FLAMARANDE

SECONDE PARTIE (1).

XXII.

L'enfant dormait sur le lit. M. le comte prit dans sa ruelle un petit crucifix or et nacre qui lui venait de sa mère, et, le plaçant sur le marmot :

— Voici, dit-il, l'épreuve terrible! Enfant, je vous adjure, au nom du Seigneur, de proclamer la vérité! Ouvrez les yeux, si je prononce le véritable nom de votre père. — Et d'une voix ferme, avec une attitude inspirée, il prononça par trois fois : Flamarande! Flamarande! Flamarande!

Le marmot ne bougea pas. Alors le comte lui dit, comme s'il eût pu le comprendre :

— Vous n'êtes donc pas mon fils? Peut-être avouerez-vous à présent le nom de votre père, et il appela : Salcède! Salcède! Salcède!

Le hasard voulut que le pauvre petit ouvrît les yeux, et M. le comte sonna vivement.

J'appelai la Niçoise, qui se tenait à trois pas de là, et je la fis rentrer. Le comte lui remit l'enfant en lui disant : — Tenez-vous prête à sortir.

Puis me retenant : — Faites atteler, dit-il, nous irons à la municipalité. Il faut que le grand mensonge soit accompli. Demain matin le baptême, et demain soir le départ.

La mairie était à deux kilomètres du château. M. le comte fit mon-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

ter en voiture la Niçoise et l'enfant, et, comme je lui tenais la portière : — Je monte sur le siége, dit-il. Venez-y avec moi. — Puis, s'adressant au cocher : — Donne-moi les rênes, Joseph; je veux conduire. Monte dans la voiture; je veux être aujourd'hui ton cocher.

— Monsieur le comte, dit Joseph, le cheval est terrible. Il n'a pas travaillé depuis huit jours, et le chemin est très mauvais aujourd'hui.

— Eh bien ! c'est pour ça, dit le comte en montant lestement sur le siége. Tu oublies, mon garçon, que c'est moi qui t'ai appris ton métier.

Joseph, soit respect, soit crainte d'un accident, monta sur le siége de derrière. Le cheval se cabra furieusement, le comte le fouetta de même; nous partîmes ventre à terre. J'étais très effrayé. M. de Flamarande était-il fou? Voulait-il nous précipiter avec lui dans la Loire?

Heureusement le hameau de Sévines était sur le chemin qui s'éloigne en droite ligne du fleuve, mais nous devions trouver par là un petit affluent probablement débordé aussi. Nous le franchîmes à gué sans accident, mais non sans terreur. Seul, M. le comte était impassible.

J'assistai comme témoin à la déclaration; l'enfant reçut les noms de Louis-Gaston de Flamarande, et quand nous remontâmes sur le siége, M. le comte me dit : — Vous n'avez jamais conduit une voiture?

— Quelquefois un cabriolet.

— Eh bien! vous pouvez conduire ce coupé; prenez les rênes.

J'obéis; cependant au passage du ruisseau je voulus les lui rendre. — Non pas, dit-il, allez toujours, — et il se mit à cingler le cheval, qui franchit comme un trait ce gué couvert d'un mètre d'eau. Alors le comte reprenant les rênes : — C'est bien, dit-il, vous en savez assez; vous prendrez demain soir cette voiture et ce cheval, c'est Zamore, vous le connaissez à présent. Il est capable de tout; vous le conduirez toute la nuit sans vous arrêter, jusqu'à ce qu'il tombe. Il sera perdu, ne vous en inquiétez pas et prenez la poste dès qu'il sera fourbu. Ne vous arrêtez qu'au terme de votre voyage.

— Et si l'enfant était malade en route?

— Ne vous arrêtez pas.

— Et s'il mourait?

— Ces enfans-là ne meurent jamais. A propos, êtes-vous capable de changer votre figure, de vous coller des favoris, de mettre une perruque? Entrez ce soir dans le grenier numéro 7, dont voici la clé. On a joué ici la comédie avant mon mariage. J'ai fait transporter là tous les accessoires. Vous trouverez ce qu'il vous faut.

Vous êtes adroit et intelligent. Comme vous avez appris à conduire, apprenez à vous transformer; ce que l'on ne sait pas, on l'improvise.

Le lendemain, l'enfant fut baptisé provisoirement, c'est-à-dire ondoyé dans la chambre de sa mère. A midi, le comte me manda chez lui. — Vous êtes fort troublé, me dit-il; je vois que vous ne m'aiderez pas ici. Prenez Zamore et le coupé, et rendez-vous à ma ferme de Montcarreau pour toucher l'argent qui m'est dû. Vous attendrez la nuit pour en partir, et, au lieu de rentrer ici, vous irez m'attendre à l'entrée du bois Verson, à l'endroit où je vous ai parlé, il y a huit jours, des affaires de Montcarreau.

Quand Joseph me remit Zamore, voyant que j'avais fait grande attention à la manière dont il s'y prenait pour l'atteler : — Je pense, me dit-il, que la joie d'avoir un héritier a un peu troublé la cervelle de M. le comte. Vous charger de conduire Zamore! c'est sérieux, ça; y avez-vous pensé, monsieur Charles?

— J'y penserai en route, répondis-je. Je n'ai pas de réflexion à faire avant d'obéir.

La ferme de Montcarreau était assez proche, et les chemins n'étaient pas défoncés par là. Le fermier me remit l'argent, et j'acceptai son dîner afin de gagner la soirée. J'étais dans une agitation inexprimable, mais je me contenais. Enfin la nuit vint, sombre et pluvieuse. Je me rendis au bois Verson, où j'attendis une heure. Je passai ce temps à caresser Zamore pour l'empêcher de casser tout. Le pauvre animal ne comprenait pas pourquoi, étant si proche du château, je ne le faisais pas rentrer, et moi, en le caressant, je pensais tristement : — Tu ne sais pas, Zamore, que tu n'y rentreras jamais!

XXIII.

Enfin à dix heures j'entendis dans l'obscurité les faibles vagissemens de l'enfant, qui approchait rapidement. M. le comte conduisait résolûment la Niçoise à travers les sentiers du bois. Il la fit monter dans le coupé sans dire un mot, monta sur le siége et conduisit pendant près d'une lieue, qui fut franchie en dix minutes. Alors il me dit : — Voilà le train dont il faut marcher. Je connais mon Zamore, il ira de cette allure jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Vous serez alors près de Vierzon. Arrêtez-vous pour lire mes instructions détaillées que voici; ne les perdez pas.

Il me remit un papier, sauta à terre et disparut.

Zamore était une bête admirable, M. le comte l'avait payé dix mille francs et disait l'avoir eu pour rien. Il n'était terrible que

d'impatience; quand on ne le contrariait pas, il prenait une allure rapide, régulière et cadencée, ne s'effrayant de rien, ne reculant devant rien et ne montrant d'autre souci que celui d'avancer. Je le connaissais déjà, je n'avais plus peur de lui, je le tenais à peine. Il marchait, marchait, voyant clair dans les ténèbres, car j'avais eu soin de ne pas allumer les lanternes. Dans l'intérieur de la voiture, la nourrice ne bougeait pas, l'enfant semblait dormir. Moi, je n'avais nul besoin de sommeil, j'avais la fièvre. J'avançais comme dans un rêve. Je sentais un vent tiède fouetter ma figure, et cela me soulageait. J'avais une idée fixe que je me répétais tout bas, mais en articulant les paroles, comme si j'avais eu besoin d'entendre une voix me les dire. — Si tu avais refusé cette mission, ton maître eût fait périr l'enfant, car, s'il n'est pas cruel, il est fou, et cet enfant, que tu enlèves à sa mère, tu le sauves; marche donc, tu accomplis un devoir impérieux! — Et je me répétais d'une voix égarée : *Impérieux! impérieux!*

Nous avions dépassé la Loge, qui était à cette époque le dernier relais de poste avant Vierzon. Zamore, qui n'avait pas ralenti un instant son allure, s'arrêta court et fit mine de se coucher. Je descendis et lui essuyai les naseaux avec mon mouchoir, qui fut aussitôt rempli de sang. Les clochers de Vierzon se dressaient à peu de distance. Je regardai ma montre, nous avions gagné une heure sur le temps prévu par le comte. Je pouvais laisser respirer le noble animal. Je profitai de ce répit pour jeter les yeux sur le papier que m'avait remis mon maître. Il m'avait muni d'un petit appareil pour me procurer de la lumière.

« 1° A peu de distance de Vierzon, vous vous arrêterez cinq minutes pour arranger votre visage, car vous pouvez rencontrer dans cette ville quelque personne de connaissance. Si vous aviez à mettre Zamore en dépôt, prenez le nom de Jacques Le Seuil, et dites que vous viendrez chercher votre cheval dans quinze jours. Payez d'avance sa nourriture.

« Vous prendrez connaissance du second paragraphe quand, les chevaux de poste étant attelés, vous remonterez dans le coupé. Faites que la nourrice ne sorte pas de la voiture et ne se laisse pas apercevoir à Vierzon ni ailleurs. »

Je recommandai donc à la Niçoise de s'enfermer, et, tirant Zamore par la bride, j'essayai de le faire marcher. Il s'y refusa. J'attendis encore quelques minutes; alors il frappa du pied comme pour me dire qu'il voulait repartir, et je remontai sur le siége; l'hémorragie semblait arrêtée. Il reprit alors son trot admirable, seulement il secouait la tête, et en me retournant, à la lueur du jour naissant, je voyais la trace de son sang sur la blancheur du chemin. Il

arriva ainsi au relais, et pendant qu'on le dételait, il tomba pour ne plus se relever. — Votre cheval est mort, me cria-t-on.

Je ne puis dire l'impression que me causa cet incident prévu et le sentiment de douleur que j'éprouvai quand on ajouta : — Une belle bête! c'est malheureux.

Dix minutes après, n'ayant pas eu la peine de prendre et de laisser un nom quelconque, j'étais dans le coupé, et la voiture filait sur la route de Bourges. Je regardais l'enfant, qui reposait tranquillement. Je ne répondais pas à la Niçoise, qui me parlait et que je n'entendais pas. Je me sentais tout à coup glacé et brisé. Je la priai de me laisser dormir une heure, et je dormis.

Au relais suivant, ayant consulté mes instructions, j'achetai des alimens pour nous. Il y avait dans la voiture un peu de linge pour l'enfant; il m'était prescrit de lui fournir, ainsi qu'à la nourrice, tout ce qui serait nécessaire, mais de faire des emplettes fréquentes et de peu d'importance pour ne pas attirer l'attention. Je devais permettre à la nourrice de descendre de temps en temps et de marcher un peu, si elle en éprouvait le besoin; dans les endroits habités, elle ne devait pas se laisser voir. Notre itinéraire par Bourges, Moulins, Roanne, Lyon, etc., était tracé avec une exactitude et une netteté remarquables. Ce n'était pas là le travail d'un fou. Tout était minutieusement prévu, même les questions qu'on pouvait nous adresser et les réponses que nous devions faire.

XXIV.

Dès que je fus assez remis de ma fatigue et de mon émotion pour causer avec la Niçoise, je vis que la pauvre femme avait été aussi bouleversée que moi, et j'eus à me défendre de ses reproches. Elle était avant tout en défiance de mon travestissement et ne consentit à me reconnaître que quand j'eus retiré ma perruque et mes favoris blonds. « C'est égal, répétait-elle, vous m'avez fait faire une mauvaise action. Vous me disiez que je gagnerais beaucoup d'argent sans faire rien de mal; vous m'avez trompée! Nous enlevons ce pauvre petit, et sa mère, qui n'en sait rien, ne l'aurait certainement pas souffert. Elle est bonne, cette dame, c'est un ange de douceur, et le mari a l'air d'un diable qui se moque de Dieu et des hommes. Il fait peur quand il vous regarde. Je n'ai pas osé lui résister hier quand il m'a dit d'aller à la prairie. J'ai pourtant demandé pourquoi dans cet endroit-là, que l'on disait tout inondé? — Pourquoi? m'a-t-il répondu. Pourquoi est un mot qu'il ne faut pas me dire, ou notre contrat est rompu.

« J'ai fait ce qu'il voulait. J'ai suivi l'allée qui traverse la prai-

rie; c'était très glissant, j'avais peur de tomber. J'ai été jusqu'à une cabane où il y avait des cygnes, et je suis revenue vite en passant par l'allée couverte, comme M. le comte me l'avait ordonné. Là, je l'ai trouvé qui m'attendait, et il m'a conduite dans son appartement, où il y avait de la lumière, parce que tout était fermé. — Je vous cache, me dit-il : ne bougez pas d'ici. Voici un sofa pour vous reposer, si vous voulez, ou pour faire dormir l'enfant. Dans cette armoire, vous trouverez de quoi manger. — Il est sorti, et j'ai cru entendre remuer beaucoup dans la maison et marcher au dehors, comme si on me cherchait. A la nuit, M. le comte est revenu me dire de changer l'enfant avec des effets qui étaient dans une autre armoire. C'étaient des affaires beaucoup moins belles et pas marquées. Il a pris alors tout ce que l'enfant avait auparavant sur le corps et l'a fait brûler dans un grand feu. Puis il m'a dit de me tenir prête à le suivre quand il reviendrait, et à neuf heures et demie du soir il a reparu, m'a fait passer par un escalier qui tourne dans une tourelle, et, me soutenant pour m'aider à marcher, car je tremblais et perdais la tête, il m'a conduite à ce bois où vous attendiez. Pourquoi tout cela? Je veux le savoir. »

— Vous m'aviez juré, lui dis-je, de ne pas le demander.

— Je veux le savoir, ou, dès que je serai rendue chez nous, je fais ma déclaration au maire. Je ne veux pas me mettre une méchante affaire sur les bras.

J'eus beau donner à cette femme l'explication dont j'étais convenu avec M. le comte, elle ne voulait pas me croire, et je dus lui montrer la déclaration qu'il m'avait signée. Elle savait lire et parut se tranquilliser. Elle eut grand soin de l'enfant, et je l'aidai de mon mieux, assez inquiet au fond d'exposer un nouveau-né à une pareille course ininterrompue pendant quatre jours et quatre nuits. Il ne parut pas s'en apercevoir. Il restait tranquille comme s'il acceptait la vie dans n'importe quelles conditions. Il nous rendit le voyage plus facile et moins dangereux que je ne m'y étais attendu. La Niçoise, sauf la préoccupation du chagrin qu'elle causait à la véritable mère, était gaîment maternelle pour son nourrisson et ne se plaignait de rien. Elle avait une grande joie de revoir les oliviers grisâtres et les collines pierreuses de son pays. Elle me le vantait avec l'emphase méridionale. Selon elle, son village était le plus bel endroit de l'univers.

Le pays était beau, je dois le dire, mais le village était bien le plus affreux coupe-gorge que j'aie vu. C'était à trois lieues de Nice, dans la montagne, au pied des grandes Alpes. Il y faisait très froid; c'était perché sur un rocher en pain de sucre, d'où la vue était admirable; mais comme c'était un ancien domaine de templiers, for-

tifié et entouré de murailles ébréchées et de tours décrépites, une fois entré dans le bourg, on ne voyait plus qu'un amas de vieilles maisons se pressant contre le rocher en ruelles profondes, étroites et sombres. Pas un point d'où l'on pût apercevoir la mer et les montagnes; on eût dit qu'au milieu d'une terre splendide et sous un ciel d'azur les anciens fondateurs de cette citadelle avaient résolu, pour n'être pas vus du dehors, de ne voir eux-mêmes que leur sordide demeure. La place, au centre du bourg, était toute bordée d'arcades basses et massives formant galerie, et les habitations placées au-dessous ne recevaient même pas la lumière du ciel. La Niçoise, qui demeurait par là, voulut en vain me faire convenir que cela ressemblait aux galeries du Palais-Royal.

Je pensai avec effroi à ce que ressentirait la comtesse de Flamarande, si elle pouvait voir l'affreuse prison où son fils entrait, au sortir de sa demeure soyeuse et parfumée; mais je regardai les gamins maigres, bruns, agiles et forts, qui jouaient bruyamment sur ces pavés disjoints et faisaient retentir de leurs voix énergiques les voûtes suintantes de misère et de tristesse. — Ils vivent quand même, me disais-je, ils ont une vie intense et ardente. Ils sont plus forts et plus sains que le comte de Flamarande élevé dans le coton.

XXV.

Je me présentai à la sœur de la nourrice comme un pasteur protestant qui, voyageant seul dans sa voiture de poste, avait rencontré une mère et son enfant très fatigués à un relais de diligence. Je les avais pris par charité dans ma voiture, j'étais un homme évangélique. J'en avais au moins la mine, le costume et le langage.

La pauvre sœur de ma Niçoise ne savait comment me témoigner sa reconnaissance et son admiration. Ce fut bien autre chose quand, après avoir exploré le village, je trouvai une maisonnette plus propre et mieux aérée que la sienne, dont je payai d'avance le loyer, — vraiment ce n'était pas cher! — et où les deux sœurs me promirent de s'installer le lendemain. J'avais fait cette pauvre munificence de mon chef et à mon compte, car M. de Flamarande dans ses instructions n'avait pas prévu que je dusse me tant soucier du bien-être du pauvre petit exilé. Moi, je pensais racheter ma complicité dans cette ténébreuse affaire en me préoccupant de Gaston, comme s'il eût dû porter un jour le nom de Flamarande et retrouver sa mère.

Le lendemain matin, ayant veillé à tout, tout prévu, et remis à la nourrice une somme assez ronde pour payer son silence, je re-

montai dans ma voiture, et, conformément aux derniers paragraphes de mes instructions, je pris la poste pour l'Italie et m'en allai louer et préparer une villa aux environs de Pérouse, sur les bords du beau lac de Trasimène. Là, je devais attendre l'arrivée de mes maîtres.

Tel fut l'accomplissement du projet hardi et bizarre que le comte avait formé d'ensevelir vivant le fils de sa femme et de le faire passer pour mort dans l'inondation de Sévines. J'avais jugé ce projet irréalisable, mais le succès dépassa de beaucoup mes prévisions, car des années devaient s'écouler avant que le secret ne fût éventé.

Trois semaines après mon installation au lac de Pérouse, je reçus une lettre qui m'annonçait l'arrivée du comte pour la fin de la semaine, et qui se terminait par ces mots : « veillez à tout conformément à mes instructions, derniers paragraphes. »

Je compris qu'il s'agissait de l'enfant, et je relus attentivement le thème relatif à mon départ de Sévines. Je devais ignorer absolument la disparition de l'enfant, puisqu'il était censé englouti par les eaux le 16 mai à deux heures de l'après-midi et que j'avais quitté Sévines à midi; j'avais été dépêché par M. le comte pour une rentrée importante qu'il avait à faire à Marseille et qui lui causait quelque inquiétude. Auparavant j'avais été à la ferme de Montcarreau, où il y avait aussi de l'argent à toucher. Le fermier m'ayant fait attendre, je ne m'étais mis en route pour Marseille que le soir, et j'avais pris la poste après avoir, par l'ordre du comte, vendu en route le cheval dont il voulait se défaire. Enfin, à Marseille, j'étais censé avoir reçu de M. le comte une lettre qui m'ordonnait, aussitôt après avoir touché l'argent, de me rendre à Pérouse. Cette lettre n'entrant dans aucun détail, je devais ignorer absolument l'événement de Sévines et témoigner beaucoup d'étonnement et de consternation à Julie, la seule personne qui pût m'en parler, car elle était la seule de la maison qu'on dût mener à Pérouse. Quant à madame, il n'était pas probable qu'elle eût l'idée de m'interroger; mais ma leçon était faite, je pouvais l'attendre de pied ferme.

De pied ferme! oui, sans doute, j'avais pris déjà l'habitude du rôle impassible qui m'était imposé; mais mon cœur m'étouffa quand je vis descendre de voiture cette femme si belle et si heureuse un mois auparavant. Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Bien qu'elle n'eût pas fait de maladie grave en apprenant son malheur, elle dépérissait rongée par un chagrin lent et profond. Je pensai qu'elle venait là pour mourir, et M. de Flamarande me parut haïssable. La pensée me vint de tout révéler; mais j'étais trop avancé, trop compromis pour reculer si vite. Attendons, me disais-je. Si elle surmonte cette crise, il sera moins douloureux pour elle d'accepter

un fait accompli que de savoir son fils banni et remis à des mains étrangères. Elle ne se résignerait sans doute pas à l'y laisser, et l'obstination et la résolution de M. le comte étant données, qui sait ce qu'il n'imaginerait pas encore pour que l'enfant ne fût jamais retrouvé ?

Je supportai donc l'épreuve quand madame, en me voyant venir à sa rencontre, me dit : — Vous savez, Charles, ce qui m'est arrivé? — Elle n'attendit pas ma réponse, et ma figure seule lui exprima mon feint étonnement. Dès que je fus seul avec Julie et qu'elle eut répondu à mes premières questions, elle entra dans les détails que je brûlais de savoir.

XXVI.

— C'est une désolation, me dit-elle, et je crois que madame n'y survivra pas. Quant à moi, j'en ferai une maladie, car de la voir pleurer le jour et la nuit, — oui, Charles, ses larmes ne tarissent pas, elles tombent sur son pain quand elle mange, elles inondent son oreiller quand elle dort. Monsieur lui parle, l'exhorte au courage; elle ne répond pas, elle n'essuie pas seulement ses yeux, dont les pleurs ont déjà creusé un sillon sur ses joues. Je ne croyais pas qu'une femme pût regretter comme cela un enfant de deux jours, qu'elle a à peine vu. Ce que c'est que la maternité! Dieu m'en préserve à tout jamais!

— *Amen*, Julie; mais vous ne me dites pas comment le malheur est arrivé.

— Qui peut le savoir? Personne ne le sait. Cette imbécile de nourrice que vous aviez procurée...

— Ce n'est pas moi. Je ne la connaissais pas, c'est M. le comte qui m'a donné l'ordre d'aller la chercher à Orléans; elle était retenue d'avance.

— Ah! c'est possible. Il n'a dit à personne qui elle était et d'où elle sortait; même cela inquiétait madame, et tout le monde était étonné autant qu'on peut l'être d'une bizarrerie de M. le comte, qui ne fait rien comme les autres... Tant il y a qu'elle a été à la prairie jusqu'à la cabane des cygnes, comme si cela pouvait intéresser un pauvre petit dont les yeux ne sont pas encore ouverts! Sans doute qu'elle n'avait jamais vu de cygnes et qu'elle a cédé à une stupide curiosité; elle y a été et elle n'en est pas revenue. On a vu la trace de ses pieds sur le sable, on l'appelait, on la cherchait partout, quand un jardinier a rapporté son châle et le petit bonnet de l'enfant que l'eau roulait sur le sable de l'allée. On a couru partout; je crois que pendant huit jours et huit nuits on ne

s'est pas arrêté un instant. M. le comte ne rentrait plus; il allait partout, tantôt avec Joseph, le plus souvent seul, à cheval ou à pied; sa figure restait tranquille, il n'ouvrait la bouche que pour donner des ordres. Il n'espérait rien, il voulait retrouver le corps; il a fallu y renoncer. Quand quelqu'un se hasardait à lui marquer du chagrin ou de l'intérêt, il disait d'un ton brusque : — Ne me parlez pas. — Quant à madame, elle nous accablait de questions et nous demandait son enfant d'une voix déchirante. On lui a fait croire qu'il ne fallait pas qu'il vînt dans sa chambre pendant qu'elle serait sous le coup de la fièvre de lait; monsieur n'avait sans doute pas le courage de la tromper, c'est le docteur qui en était chargé. Enfin, lorsque cela n'a plus été possible, on a été forcé de lui avouer que le petit était malade et qu'on l'avait fait changer d'air, parce que l'humidité du rivage avec cette rivière débordée lui était contraire. Cela a pu se soutenir pendant quelques jours encore; mais, dès qu'elle a pu se lever, elle a voulu aller voir son enfant, et c'est le docteur qui s'est résigné à lui dire qu'il était mort d'une fluxion de poitrine. On lui a caché cette fin trop tragique de l'enfant noyé avec sa nourrice. Nous ne l'avons pas perdue de vue afin qu'elle n'entendît rien qui pût la lui apprendre, et elle n'en sait rien encore, car, aussitôt que le médecin l'a déclarée en état de partir, M. le comte nous a annoncé, à elle et à moi, qu'il nous menait en Italie pour distraire et guérir madame; mais il n'en viendra pas à bout, madame ne s'intéresse à rien, ne voit rien, ne pense à rien qu'à sa douleur; elle ne se plaint pas, elle ne parle pas, elle se soumet à tout ce qu'on lui prescrit pour sa santé; elle ne dit pas : A quoi bon vivre? mais elle se le dit à elle-même, c'est bien facile à voir, elle en mourra.

Malgré les prédictions de Julie et mes propres inquiétudes, madame se rétablit peu à peu, et même sa tristesse sembla se dissiper. Julie m'en apprit la cause. La comtesse, au bout de trois mois, était de nouveau enceinte et se reprenait à l'espoir d'être mère.

M. le comte en parut satisfait. Il montrait depuis l'événement de Sévines une étonnante égalité de caractère. L'Italie lui faisait du bien; il semblait tout à fait guéri. Il chassait beaucoup sur les bords du lac, voyait peu sa femme en dehors des repas, mais la traitait avec plus de douceur qu'auparavant.

Il se rendit au désir qu'elle lui exprimait de faire ses couches en Italie. Leur villa n'était pas bien belle, je n'avais pu trouver mieux; mais le site était admirable, l'air excellent, et rien ne rappelait le triste séjour de Sévines.

Un jour M. le comte me parut de bonne humeur, et je me hasardai à lui demander la permission d'aller à Marseille, où j'avais

affaire. — C'est fort bien, me dit-il, je vous donne un mois de congé. Vous aurez le temps de vous informer de la santé de l'*autre*, vous écrirez à la Niçoise, et vous saurez si elle ne manque de rien. Nous n'avons personne dans notre secret, il faut qu'elle ait tout intérêt à le garder.

Je ne confiai point à M. le comte que j'avais le projet d'aller à Nice et de voir par moi-même. J'avais un impérieux besoin de me préoccuper du pauvre enfant, j'en rêvais toutes les nuits; j'étais comme un homme qui a un crime sur la conscience.

XXVII.

J'allai donc à la forteresse des templiers, jouant toujours mon rôle de pasteur charitable, et je trouvai l'enfant superbe, les deux femmes heureuses. J'étais tout joyeux en retournant à Pérouse, il me semblait avoir reconquis le droit de soutenir le regard de madame.

Je trouvai un certain changement dans le ménage. M. le comte avait de grands égards pour sa femme, il craignait qu'elle ne s'ennuyât dans sa solitude de Trasimène, et s'apprêtait à lui faire passer l'hiver à Naples. Je ne pus me défendre de lui dire que je voyais avec satisfaction qu'il avait renoncé à son système de ressentiment. — Oui, répondit-il, j'ai abrégé le temps des épreuves. Elle a expié par beaucoup de larmes; c'est bien assez, le spectacle n'est pas réjouissant. Elle va me donner un héritier; il m'en faut un, le mariage n'a pas d'autre but. Cette fois-ci je suis sûr d'elle, je ne l'ai pas perdue de vue. Je tiens à ce qu'elle ne soit ni triste ni malade, je lui dois des distractions.

On passa l'hiver à Naples après avoir visité Florence et Rome. Madame eut une très heureuse grossesse. Au mois de mai 1842, juste un an après la naissance du premier Flamarande, il en naissait un second, beau et bien constitué comme l'autre. Madame avait demandé à retourner au lac de Pérouse; elle aimait l'endroit et le climat. Monsieur ne lui avait pas refusé la joie de nourrir elle-même son second fils, Juste-Roger de Flamarande. Elle reporta sur son nouveau trésor l'ardent amour qu'elle avait conçu pour le premier; elle ne le quitta pas un instant, et ne parut plus vivre que de sa vie. Dès lors, M. le comte fut tranquille et se dit que son but était rempli. Madame vécut si retirée, et cela volontairement, elle eut une conduite si exemplaire, on pourrait dire si édifiante, qu'il oublia le passé comme un mauvais rêve, et que son ménage parut un des plus heureux qu'on puisse imaginer.

Comme l'Italie était très favorable à sa santé, il résolut d'y vivre

plusieurs années. Il eût aimé à se fixer à Florence, mais madame préférait Pérouse, et il y loua un vieux palais, près de cette admirable place où tant de monumens étalent leur magnificence. Il y vit du monde et ne montra plus la moindre jalousie. On passait les étés au lac, ce beau lac rose où Roger avait vu la lumière sous de plus heureux auspices que Gaston à Sévines.

Ce bonheur dura trois ans. Personne n'eût voulu croire qu'un drame poignant s'était accompli dans cet heureux intérieur. M. de Salcède était guéri et parti pour un voyage au long cours. Je voyais Gaston tous les ans : il grandissait, il était beau, il menait joyeuse vie avec les gamins de son âge. Il paraissait heureux, sa nourrice l'adorait, car il était doux et bon. J'avais donc l'esprit tranquille de ce côté-là, et je me disais qu'en voyant la comtesse si sage, si vertueuse, son mari repousserait ses propres soupçons et lui rendrait son premier-né.

J'essayai de l'y amener. — Jamais! me dit-il, oh! cela, jamais! Comment pouvez-vous avoir une pareille idée à présent que j'ai un vrai fils, un beau garçon qui est ma chair et mon sang, et qui, devant Dieu comme devant les hommes, a le droit de porter mon nom et de perpétuer ma race? Quoi! j'irais lui donner pour aîné, pour chef de famille, un problème, un objet de doute, de honte et de douleur? Non, non, jamais! Je veux que le fils douteux vive dans l'ignorance de ses droits légaux, c'est-à-dire des droits illégitimes que la loi lui confère. Les ignorant, il ne les réclamera jamais.

— Jamais est un grand mot, monsieur le comte! Le temps amène tant de choses imprévues!

— Celle-ci, reprit-il, est aussi sûre que peut l'être une chose humaine. Il s'agit seulement de la compléter, car nous sommes trois dans le secret, et la nourrice, n'étant plus nécessaire, est de trop dans nos affaires. L'enfant a maintenant trois ans, il est temps de l'isoler de cette famille que je lui ai provisoirement donnée. Vous allez partir pour le chercher, et vous le conduirez n'importe dans quel autre milieu, où vous vous arrangerez de façon qu'il arrive absolument inconnu et soit élevé en paysan ou en ouvrier, en homme du peuple enfin. Puisque vous vous intéressez à lui, faites que son éducation soit morale et qu'il ait le moyen de s'établir un jour dans l'humble condition que je lui assigne. Je fournirai l'argent nécessaire, mais que je n'entende plus jamais parler de lui, ou malheur à lui!

— Alors, répondis-je consterné, que monsieur le comte veuille bien me donner ses instructions écrites comme la première fois; je m'y conformerai.

— Non, Charles, reprit-il de son ton le plus absolu. Plus d'in-

structions! vous prendrez tout sur vous. Vous êtes plus habile, plus prévoyant, plus pratique que moi-même. Vous savez mes intentions, ma volonté inébranlable. Moi, j'ai une foi absolue en votre délicatesse. Vous ferez à l'enfant tout le bien possible dans la limite tracée, c'est-à-dire que ce Salcède sera peuple, élevé par le peuple, établi dans le peuple. Épargnez-lui la misère, le rachitisme, l'abaissement, mais non le travail! Ne le gâtez pas, il deviendrait un bandit, car je compte ne lui donner jamais que le nécessaire. Allez, mon ami, débarrassez-moi de lui pour toujours et réclamez de ma gratitude tout ce que votre conscience vous autorisera à réclamer.

— Rien, monsieur le comte, oh! rien, jamais pour cette affaire désolante! Vous ne pouvez rien pour me soustraire au châtiment, si je suis découvert.

— Vous vous trompez; je peux vous autoriser à produire la déclaration que vous m'avez fait signer, et qui nous justifie l'un et l'autre. Je vous y autorise d'avance en cas de malheur; mais aucun malheur ne vous arrivera, et, j'en ai la certitude absolue, tout réussira!

— Vous ne pouvez pas l'avoir!..

— Je l'ai.

XXVIII.

Avait-il encore fait quelque épreuve, quelque incantation mystique, comme celle qu'il avait fait subir à Gaston le lendemain de sa naissance? M. le comte ne doutait de rien, il était superstitieux. Moi, qui ne croyais point à mon étoile, j'étais un trop pauvre sire pour en avoir une, je partis fort inquiet pour Nice, où j'espérais rencontrer la nourrice de Gaston le jour du marché. Je l'y trouvai en effet et lui commandai de partir pour Paris le surlendemain; moi, je m'y rendais à l'instant même; j'allais, muni de ses instructions et de ses pouvoirs, lui chercher son fils à Saint-Germain, et je le lui amènerais à la diligence, où elle devait se trouver à l'heure et au jour dits avec Gaston. Ainsi s'accomplit l'échange des deux enfans, comme il avait été convenu. Je remis à la Niçoise la somme de vingt mille francs pour s'établir aux environs de Paris, ainsi qu'elle en avait l'intention. Je pris Gaston par la main, et, sans attendre que cette femme, partagée entre le chagrin de le quitter et la joie de retrouver son fils, eût pu l'informer de rien, je l'emmenai dans un fiacre.

Je pris grand soin de l'amuser, de le distraire et de le faire reposer pendant deux jours dans un domicile improvisé que je m'é-

tais assuré dans un faubourg, après quoi je pris la diligence, et le conduisis secrètement à Flamarande.

Puisque j'avais carte blanche, j'avais fait mon plan. Je m'étais attaché à cet enfant, je tenais à ce qu'il fût heureux; pour rien au monde, je ne l'eusse confié à de simples mercenaires. Je n'avais jamais rencontré de famille plus unie et plus honnête que celle de Michelin. De plus, je ne voyais pas de localité plus propre que le hameau perdu de Flamarande à ensevelir un secret. C'était une impasse de la montagne, impraticable ou peu s'en faut pour des gens civilisés. Mme de Montesparre, depuis le départ de M. de Salcède, dénoûment douloureux de ses espérances, avait pris Montesparre en dégoût. Elle n'y allait plus et parlait de le vendre. M. de Salcède, s'il revenait de ses lointaines pérégrinations, n'avait plus de raisons pour aller explorer les environs de Flamarande; mais, eût-il dû y retourner et Mme de Montesparre dût-elle encore lui donner asile dans son château, quel risque pouvaient-ils faire courir au secret de mon maître après les précautions que je comptais prendre?

D'ailleurs ce qui me détermina principalement, ce fut l'espoir qu'avec le temps M. le comte reconnaîtrait son erreur et réparerait son injustice. Je voulais qu'en ce cas Gaston se trouvât sous sa main, et que, se conformant au texte de la déclaration que j'avais obtenue, le comte pût, sans révéler sa jalousie, dire à sa femme : — J'ai voulu le faire élever en paysan pour lui assurer une forte constitution, et, prévoyant votre opposition, je vous l'ai soustrait; mais je ne l'ai point banni de la maison paternelle, il est dans ma terre, dans ma propriété, il est *chez moi*, élevé par des gens qui sont à moi. Je n'ai pas cessé de veiller sur lui.

Il était bien nécessaire, le cas échéant, que M. le comte pût parler ainsi à sa femme et à tout le monde. L'interprétation donnée ainsi par lui de sa conduite étonnerait sans doute de sa part, cependant elle étonnerait moins que de celle de tout autre. On le savait bizarre, et bien des gens le supposaient fou. Dans tous les cas, si quelque blâme pouvait l'atteindre, il n'était passible d'aucun recours judiciaire. Il avait usé de son autorité paternelle avec l'intention d'en user dans l'intérêt de son fils. J'avais obéi, moi, au chef de la famille; je pouvais faire constater les soins et les égards que j'avais eus pour l'enfant. Il n'était ni dans la catégorie des *abandonnés* ni dans celle des *recélés*. Il n'y avait pas *suppression d'état*. Son acte de naissance était en règle. Celui de son décès n'existait pas plus que celui de sa nourrice, puisqu'on n'avait pu constater que la probabilité de leur mort.

L'installation à Flamarande me parut donc une trouvaille, une

idée excellente, et je m'y rendis, résolu à confier l'enfant comme mon fils aux fermiers de M. le comte.

XXIX.

Les choses tournèrent autrement que je ne l'avais prévu. J'avais pris la diligence sans autre mystère que celui de m'affubler de mon costume de pasteur protestant, qui, étant non pas un déguisement, mais un habillement quelconque, sérieux et décent, avait l'avantage de me servir partout et d'être improvisé n'importe où. Le véritable travestissement était celui de ma figure, que j'étais devenu très habile à rendre méconnaissable. Je pouvais donc me présenter à Flamarande sans être reconnu pour le valet de chambre et l'homme de confiance de M. le comte. J'avais laissé à l'enfant le costume de villageois, qu'il portait à Nice. Il avait alors trois ans et trois mois, car nous étions en été. Il était très grand pour son âge, et je pouvais facilement lui donner quatre ans. Il ne savait pas un mot de français et ne parlait que le patois méridional de sa montagne. Il n'y avait donc pas de risque qu'il pût donner aux autres patoiseurs de Flamarande le moindre renseignement sur son propre compte. Il se passerait assez de temps avant qu'il pût s'entendre avec eux pour lui faire oublier jusqu'à son nom, et encore ce nom n'était-il pas le sien. Je lui avais imposé celui d'*Espérance*. Il ne s'en connaissait pas d'autre.

J'approchais de Flamarande avec une grande impatience d'arriver. Mon petit Espérance n'était pas embarrassant; je n'ai jamais connu d'enfant plus tranquille et plus doux. Il avait une santé excellente. Rien ne le fatiguait ni ne l'effrayait; mais il avait plus de mémoire et d'attachement que je n'aurais voulu, et sa tristesse morne me rendait extrêmement malheureux. Il devait s'ennuyer beaucoup, ne comprenant rien et ne se faisant comprendre de personne, pas même de moi. Je devinais bien son idée fixe. Il me redemandait sa *mama*, c'est-à-dire sa Niçoise, tous les quarts d'heure. Je lui disais par gestes que nous allions la rejoindre. Il se résignait; cependant il y avait dans ses beaux grands yeux une expression de détresse et d'effroi qui me déchirait le cœur. Je ne me donne pas pour plus sensible qu'un autre, mais une peine morale infligée à un enfant m'a toujours navré comme un fait hors nature.

J'avais pris à Aurillac, où nous avions quitté la diligence venant de Clermont, un cabriolet de louage pour deux jours, car je comptais arriver le soir à Flamarande et repartir le lendemain matin. Je ne dissimulais pas Gaston assis à mes côtés. Il devait passer pour mon fils.

Je n'avais pu trouver un bon cheval. Celui qui nous conduisait paraissait très fatigué quand nous arrivâmes au cabaret de *la Violette*, situé au détour de la route, en face du chemin de Flamarande. Je n'avais pas dit au conducteur où j'allais précisément. J'avais annoncé une journée de six à huit lieues. L'habitude de compter par kilomètres n'était pas encore populaire dans les campagnes, et la lieue de pays était une mesure vague qui prêtait à contestation. Aussi, quand j'ordonnai à mon homme d'entrer dans la montagne, il discuta, prétendit avoir fait plus de dix lieues, et déclara que son cheval n'irait pas plus loin ce jour-là. Je pouvais très bien coucher à *la Violette*, qui était là devant nous, un bon gîte, disait-il, bien qu'il ne payât pas de mine. Je m'y refusai, et pour avoir raison de sa résistance je lui permis de faire reposer son cheval et de boire un verre de vin à *la Violette*, bien qu'il m'eût déjà fait faire à mi-chemin une halte de deux heures. Je demandai une tasse de lait pour Gaston. J'avais apporté des gâteaux, je le fis manger et m'armai de patience.

L'endroit était triste, un véritable désert de bruyères, sur un sol si tourmenté qu'on n'apercevait à perte de vue ni cabanes, ni troupeaux. La route, n'étant, à vrai dire, qu'un chemin d'utilité communale, était peu fréquentée; nous n'avions durant les deux dernières heures rencontré qu'un muletier.

La nuit tombait, et mon automédon me questionnait sur le but de mon voyage. J'allais lui répondre quand je vis entrer le muletier que nous avions devancé et dont la figure ne m'avait pas frappé. — Ah! voilà Yvoine! s'écria notre hôte; sois le bienvenu, mon vieux, et assieds-toi là. Où donc vas-tu aujourd'hui?

Ce nom d'Yvoine réveilla mes souvenirs. C'était le montagnard que nous avions rencontré portant le bagage de M. de Salcède le jour où je le vis pour la première fois revenant à pied de Flamarande. Il avait rebroussé chemin avec nous, et avait accompagné le lendemain M. le comte à la chasse. Depuis il était venu à Montesparre apporter des plantes de montagne à Salcède, et se mettre à ses ordres pour de nouvelles excursions que Salcède, enchaîné par l'amour, avait toujours différées. Je connaissais donc très bien Ambroise Yvoine, un brave homme faisant tous les petits métiers de la plaine à la montagne. Il me sembla qu'il me regardait avec attention, et je me sentis très inquiet; mais après quelque hésitation il me parut absolument trompé par l'arrangement de ma figure, de ma voix et de mes manières. Il répondit à ses hôtes qu'il allait à la foire de Salers vendre trois mulets, et il demanda le gîte pour la nuit. On lui apporta à souper. Il me regardait de temps en temps, mais il détournait les yeux comme par savoir-vivre quand je le regardais.

XXX.

Bien qu'il ne me reconnût pas, sa présence me gênait un peu, et j'avais hâte de partir. Voyant que mon conducteur s'obstinait et que la promesse d'une augmentation de paiement ne le décidait pas, — il ne voulait pas désobliger les cabaretiers de *la Violette* qui comptaient bien me garder la nuit, — je pris mon parti, et, l'emmenant dehors, je lui payai sa journée en lui déclarant que je n'avais plus besoin de lui. Il exigea la journée du lendemain qu'il emploierait à rentrer chez lui. Je la lui payai également et je le quittai sans lui dire où j'allais, mais en lui laissant croire que je me rendais à Lascelle, qui est un hameau plus rapproché que Flamarande et qui est un peu plus fréquenté.

Lorsque je fus hors de sa vue, je m'outillai pour porter Gaston et mon petit paquet sans trop de gêne. L'enfant marcha assez longtemps; mais quand la nuit fut tout à fait venue, il s'endormit en marchant comme si un ressort se fût détendu à l'heure dite. Je le pris dans mes bras. Il était lourd comme un enfant qui dort; mais j'étais encore jeune et assez robuste, la nuit était pure et fraîche. En n'allant pas trop vite, je ne me fatiguai pas beaucoup.

Pourtant je vis avec plaisir le donjon se dessiner en blancheur vague sur les noires montagnes qui l'entouraient. Je m'arrêtai pour souffler. Il pouvait être dix heures. J'avais encore dix minutes à monter, c'était le plus rude du chemin. Je me hâtai, je savais que les fermiers se couchaient de bonne heure comme tous les paysans habitués à se lever avant le jour. J'étais essoufflé et en nage quand je gagnai la porte de la ferme; elle était fermée au cadenas, je frappai en vain. Réveiller des paysans dans leur premier sommeil, c'est la chose impossible. Et puis il y a chez presque tous la pensée qu'un voyageur nocturne ne peut être qu'un malfaiteur, qu'un événement nocturne ne peut être qu'une fâcheuse affaire dont il est bon de ne pas se mêler, et que l'honnête homme couché dans son lit ne doit pas s'éveiller pour quelqu'un qu'il ne connaît pas ou pour quelque chose qu'il ne sait pas.

J'aurais facilement escaladé la porte si j'eusse été seul, mais je ne voulais pas compromettre Gaston dans cette aventure, et d'ailleurs les chiens qui aboyaient faiblement et comme pour l'acquit de leur conscience eussent pu me faire un mauvais parti en me voyant forcer l'entrée.

Le pauvre petit s'était éveillé, et, assis par terre, il attendait avec la patience qui lui était naturelle qu'il plût à la Providence de lui accorder un lit. Il me faisait de la peine, son caractère ou son tem-

pérament rendait si faciles les hasards auxquels je confiais son existence que je lui en étais reconnaissant, et me prenais à l'aimer comme s'il m'eût appartenu.

Au milieu de mes perplexités et voyant qu'au bout d'un bon quart d'heure personne ne venait m'ouvrir, j'eus l'idée de faire le tour des bâtimens pour tenter quelque autre entrée, et, reprenant l'enfant dans mes bras, je longeai les murs jusqu'à ce que j'eusse rencontré une porte basse qui se trouva ouverte à demi. Je la poussai et pénétrai dans une ancienne poterne où donnaient les portes des étables. J'entrai dans celle des vaches, et voyant au fond une crèche vide avec un tas d'herbes sèches à côté, j'y fis vite un lit provisoire pour Gaston, je l'enveloppai de mon pardessus, et de mes foulards, et, désormais tranquille sur son compte, je me disposai à frapper plus près de l'oreille des fermiers, c'est-à-dire à la porte même du pavillon qu'ils habitaient.

Mais il fallait braver deux grands chiens de montagne, et ils me firent un si mauvais accueil que je rentrai vite dans l'étable en leur fermant la porte au nez. J'étais las, je me jetai sur la litière fraîche et je dormis environ deux heures, avec la préoccupation de ne pas être aperçu et pris à première vue pour un voleur. Le jour ne paraissait pas encore, j'essayai inutilement de me rendormir. Je n'étais pas dans une situation à avoir l'esprit bien tranquille, quoique ma conscience ne me reprochât rien, lorsque je pouvais lui donner de bonnes raisons. Dans le sommeil, n'étant plus aux prises qu'avec mon imagination, elle condamnait ma conduite sous forme de rêves extravagans et pénibles. Je me sentais plutôt surexcité que fatigué, et je me mis à repasser dans mon esprit le rôle que j'allais jouer et le thème que je m'étais préparé.

J'étais encore incertain sur un point essentiel. Devais-je me faire reconnaître pour l'homme attaché au comte de Flamarande, ou, déguisé d'accent et de visage, apparaître comme un étranger? Dans le cas où Gaston ne serait jamais accepté par le comte, c'était trahir une partie de son secret que de me donner pour le père d'un enfant né dans sa maison, pour ainsi dire, et en admettant qu'il dût pardonner, mieux valait laisser croire qu'il s'intéressait jusqu'à un certain point au fils de son fidèle serviteur.

Tout à coup une idée malheureuse, mais que je crus la meilleure, par la raison qu'elle était autre, traversa mes irrésolutions. Le hasard m'amenait à une situation imprévue, ne devais-je pas en profiter? Je me trouvais là à l'insu de tous; je pouvais, sans danger pour l'enfant, le laisser trouver par les Michelin, qui viendraient certainement au point du jour aux étables. Il faisait encore nuit; comme j'étais arrivé et entré sans rencontrer personne, je pouvais

me retirer, m'en aller par le chemin de Montesparre, que je connaissais, et ne laisser aucune trace de mon passage, autre que l'enfant, qui ne savait pas mon nom et n'était pas en état de donner le moindre renseignement sur moi et sur lui-même.

XXXI.

J'avais à craindre pourtant que les Michelin ne voulussent pas se charger de Gaston tout de suite par pure charité et sans faire de démarches pour le restituer à quelqu'un. Écrire me paraissait dangereux; d'ailleurs je n'avais rien pour écrire et il faisait nuit. Je m'avisai d'attacher un billet de mille francs au chapeau de Gaston, me réservant de régulariser plus tard ses moyens d'existence. Puis je m'approchai de lui et l'embrassai tendrement sans qu'il se réveillât.

Trois heures après j'étais en vue de Montesparre. Je prenais une petite diligence qui passait et qui me conduisit à une ville peu éloignée. Je m'y reposai et, grâce à une autre diligence, je repris la route de Paris, d'où j'écrivis aux Michelin que, par l'ordre de M. le comte, je me rendais chez eux pour régler l'année et aviser aux réparations nécessaires. En même temps, je leur écrivis, avec une écriture bien contrefaite, une autre lettre que je mis à un autre bureau de poste, et qui contenait ces mots : « L'enfant que vous avez trouvé dans la crèche n'est pas dans la misère. Élevez-le comme un des vôtres et ne faites aucune démarche pour connaître ses parens; ils veilleront sur lui, et si vous êtes prudens, si vous n'avez pas et ne faites pas naître d'inutiles curiosités, vous recevrez tous les ans, jusqu'à sa majorité, la même somme que celle que vous avez trouvée sur lui. Moitié de cette somme annuelle vous sera attribuée pour les soins que vous prendrez de lui. L'autre moitié servira à payer son entretien et sa première éducation. On exige qu'elle soit en tout semblable à celle de vos enfans. »

Ces deux lettres expédiées, je me disposai à repartir pour Flamarande. J'eusse préféré n'y pas retourner si tôt; mais, tout en ayant décidé de n'avoir rien de commun avec l'aventure de la crèche, j'étais impatient de savoir si mon cher petit *Espérance* était bien accueilli et bien soigné.

Je trouvai les Michelin dans la joie. La bru, accouchée depuis quinze jours, revenait de l'église, où elle avait été faire ses relevailles. Je me gardai bien de questionner, et, dès que je vis paraître Gaston endimanché comme les autres, avec des primevères sauvages et des rubans à son chapeau, je demandai si c'était un parent de la famille. — C'est notre enfant, me répondit Michelin fils, c'est le bon Dieu qui nous l'a envoyé comme par miracle; mais c'est

une histoire que je ne confie pas à tout le monde et que je vous dirai comme je la dirais à M. le comte, s'il me demandait la vérité. Je veux qu'il sache ce qui en est, parce que, s'il nous blâmait de garder ce petit, nous nous mettrions à la recherche de ses parens.

— Qu'est-ce que cela peut faire à M. le comte que vous éleviez un enfant de plus ou de moins? Vous êtes le maître dans votre famille, monsieur ne se mêle pas de vos affaires. Il n'est pas sûr qu'il revienne jamais ici. Si vous voulez qu'il ne sache pas ce que c'est que cet enfant, je n'ai pas de raisons pour lui en parler, et d'ailleurs vous n'êtes pas obligé de me le dire.

— Je ne vous le dirai pas, monsieur Charles, reprit Michelin, je ne saurais, car l'enfant m'est inconnu; mais voici l'histoire. — Ma chrétienne de femme, étant sur son terme, priait soir et matin la bonne Vierge de lui donner un garçon, parce que, — nous sommes contens d'avoir des filles, — cependant nous serions encore plus contens d'avoir un homme pour conserver *le nom et le rang* de la famille,... si bien que ma femme avait mis au-dessus de son lit une petite image de la naissance du bon Jésus dans la crèche, et elle avait bon espoir.

Il y a aujourd'hui quinze jours, elle entra en mal d'enfant sur les dix heures du soir, et je m'en allai par la porte de derrière chercher la sage-femme. Toute la nuit on a attendu la délivrance; mais comme ça ne se décidait pas, j'ai été ouvrir l'étable pour envoyer les bêtes à la pâture, et, devinez ce que je trouve dans la crèche? un petit d'environ quatre ans, beau comme un diamant, fort comme un taureau, couché là comme un agneau dans la litière et dormant comme chez lui. Je m'étonne, je le regarde, je lui parle, il s'éveille, me sourit et m'embrasse. Oh! ma foi, que je dis, celui-là est ce qu'il m'aurait fallu pour être tout à fait content! Le malheur est que je vas trouver par là son père ou sa mère, des passans fatigués qui auront trouvé la porte ouverte et qui dorment aussi quelque part dans mon fourrage. Je cherche, j'appelle, je tourne et retourne, je ne trouve rien ni personne. Je reviens à l'enfant, je lui parle, il ne répond pas. Peut-être qu'il est sourd-muet, que je pense. Je le regarde encore. Je vois à son chapeau un billet de banque de mille francs. Oh! oh! ça n'est pas un pauvre! Qui diable peut vouloir abandonner un enfant si beau? Je le prends, je le porte à la maison. J'arrive juste au moment où ma Suzanne venait de me donner encore une petite. — Tout va bien, que je lui dis, voilà un mari pour ta fille. Tu demandais un garçon au bon Dieu, il a mis un petit Jésus dans ma crèche. Si on nous le réclame, voilà de l'argent qu'il faudra rendre. Si on nous le laisse, ma foi! Dieu nous l'a donné, que sa volonté soit faite!

XXXII.

Je feignis beaucoup d'étonnement et fis mille questions pour voir comment Michelin y répondrait. — Si je savais quelque chose, reprit-il, je vous le dirais sous le sceau du secret, car vous êtes homme de bon conseil et vous représentez notre maître; mais je n'ai rien à confier, je ne me doute absolument de rien; personne n'y comprend goutte. On n'a pas vu ici la figure d'un étranger depuis plus de deux mois. J'ai eu l'idée d'aller hors de chez nous pour savoir si on avait vu passer du monde avec un enfant de trois ou quatre ans sur le chemin de *la Violette* ou sur celui de Montesparre; mais, à vous dire la vérité, je ne souhaitais pas beaucoup m'informer. Si j'avais retrouvé les parens, ils eussent repris le petit, et j'avais intérêt et plaisir à le garder. Bien m'en a pris de ne pas être trop curieux, car il y a quatre jours j'ai reçu une lettre que je vas vous faire lire.

Ici Michelin me montra la lettre que je lui avais écrite, et moi, voulant connaître à fond ses intentions, je lui demandai si la somme promise lui paraissait suffisante pour qu'il se chargeât d'un enfant infirme. — D'abord, répondit-il, l'enfant n'est ni muet ni sourd. Il parle un langage que nous n'entendons point du tout, mais il commence à gazouiller des mots que nous lui apprenons, et il apprendra peu à peu, car il a de l'esprit. Seulement il est encore triste et pleure de temps en temps en réclamant sa *mama*. Il a donc une mère, et nous voyons bien, à l'argent qu'elle donne et qu'elle promet, qu'il n'est point abandonné. Nous avons tout intérêt à le rendre heureux et à le garder longtemps, car, dans nos pays où l'on fait si peu de dépense pour vivre, la pension qu'on annonce est une fortune pour lui et pour nous.

— Si on vous tient parole? Ne craignez-vous pas que le billet de mille francs ne soit tout le bénéfice que vous aurez?

— Il en sera ce que Dieu voudra, monsieur Charles. Si l'argent n'arrive pas, nous ferons notre possible pour découvrir les parens ou les tuteurs, c'est notre devoir; mais si nous ne découvrons rien, eh bien! nous sommes des gens à qui, de père en fils, on n'a rien eu à reprocher. Nous garderons l'enfant, nous l'élèverons comme s'il était à nous, et, l'âge venu, s'il est bon sujet, nous l'établirons du mieux que nous pourrons.

Michelin ne se vantait pas, il était homme d'un suprême bon sens, charitable et juste. Ce n'était plus tout à fait un paysan; son père lui avait fait donner une certaine éducation, il savait lire, écrire et compter passablement. Il avait quelques notions d'histoire et de

géographie, sa moralité m'était bien connue. Il aimait l'argent, mais l'argent bien acquis. J'étais sûr qu'il ferait les choses en conscience. Sa femme était douce et propre, je ne pouvais rien souhaiter de mieux pour Gaston.

Je demandai comment il s'appelait. — Il n'a pas su nous le dire, répondit Michelin, car il ne comprend pas nos questions. Nous lui avons donné le nom qui nous est venu.

— Quel nom?

— Espérance, et c'est peut-être le sien, car il l'a entendu tout de suite.

Je dissimulai un mouvement de surprise. Ce n'était pourtant pas le hasard seul qui, deux fois de suite, baptisait ainsi l'enfant condamné par son père. La sollicitude ou la pitié des autres venait naturellement lui promettre le retour de tous les biens dont on l'avait frustré. Je ne craignais pas que l'enfant me reconnût, puisqu'il ne m'avait vu que déguisé. Je lui parlai donc, mais il me regarda avec une fixité qui m'épouvanta; puis, sautant sur mes genoux, il se mit à jouer avec les breloques de ma montre, comme il l'avait fait dans le voyage de Paris à Flamarande. Pour un limier de police, c'eût été un indice important; les paysans qui m'entouraient n'en cherchèrent pas si long,,et je pus jouer avec les enfans, car les petites Michelin se mirent de la partie, et ma montre à répétition courut ce jour-là de graves dangers.

Michelin fils avait de l'amitié pour moi. Il me fit une demande à laquelle je ne crus pas devoir me refuser. Sa dernière petite fille n'était pas baptisée encore. On avait compté sur un vieux parent malade qui venait de mourir, et on me priait de le remplacer en devenant le parrain de l'enfant. On fit donc le baptême le lendemain, j'eus pour commère l'aînée des sœurs de l'enfant, grave personne âgée de six ans. On donna en mon honneur le nom de Charlotte à ma filleule.

XXXIII.

Au dîner qui suivit la cérémonie, nous eûmes un convive inattendu qui me causa quelque trouble. Ce fut Yvoine ou Ambroise, car on l'appelait de ces deux noms, qui venait acheter le bétail de rebut pour en spéculer, comme c'était son état et son habitude. Quoique fin maquignon, il avait une véritable honnêteté relative. On l'aimait à la ferme, on le recevait avec amitié. Je dus soutenir son regard interrogateur qui me parut singulièrement pénétrant, et qui n'était peut-être qu'un affaiblissement de la vue dont il voulait avoir raison; pourtant il chassait encore et lisait les textes les plus

fins dans les almanachs. Je lui parlai sans affectation et lui demandai s'il avait des nouvelles de son ancien ami le marquis de Salcède.

— Ma foi non, répondit-il; on a dit à Montesparre, l'an dernier, qu'il était mort à l'étranger; je ne sais pas ce qui en est.

— Vous devriez le regretter. Il vous payait bien et vous employait souvent?

Yvoine ne parut pas entendre, il pensait à la vache que Michelin voulait lui vendre, et il lui parlait avec animation du prix des bêtes à la dernière foire de Salers. Je l'observai attentivement, et, voyant qu'il ne s'intéressait à rien autre chose, qu'il ne faisait même pas attention à Espérance, qu'il eût fort bien pu reconnaître, je me rassurai et m'applaudis d'avoir affaire à des gens si peu observateurs ou si peu curieux.

Un mince accident changea le cours de l'interminable discussion établie entre Michelin et Yvoine à propos de la vache borgne qui faisait l'objet du litige. Une des petites filles rentra en apportant une poule qu'une pierre détachée du donjon venait d'écraser à deux pas d'elle. Suzanne Michelin s'apitoya un peu sur la poule, puis, s'adressant à moi, elle se plaignit du danger continuel que cette ruine faisait courir à ses enfans. — Les pierres pleuvent de là, me dit-elle, et il y a des endroits où nous n'osons plus aller; mais comment tenir des enfans qui ne font que ce qui leur est défendu?

Michelin appuya le dire de sa femme et me pria d'informer M. le comte. — Le donjon est bien solide, dit-il, et durera plus longtemps que nous tous. Il n'y a que le couronnement qui s'en va, et, tant qu'il y aura un machicoulis, il y aura du danger pour nous. Ce ne serait pas une grosse dépense d'enlever le tout, et d'y mettre un toit de tuiles ou de chaume.

— Non, dit Yvoine, pour un billet de douze cents francs, je m'en chargerais bien, et on pourrait serrer des récoltes dans ce grand bâtiment qui ne vous sert à rien qu'à tuer vos poules. Voyons, monsieur Charles, il paraît que vous avez pouvoir pour tout faire dans les propriétés de M. le comte, faites marché avec moi, donnez-moi la préférence.

— Vous êtes donc maçon aussi, maître Yvoine?

— Et charpentier, monsieur Charles; je suis tout, je m'entends à tout pour gagner ma vie.

— Je ne puis prendre sur moi de porter une dépense de douze cents francs au compte du maître sans l'avoir consulté.

— Moi, dit Michelin, je crois que ni M. le comte, ni Mme la comtesse ne souffriront qu'on ôte les machicoulis.

— Pour ce qu'ils en font! dit Yvoine.

— N'importe, reprit le vieux Michelin, mon fils a raison; les sei-

gneurs d'aujourd'hui ne vivent plus comme ceux d'autrefois, mais ils tiennent à leurs vieux châteaux, et une tour sans machicoulis ça n'a plus l'air de rien.

— Eh bien! dit Ambroise, ne faisons pas de toit et n'utilisons pas le donjon; mais réparons-le pour que vous ne viviez plus dans le danger. Avec cinq cents francs, je me charge non pas de remettre ce qui manque, mais de faire tenir ce qui reste. J'ai mon cousin le maçon qui travaillera ça pour le mieux.

Quand Yvoine flairait un marché quelconque, il était ardent et tenace. Il voulut absolument m'engager à faire affaire avec lui, et je fus forcé de lui dire que j'en parlerais à M. le comte.

— Laisse donc M. Charles tranquille, lui dit Michelin. Tu es fou de croire que M. le comte voudra dépenser quoi que ce soit pour une ruine où il est venu une fois, et où il ne reviendra sans doute jamais.

— Eh bien! reprit Ambroise avec feu, s'il est indifférent à M. le comte que vous soyez écrasés par les ruines de son manoir, cela vous fait quelque chose à vous autres. Écoutez, père Michelin, chef de la famille, vous n'avez pas l'intention de faire estropier votre monde. Donnez-moi le droit d'habiter le donjon pour le restant de mes jours, et je le répare à mon compte sans qu'il vous en coûte un sou.

— Voilà une drôle d'idée, répondit le vieillard. Tu demeurerais quelque part, toi?

— Je suis las de vivre sur les chemins et de coucher souvent à la fraîche étoile. Me voilà vieux, sans famille, et je n'en suis pas à demander l'aumône. Laissez-moi demeurer auprès de vous. Je paierai mon loyer en tenant la tour en bon état de réparation, et, pour la nourriture, je vous fournirai plus de gibier que vous n'en pourrez manger.

— Si j'étais le maître, reprit le vieux Michelin, je ne dirais pas non : tu es un bon vieux diable, et tu ne nous gênerais point; mais je ne sais pas si j'ai le droit de louer un des bâtimens du château.

— M. Charles est là pour vous le dire, repartit maître Yvoine.

— Vous avez parfaitement le droit, dis-je à Michelin, de sous-louer les bâtimens inutiles à votre exploitation, surtout à un honnête homme comme Yvoine.

XXXIV.

— Merci, monsieur Charles, dit le maquignon en me regardant de cet air qui lui était particulier, moitié amical, moitié ironique, et que j'interprétais selon l'impression qu'il faisait sur moi.

Cette fois il me sembla que son regard et l'accent de sa voix signifiaient « à charge de revanche. »

En ce moment, Espérance, poussé par les autres enfans, qui jouaient bruyamment autour de nous, vint tomber, le corps en avant, sur les genoux d'Yvoine. — Eh! eh! dit celui-ci en le prenant et l'asseyant sur lui, te voilà, petit voyageur? Je te connais déjà, je t'ai vu à *la Violette!*

— Vous connaissez cet enfant? lui dis-je. Vous êtes plus avancé que tous les gens d'ici. Personne n'a pu me dire qui il est et d'où il vient.

— Je vous le dirai, moi, reprit Yvoine à voix basse, mais dans le pertuis de l'oreille, car les Michelin n'aiment pas qu'on parle de ça et n'iront jamais aux informations, soyez-en sûr.

— Ce serait donc un secret de leur famille?

— Point. Ils ne savent pas d'où sort le petit; mais je gage qu'ils sont bien payés pour en prendre soin, car ils y tiennent et ne le laissent pas courir dans la montagne. Ils ont crainte qu'il ne leur soit volé et que d'autres n'en aient le profit.

J'écoutais d'un air d'indifférence, mais avec des battemens de cœur. — Vous prétendez le connaître? dis-je à Yvoine en lui remplissant son verre.

Il l'avala d'un trait, en homme qui ne craint pas de parler plus qu'il ne veut, et, sans répondre, il regarda Gaston attentivement après lui avoir levé la tête; puis il l'embrassa en couvrant cette petite figure de son épaisse barbe grise, hérissée comme le dos d'un sanglier en colère. — Il est gentil, pas vrai? me dit-il en se retournant vers moi avec son air moitié bienveillant, moitié malicieux.

— Très gentil, répondis-je, et... vous le connaissez?

— Je le connais, comme vous le connaissez vous-même.

— Moi? mais je ne le connais pas!

— Eh bien! regardez-le, et vous le connaîtrez. Ça d'abord... ces mains-là, et ces petits pieds, ça n'est pas de notre race, à nous autres, c'est de la race du midi, c'est le soleil du midi qui a rougi le cou et les oreilles. Notre soleil, à nous, mord bien quand il s'y met, seulement il ne dore pas, il noircit. Et puis, voyez les yeux de ce petit-là! Ça n'est pas les yeux d'un paysan, ça ne s'étonne de rien, et ça a l'air de penser au-dessus de son âge. C'est le fils d'un monsieur très comme il faut, qu'au premier moment j'ai pris pour vous, monsieur Charles.

— Pour moi, Yvoine?

— Pour vous. Et demandez-moi pourquoi, je n'en sais rien. Il ne vous ressemblait pas plus que je ne vous ressemble. Je ne sais

pas du tout pourquoi j'ai pensé à vous en le voyant, et puis j'ai vu que ce n'était ni votre âge ni votre manière de parler.

— Comment donc était-il, ce monsieur si *comme il faut?*

— Ah! oui-da, non! je ne vous le ferai pas connaître. Je suis l'ami des Michelin, et me voilà de leur secret par conséquent.

— Mais vous savez d'où il venait?

— Il venait d'Aurillac, voilà tout ce que j'en sais, et je le saurai quand je voudrai.

— En vérité? vous êtes un habile homme!

— Pas plus que vous; mais je roule comme un vieux caillou sur les chemins, et je tâche de comprendre ce que je vois.

— Vous avez voyagé, puisque vous connaissez le soleil du midi?

— J'ai été soldat, j'ai fait des campagnes en Afrique. Revenu au pays, j'ai exercé trente-six métiers, au loin et auprès.

— Vous savez peut-être le patois ou la langue que parle cet enfant? Essayez donc de le faire causer.

— J'ai essayé, je n'y ai rien compris; puis je le comprendrais que je n'en dirais rien.

— Pourquoi, Yvoine?

— Parce que je ne suis pas bavard, voilà tout; mais la nuit vient, et Michelin m'attend pour me montrer sa vache borgne. Au revoir, et votre serviteur, monsieur Charles.

Il se leva en emportant Espérance sur son épaule, et il me laissa en proie à de graves perplexités. Était-ce là un homme capable de pénétrer un secret comme celui de M. de Flamarande, et dont il fallait acheter le silence en lui faisant quelque feinte ouverture? C'était beaucoup risquer avec un paysan qui était peut-être plus facétieux que malin.

XXXV.

Je partis sans l'avoir revu, et je me rendis de nouveau à Paris, où M. le comte, devant revenir passer l'hiver avec sa famille, m'avait dit de l'attendre tout en m'occupant des réparations à faire à son hôtel. Il tenait beaucoup en quittant l'Italie à ne pas habiter une maison froide, et le système de chauffage à l'hôtel était à changer entièrement. Cela dura plus que je n'eusse souhaité, et je ne pus écrire que tout était prêt et fonctionnait bien avant la fin de décembre.

A ce moment, désireux de reconnaître l'hospitalité des Michelin et d'avoir des nouvelles de mon petit Espérance, je fis emplette de divers cadeaux pour la famille et les expédiai francs de port à Flamarande. Tout en faisant la plus belle part à ma petite commère,

je n'avais pas oublié l'enfant de la crèche, et j'attendais avec impatience un accusé de réception, lorsque je reçus une lettre d'une bonne écriture et d'une orthographe passable signée Ambroise. Yvoine se trouvant à la ferme à la réception de mon envoi, il avait été chargé de m'écrire au nom de la famille et de me remercier. La maison était très préoccupée de la mort récente du vieux fermier, qui était fort aimé et fort regretté des siens. Les enfans se portaient bien, ma filleule était superbe, ma commère florissante, et le petit Espérance commençait à rire et à jaser en français. « C'est un enfant charmant, disait Yvoine, et tout le monde l'aime beaucoup. Il paraît avoir oublié son pays et ses parens, car il n'est plus triste et ne pleure jamais. »

J'expédiai aussitôt à Yvoine une belle pipe montée en argent, et je lui écrivis pour le remercier de sa lettre. Je le priais de me donner souvent des nouvelles de ma filleule et de la famille, sans oublier le petit étranger. Involontairement je traitais Yvoine en ami. Je sentais en lui un aide ou un adversaire, et, sans me rendre compte de ce que je pouvais avoir à craindre, je songeais à lui avec une préoccupation vague, mais constante.

M. le comte arriva le 10 janvier avec madame et le petit Roger, que je n'avais pas vu depuis six mois et qui devenait merveilleusement beau, moins beau pourtant, à mon sens, que Gaston. Ces deux enfans ne se ressemblaient sous aucun rapport. Roger était blond, il avait les traits purs et l'air de douceur de sa mère. Gaston ne ressemblait qu'à lui-même. Il était brun, et appartenait aussi bien au type de M. de Flamarande qu'à celui du marquis de Salcède. Ses traits étaient moins réguliers que ceux de Roger, mais il avait des yeux et un regard que je n'ai vus qu'à lui.

M. le comte était guéri, et ses intérêts exigeaient son retour en France. Comme madame regrettait l'Italie, il lui promettait d'y garder un pied-à-terre afin de l'y conduire aussi souvent que possible. Ce n'est pas que la comtesse montrât de la répugnance à revoir Paris et le monde, mais elle craignait que son fils ne fût éprouvé par ce changement de climat. Il ne le fut pas sérieusement. Pourtant elle demanda à son mari et obtint la permission de vivre très sédentaire et de ne voir ses amis que le soir, chez elle; elle n'était heureuse et gaie qu'avec son fils, le reste ne l'intéressait pas. Aucune coquetterie; ses belles robes et ses splendides joyaux voyaient rarement le jour. Elle recevait le jeudi dans l'après-midi, et ce jour-là on retenait les intimes pour dîner. Le dimanche, on faisait des invitations, et les salons étaient ouverts le soir. Le reste du temps, madame sortait pour promener Roger ou jouait avec lui dans ses appartemens. Quand il dormait, elle étudiait les différentes

méthodes pour sa première éducation. M. le comte faisait quelques visites, montait à cheval, ou s'enfermait avec moi dans son cabinet pour lire des livres nouveaux et les journaux.

Ainsi, malgré la brillante fortune et la grande existence de M. le comte, nous avions des occupations tranquilles et sérieuses. J'étais trop dans les affaires de M. le comte pour ne pas savoir qu'il avait beaucoup entamé son capital avant son mariage, et qu'il ne se trouverait au pair de son revenu qu'en vendant une de ses terres. Il en était question, et je le voyais avec chagrin s'obstiner à garder Sévines, qui était triste par lui-même et ne pouvait rappeler à madame que des souvenirs douloureux. Lorsque je le pressais de prendre un parti plutôt que de payer des intérêts en pure perte, il alléguait que sa dépense n'était pas considérable. — Mme de Flamarande a une grande qualité, me dit-il un jour; elle n'est pas mondaine, elle n'a pas la passion des bijoux et des chiffons. Je ne connais pas de femme dans sa position qui dépense moins. Quand je l'ai épousée, on a dit qu'elle me ruinerait, et on s'est grandement trompé.

Je saisis avec empressement cette occasion de faire l'éloge de Mme Rolande, et je le fis avec une vivacité qui frappa M. le comte. — Dieu me pardonne, Charles, dit-il avec son rire le plus lugubre, vous vous montez la tête! Moi qui vous croyais si calme!

J'étais monté en effet. Je donnai un libre cours à mon effusion.— Non, monsieur le comte, m'écriai-je, je ne suis plus calme; vous avez tué mon repos, vous avez à jamais troublé mon sommeil. Oh! vous pouvez bien me regarder avec votre œil terrible, vous pouvez lire jusqu'au fond de mon cœur, vous n'y trouverez qu'un amer chagrin, celui que je me flattais de ne jamais connaître, le remords d'une faute.

— Pourquoi ne pas dire un crime? reprit M. le comte avec ironie.

— Je ne dirai pas un crime, répondis-je avec feu; je dirai le mot vrai, une lâcheté! Oui, vous m'avez fait commettre une lâcheté! Je vous suis si dévoué que, si vous m'eussiez ordonné d'aller étrangler M. de Salcède, je n'aurais pas reculé. J'aurais pu m'en repentir, mais non pas en rougir comme de ce que j'ai fait, car j'ai fait la guerre à une femme et à un enfant, à deux êtres hors d'état d'offrir la moindre résistance. Une femme en couches et un enfant né de la veille, le bel exploit vraiment! Oh! oui, j'en rougis, et ne recouvrerai jamais l'estime de moi-même.

Le comte de Flamarande était devenu très pâle à mes premières paroles. Certes il avait eu envie de me jeter par la fenêtre; mais on ne se brouille pas avec son unique confident. Il se contint et me parla avec douceur. — Vous êtes très exalté, mon pauvre

Charles, me dit-il. Ce n'est pas un tort que d'avoir une conscience timorée; cependant c'est un danger lorsqu'on ne raisonne pas mieux que vous ne faites.

Il essaya de me prouver par beaucoup de sophismes que j'avais été le ministre d'une punition méritée, et je fus entraîné à lui dire que je croyais cette punition injuste, que je regardais sa femme comme la victime la plus pure et la plus intéressante.

— Ce que c'est que la beauté! reprit-il en ricanant. Il faut donc que les esprits les plus droits et les caractères les plus purs subissent son prestige! Je ne vous le reproche pas, Charles; je l'ai subi aussi, je le subis peut-être encore, puisque je pardonne.

— Non, m'écriai-je, vous ne pardonnez pas! Votre dépit est assouvi, voilà tout. Vous lui ôtez son fils et vous osez dire : J'ai pardonné!

— Son fils, elle l'a oublié. Elle en a un autre, elle a le mien; elle aurait tort de se plaindre. Vous ne m'avez pas dit où est l'autre. Qu'en avez-vous fait?

— Vous m'aviez défendu de vous en parler, vous ne vouliez plus entendre prononcer son nom. Tenez-vous maintenant à savoir où il est?

— J'aime mieux l'ignorer, ne me le dites pas. — Et au bout d'un instant, ayant réfléchi, il reprit : — Si fait, je dois le savoir.

— Il est chez vous, monsieur le comte.

— Comment, chez moi? ici?

— Il est chez vous, à Flamarande.

— Quelle idée! On l'y découvrira. Sous quel nom est-il là?

— Sous aucun nom. — Et je ne pus me défendre de lui raconter avec un certain orgueil assez sot comment, aidé par les circonstances, j'avais réussi à faire adopter Gaston par les Michelin sans rien révéler sur son compte.

Il admira mon habileté, me fit de grands complimens et me congédia en me laissant un vague espoir, car il eut l'air sinon d'approuver, du moins de trouver ingénieuse ma combinaison en vue de faciliter l'explication qu'il aurait à donner, s'il lui arrivait de rendre l'enfant à sa mère; mais ce fut en vain que je le tourmentai mainte fois à cet égard. Il fut inébranlable, et je dus renoncer à le fléchir. Je tombai alors dans une grande tristesse, et ma santé en fut souvent altérée; je ne pouvais plus soutenir la présence de Mme la comtesse, quand elle entrait d'un côté, je sortais de l'autre; je n'osais pas regarder et caresser Roger, que j'aimais pourtant avec tendresse; je ne pouvais voir cette enfance si heureuse et si choyée sans me représenter mon pauvre petit Gaston gardant les vaches et marchant pieds nus sur les rochers. Quand

madame conduisait Roger chez Susse ou chez Giroux, le mettant à même de choisir les plus beaux jouets, et qu'elle rentrait avec sa voiture pleine de ces objets coûteux et fragiles dont l'enfant s'amusait une heure pour les mettre en pièces, je songeais à Gaston jouant avec les pommes de pin de la forêt ou les cailloux roulés du torrent. En était-il plus malheureux? Non certes, au contraire peut-être; mais les caresses d'une mère, la protection et la sollicitude de tous les instans, ce regard extatique attaché sur lui lorsqu'il s'endormait, ce sourire d'adoration à son réveil, cette prévision de son moindre désir, voilà ce qu'il n'avait pas, ce qu'il n'aurait jamais, et je me surprenais à parler tout haut dans ma chambre et à dire en pleurant presque : Toi, mon pauvre cher enfant, tu m'auras, je le jure! tu m'auras pour t'aimer et pour veiller sur toi.

Le printemps arrivé, M. le comte annonça qu'il vendrait Sévines. Je pensais que madame en serait contente, car il parlait de l'envoyer sous mon escorte à sa villa de Pérouse, tandis qu'il irait s'occuper de la vente de sa terre. Madame lui témoigna le désir de ne pas le quitter, elle ne répugnait pas à revoir Sévines.

— J'aime mieux cela, répondit le comte, et, à moi, il me dit quand nous fûmes seuls : — Je ne m'attendais pas à cette résignation, car je sais qu'elle a gardé de Sévines un souvenir affreux. Elle est vraiment la douceur même; c'est un tempérament sans énergie, et si les douleurs sont vives chez elle, elles ne sont pas profondes.

— Monsieur le comte a réussi, repris-je, à lui tenir secret le genre de mort attribué à l'enfant : ne craint-il pas qu'elle ne l'apprenne quand elle se retrouvera sur le théâtre de l'événement?

— Si elle doit l'apprendre un jour, mieux vaut qu'elle l'apprenne à Sévines qu'ailleurs, ce sera une affaire enterrée, et elle n'aura plus la préoccupation de la fluxion de poitrine pour Roger.

Le premier soin de madame dès qu'elle fut installée à Sévines fut de demander à pénétrer dans le caveau de famille pour y voir la tombe de son premier-né. — Je ne savais pas si M. le comte avait prévu la nécessité de cette tombe, et je fus fort troublé quand madame me fit demander les clés. Je courus dire mon embarras au comte, qui se leva tranquillement et se rendit chez elle. Julie m'a raconté leur conversation.

— Il faut, dit-il à sa femme avec assez de douceur, que vous me fassiez la promesse de renoncer à voir cette tombe. Votre santé est nécessaire à votre fils, et vous devez refouler et fuir les émotions qui l'ont si sérieusement compromise.

Madame répondit qu'elle aurait le courage nécessaire; elle le

jura, mais elle insista avec une obstination tout à fait inusitée. M. le comte y mit beaucoup de patience, et comme il ne gagnait rien sur elle, il sentit qu'il allait s'emporter et se leva en lui disant : — Je voulais vous épargner une douleur nouvelle; mais, puisque vous la cherchez, il faudra bien que votre blessure soit rouverte; seulement je ne m'en charge pas. Demandez à Julie pourquoi votre fils n'est pas dans le caveau de la famille, je l'autorise à vous le dire, puisque vous m'y forcez.

XXXVI.

Julie, restée seule avec madame, eut à subir ses questions, et avec tous les ménagemens dont elle se sentit capable, elle apprit à sa maîtresse que la nourrice et l'enfant avaient disparu sans que l'on pût retrouver leur trace.

— Quoi? disparu! s'écria la pauvre mère affolée, mon fils a été enlevé? Pourquoi, comment, par qui? — et tombant dans les bras de Julie : —Dites, ma chère, s'écria-t-elle encore, mon fils disparu, on ne sait pas ce qu'il est devenu? il existe peut-être encore?

Julie m'a avoué qu'elle fut si émue des caresses de sa maîtresse qu'elle lui donna un espoir qu'elle n'avait pas elle-même. — Ce qu'il y a de certain, lui dit-elle, c'est que l'enfant n'a pas été malade et qu'il a disparu le surlendemain de sa naissance. On a cherché partout et on n'a rien pu découvrir.

En ce moment, M. le comte rentra pour savoir si Julie avait fait la triste révélation dont il l'avait chargée. Au lieu de trouver madame dans les pleurs, il la trouva dans une joie relative. Elle était comme folle, elle voulait partir sans savoir où elle voulait aller, elle prétendait qu'on n'avait pas bien cherché et qu'elle était bien sûre, elle, de retrouver son enfant. Monsieur marqua de l'impatience, gronda Julie d'avoir sottement expliqué le fait, et se chargea de l'expliquer lui-même. — La nourrice s'est noyée avec l'enfant, dit-il, on n'a retrouvé d'eux qu'un bonnet et un châle.

Madame resta pâle et fixe comme une statue. En un instant elle se représenta la fin tragique de son pauvre petit enfant, et alors elle fit le geste de s'élancer les bras en avant, comme pour le ressaisir; mais elle tomba la face sur le plancher et resta évanouie.

Quand elle revint à elle, elle eut la fièvre et le délire. Le docteur fut appelé, et, apprenant ce qui s'était passé, il exigea que l'on ne combattît pas trop les chimériques espérances de la mère. Madame fut très malade pendant deux semaines, et je ne la trouvai pas guérie quand je la vis reparaître. Elle n'était pas affaiblie comme on devait s'y attendre; elle avait au contraire une agitation fébrile

qu'on ne lui connaissait pas, elle était active, résolue et insoumise, elle parlait de son fils, elle questionnait tout le monde, elle voulait savoir le moindre détail de la catastrophe. Évidemment elle ne voulait pas croire à sa mort, bien qu'elle n'osât dire ses espérances dans la crainte de les entendre traiter d'illusions.

Je vis, en cette circonstance, combien la trame la mieux ourdie remplace imparfaitement le fait réel. Madame questionnait tous ceux qu'elle rencontrait, le moindre ouvrier, les pêcheurs du rivage, les paysans, qu'elle les connût ou non. Elle se promenait tous les jours à pied ou en voiture le long de cette Loire inexorable à laquelle elle redemandait en vain son enfant. Elle entrait dans toutes les maisons et dans les plus humbles chaumières pour demander des détails. Il y avait eu peu de personnes noyées à l'époque qu'elle indiquait; mais il y en avait eu, des femmes et des enfans particulièrement, comme toujours. On avait pu constater les décès en retrouvant les cadavres, et nulle part on n'avait pu saisir le moindre indice de celui qu'elle cherchait.

Alors madame disait : — Est-ce que vous croyez possible qu'une rivière engloutisse une femme et un enfant au point qu'on ne les retrouve jamais? — et les paysans riverains lui répondaient qu'ils ne le croyaient pas, la Loire roulant sur des bancs de sable qui reparaissaient à fleur d'eau durant l'été. On n'y connaissait pas de gouffres ni ne tourbillons de ce côté-là, et madame rentrait pour interroger les gens de la maison ou le docteur, qui venait tous les jours. Elle voulait savoir si on avait pris des informations le long du fleuve jusqu'à la mer, elle voulait entreprendre cette exploration, et, si monsieur ne s'y fût opposé, elle serait partie tout de suite.

Il arriva alors une chose assez bizarre et bien imprévue : c'est que la population environnante, au lieu de croire la comtesse folle ou de la trouver seulement déraisonnable, se prit à partager ses illusions et à dire tout haut que rien ne prouvait la mort, tandis qu'il y avait des probabilités pour l'enlèvement. Le paysan aime le merveilleux, et bien des gentilshommes partagent ses superstitions. On parla de nourrices voleuses d'enfans qui spéculaient plus tard sur leur restitution. On parla aussi de bohémiens, et on réveilla même de vieilles légendes sur des esprits funestes qui sortaient du fleuve dans les inondations et allaient chercher des enfans jusque dans leur berceau pour les porter dans la demeure d'autres familles, procédant ainsi à des échanges fantasques, toujours suivis de grands malheurs.

Les imaginations, une fois éveillées par l'intérêt qu'inspirait la comtesse de Flamarande et les espérances où elle s'obstinait, ne connurent plus de frein. Une vieille femme prétendit avoir vu une

forme blanche traverser la Loire furieuse en marchant tranquillement sur les eaux avec un petit enfant dans les bras, comme on représente la sainte Vierge. D'abord elle avait cru à un miracle; mais, en y réfléchissant, elle croyait se souvenir d'avoir trouvé une ressemblance entre la silhouette de cette apparition et la tournure de la Niçoise. D'autres se mirent à raconter leurs rêves, et madame, tournant aussi à la superstition, alla consulter une somnambule à Orléans.

Il se passa là une chose bien extraordinaire dont il me fut rendu compte, et qui renouvela mes perplexités.

La somnambule dit à madame qu'elle voyait un enfant mort depuis trois jours, couché dans l'herbe pourrie d'un étang qu'elle ne sut pas nommer, et qu'elle décrivit de la façon la plus vague. Madame ne put rien lui faire préciser, et le magnétiseur demanda à la somnambule si l'enfant était bien mort depuis trois jours, et si ce n'était pas trois ans qu'elle avait voulu dire, à quoi elle répondit qu'elle ne voyait plus rien et n'était pas bien lucide ce jour-là. Il lui faudrait, reprit l'opérateur en s'adressant à la comtesse, pouvoir toucher un objet ayant appartenu à l'enfant, un bonnet, une mèche de cheveux. La comtesse tira de son sein le petit bonnet retrouvé dans le parc, pauvre relique qu'elle s'était fait donner et qu'elle ne quittait plus. Alors la somnambule parut retrouver sa lucidité. « Je vois, s'écria-t-elle. Il n'a pas été pris par les eaux. Il a été emporté par un homme, un homme bien mis. — Ah! je vois une voiture, et un autre homme qui emmène l'enfant et qui roule vite, vite; le cheval tombe, il est mort; mais l'enfant est emmené plus loin, toujours plus loin, cela se perd, je ne peux plus les suivre, je ne vois plus rien; je souffre, j'étouffe, je veux qu'on me laisse dormir ou qu'on m'éveille. »

On n'en put tirer davantage; mais madame, se promettant de renouveler l'épreuve, rentra comme affolée de joie. Elle s'était fait accompagner de Julie, par qui je connus exactement ce qui s'était passé. Madame avait tout noté avec soin, même l'incident du cheval mort, et à plusieurs reprises elle demanda à Julie si un des chevaux de la maison avait disparu également dans la nuit fatale. Julie, embarrassée et ne se souvenant pas, prit sur elle de m'appeler.

— Charles, me dit la comtesse, combien y avait-il de chevaux dans les écuries avant le jour de mon malheur, et combien en restait-il le lendemain?

Je répondis que je n'en savais rien, puisque j'étais absent au moment de la catastrophe.

— Eh bien! reprit-elle, envoyez-moi Joseph, il le saura bien. — Et puis, se ravisant : — Attendez, dit-elle, il y en avait un très beau,

le plus beau de tous, qui s'appelait Zamore; je m'en souviens parce que j'en avais peur. Je ne crois pas l'avoir revu depuis l'événement, et il n'est plus ici: qu'est-il devenu?

Je sentis mes jambes trembler sous moi et ne pus répondre.

— Parlez donc, monsieur Charles, s'écria Julie, c'est vous qui avez fait sortir Zamore pour la dernière fois. Joseph s'en est assez tourmenté, puisqu'on ne l'a jamais revu.

— Charles! s'écria à son tour Mme la comtesse, vous ne voulez pas le dire, et pourtant vous le savez. Ce cheval est tombé mort en enlevant mon fils! Vous devenez tout pâle. Ah! Charles, vous savez tout! — Et, s'élançant vers moi, elle me saisit les deux mains; puis, sans que je pusse l'en empêcher, elle tomba à mes genoux: — Charles, vous êtes un honnête homme, vous, un cœur excellent. J'ai su vous apprécier, vous n'êtes pas un domestique, vous êtes l'ami de la famille; vous me voyez à vos pieds, comme vous me verriez à ceux du docteur, s'il pouvait me dire la vérité. Vous me la direz; vous êtes bon, vous comprenez ma souffrance, vous aurez pitié de moi... Charles, répondez-moi, mon bon Charles, mon ami!..

Et je sentais ses larmes chaudes tomber sur mes mains, qu'elle retenait dans les siennes.

Je me sentais défaillir, j'étais vaincu. J'allais tout avouer lorsque M. le comte entra brusquement, et, voyant sa femme à mes pieds, il fut saisi d'un accès de colère tel que je ne lui en avais jamais vu auparavant.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria-t-il en bégayant; que faites-vous aux pieds de ce laquais?

— Il n'est point un laquais, répondit madame en se relevant, il est notre serviteur dévoué. — Et elle expliqua rapidement les faits en insistant pour savoir ce que Zamore était devenu.

Pour que M. le comte pût soutenir ses artifices, il eût fallu qu'il daignât mentir, et, quelque habile qu'il fût à cacher la vérité, il ne pouvait plier sa fierté au mensonge. On pourrait même dire que toute son habileté consistait à produire des faits et à avoir l'air de les subir sans être en situation de les expliquer. Acculé cette fois, il trouva plus facile de s'emporter que de répondre. Il déclara à sa femme qu'elle devenait folle, puisqu'au lieu de subir son chagrin avec la dignité dont il l'avait crue capable, elle courait les chemins pour interroger les passans ou consulter les charlatans. Il railla amèrement les épreuves de somnambulisme, il l'accusa de négliger son fils vivant pour courir après un fantôme, enfin il lui ordonna de se tenir prête à partir le lendemain pour l'Italie. Il n'entendait pas qu'elle donnât dans le pays de Sévines le triste spectacle de sa démence.

— Mon Dieu ! lui répondit la comtesse atterrée, c'est vous qui me blâmez de vouloir retrouver notre enfant !

— *Votre enfant*, répondit le comte, a été cherché minutieusement et ne sera jamais retrouvé; soumettez-vous à la volonté de Dieu. — Et, sentant qu'un mot de plus de la comtesse allait le faire éclater, il se retira en m'ordonnant de le suivre.

Je trouvais qu'il avait terriblement accentué les mots *votre enfant*, et que sa physionomie avait révélé sa jalousie avec une amertume effrayante. Madame en avait-elle été frappée comme moi? Julie, qui était fine, n'avait-elle pas dû pressentir la vérité? — Vous vous êtes trahi, dis-je à monsieur quand nous fûmes dans son cabinet.

— Qu'importe? répondit-il en brisant son magnifique encrier en porcelaine de Sèvres : n'est-il pas temps qu'elle comprenne que je ne suis pas un niais et qu'elle me délivre de cette persécution? Elle est aussi par trop simple ou par trop audacieuse ! Qu'elle sache donc que je suis son juge et sente que je suis son maître !

— Songez, monsieur le comte, que le jour où elle saura vos soupçons elle ne doutera plus de l'existence de son enfant et arrivera à le découvrir.

— J'y mettrai bon ordre, elle partira demain pour Pérouse.

— Elle est encore malade. Julie l'entend parler et sangloter la nuit; elle a certainement la fièvre.

— Morte ou vivante, elle partira demain et elle partira seule. Je garde Roger, je ne veux pas qu'il entende et qu'il voie ces aberrations.

— Monsieur le comte, vous êtes assez vengé, vous l'avez dit ! Ne recommencez pas ! Allez trouver madame et apprenez-lui tout. Elle se justifiera, j'en suis certain.

— Charles ! vous voulez me trahir, vous êtes tout à madame, vous n'êtes plus à moi. Il faut nous séparer, votre mission est accomplie, votre aisance assurée, adieu !

J'aurais dû accepter la rupture, je ne pus m'y résoudre. J'aimais les deux époux, j'aimais les deux enfans. Je n'avais plus d'autres affections sur la terre. J'étais déjà comme les vieux domestiques qui se sentent de la famille et n'en veulent point d'autre. Je refusai mon congé, je refusai ma fortune et ma liberté. Je promis d'obéir à mon maître et de ne plus me laisser attendrir.

Mais je crus devoir préserver madame d'une douleur nouvelle. J'allai la trouver et je lui parlai ainsi : — M. le comte est fort affecté de la situation d'esprit de madame; il craint que M. Roger n'en ressente le contre-coup et paraît décidé à faire partir madame sans son fils. Au nom de mon respect et de mon dévoûment pour

madame, je la supplie de renoncer à l'espoir de retrouver Gaston, afin d'éviter la douleur d'être séparée de Roger.

XXXVII.

Mme la comtesse trembla de la tête aux pieds, comme un peuplier saisi par l'ouragan; puis, faisant un grand effort pour parler : — Merci, Charles, me répondit-elle. Je vois votre amitié pour moi, je vous remercie. Je me soumettrai à tout pour l'amour de Roger. Dites-le à M. le comte, et priez-le de ne pas me tuer.

— Madame, repris-je, ferait mieux d'aller elle-même lui dire ce qu'elle compte faire.

— J'irai ! reprit-elle avec une résolution soudaine. Je ne veux plus avoir peur de lui.

— Allez-y tout de suite; ne laissez pas à monsieur le temps de prendre une de ces résolutions sur lesquelles il ne revient pas.

— J'y vais ! Merci encore, Charles; j'ai foi en vous. Je sens que vous êtes mon ami !

Et la pauvre femme se traîna chez son juge. J'espérais une explication complète; si violente qu'elle pût être, elle me semblait préférable à la muette dissimulation qui allait s'établir entre eux; mais madame, soit qu'elle n'eût pas du tout compris son mari, soit qu'elle l'eût trop compris, se renferma dans la promesse de ne plus agir en quoi que ce soit contrairement à ses intentions. — A ce prix, lui répondit le comte en lui ouvrant la porte, — ce qui me permit d'entendre la fin de leur entretien, — je vous laisserai emmener Roger. Soyez sûre que le soin de votre bonheur et de votre santé me préoccupe, et que vous agirez contre vos propres intérêts toutes les fois que vous essaierez de soustraire vos actions et vos projets à mon approbation.

La pauvre madame jura qu'elle ne le ferait plus et se prépara au départ. Monsieur m'avait désigné pour l'accompagner, mais je le suppliai de m'en dispenser. Je ne pouvais pas croire que madame renoncerait à m'interroger, et je ne me sentais plus la force de me taire. Je n'avouai pas à quel point la confiance suppliante de cette femme infortunée m'avait troublé. Monsieur le devina peut-être; il me garda près de lui. Joseph fut désigné pour accompagner madame. On devait vendre tous les chevaux de Sévines.

La vente de la terre marcha avec rapidité. Autant monsieur avait montré d'hésitation à s'en défaire, autant il avait hâte maintenant de se dérober aux questions et aux insinuations de toute sorte dont il se voyait l'objet. Les recherches désespérées de la comtesse, après

avoir agi sur l'imagination des paysans, faisaient leur effet plus haut et donnaient lieu à des commentaires différens chez les voisins plus ou moins proches de M. le comte. Les personnes qui ne l'aimaient pas, et il y en avait malheureusement beaucoup, le tenaient pour bizarre et disaient que, si Mme de Flamarande était folle comme il le donnait à entendre, elle était encore la plus sage des deux. Ces personnes hostiles le disaient capable de tout. On s'accordait à penser qu'il avait fort bien pu enlever l'enfant à sa mère pour essayer sur lui un système d'éducation conforme à son esprit paradoxal. Enfin la mort de Gaston, acceptée tout d'abord comme un malheur fortuit, était révoquée en doute. Julie avait été volontiers expansive avec des gens moins discrets que moi. Elle avait partagé les espérances de sa maîtresse après les avoir fait naître pour la consoler. Elle avait avoué que M. le comte lui avait toujours fait peur, elle avait insisté sur la disparition de Zamore, un cheval de trente mille francs, disait-elle, que Joseph avait cru vendu par moi, selon les ordres de son maître, mais que personne du pays n'avait ni acheté ni revu.

M. le comte, ennuyé de l'air dont on le questionnait, brusqua la vente et le déménagement. Le premier souci fut pour lui la translation des tombes de ses parens, qu'il n'osait transporter en Normandie, et que tout à coup il se décida à envoyer à Flamarande. — Je puis vendre Ménouville, me dit-il quand sa résolution fut prise, et je ne vendrai jamais ce pauvre rocher de Flamarande, qui n'a de valeur que pour moi-même. Mes reliques de famille seront là bien tranquilles. Allez-y, Charles, restaurez la petite chapelle au pied du donjon. J'enverrai les cercueils et les tombes. Vous les ferez installer. Trouvez-moi un homme sûr avec une voiture couverte et des chevaux forts.

J'acceptai cette commission, qui, sans me séparer pour toujours de mon maître, m'assurait deux ou trois mois de liberté. J'en avais besoin; je me sentais devenir très malade. Le séjour de Sévines m'était odieux. M. le comte devait y rester le temps nécessaire pour conclure le marché, après quoi il irait rejoindre madame et Roger, il passerait l'été avec eux au lac de Trasimène; nous devions nous réunir tous à Paris au milieu de l'automne.

George Sand.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LAURENT LE MAGNIFIQUE

SON ROLE POLITIQUE

SON INFLUENCE SUR LES LETTRES ET LES ARTS

Lorenzo de' Medici il Magnifico, von Alfred von Reumont, 2 vol. in-8°, Leipzig 1874.

Quiconque a visité Florence se sera certainement arrêté devant un palais construit au xve siècle dans la *Via Larga* par le célèbre architecte Michelozzo. Au rez-de-chaussée, les gros blocs de pierre avec leurs robustes saillies et leurs bossages irréguliers rappellent le style de ces nombreuses constructions qui pendant longtemps avaient servi à la fois d'habitations privées et de forteresses; mais les deux étages supérieurs ont un caractère moins sévère, quoique très simple : les surfaces polies, les fenêtres élégantes, enfin la haute corniche à modillons qui couronne l'édifice, indiquent le goût et les mœurs d'une époque nouvelle. Dans la première cour du palais se révèle plus clairement encore l'influence déjà régnante des idées de la renaissance. Sous les portiques sont incrustés des inscriptions et des fragmens de sculpture; au-dessus des portiques, la frise est ornée de beaux vases tenus par des génies et de huit médaillons dus au ciseau de Donatello. C'est dans ce palais, élevé pour Côme de Médicis entre 1430 et 1433 (1), que naquit, que vécut Laurent le Magnifique, le chef d'état qui, entre tous les princes ita-

(1) Il s'appelle maintenant palais Riccardi, d'après le nom du personnage qui l'acheta en 1659. Depuis 1842, il appartient au gouvernement.

liens, personnifie avec le plus d'éclat l'esprit du xve siècle. C'est là qu'à l'exemple de son grand-père et de son père il rassembla les trésors d'art qui aux *Uffizi* et à la bibliothèque San-Lorenzo recommandent aujourd'hui sa mémoire. C'est là qu'il sut attirer et réunir, par une protection sans hauteur et par le charme d'une rare intelligence, l'élite de ses contemporains; c'est là qu'il trouva le moyen de maintenir entre les états de l'Italie un équilibre profitable à la paix publique et à l'indépendance de la péninsule; mais c'est là aussi qu'il prépara les actes par lesquels il réussit à confisquer le peu de liberté qui restait aux Florentins. Le palais Riccardi d'ailleurs n'est pas seul à nous parler de Laurent. Ce nom se retrouve partout à Florence, car pendant vingt-trois ans Laurent de Médicis y régna souverainement sans avoir le titre de prince. Il y domina par le despotisme habilement dissimulé sous les dehors des formes républicaines, par l'influence de la richesse, par les encouragemens prodigués aux érudits, aux philosophes, aux poètes et aux artistes, par l'éclat des fêtes et aussi par l'impulsion donnée aux plaisirs de la foule, plaisirs souvent corrupteurs, aussi pernicieux pour la moralité publique que pour la liberté, puisqu'ils tendaient à ressusciter le paganisme aux dépens de la civilisation chrétienne.

Il y a chez Laurent beaucoup à louer, beaucoup à blâmer. On ne saurait le juger tout d'une pièce, et les côtés brillans de son caractère, qui lui ont valu le surnom de *Magnifique,* ne doivent pas faire passer condamnation sur les faiblesses et les fautes. Cette vie si complexe a été sans doute bien souvent étudiée; avait-elle été toutefois exposée jusqu'ici avec tous les développemens qu'elle comporte, avec une critique sans préventions? Roscoe, que l'on consulte d'ordinaire, est un guide peu sûr et presque un panégyriste. Aussi doit-on savoir gré à M. Alfred de Reumont de la tâche qu'il s'est imposée en entreprenant d'écrire une biographie impartiale et complète. M. de Reumont, après avoir longtemps vécu à Rome, dont il a retracé l'histoire, a fait un séjour prolongé à Florence pour y étudier sur place son sujet. Aucun document ne lui a échappé. C'est avec les lettres de Laurent, avec les rapports des ambassadeurs, avec les écrits des contemporains, qu'il a composé son récit. Chaque personnage accessoire est étudié par lui avec autant de soin que le personnage principal. Est-ce à dire que cet important travail ne puisse soulever aucune objection? D'abord les différentes parties ne forment pas un tout assez homogène; les vues d'ensemble font défaut. Très précis et presque méticuleux dans les détails, M. de Reumont ne domine pas d'assez haut son sujet. En outre il eût été souhaitable que l'exposé des faits ne fût pas aussi fréquemment interrompu par des digressions, et que, là où l'au-

teur traite des artistes du xve siècle, le rôle de Laurent à leur égard fût défini avec plus de netteté. M. de Reumont est très modéré, trop modéré même dans ses jugemens; souvent il semble craindre d'émettre une opinion personnelle. Pourquoi par exemple, à propos des dilapidations de Laurent, se borne-t-il à rapporter les argumens des historiens qui les stigmatisent et de ceux qui les excusent? Pourquoi ne pas flétrir une corruption notoire, tout en tenant compte du temps et des circonstances? Ces réserves une fois faites, il n'est que juste d'applaudir aux efforts accomplis par M. de Reumont pour restituer jusque dans ses moindres traits une des plus grandes figures que présente le xve siècle en Italie. Grâce aux investigations du savant historien, grâce aux renseignemens qu'il fournit sur la vie publique et privée des Médicis, sur leurs amis, sur la société florentine, sur les maisons de banque de Laurent ainsi que sur les finances de la république, on peut pénétrer au cœur de cette féconde époque et suivre pas à pas celui qui en fut la personnification la plus éclatante.

En nous aidant du travail publié par M. de Reumont, nous voudrions à notre tour apprécier le caractère de Laurent et mesurer l'influence exercée par ce personnage sur la civilisation de son pays et de son temps. Comment a-t-il gouverné Florence? Quelle a été sa politique à l'égard des divers états dont se composait alors l'Italie? Quels droits a-t-il, dans la renaissance des lettres et des arts, à la gratitude de la postérité? Telles sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

I.

L'autorité que les Médicis s'étaient transmise depuis Jean d'Averardo jusqu'à Laurent était fondée sur la prépondérance du parti qui avait renversé les Albizzi. Cette autorité était devenue de plus en plus personnelle. Côme l'Ancien et son fils Pierre l'avaient notablement accrue par des mesures qui concentraient le gouvernement entre leurs mains, et il convient d'ajouter par d'éminens services rendus à la chose publique. Laurent ne succéda pas à Pierre en vertu d'un droit héréditaire; il ne pouvait occuper la place de son père que s'il y était appelé par le vœu des citoyens les plus considérables de la faction dominante. A cette faction il fallait un chef, un représentant. Or Laurent de Médicis portait un nom devant lequel on avait déjà coutume de s'incliner; en plusieurs occasions, il avait donné des preuves d'une rare perspicacité politique et d'une véritable passion pour la poésie, pour les arts, pour les plus nobles manifestations du génie humain; enfin il n'avait que vingt

ans en 1469, et plus d'un ambitieux se flattait d'exercer une influence dominatrice sur un homme aussi jeune. Tommaso Soderini (1), à qui Pierre avait recommandé son fils avant de mourir, et qui comptait bien escompter la reconnaissance de Laurent, convoqua dans le couvent de Sant' Antonio les principaux d'entre les citoyens attachés au gouvernement des Médicis. Soderini jouissait d'un grand crédit, car il s'était acquitté avec succès de plusieurs ambassades délicates et avait été plus d'une fois gonfalonier. Il triompha de toutes les objections. Deux jours après la mort de Pierre, les délégués de cette réunion allèrent prier Laurent d'accepter la direction de la république et de continuer au profit de Florence les traditions de sa famille, quoiqu'il fût, par son âge, exclu des magistratures.

Laurent trompa bientôt l'espoir de ceux qui avaient cru régner en son nom. En installant partout des amis dévoués, il s'empara de tous les ressorts du gouvernement. Du reste, c'est par les autorités régulièrement instituées qu'il réussit à accroître sa puissance; c'est par des moyens légaux qu'il restreignit encore la liberté des Florentins. On ne tarda pas à s'apercevoir que l'accès des honneurs était impossible sans son assentiment. Il écarta les citoyens qui par leur crédit, par leurs richesses, par leur parenté, auraient pu devenir trop puissans, ou du moins il leur confia seulement des postes d'apparat ou des dignités secondaires, tandis qu'il élevait aux premiers emplois les hommes sans passé, sans influence, qui lui appartenaient. Soderini lui-même ne trouva point grâce devant ses soupçons et n'occupa pas la haute position qu'il s'était flatté d'obtenir.

Pendant neuf ans, la tranquillité la plus complète justifia les calculs de Laurent. Aucune opposition, aucune velléité d'indépendance chez les Florentins, tandis que dans les autres états de l'Italie, à Gênes, à Ferrare, à Milan, la passion de la liberté avait plus d'une fois abouti à des entreprises révolutionnaires, à des meurtres même; mais le crime est contagieux et provoque d'autres crimes. Au moment où rien ne semblait moins prochain à Florence qu'une explosion de cet esprit d'insurrection et de vengeance, quelques forcenés avaient résolu déjà la mort de Laurent et celle de son frère Julien.

C'est à Rome que fut ourdie la conjuration des Pazzi (1478). Girolamo Riario, neveu du pape Sixte IV, en fut l'instigateur. Riario, qui trouvait en Laurent un obstacle à ses projets ambitieux sur la Romagne, voulait changer à tout prix le gouvernement de Florence, et ne reculait pas devant l'idée de l'assassinat. Il gagna d'abord

(1) Pierre de Médicis avait eu pour femme Lucrezia Tornabuoni, et Tommaso Soderini avait épousé Dianora Tornabuoni, sœur de Lucrezia. Soderini était par conséquent l'oncle de Laurent.

Francesco de' Pazzi, chef d'une maison de banque florentine à Rome, puis Francesco Salviati, archevêque de Pise. Enfin il chargea le *condottiere* Giovan Battista da Montesecco, alors à son service, de soutenir par la force la révolution qu'il comptait susciter à Florence. L'irritation du souverain pontife contre la politique suivie par Laurent fut également exploitée. On obtint son assentiment, non point au double assassinat projeté, mais à un coup de main qui eût déplacé le pouvoir. Francesco de' Pazzi et Francesco Salviati se rendirent à Florence et y comptèrent bientôt de nouveaux complices. La conjuration des Pazzi a été trop souvent retracée pour qu'il ne soit pas superflu d'en rapporter ici les péripéties émouvantes. Si l'on veut d'ailleurs en lire le récit détaillé, on le trouvera dans l'ouvrage de M. de Reumont. Le chapitre consacré à ce drame est un des meilleurs de l'ouvrage, et contient beaucoup de particularités nouvelles.

L'attentat du 26 avril 1478 ne fit que déchaîner l'indignation publique, et accrut singulièrement la popularité du petit-fils de Côme. Le jour même de l'événement, la foule se porta devant la demeure des Médicis, voulut voir et acclama celui qu'elle avait failli perdre. Avec le tact qui ne l'abandonnait jamais, Laurent essaya de calmer l'animosité de la multitude. Il feignit au moins de le vouloir, et la modération de son langage, où de plus clairvoyans n'auraient reconnu peut-être qu'un calcul d'habileté, fut jugée et vantée par les Florentins comme l'inspiration toute spontanée d'un cœur magnanime. Malgré les paroles de clémence prononcées par le chef de la république, on ne s'arrêta pas dans les représailles, et l'on frappa jusqu'à des innocens. Laurent aurait pu modérer ces excès de zèle. Avait-il donc des instincts sanguinaires? On ne saurait sans injustice le comparer à Ferdinand, roi de Naples, au duc de Calabre, Alphonse d'Aragon, à Louis le More et à tant de petits princes italiens, habitués à se jouer de la vie humaine. « Il n'était, dit Guichardin, ni violent ni cruel, si ce n'est quand la nécessité l'exigeait. » Ce jugement caractérise aussi bien celui qui en est l'objet que celui-là même qui le porte. Guichardin admet qu'on soit cruel à l'occasion. Laurent ne l'était point par nature et par goût; mais, quand il croyait son autorité en péril, quand la raison d'état lui semblait prescrire la violence, il n'hésitait pas à sévir, au risque de pousser l'énergie de la répression jusqu'à la cruauté. Avant la conjuration des Pazzi, il avait étouffé dans le sang une tentative de révolte à Prato et mis à sac la ville de Volterra. Plus tard il se montra impitoyable envers un jeune homme sous les coups duquel avait succombé dans une rixe un huissier des huit, et cependant, presqu'à la même époque où il punissait jusqu'à ceux qui avaient essayé d'intercéder en fa-

veur du coupable, ce même Laurent écrivait à la seigneurie de Sienne, en l'exhortant à gracier un rebelle : « C'est par la pitié qu'on mérite la miséricorde de Dieu et la faveur des hommes. »

Les exécutions motivées par la conjuration des Pazzi amenèrent une guerre de deux ans avec Sixte IV et le roi de Naples. Cette guerre mit à deux doigts de sa perte la république florentine, et le pouvoir du chef de l'état ne laissa pas de paraître ébranlé; même parmi les amis des Médicis, il y avait comme un réveil d'esprit public. Ces tendances s'accentuèrent davantage lorsque Laurent se livra entre les mains de Ferdinand pour obtenir la paix, car on n'était pas sûr que Laurent revînt jamais à Florence. On se permettait de trouver mauvais que les honneurs fussent distribués et les emplois répartis non d'après la volonté des conseils, mais suivant le caprice d'un seul ou de quelques-uns. Le péril général préserva la situation de Laurent et empêcha tout changement à l'état de choses créé par lui.

Après la conclusion de la paix, Laurent jugea nécessaires de nouvelles réformes, afin de déconcerter les tentatives d'opposition et de mettre sa volonté à l'abri de toute atteinte. Il n'eut pas recours à un *parlamento,* c'est-à-dire à une de ces réunions populaires qui, sur la place publique entourée de soldats, se laissaient arracher la dictature. Cette fois encore Laurent prit pour complices les magistrats et les conseils établis, « gardiens séduits d'une liberté mensongère (1). » Le 8 avril 1480, suivant la proposition de la seigneurie, tous les pouvoirs furent remis aux mains de trente citoyens entièrement dévoués à Laurent, lesquels s'adjoignirent bientôt quarante autres citoyens parce que leur petit nombre paraissait exciter trop de mécontentement. Ainsi fut formé le *conseil des soixante-dix,* qui gouverna Florence, pendant toute la vie de Laurent, à la façon d'un conseil d'état sous un prince absolu. On a retrouvé une liste sur laquelle avaient été inscrits les citoyens qui pouvaient un jour ou l'autre y être admis, et à côté de certains noms on lit ces mots : « à éprouver et à gagner. » Du reste, connaissant l'affection du peuple pour les formes de la liberté, Laurent se garda d'abolir les anciens conseils. Il se contenta de leur enlever toute influence sur la direction des affaires publiques. Les *buoni-uomini,* les gonfaloniers des compagnies, le capitaine du peuple, les huit de garde, les conservateurs des lois, le tribunal de la Mercatanzia, continuèrent à subsister. Qu'importaient à Laurent les institutions démocratiques du passé, puisque, tout en satisfaisant d'innocentes aspirations, elles ne compromettaient pas son gouvernement personnel ? Le conseil des soixante-dix maintint une inaltérable tranquillité dans la ville. En apparence, la concorde régnait entre les

(1) Carlo Capponi.

citoyens, et les mécontens gardaient un prudent silence. A l'ombre du conseil où s'installaient des ambitions sans vertus publiques, on s'habituait au pouvoir absolu; Laurent préparait les Florentins à supporter Alexandre de Médicis. Les esprits clairvoyans ne s'y trompèrent pas. L'historien Alamanno Rinuccini, quoique admis à faire partie de la nouvelle assemblée, reconnaissait que la liberté avait reçu un coup mortel.

Ce n'était point encore assez. En 1490, Laurent fit enlever au conseil des soixante-dix la faculté d'élire les seigneurs ainsi que les autres magistrats, et la transporta à une commission peu nombreuse où l'aristocratie nouvelle était mêlée à l'ancienne. Une autre commission restreinte eut en main la dette publique, les impôts, toutes les questions de finances. Au moyen de ces commissions, dont il disposait à son gré, Laurent se dispensait de recourir à des lois et évitait les difficultés qu'engendre la discussion dans les conseils. Sous l'étiquette d'une république et sans exercer ordinairement lui-même aucun pouvoir légal, il arriva donc à posséder une puissance illimitée. Il était véritablement le souverain de Florence. Depuis la conjuration des Pazzi, une escorte d'amis et de cliens l'accompagnait presque toujours; mais il eut une véritable garde du corps payée par l'état à partir du 6 juin 1481, époque à laquelle un nouveau complot, découvert à temps, n'eut d'autre résultat que le supplice des coupables.

Comment Laurent conserva-t-il cette autorité si adroitement, si laborieusement acquise? N'ayant plus rien à redouter des Albizzi, tombés en 1434, des Diotisalvi et de Niccolò Soderini, exilés en 1466, des Pazzi et de leurs adhérens, exécutés ou bannis douze ans plus tard, il eut soin de ne laisser parvenir aux magistratures principales et aux grandes fonctions publiques que les anciens amis de sa famille ou les partisans de fraîche date dont la fidélité ne pouvait être suspecte. Les uns participaient, sous sa direction et sous sa surveillance, au gouvernement, et il se montrait avec eux d'une libéralité princière, d'un commerce facile, sans leur permettre de prendre, bien entendu, un ascendant trop prolongé ou de devenir trop indépendans. Aux autres, à ceux qui s'étaient récemment ralliés à lui ou qu'il jugeait capables d'exercer quelque influence par leurs richesses ou leurs relations, il confiait des honneurs inoffensifs; mais il ne les rendait pas maîtres des scrutins et des impôts. C'est à des hommes comblés de ses bienfaits et qui ne pouvaient se passer de son appui qu'il confiait les affaires délicates, les affaires où il avait besoin de compter sur un dévoûment à toute épreuve. Bien plus, le souci de son intérêt personnel l'entraînait jusqu'à une immixtion tyrannique dans les mariages. Il ne permettait pas les alliances entre les citoyens dont il redoutait la puissance, et il en-

courageait les unions utiles à sa politique. C'est Guichardin, plutôt favorable qu'hostile aux Médicis, qui nous l'affirme dans son *Histoire inédite de Florence,* à laquelle M. de Reumont a fait de nombreux emprunts. Naturellement très soupçonneux, Laurent entretenait des rapports particuliers avec les secrétaires de ses ambassadeurs et se faisait donner par eux des informations spéciales pour contrôler les déclarations officielles. Comme les magistrats n'exerçaient que pendant peu de temps leurs fonctions, tandis que leurs secrétaires n'étaient pas changés, Laurent exigeait que ces derniers fussent uniquement choisis parmi ses créatures, afin d'être tenu au courant de tout. Veut-on un exemple de l'attention avec laquelle chacun se croyait forcé de ne pas éveiller sa susceptibilité, on le trouvera dans l'histoire du palais Strozzi.

Filippo Strozzi désirait se faire bâtir un palais dont la grandeur et la beauté recommandassent son nom à la postérité; mais, craignant de porter ombrage au maître de Florence et d'attirer l'attention de Laurent sur ses immenses richesses, il ne révéla son projet que peu à peu et se fit en quelque sorte forcer la main. Sans doute il avait besoin, disait-il, d'une plus vaste demeure, afin de loger ses nombreux enfans; cependant il n'était pas encore résigné à la dépense que coûterait cette construction, et, quand Benedetto da Maïano lui eut soumis le magnifique plan du palais actuel, il se récria sur la grandeur démesurée d'une pareille habitation. Il ne voulait qu'une maison bourgeoise, spacieuse et commode; il songeait même à établir au rez-de-chaussée des boutiques dont le produit allégerait d'autant le poids de ses dépenses. L'écho de tous ces pourparlers arriva jusqu'à Laurent, qui désira voir les dessins de Benedetto, et encouragea Filippo Strozzi à élever un édifice dont Florence devait être fière. Peut-être ne réfléchissait-il pas sans une certaine satisfaction aux sommes énormes que Strozzi aurait à débourser et à la diminution de puissance qui en résulterait pour une famille déjà influente. Strozzi se laissa prier, fit mine de résister, puis, n'ayant plus à craindre le mécontentement du chef de l'état, finit par se rendre. Ainsi fut commencé en 1489 ce palais admirable, auquel Simone Cronaca devait ajouter, outre une cour très élégante, cet entablement regardé encore de nos jours comme un incomparable chef-d'œuvre.

Dans la haute position qu'il occupait, Laurent déploya une incroyable activité. C'est à lui que tous s'adressaient, les grands comme les petits, les étrangers comme les citoyens de Florence, les paysans comme les princes. La plupart du temps, il répondait lui-même aux innombrables demandes qui lui étaient faites et donnait son avis de bonne grâce sur les affaires de tout genre qu'on lui soumettait. Un jour il s'emploie auprès du duc de Ferrare en

faveur de certains changeurs de Prato, qu'il appelle « ses bons amis. » Une autre fois il examine des contraventions en matière de douane et statue sur des contestations de frontières. Les souverains lui écrivent sur le ton de l'amitié et vont même jusqu'à invoquer sa protection, jusqu'à implorer des avances de fonds considérables, car il avait d'importantes maisons de banque à Rome, à Milan, à Lyon et à Bruges. Les exemples cités par M. de Reumont sont fort curieux et mériteraient d'être rappelés.

Souverain de Florence par l'autorité, Laurent l'était aussi par l'éclat de sa maison et par son hospitalité somptueuse, bien qu'il fût resté simple dans sa vie privée. C'est chez lui que logeaient les princes. Partout du reste on s'habituait à traiter Laurent comme un roi, quoiqu'il affectât, du moins en paroles, de n'être qu'un citoyen de Florence. Ferdinand lui envoyait des chevaux de grand prix. Le soudan d'Égypte, tandis qu'il faisait cadeau d'un lion apprivoisé à la seigneurie, donnait à Laurent, entre autres raretés, des porcelaines inconnues en Italie, de précieux tissus de soie, des vases avec des incrustations, et à leur tour les communes du territoire toscan tenaient aussi à témoigner par des présens de leur déférence envers le chef de la république florentine.

Quelle était cependant en face de Laurent, devenu l'égal d'un roi, l'attitude de la population florentine? Dans les hautes classes, l'intérêt avait attaché peu à peu au nouveau système de gouvernement ceux même qui regrettaient les anciennes libertés. D'autres, craignant les violences et les hasards d'une révolution, acceptaient en silence, à l'écart des emplois publics, un régime qu'ils réprouvaient. Bon nombre de citoyens subissaient d'ailleurs le prestige d'un homme supérieur auquel leur patrie devait un ascendant incontesté sur les autres états de l'Italie. Grâce à la paix, qu'aucune secousse ne menaçait, l'industrie et le commerce retrouvaient une activité singulière, comme le prouvent les curieux renseignemens fournis par Benedetto Dei dans sa chronique. Cette prospérité permettait à l'aristocratie bourgeoise, qui acquérait chaque jour plus d'opulence, de s'adresser aux architectes en renom pour construire ses demeures et d'employer à l'embellissement intérieur des maisons les vaillans artistes de cette époque privilégiée. Quant au peuple, il trouvait son compte dans les fêtes que Laurent donnait aux princes étrangers, ou qu'il lui prodiguait à lui-même. Un jour c'était un tournoi, un autre jour c'était un spectacle religieux, une procession solennelle, un mystère dont l'ingénieur Cecca et le peintre Francesco Granacci ne dédaignaient pas de régler le programme ou de composer les décorations; puis, à l'époque du carnaval, les mascarades succédaient aux fêtes religieuses ou civiles, et, la licence gagnant alors jusqu'aux enfans, ce n'étaient partout que propos ou

chansons obscènes. Laurent se mêlait aux plaisirs de la foule et composait pour elle les *Canti carnascialeschi*, poésies où certains passages sont d'une incroyable immoralité. En cela, il obéissait au dévergondage de sa propre imagination, et aussi à un calcul politique qui a toujours été celui des usurpateurs de la liberté. « Afin d'empêcher les citoyens de penser à un changement, s'écriait Savonarole en 1493, ils savent distraire et occuper les esprits par des fêtes, des parades et des spectacles. » Or il est incontestable que Laurent contribua beaucoup à la démoralisation de ses contemporains, et, sous ce rapport, il mérite toutes les sévérités de l'histoire.

A ne considérer les choses qu'au point de vue matériel, les dix dernières années de la vie de Laurent pouvaient être regardées comme les plus heureuses que les Florentins eussent jamais traversées. De son côté, Laurent croyait avoir complété, non-seulement à son profit, mais au profit de sa postérité, l'entreprise tentée par ses ancêtres. Cependant vers la fin de sa vie les nuages commencèrent à obscurcir l'horizon. Un moine du couvent de Saint-Marc à Florence osa revendiquer son indépendance religieuse et ne relever que de sa conscience en face d'un homme habitué aux hommages et à l'obéissance du clergé tout entier. En prêchant l'austère doctrine de l'Évangile à des auditeurs qui entendaient souvent dans les églises les échos de l'érudition profane, et dont les noms d'Aristote et de Platon frappaient aussi fréquemment les oreilles que le nom de Jésus-Christ, — en annonçant les châtimens réservés par Dieu à une société plus affamée des trésors d'ici-bas que des biens du ciel, il décriait implicitement le faux paradis terrestre où Laurent avait parqué ses concitoyens. Vainement le maître de Florence enjoignit-il au réformateur de modifier ses prédications. Savonarole, sous une impulsion irrésistible, poursuivit ce qu'il regardait comme une mission imposée par Dieu, et, chose étrange, il conquit en peu de temps une immense popularité auprès de cette multitude naguère encore si frivole, si avide de plaisirs. Laurent se résigna ; mais dans sa clairvoyance il dut remarquer que peu à peu les Florentins échappaient à son influence, et qu'une sourde opposition se formait, même parmi les hommes de son entourage. Cette opposition n'était point très redoutable pour lui, mais elle pouvait devenir un sérieux péril pour son fils. C'est ce qui arriva. Le pouvoir de Laurent après tout était un pouvoir exclusivement personnel, reposant tout entier sur un homme. Or Pierre de Médicis, qui joignait à la présomption la faiblesse et l'incapacité, n'était pas de force à soutenir un pareil fardeau. Il succomba sous le poids de ses fautes, après avoir lâchement trahi, au profit de Charles VIII, les intérêts d'un peuple dont son père avait si bien su assurer le bien-être à l'intérieur et défendre l'honneur au dehors.

II.

Quelque réputation de prudence et de sagesse qu'ait laissée Laurent dans ses rapports avec les différens états de l'Italie, il lui arriva pourtant de commettre plus d'une faute, et ce ne fut qu'après avoir reçu les rudes leçons de l'expérience qu'il parvint à posséder cette merveilleuse perspicacité qui lui permit de traverser heureusement les situations les plus critiques. Comblé de faveurs par Sixte IV, il eut le tort d'exciter la colère du souverain pontife par des tracasseries mesquines et de transformer ainsi un allié en un implacable ennemi. A quoi bon par exemple défendre aux banquiers florentins établis à Rome d'avancer au pape la somme nécessaire à l'acquisition de la ville d'Imola pour Girolamo Riario, puisque le pape ne pouvait manquer de trouver ailleurs les fonds dont il avait besoin? A quoi bon soutenir le vicaire pontifical de Città di Castello, Niccolò Vitelli, en révolte contre le saint-siége? Pourquoi s'opposer pendant trois ans à l'intronisation de Francesco Salviati, nommé par Sixte IV archevêque de Pise? Pourquoi, après la conjuration des Pazzi, alors que Sixte IV était exaspéré par les révélations de Montesecco (1), et fort inquiet du surcroît d'autorité que l'échec de cette conjuration avait procuré à Laurent, retenir prisonnier durant plusieurs mois le cardinal Raffaello Riario, dont l'innocence était avérée? Pourquoi enfin ne pas dissimuler les griefs, si légitimes qu'ils fussent, et affronter les hasards de la guerre, quand Florence ne pouvait attendre aucun secours efficace ni de Milan, gouvernée au nom d'un enfant par une femme sans cesse aux prises avec les factions, ni de Venise, tenue constamment en échec par les Turcs? Laurent du moins fut assez adroit pour amener les Florentins à confondre leur cause avec la sienne, quoiqu'ils eussent pu éviter une rupture avec Sixte IV et Ferdinand, s'ils eussent consenti à exiler les Médicis, et, lorsque la guerre eut gravement entamé le territoire de la république, c'est par son initiative hardie qu'il sauva l'indépendance de son pays. Sachant bien qu'il ne parviendrait pas à fléchir le pape, Laurent résolut de traiter avec Ferdinand seul, se rendit à Naples et se mit à la discrétion du roi. Reçu comme un prince, il répandit l'argent à pleines mains, donna des festins, dota de pauvres filles, éblouit le peuple par sa magnificence, gagna des alliés à la cour par son érudition littéraire et séduisit son hôte lui-même par la profondeur de ses calculs politiques. La paix fut signée, et le souverain pontife la ratifia, ne pouvant seul continuer la lutte. Laurent avait réparé ses

(1) Montesecco avait divulgué les rapports des conjurés avec G. Riario et Sixte IV.

fautes au moins en partie, grâce à son audace, grâce à ses qualités de diplomate, que M. de Reumont fait parfaitement ressortir.

La sage conduite du petit-fils de Côme pendant la guerre dirigée contre Ferrare par Venise et par Sixte IV est aussi exposée avec netteté dans l'ouvrage du savant historien, quoique le récit des opérations militaires ne laisse pas d'être trop long. Laurent, dans ces circonstances, mérita bien de sa patrie. Il importait à Florence que les Vénitiens ne se rapprochassent pas trop d'elle et que leur voisinage ne devînt pas une menace permanente. Fidèle à ses engagemens, le chef de la république florentine demeura l'allié du roi de Naples et appuya Hercule d'Este, gendre de Ferdinand. Ses conseils épargnèrent à Ferrare une ruine complète et rendirent momentanément la paix à l'Italie.

Sous le pontificat d'Innocent VIII, successeur de Sixte IV, la prudence et l'habileté de Laurent apparurent encore avec plus d'éclat. Décidé à ne pas rompre l'alliance qui l'unissait au roi de Naples, il se trouva dans une situation fort embarrassante au milieu des conflits qui se succédèrent entre Innocent VIII et Ferdinand. Les deux partis le sollicitèrent en même temps, et il sut conserver avec chacun des relations amicales, négociant sans relâche pour amener un arrangement, pour maintenir l'équilibre des forces entre les puissances italiennes, pour empêcher le souverain pontife d'appeler dans la péninsule les Espagnols et les Français. Ses instructions à l'ambassadeur florentin offrent le plus haut intérêt et honorent celui qui les écrivit. Rien mieux que ces instructions ne permet de juger Laurent. C'est avec une rare pénétration que le chef de la république apprécie l'inconsistance d'Innocent VIII, la déloyauté de Ferdinand, la versatilité et l'ambition sans scrupule de Louis le More. Ses tentatives réitérées de conciliation méritaient d'aboutir et aboutirent en effet à un accommodement. La gratitude générale accrut son influence en Italie tout en fortifiant son autorité à Florence même.

Il avait d'ailleurs acquis des droits à la reconnaissance de ses concitoyens par l'activité qu'il mit à revendiquer les possessions que la république avait perdues dans la guerre contre Sixte IV et Ferdinand. Que de peines il se donna pour recouvrer l'importante place de Sarzana, dont les Génois s'étaient emparés en 1479 malgré la signature d'un armistice! Avec quel à-propos il exploita les révolutions périodiques de Sienne pour se faire rendre par les Siennois le territoire qu'il avait été forcé de leur céder! Quelle dignité, quelle noble fierté de langage lorsqu'il repoussa l'ingérence de Louis le More dans les affaires de Florence! Attentif à tout ce qui pouvait augmenter la sécurité de sa patrie, il chercha à faire

des petits états du voisinage un boulevard pour la capitale de la Toscane. Il atteignit ce but en établissant avec eux des rapports d'amitié ou de protection, en maintenant parmi eux la bonne intelligence. Ses relations avec Sienne, Lucques, Bologne, Faënza, Pérouse, Città di Castello et bien d'autres villes dénotent presque toujours un véritable esprit de conciliation. « Florence, leur écrivait-il, est touchée de vos périls comme elle le serait des siens; mais souvenez-vous que la meilleure sauvegarde consiste dans un sage et juste gouvernement, dans la concorde entre les citoyens. » Sauf quelques déviations passagères, par exemple à l'égard de Piombino, de Sienne et de Lucques, il demeura fidèle à cette ligne de conduite. — Quant aux grandes puissances italiennes, sa pensée dominante fut de les contre-balancer les unes par les autres, et de n'en laisser aucune prendre trop d'accroissement. Ce système de bascule n'était pas toujours d'une application facile, et ne pouvait être suivi que par un esprit sans cesse en éveil; il exigeait beaucoup de finesse, beaucoup de suite dans les idées, souvent beaucoup de condescendance, parfois une fermeté inébranlable. Laurent avait toutes ces qualités; il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur le compte de ses alliés aussi bien que sur le compte de ses ennemis. Les protestations d'amitié de Ferdinand et surtout de Louis le More ne le trompaient point. Il eut mille occasions d'apprécier ce que valaient les belles paroles de ces personnages, et plus d'une fois il les paya de la même monnaie. On doit pourtant reconnaître qu'il avait en général plus de droiture que les autres princes de l'Italie, non par délicatesse de conscience, mais par habileté. C'est cette droiture relative qui lui donna tant d'influence sur les affaires de la péninsule. Son crédit cependant avait pour cause principale les services qu'il avait rendus aux amis de la paix et ses constans efforts pour prévenir de nouvelles guerres.

Quand M. de Reumont indique non-seulement les lignes générales du système politique adopté par le petit-fils de Côme, mais les applications multiples de ce système, il ne fait guère que répéter avec plus de détails ce qu'on sait déjà. Toutefois il y a deux épisodes sur lesquels l'historien de Laurent donne des renseignemens nouveaux, et où il montre quelle liberté de paroles le chef de la famille des Médicis croyait pouvoir se permettre à l'égard d'Innocent VIII. Laurent résolut d'abord de marier Maddalena, sa troisième fille, à un neveu du saint-père, Franceschetto Cibo, quoique le caractère et les talens de ce personnage lui inspirassent une médiocre estime. L'alliance une fois accomplie (1488), il ne cessa d'insister pour que le souverain pontife accrût la position de Franceschetto. Il invoqua tour à tour la bonté naturelle du pape et

la bienveillance méritée par ses propres services, et, comme les libéralités ne venaient pas assez vite, comme Franceschetto prétendait que « son oncle ressemblait au bœuf qui a besoin de l'aiguillon, » il n'hésita pas à rappeler à Innocent VIII la fragilité d'une existence frappée déjà par plusieurs attaques. « Votre sainteté occupe la chaire de saint Pierre depuis cinq ans, lui écrivait-il, et le seigneur Franceschetto est toujours pauvre. Cependant l'histoire atteste que peu de papes ont régné plus de cinq ans, et que beaucoup d'entre eux n'ont pas attendu si longtemps pour prouver leur puissance. »

Dans la pensée de Laurent, le mariage de Maddalena avec le neveu du pape devait faciliter à Jean, son second fils, l'acquisition du chapeau de cardinal. Cette dignité, comme toutes les moindres dignités de l'église, était surtout aux yeux du chef de la république florentine un instrument de puissance mondaine; mais avant de rechercher la pourpre pour son fils il avait songé à enrichir celui-ci. Jean n'avait que sept ans lorsque Sixte IV le déclara apte à recevoir des bénéfices. Louis XI lui donna l'abbaye de Font-Doulce. D'Innocent VIII, Laurent obtint pour Jean l'abbaye de La Vallombreuse, de Ferdinand celle du Mont-Cassin, de Louis le More celle de Miramondo. Sa principale préoccupation pour ce même fils devint ensuite l'accès du sacré collége. On eût dit qu'aucune affaire n'importait davantage à l'état. « Employez toute votre influence, écrivait-il à Lanfredini, l'ambassadeur de Florence à Rome, afin que cette promotion bénie ait lieu le plus tôt possible. » Le pape se montrant irrésolu, il lui adressa les mots suivans, sous lesquels se cachaït une impatience croissante : « Je ne crois pas que votre sainteté puisse faire pendant tout son pontificat quelque chose qui excite davantage la reconnaissance de la ville. Par contre, Florence éprouverait un sentiment fort pénible, si son espérance était trompée. »

Florence avait-elle bien le désir qu'un enfant de treize ans siégeât parmi les cardinaux? Innocent VIII en doutait peut-être. Ce dont il ne doutait pas, c'était l'ardente convoitise qu'il hésitait à satisfaire. Plusieurs cardinaux, entre autres Ascanio Sforza, furent mis en campagne par le solliciteur, et 70,000 florins d'or distribués en secret. Enfin, le 9 mars 1489, Jean de Médicis fut nommé membre du sacré-collége; mais la décision du pape devait rester secrète pendant trois ans. On eût dit qu'Innocent VIII en rougissait. Aussi le souverain pontife menaça-t-il d'excommunication quiconque divulguerait la nomination de Jean, ce qui n'empêcha pas la nouvelle de se répandre sur-le-champ. Quant à Laurent, il éprouva une joie d'autant plus grande qu'il avait eu à triompher de difficultés en apparence insurmontables. Il eût voulu remercier de

vive voix le souverain pontife « à l'occasion de ce bienfait mémorable. » Ne pouvant s'absenter, il se contenta de lui écrire, et mit à la disposition du saint-père le surcroît d'autorité qu'il venait d'obtenir. En attendant le délai convenu, Jean poursuivit ses études à l'université de Pise, tandis que son père se mettait pour lui en quête de nouveaux bénéfices, sans même attendre la mort des titulaires. Ce n'était point encore assez. Laurent souhaitait que la nomination de son fils fût rendue publique avant les trois ans, afin que celui-ci pût prendre part au conclave que la santé précaire du pape annonçait comme prochain. C'est en vain qu'il insista sur ce point. Tout en protestant qu'il était disposé à traiter en fils le cardinal Jean, Innocent VIII ne céda pas. Le 9 mars 1492 seulement, la bulle pontificale fut ouverte et lue par-devant notaire. La cérémonie eut lieu dans l'abbaye de Fiesole, où l'église et le cloître rappelaient la munificence des Médicis. Cette cérémonie du reste n'était que le prélude des fêtes qui accompagnèrent l'entrée et le séjour du jeune cardinal à Florence avant son départ pour Rome. Laurent était au comble de ses vœux, au faîte de sa puissance; il ne lui restait rien à désirer. Innocent VIII pouvait mourir, et il mourut bientôt après (25 avril 1492).

Si l'on peut reprocher à Laurent la pression qu'il exerça sur Innocent VIII pour procurer à un enfant des fonctions qui exigeaient au moins la maturité de l'esprit, on doit constater qu'il s'efforça d'inspirer à son fils des sentimens à la hauteur d'une dignité si éminente. Les conseils donnés à Jean dénotent une élévation morale, une sagesse politique, un tact et une mesure vraiment admirables. Ces conseils, rédigés par Laurent lui-même et publiés par Roscoe avant de l'être par M. de Reumont, semblent au premier abord un peu surprenans sous la plume d'un homme qui, dans sa vie, n'était rien moins que régulier, et qui manifesta souvent un respect médiocre pour les dignités comme pour les dignitaires ecclésiastiques; mais l'étonnement cesse lorsqu'on réfléchit aux contrastes qui abondent dans le caractère de Laurent. L'esprit de ce personnage avait une souplesse extraordinaire, était capable des plus hautes spéculations. Laurent passait sans peine des chants carnavalesques à l'étude de Platon. Après avoir accompli quelque équipée galante, il dissertait avec éloquence sur la vertu ou sur l'immortalité de l'âme. C'est cette souplesse d'intelligence, c'est l'aptitude à tout sentir, à tout comprendre, à tout admirer, qui fit du maître de la république florentine et du politique avisé le protecteur des lettres, des sciences et des arts, le représentant par excellence d'une époque complexe dont il seconda les aspirations avec un zèle et une autorité sans pareils.

III.

Le milieu dans lequel Laurent fut élevé était particulièrement favorable au développement de son esprit, à la formation de son goût. Partout en Italie, princes et peuples rivalisaient d'enthousiasme pour les monumens de l'antiquité, et favorisaient à l'envi les architectes, les sculpteurs et les peintres; mais c'est à Florence surtout que ces tendances étaient le plus accentuées. La république rendait aux savans des hommages solennels et leur accordait souvent le titre de citoyen. A côté de la seigneurie, les familles riches ou puissantes exerçaient un patronage fécond et s'associaient sans réserve au mouvement intellectuel. Cette bourgeoisie florentine, tout à la fois si pratique et si intelligente, consacrait à l'étude ses loisirs, et à l'art les trésors que le commerce lui avait procurés. Malgré les préoccupations des affaires privées ou publiques, on se pressait avec passion autour des professeurs qui commentaient les écrivains de la Grèce et de Rome, et l'on regardait la découverte d'un manuscrit comme un événement national. Au souvenir des érudits les plus distingués et des artistes les plus fameux se rattache celui de Côme, leur protecteur et leur ami. Côme fut en effet un des plus zélés promoteurs de la renaissance. Pierre, fils de Côme, transmit à Laurent ce goût éclairé pour les choses de l'esprit. L'influence de l'aïeul sur le petit-fils fut du reste considérable, car celui-ci avait déjà quinze ans lorsque Côme mourut.

Sous la haute direction de Gentile Becchi, d'Urbin, qui fut chanoine à Florence, scripteur à Rome et évêque d'Arezzo, Laurent suivit les leçons d'Argiropoulo pour le grec, de Cristoforo Landino pour la poésie, de Marsile Ficin pour la philosophie. D'un esprit facile et ouvert, il s'assimila tous les enseignemens, toutes les lectures, et s'éprit de toutes les formes du beau. Quoique les tournois et les fêtes le séduisissent habituellement, les dissertations savantes ou philosophiques semblaient l'intéresser davantage encore, et il y brillait malgré sa jeunesse. L'amour de ces discussions était alors très répandu. On s'y livrait jusque dans les excursions à la campagne, dans les solitudes voisines des monastères. Laurent n'avait guère que vingt ans lorsqu'il alla passer plusieurs jours aux Camaldules avec son frère Julien et plusieurs lettrés de leurs amis, parmi lesquels se trouvait le célèbre architecte Léon-Baptiste Alberti. La messe entendue, l'on gravit les pentes boisées de la montagne et l'on s'assit auprès d'une source, à l'ombre d'un hêtre. La vie active et la vie contemplative furent le sujet d'un long entretien où Laurent démontra qu'elles ne devaient pas s'exclure et qu'il fallait allier aux salutaires méditations qu'inspire la solitude l'accomplissement

des devoirs imposés par la société. Le lendemain, Alberti expliqua les rapports de l'*Énéide* avec la philosophie platonicienne.

A un esprit très positif, Laurent unissait l'imagination qui fait le poète; mais comment montrer une verve originale dans la langue qui était alors seule en vogue, dans une langue morte où les pensées prenaient un tour artificiel? Les écrivains d'alors ne se servaient en général que du latin et dédaignaient la langue italienne comme trop vulgaire et trop pauvre. Malgré sa passion pour les classiques de l'antique Rome, Laurent, tout jeune encore, comprit les mérites de sa langue natale. En 1466, à la suite d'une visite que lui avait faite Frédéric d'Aragon, le plus jeune fils de Ferdinand, il envoya au prince napolitain un recueil de poésies italiennes où, à côté de Dante et de Pétrarque, trouvèrent place Guittone d'Arezzo, Guido Guinicello, Guido Cavalcanti et Bonagiunta, jugés tous par lui avec beaucoup de justesse. Plus tard, dans une de ses lettres, il démontrait la dignité et la souplesse de la langue italienne. « N'a-t-elle pas suffi, sous la plume de Dante, de Pétrarque et de Boccace, pour exprimer tous les sentimens, toutes les idées, depuis les plus graves et les plus profondes jusqu'aux plus gracieuses et aux plus tendres? Elle n'a pas manqué aux écrivains, ce sont les écrivains qui lui ont manqué. » Laurent ne lui manqua point.

C'est dans cet idiome si harmonieux et si flexible qu'il traduisit ses propres conceptions. Tantôt, comme dans les *Sonnets* et les *Canzones*, il célèbre l'amour et loue les yeux de sa dame, non sans se souvenir un peu trop de Pétrarque, non sans évoquer avec une complaisance exagérée les héros de la mythologie, mais en empruntant à la nature, aux fourmis par exemple et aux abeilles, des comparaisons pleines de charme (1). Tantôt, comme dans l'*Altercazione*, il examine, sous forme de dialogue, les conditions du bonheur, et, ne le trouvant ni chez les prétendus heureux du siècle, ni chez l'homme adonné aux travaux des champs, il arrive à constater, par la bouche de Ficin, représentant des doctrines platoniciennes, que la connaissance et l'amour de Dieu procurent seuls la véritable félicité. Ailleurs, il s'abandonne à la peinture des champs et des bois, au sein desquels il place des bergers, à la façon de Théocrite, ou bien, à l'imitation d'Ovide, il imagine des métamorphoses agrestes : *Corinto* et *Ambra* sont deux idylles dans lesquelles abondent les gracieux détails, mêlés à quelque subtilité et à quelque affectation. C'est encore à la campagne que nous transporte la *Nencia da Barberino*, où le sérieux et la gaîté tirent des poésies populaires et des locutions villageoises une grande partie de leur attrait naïf. Grâce à *la Chasse au faucon*, nous

(1) Voyez les pages 150 et 156 dans la petite édition de Barbera, 1859.

avons devant les yeux l'image fidèle d'une distraction fort goûtée par Laurent. Veut-on au contraire lire une satire, on trouvera dans les *Beoni* (1) mainte aventure comique et des informations singulièrement curieuses sur les mœurs du temps. Ainsi ce curé d'Antella qui ne marche jamais sans sa bouteille, et ce curé de Fiesole qui, pendant que ses confrères font cercle autour de lui et le cachent de leurs manteaux, se couvre le visage avec sa tasse, ont probablement existé. Ce sont là de ces faits qui, entre mille autres bien plus graves, allaient arracher à Savonarole des plaintes si énergiques contre le clergé; mais il faut reconnaître que Laurent insiste avec complaisance sur ces scandales, et qu'il s'arrête volontiers aux scènes les plus triviales. Cette prédilection pour la grossièreté est plus sensible encore dans les *Canzoni a ballo* et dans les *Canti carnascialeschi*. Quand ces poésies ne révoltent pas tout d'abord par leur obscénité, elles sont empreintes d'un épicurisme décevant; le poète exhorte ses concitoyens aux jouissances vulgaires et les presse de s'y livrer parce que la vie est courte. Cette morale, recommandée au milieu des fêtes et des mascarades nocturnes par le maître de Florence, n'obtint que trop de succès; elle répondait du reste, nous l'avons vu, aux propres instincts de Laurent et à son système de gouvernement. Énerver les âmes et les distraire des pensées viriles, tel a toujours été le but de ceux qui ont aspiré à une domination sans contre-poids et sans contrôle. On se tromperait cependant, si l'on croyait ne trouver en Laurent qu'un homme de plaisir. Chez lui, le philosophe s'alliait au partisan d'une vie déréglée. Le chrétien réapparaissait aussi de temps en temps à côté du philosophe. Comment d'ailleurs Laurent eût-il pu se soustraire complétement à l'influence d'une religion qui avait produit presque sous ses yeux saint Antonin, dont il provoqua la canonisation? C'est sous l'impulsion de ces sentimens, et peut-être par condescendance pour l'entraînement traditionnel des Florentins vers les pompes religieuses, qu'il composa ses *Laudes spirituelles* et son drame lyrique de *Saint Jean et Paul* (2). Ce drame, un peu décousu, où l'auteur, par un retour sur lui-même, a décrit la tâche ardue des hommes dont la mission est de gouverner les peuples, fut représenté, dit-on, par la confrérie de saint Jean et Paul aux noces de Maddalena avec Franceschetto Cibo. En 1489, Pierre et Julien, fils de Laurent, ainsi que plusieurs citoyens considérables, se chargèrent des rôles. Quant aux *Laudes*, c'est le peuple qui les chantait, soit à l'intérieur des églises, soit en plein air, au coin des rues, devant les tabernacles et les madones, suivant l'usage adopté depuis le milieu du XIII[e] siè-

(1) Les buveurs.

(2) Les saints dont il est ici question sont deux eunuques de la fille de Constantin qui subirent le martyre sous Julien l'Apostat.

cle. Lucrezia Tornabuoni, mère de Laurent, s'était exercée dans ce genre de poésie. Nous possédons quelques-unes de ses *Laudes*, et elles ne sont pas dépourvues de mérite. Celles de son fils sont agréables à lire, mais d'une élégance un peu monotone; on n'y sent pas la spontanéité d'une inspiration véritable.

Les titres des poésies de Laurent suffiraient pour montrer la souplesse et la fécondité de son esprit en même temps que les contrastes de sa nature. La poésie lyrique, la poésie élégiaque, la poésie descriptive, la poésie philosophique, la poésie populaire, la poésie satirique et la poésie religieuse ont tour à tour sollicité sa plume. On reconnaît dans ses œuvres le disciple de Platon à côté de l'épicurien, le sceptique à côté du chrétien, l'imitateur des Latins et des Grecs à côté du disciple de la muse italienne. Les aspirations nobles et relevées alternent chez lui avec les tendances d'un matérialisme grossier. Un autre trait distinctif de son talent, c'est le goût des subtilités métaphysiques; c'est aussi une certaine mélancolie toute moderne, et par-dessus tout le sentiment des beautés de la nature. Sous le rapport de la forme, on lui reproche un peu de rudesse et d'incorrection, des mots latins arbitrairement italianisés, une facilité excessive qui l'empêche quelquefois de donner à sa pensée le relief d'une expression suffisamment ferme. Malgré ces imperfections, Laurent occupe une place éminente parmi les poètes du xv[e] siècle. Il n'y a que Politien et Pulci qui lui soient supérieurs. Pulci et Politien faisaient partie de sa société intime. C'est aussi en italien que tous deux écrivirent leurs poèmes les plus célèbres. Le *Morgante Maggiore* de Pulci est une épopée comique qui ne se rattache à aucun modèle et qui reflète fidèlement le xv[e] siècle, époque d'incrédulité et de foi. Dans le *Tournoi de Julien*, la poésie lyrique est revêtue par Politien des formes les plus harmonieuses, et la perfection des vers fait presque oublier ce que le sujet a de peu intéressant.

Laurent, nous l'avons constaté, aimait les vieux poètes italiens. Comment eût-il pu ne pas vouer une sorte de culte à l'homme de génie qui les dépassait tous, au chantre des mondes invisibles? Quoique le souvenir de Dante ne fût qu'en médiocre estime dans ce xv[e] siècle si fanatiquement dévot à l'antiquité, Laurent sentit vivement les beautés du poème immortel et exprima en termes chaleureux les impressions qu'elles lui avaient laissées. Du reste, on n'avait pas cessé complétement à Florence de vénérer l'illustre banni. En 1430, Francesco Filelfo commentait la *Divine Comédie*. Leonardo Bruni, Giannozzo Manetti, Giovan Maria Filelfo, écrivaient chacun une biographie du poète. En 1465, la république confiait au pinceau de Michelino le soin de le représenter à l'intérieur de la cathédrale. Puis Antonio Manetti composait un dialogue sur la forme de *l'Enfer*. A Fo-

ligno, en 1472, on imprima pour la première fois *l'Enfer*, *le Purgatoire* et *le Paradis*; mais c'est à un ami de Laurent, Cristoforo Landino, que revient l'honneur d'avoir donné l'édition fameuse de 1481. Landino accompagna le texte d'un précieux commentaire et offrit à la seigneurie ce magnifique livre, imprimé par Niccolò della Magna. En retour, la seigneurie fit présent à Landino d'une maison dans son pays natal, sanctionnant ainsi un travail qu'on lit encore avec fruit malgré les études sans nombre qui l'ont suivi. A l'égard du grand gibelin, elle s'efforça de réparer par des hommages publics l'ingratitude et les torts des Florentins de 1301 : le buste de Dante fut placé dans le Baptistère; Ficin prononça une allocution latine (1) et Girolamo Benivieni récita des vers. Peu de temps après (1483), Domenico da Corella, de l'ordre des frères prêcheurs, était chargé d'expliquer une fois de plus à Santa Maria del Fiore l'œuvre dont Landino venait d'accroître la popularité.

Quoique passionné pour la langue italienne et pour les monumens de cette langue, Laurent ne négligea pas les écrivains de l'antiquité. Les érudits qui commentaient les ouvrages grecs et latins jouissaient de toute sa faveur. Au premier rang brillait Politien, philologue consommé qui, le premier, fixa les principes d'une saine critique à l'égard des textes. Laurent lui procura une chaire à Florence, le donna comme précepteur à son fils Pierre et l'aima toujours tendrement. Dans la villa des Médicis à Fiesole, Politien était pour ainsi dire chez lui. C'est là qu'il composa la plupart de ses poésies latines. Pour peu qu'on ait gravi la colline de Fiesole, d'où la vue s'égare avec ravissement sur les jardins en fleurs, sur les orangers, les figuiers et les oliviers, sur de vastes espaces légèrement ondulés, et sur le bleu des montagnes lointaines qui semblent servir de remparts à Florence, on comprendra sans peine que Politien ait dû à ce séjour d'heureuses inspirations.

Quant à la philosophie platonicienne, elle trouva en Laurent non-seulement un protecteur, mais un de ses plus fervens adeptes. Laurent prenait part aux séances de l'académie fondée par Côme, et y déployait un profond savoir, rehaussé par une élocution facile et brillante. On sait que Marsile Ficin était l'âme de cette académie. Sa traduction complète des œuvres de Platon et sa *Théologie platonicienne sur l'immortalité de l'âme* l'avaient mis à la tête des philosophes de son temps; mais ce qui est moins connu et ce que met en lumière M. de Reumont, c'est le noble caractère de Marsile Ficin. Quoique en relations avec les hommes les plus distingués et les plus puissans de l'Italie et des pays étrangers, Ficin resta simple, sans prétention, content de peu. La faiblesse de sa complexion ne l'em-

(1) Il avait déjà traduit le traité de Dante sur la monarchie.

pêcha pas de montrer une activité surprenante. Il trouvait le temps de prêcher, de se livrer à l'enseignement, de composer des ouvrages considérables, d'écrire lettres sur lettres, et ce qui mérite surtout d'être noté, c'est que, malgré la reconnaissance qui l'attachait aux Médicis, il garda toujours avec eux son franc-parler. Ainsi il osait écrire à Laurent, dont les débordemens l'inquiétaient : « Au nom du Dieu éternel, je te conjure d'économiser chaque minute de ce temps si court qui nous est accordé. Que la dissipation et ses irréparables conséquences ne te préparent pas des regrets inutiles. Devant moi, quand il avait soixante-dix ans, Côme déplorait amèrement le temps perdu. Les bagatelles et les amusemens stériles te dérobent à toi-même. Ils te rendent esclave, toi qui étais né pour commander. Délivre-toi de cette misérable servitude pendant que tu le peux. Seul, le moment présent t'appartient; demain, il sera trop tard. » Cette liberté de langage ne déplaisait pas à Laurent, bien qu'il ne tînt guère compte des conseils de Ficin.

Un autre ami de Laurent, sur lequel M. de Reumont nous donne les plus intéressans détails, est Pic de la Mirandole. Fils d'un petit prince italien, il s'adonna dès l'enfance aux études sérieuses avec une incessante ténacité, comme s'il avait dû y chercher un gagne-pain. Grâce à la merveilleuse précocité de son intelligence, à l'étendue de sa mémoire, à la variété de ses connaissances, il conquit de bonne heure l'admiration de ses contemporains, tout en les séduisant par la vivacité de sa conversation, par la noblesse de sa tenue, par la beauté de ses traits. C'est vers l'âge de vingt ans qu'il se rendit à Florence. La guerre de Ferrare venait de finir; Laurent, au comble de la puissance, donnait à sa patrie l'apparence d'une nouvelle Athènes, et les citoyens, à peu près résignés à la servitude, trouvaient dans les arts, dans les lettres, dans les fêtes, dans le luxe, toutes les jouissances que permettent ou favorisent les gouvernemens despotiques. Comment ne pas subir le charme d'un pareil milieu? comment résister à la fascination de ces doctes assemblées, où une libre carrière était ouverte à la sagacité de l'érudit, à l'imagination du poète, à la verve de l'orateur? Pic en devint lui-même un des ornemens, une des gloires, et mit au service des lettres toute l'ardeur de sa jeunesse. Il gagna vite l'amitié non-seulement de Laurent le Magnifique, mais de tous les hommes remarquables qui vivaient alors à Florence. Il exerça même un véritable ascendant sur le chef de la famille des Médicis, car c'est lui, dit-on, qui, subjugué par la parole de Savonarole au chapitre de Reggio, décida Laurent à demander que ce religieux se fixât à Florence. De son côté, Laurent éprouvait un attachement si sincère pour Pic de la Mirandole, qu'afin de le retenir à Florence il lui fit accorder le droit de citoyen et la faculté d'acquérir une propriété de 6,000 florins

d'or. La réputation de Pic était-elle du moins méritée? Inférieur à Politien et à Pulci dans les lettres, à Ficin dans la philosophie, il eut le mérite d'être le premier à étudier les langues orientales, et par là il ouvrit à l'érudition un champ plus étendu. Tout en partageant l'enthousiasme de ses amis pour Platon, il étudia avec passion la littérature juive du moyen âge, la cabale et la magie, et y chercha des argumens en faveur de la foi chrétienne. Aucune des connaissances de son temps ne lui fut étrangère; seulement on peut lui reprocher de ne s'en être guère approprié que les surfaces et de n'avoir pas approfondi les objets de ses méditations. S'il écrivait très facilement le latin et le grec, il n'avait pas en italien la moindre élégance. Que dire aussi de son jugement? N'osa-t-il pas préférer aux poèmes de Dante et de Pétrarque les vers de Laurent le Magnifique (1)! La légèreté de ce verdict n'avait même pas encore pour excuse la reconnaissance que justifièrent plus tard les bienfaits de Laurent.

L'amitié de celui-ci pour Pic de la Mirandole se manifesta d'abord à l'occasion d'une aventure galante (1485). Le jeune comte, en se rendant à Rome, passa par Arezzo avec une suite de vingt-deux personnes. Il avait donné rendez-vous près de la ville à une femme qu'il aimait et qui avait pour mari un préposé à la perception des impôts nommé Julien de Médicis, parent éloigné de Laurent. Cette femme était déjà à cheval derrière le comte quand l'indignation du peuple se traduisit par une agression tumultueuse. Pendant que les cloches sonnaient à toutes volées, il y eut un véritable combat : si quelques citoyens y perdirent la vie, les gens de la suite de Pic furent en partie tués, en partie dévalisés et faits prisonniers. Au milieu de la mêlée, le comte parvint à s'échapper et à gagner Marciano; mais là il fut arrêté. Sa détention dura plusieurs jours, et il ne dut sa liberté qu'à l'intervention de Laurent. Cette équipée, accidentelle dans la vie de Pic, inspira un sincère repentir à celui qui en fut le héros, et qui a écrit en parlant de lui-même : « Il s'afflige de son péché et il ne prétend pas défendre sa conduite. Peut-être mérite-t-il son pardon parce qu'il n'invoque aucune excuse. Rien de plus faible que l'homme, rien de plus puissant que l'amour. »

Pic de la Mirandole devait bientôt avoir sur les bras une affaire plus sérieuse. Il avait offert de soutenir publiquement à Rome neuf cents propositions et invité tous les savans à ce « tournoi intellectuel, » promettant aux moins aisés de payer les frais du voyage; mais quelques-unes de ces propositions parurent suspectes à la cour pontificale, et si le défi n'eut pas de suites, les rapports de

(1) Lettre à Laurent, juillet 1484.

Pic avec l'autorité spirituelle ne tardèrent pas à entrer dans une phase tout à fait critique. Un bref condamnant les thèses regardées comme contraires à l'orthodoxie fut préparé le 5 août 1486. Il ne fut pas publié parce que Pic déclara se soumettre. Cependant une apologie des points réprouvés parut à Naples, apologie dédiée par Pic à Laurent, et portant la date du 31 mai. Malgré cette date, la cour romaine vit dans le nouvel écrit un acte de rébellion, et le 15 décembre lança le bref de condamnation. Pic eut beau soutenir que l'apologie avait été imprimée avant le 5 août et qu'il n'y avait pas eu antidate, on ne le crut point. Cité devant le pape et menacé d'arrestation, le comte quitta momentanément l'Italie, puis revint à Florence, où il fut en sûreté auprès de Laurent. C'est grâce à Laurent que l'excommunication ne fut pas prononcée. Ses lettres à l'ambassadeur Lanfredini témoignent d'une active intervention et de négociations poursuivies avec persévérance pour obtenir en faveur de Pic une absolution complète. « Pic, écrivait-il, vit retiré comme un moine, s'occupant de théologie, commentant les psaumes, lisant le bréviaire, observant les jeûnes. Son train de maison est le plus simple du monde et sa vie absolument exemplaire. Il souhaiterait être justifié et recevoir un bref qui reconnût en lui un fils fidèle et un bon chrétien. J'y tiendrais beaucoup aussi, car j'aime et j'estime peu d'hommes autant que lui. Selon moi, c'est un vrai chrétien. Il se conduit de telle sorte que toute la ville se porterait caution pour lui (19 juin 1489) (1). » Quoique Laurent eût beaucoup d'influence sur Innocent VIII, quoiqu'il ne se lassât pas dans ses sollicitations, il échoua contre les intrigues de ceux qu'il appelait des envieux et des ignorans. Le bref désiré ne parut que le 18 juin 1493 sous Alexandre VI. En attendant, Pic se consola par l'étude, par l'amour des livres, par l'amitié des savans, soit à Florence, soit à l'abbaye de Fiesole ou sous les ombrages de Querceto. C'est là qu'il composa son livre contre l'astrologie, livre qui devait faire partie d'un grand ouvrage sur les sectes hostiles au christianisme et qui mérita les suffrages de Savonarole.

Pic de la Mirandole, Landino, Ficin, Politien et Pulci sont les hommes les plus distingués de la société littéraire patronnée à Florence par Laurent le Magnifique. Bien d'autres cependant mériteraient d'être nommés. Les étrangers eux-mêmes étaient accueillis à bras ouverts dans le palais des Médicis. Avec tous les lettrés de l'Italie, Laurent entretenait une active correspondance, examinant avec une extrême sollicitude les diverses questions qui s'agitaient entre les savans. Dès le début de son règne, il donna une nouvelle

(1) Voyez, entre autres lettres, celle d'octobre 1489, citée par M. de Reumont, t. II, p. 114-115.

impulsion aux études de la jeunesse en rétablissant l'université de Pise, université qui avait été supprimée après l'assujettissement de cette ville; enfin à Florence même il eut la gloire de retenir les plus illustres professeurs, tels que Démétrius Chalchondyle et Lascaris, que l'on venait entendre de toutes les parties de l'Europe.

La passion pour les livres et pour les études philologiques trouva alors un précieux et puissant auxiliaire dans la propagation de l'imprimerie, récemment inventée. C'est à Subiaco (1465) que l'heureuse découverte commença à recevoir son application en Italie. Rome et plusieurs autres villes s'empressèrent d'adopter le nouveau procédé. Si Florence ne se l'appropria pas tout d'abord, puisque le premier ouvrage qu'on y imprima est le commentaire de Servius sur les *Bucoliques* de Virgile (1471), c'est du moins chez elle que furent taillés et fondus les premiers caractères italiens. Elle les dut à l'orfévre Bernardo Cennini, connu d'ailleurs pour avoir travaillé sous la direction de Lorenzo Ghiberti à la dernière porte du Baptistère et pour avoir coopéré au fameux parement d'autel du temple de Saint-Jean. Bernardo Cennini fut aidé par ses deux fils Domenico et Pietro. Avec un légitime orgueil, il inséra ces mots dans le titre du livre qu'il venait d'imprimer : *Florentinis ingeniis nil ardui est*. Malheureusement son invention ne lui procura que de la gloire. La générosité de Laurent ne s'étendit pas jusqu'à lui. Après un labeur de seize mois, il fut réduit à engager sa maison et forcé de revenir à ses anciens travaux. A partir de cette époque, l'activité des typographes ne se ralentit pas, et pourtant les manuscrits continuèrent à être aussi recherchés qu'auparavant. Quand on ne craignait pas la dépense, on les préférait aux livres imprimés. Quoi de plus agréable à l'œil en effet que la finesse et le poli du parchemin, la délicatesse des miniatures, la variété des arabesques? Dans ses écrits, Vespasiano da Bisticci, le principal représentant du commerce des livres en Italie, ne mentionne qu'une fois l'imprimerie, et pourtant il mourut en 1497. Parlant de la bibliothèque du duc d'Urbin, bibliothèque qu'il avait en partie composée, il s'écrie avec orgueil : « Elle ne contient aucun livre imprimé; le duc en aurait rougi! »

IV.

On vient de voir quel intelligent et fécond patronage le chef de la famille des Médicis exerça sur la littérature, la philosophie et l'érudition à la fin du xvᵉ siècle. L'influence de Laurent sur les arts du dessin a-t-elle été aussi heureuse? Quels chefs-d'œuvre a-t-il suscités? En un mot, quelle est la responsabilité de Laurent devant l'histoire au point de vue esthétique?

Lorsque Laurent succéda à Pierre de Médicis en 1469, les plus grands artistes florentins du xve siècle, ceux qui s'étaient montrés novateurs ou qui avaient imprimé à leur art une direction particulière, n'existaient plus. Brunelleschi était mort en 1446, Ghiberti en 1455, Donatello en 1468, Masaccio en 1443, Jean de Fiesole en 1455; mais les traditions subsistaient et se perpétuaient. L'enthousiasme et l'activité n'avaient diminué ni chez ceux qui cherchaient à exprimer leur pensée avec le ciseau ou le pinceau, ni chez ceux qui aspiraient à provoquer de belles œuvres. Couvens, églises, palais publics et particuliers, se disputaient les architectes, les peintres et les sculpteurs.

Parmi les architectes de la fin du xv[e] siècle, il n'y a que Giuliano Giamberti da San-Gallo dont Laurent se soit servi. Léon-Baptiste Alberti, l'ami de sa jeunesse, cessa de vivre en 1472 et Michelozzo était mort dès 1470. Quant à Cronaca, l'architecte de l'église des franciscains sur la colline de San-Miniato, l'auteur de la sacristie de San-Spirito et de l'entablement du palais Strozzi, il ne semble avoir eu aucun rapport avec Laurent. C'est à Giuliano Giamberti que celui-ci confia la construction des deux seuls monumens auxquels il ait attaché son nom : le couvent des augustins en dehors de la porte San-Gallo et la villa de Poggio a Cajano. Le couvent de la porte San-Gallo dut son origine à la tendresse du dominateur de Florence pour le moine augustin Mariano da Gennazzano, prédicateur en renom, plus préoccupé de la rhétorique que de l'Évangile, ambitieux courtisan qui mit au service de Laurent et d'Alexandre VI son implacable haine contre Savonarole. On admira tant les proportions grandioses du nouvel édifice, que Giuliano Giamberti fut dès lors appelé Giuliano da San-Gallo. Nous ne pouvons contrôler cette admiration, car le siége de Florence en 1529 détruisit le couvent de fond en comble. Chacun peut au contraire, dans la villa de Poggio a Cajano, apprécier le grand escalier extérieur, le portique, la frise en terre cuite et la vaste salle surmontée d'une coupole. Les talens de Giuliano furent utilisés aussi pour la défense du territoire toscan. C'est Giuliano qui, pendant la guerre de 1478, fortifia la ville de Castellina; c'est lui qui, en 1488, reconstruisit la citadelle de Poggio Imperiale, près de Poggibonsi. Enfin Laurent mit à contribution son architecte favori pour gagner la bienveillance des princes italiens. Ferdinand ou Louis le More désiraient-ils avoir un modèle de palais, Laurent leur envoyait un dessin de San-Gallo. L'affection qu'il portait aux Giamberti fut du reste payée de retour. Giuliano, ayant reçu de Ferdinand, comme récompense de quelques travaux exécutés à Naples, un buste d'Adrien, une statue de femme et un Amour endormi, fit cadeau à Laurent de ces précieuses œuvres d'art. Quant à Antonio da San-

Gallo, frère de Giuliano, il tint sur les fonts baptismaux un enfant naturel de Julien de Médicis, et, quand Julien eut été assassiné, cet enfant, qui devait être le pape Clément VII, fut remis entre les mains des Giamberti.

Sans être aussi intimes, les relations entre Laurent de Médicis et Giuliano da Maïano témoignent d'une entente réciproque. Giuliano, en passant à Urbin, trouva si beau le palais ducal, qu'il écrivit sans retard à Laurent pour l'exhorter à s'en procurer le dessin. De son côté, Laurent ne crut pas pouvoir mieux prouver à Giuliano sa sympathie qu'en l'envoyant comme architecte au roi de Naples en 1480, mettant ainsi le sceau à sa réconciliation avec Ferdinand et associant l'art aux calculs de la politique. En outre, lorsque Giuliano mourut à Naples en 1490, le chef de la république florentine exprima aussitôt, dans une lettre au duc de Calabre, le sincère regret que cette mort lui causait; mais alors comment expliquer qu'il n'ait jamais eu recours pour lui-même aux talens d'un homme qu'il estimait à ce point? Comment n'a-t-il pas eu non plus la pensée de s'adresser à Benedetto, frère de Giuliano, l'illustre architecte du palais Strozzi? N'est-on pas en droit de lui reprocher d'avoir jusqu'à un certain point méconnu la supériorité de ces artistes?

Que dire aussi du rôle que joua Laurent au moment où les Florentins espérèrent que la cathédrale allait enfin avoir une façade en rapport avec le reste du monument? Les consuls de l'art de la laine résolurent (1), le 12 février 1490, de faire achever à leurs frais Sainte-Marie-des-Fleurs. On fit appel à toutes les bonnes volontés. Peintres, architectes, sculpteurs, se mirent à l'œuvre. Un héraut de la ville et un chanoine envoyèrent aussi chacun leur dessin. Le 5 janvier 1491, une commission, composée en partie des plus illustres artistes, se réunit pour juger les différens projets. Les modèles étaient déjà classés selon leurs mérites respectifs quand le chanoine Benci, un des concurrens, demanda que Laurent fût consulté, afin que le goût d'un homme aussi compétent préservât l'assemblée de toute erreur. Allant plus loin encore, Bartolommeo Scala se prononça pour l'ajournement de la décision dans une affaire qui, suivant lui, réclamait de plus mûres réflexions. Cette opinion, partagée par Laurent, prévalut, quoique deux des juges s'y fussent seuls rangés ouvertement. Au moins aurait-on pu croire qu'au bout de quelque temps une résolution aurait été prise. Il n'en fut rien. Seize mois après, Laurent mourait sans avoir provoqué une nouvelle délibération, et les malheurs des temps qui suivirent nous ont légué un édifice où la nudité de la façade forme un triste contraste avec les marbres et les sculptures dont les côtés sont revê-

(1) Peut-être à l'instigation de Laurent, selon les annotateurs de Vasari.

tus (1). Faut-il, à l'exemple de M. Rio, accuser Laurent d'avoir volontairement mis obstacle à une entreprise désirée de tous? Faut-il au contraire, conformément aux conclusions de M. de Reumont, approuver la conduite de Laurent, sous prétexte que les architectes d'alors n'étaient capables ni de comprendre le style qui avait été originairement adopté pour la construction de Sainte-Marie-des-Fleurs, ni de conformer leurs propres plans au système du fondateur de la cathédrale? La question, faute de documens, n'est pas facile à trancher. Parmi des artistes tels que Giuliano et Benedetto da Maïano et Francesco di Giorgio, n'y avait-il personne en état de reprendre les traditions d'Arnolfo? Si les projets étaient défectueux, ne pouvait-on les corriger les uns par les autres? Quoi qu'il en soit, Laurent, dont la négligence relégua dans l'oubli le vœu si noble et si patriotique des marchands de laine florentins, nous semble mériter un blâme. On ne doit pourtant pas méconnaître que son intérêt comme son goût le portaient à embellir la capitale de la Toscane, et que la façade de la cathédrale l'avait, lui aussi, vivement préoccupé. C'est d'après un dessin de sa main que l'on improvisa plus tard, quand Jean de Médicis, devenu Léon X, fit son entrée à Florence, une façade à Sainte-Marie-des-Fleurs, œuvre qu'exécutèrent Jacopo Sansovino en qualité d'architecte et de sculpteur, Andréa del Sarto en qualité de peintre (2).

Si de l'architecture nous passons à la sculpture, nous voyons Laurent accorder surtout sa faveur à Verrocchio et à Antonio Pollaiuolo. Il commanda à Verrocchio, pour y déposer les restes de son père et de son oncle Jean, le tombeau qu'on ne se lasse pas d'admirer dans l'église de San-Lorenzo, tombeau merveilleux, où le bronze s'épanouit, sur le sarcophage de porphyre et au-dessus du sarcophage, en feuillages et en bouquets de fleurs avec une souplesse nerveuse, tandis qu'il forme plus haut, entre la sacristie et la chapelle de la Vierge, une grille dont les mailles ressemblent à celles d'un filet. C'est aussi pour Laurent que Verrocchio modela l'enfant au dauphin, qui, après avoir décoré une fontaine dans la villa de Careggi, orne aujourd'hui une autre fontaine dans la cour du Palais-Vieux. C'est également pour lui qu'il cisela les bustes en demi-relief de Charlemagne et de Darius, destinés à Mathias Corvin. Enfin, après l'attentat de 1478, il dessina la figure dont se servit Orsino pour une statue en cire de Laurent. Quant à Pollaiuolo, il consacra par une intéressante médaille le souvenir du péril auquel Laurent avait échappé, et, comme orfévre, il exécuta le casque d'argent donné à Frédéric d'Urbin, vainqueur de Volterra (1472). A cela se bornent à peu près les encouragemens de Laurent aux

(1) Rio, *l'Art chrétien*, t. Ier, p. 455-458. — Vasari, t. VII, p. 238.

(2) Vasari, t. VIII, p. 267.

sculpteurs de son époque, à moins qu'on ne veuille reconnaître son intervention dans les commandes faites par la république, par certaines églises, ou même par certaines familles, ce qui est possible, car son influence s'étendait partout et à tout, et l'on ne résistait guère à ses conseils. Ce qui est certain, c'est que son nom ne figure nulle part à côté des noms de Luca della Robbia, de Desiderio da Settignano, de Mino da Fiesole. Les œuvres si gracieuses et si pures de ces maîtres furent suscitées par la piété ou la munificence des simples citoyens; elles n'ont rien de commun avec le protectorat officiel ou privé de Laurent.

Laurent s'intéressait cependant à toutes les manifestations de l'art. Les graveurs de médailles ne le trouvèrent pas indifférent, et il eut ce mérite de ressusciter pour ainsi dire l'art des camées et des intailles. Grâce aux collections du palais des Médicis, les artistes purent étudier les délicates merveilles que l'antiquité avait produites en ce genre, et souvent ils atteignirent à une telle perfection que leurs créations et leurs copies sont difficiles à distinguer des pièces véritablement antiques. A la tête des plus célèbres sculpteurs de camées et de gemmes, il convient de placer Giovanni delle Corniole, l'auteur du fameux portrait de Savonarole, et le Milanais Domenico de' Cammei, à qui l'on attribue dans le musée des Offices les portraits de Louis le More et de Laurent le Magnifique, ainsi qu'une onyx sur laquelle on voit un taureau conduit au sacrifice par trois hommes d'une surprenante beauté. C'est pour Laurent que ce dernier camée avait été exécuté. A la même école se formèrent Valerio Vicentino, qui n'avait que vingt-quatre ans lorsque mourut Laurent, et une foule d'autres artistes dont Vasari nous a conservé les noms. Parmi les graveurs de médailles, il faut mentionner avant tous les autres, outre Pollaiuolo, Pietro di Niccolò, à qui nous devons la médaille de Laurent de Médicis.

Dans le domaine de la peinture, Laurent nous apparaît aussi comme un Mécène plein de zèle quoique moins bien inspiré. Antonio Pollaiuolo peignit pour lui *Hercule étouffant Antée*, *Hercule terrassant un lion* et *Hercule tuant l'hydre de Lerne*, tableaux où la tension des muscles était merveilleusement rendue. Sandro Botticelli, dit Vasari, orna de plusieurs tableaux le palais des Médicis, et il cite avec éloge une Minerve et un saint Sébastien, aujourd'hui perdus. C'est également au pinceau de Botticelli que furent demandés le portrait de Lucrezia Tornabuoni, mère de Laurent, et celui de la belle Simonetta, maîtresse de Julien de Médicis. Laurent apprécia aussi le talent de Filippino Lippi. Il reporta sur le fils de Filippo Lippi une partie de la bienveillance que Côme avait témoignée au moine aventureux. Filippino dut au patronage de Laurent

la faveur de peindre à Rome, dans l'église de la Minerve, la glorification de saint Thomas. Pour son protecteur, il eut à représenter un sacrifice sous le portique de la villa de Poggio a Cajano. Vasari ne mentionne aucune autre œuvre sollicitée de Filippino par Laurent. Il ne nous reste que deux noms à rappeler : celui d'Alesso Baldovinetti et celui de Domenico Ghirlandajo. Parmi les personnages contemporains que Baldovinetti avait groupés dans sa fresque, aujourd'hui anéantie, du chœur de Santa-Trinità, il avait introduit Laurent et Julien de Médicis. Quant à Ghirlandajo, il reproduisit aussi les traits de Laurent dans la même église lorsqu'il peignit, à la prière de Francesco Sassetti, saint François faisant approuver sa règle par Honorius. Plusieurs tableaux de sa main furent, dit-on, destinés au petit-fils de Côme; mais c'est à la prière de Jean Tornabuoni, proche parent des Médicis, que Ghirlandajo exécuta les fresques du chœur de Santa-Maria-Novella, une de ses œuvres les plus importantes. Il y associa aux personnages de l'Évangile plusieurs des hommes qui appartenaient au cercle intime de Laurent, entre autres Marsile Ficin, Landino, Gentile Becchi et Politien, sans parler d'autres personnages dont les figures, pour ainsi dire vivantes, nous montrent les physionomies et les élégans costumes du XVe siècle.

Tels sont les principaux peintres florentins auxquels Laurent accorda sa bienveillance. Quant à Lorenzo di Credi, l'auteur de cette *Adoration des Mages* qui est un des ornemens de l'Académie des Beaux-Arts, et quant à Léonard de Vinci, ils demeurèrent toujours à l'écart, quoique tous deux élèves de Verrocchio. Léonard n'alla pourtant s'établir auprès de Louis le More qu'en 1483, et à cette époque il avait déjà peint la fameuse rondache, un des anges dans le *Baptême du Christ* de Verrocchio, la *Tête de Méduse*, d'autres ouvrages encore, parmi lesquels peut-être *la Vierge aux Rochers*, du Louvre. Aucun document ne signale non plus le moindre travail de Pérugin pour le chef de la maison des Médicis, et cependant le peintre ombrien séjourna à Florence de 1482 à 1491.

Ce qui nous frappe dans les renseignemens que nous a transmis Vasari, c'est le choix des sujets imposés aux artistes par leur protecteur. Il n'est guère question que de sujets mythologiques. La passion de l'antiquité semble dominer presque exclusivement l'esprit de Laurent. On ne voit pas que Laurent ait demandé aux peintres de son temps la décoration de quelque chapelle, ni qu'il ait le mérite d'avoir fait exécuter quelqu'une de ces œuvres divinement inspirées, gloire principale de l'école florentine, à moins que *l'Adoration des Mages* de Botticelli n'ait été peinte par son ordre (1).

(1) Dans ce tableau, qui de Santa-Maria-Novella a passé aux Offices, les trois adorateurs de l'enfant Jésus ne sont autres que Côme, Jean son fils et Julien son petit-fils.

Sans doute nous ne prétendons pas que la peinture religieuse n'ait inspiré à Laurent que de l'indifférence ou du dédain, mais ses préoccupations habituelles l'entraînaient ailleurs. En peinture, de même qu'en littérature, c'est à faire revivre l'antiquité qu'il mettait tous ses soins. On peut lui reprocher d'avoir contribué à précipiter l'art aussi bien que les mœurs vers le paganisme, et d'avoir favorisé des tendances qui, raisonnables et fécondes à l'origine, menaçaient de dégénérer et dégénérèrent plus tard en excès condamnables.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer l'influence de Laurent sur l'école florentine du xve siècle, ni représenter cette école comme plongée dans l'idolâtrie de l'antiquité. Assurément l'enthousiasme était grand pour les œuvres du génie antique; mais on ne saurait sans injustice imputer à l'art de cette époque les intentions grossières que révèlent parfois les œuvres du siècle suivant. Même quand les artistes abordent directement la mythologie, ne donnent-ils pas en général à leurs conceptions une chasteté vraiment chrétienne? Qu'il y ait eu de temps en temps dans l'amour de l'antiquité et du naturalisme quelques exagérations et quelques écarts, nous ne le contestons pas. Pourquoi par exemple Pollaiuolo, lorsqu'il représente sur une médaille la conjuration des Pazzi, met-il en scène des personnages nus? Pourquoi Giuliano da San-Gallo mêle-t-il des centaures et des hommes nus aux charmantes arabesques et aux têtes de chérubins dont il orne le tombeau de Francesco Sassetti à Santa-Trinità? Mais ces abus étaient rares encore, ils n'étaient que les symptômes d'inclinations qu'il eût fallu combattre au lieu d'en favoriser le développement.

Pour avoir une idée complète du mouvement de l'art à l'époque de Laurent, il faudrait aussi parler de la miniature et de la mosaïque. Bartolommeo della Gatta, Attavante, Monte di Giovanni, Zanobi Strozzi, Francesco Rosselli, furent contemporains de Laurent, et rivalisèrent avec Liberale de Vérone, Girolamo de Crémone et les miniaturistes de Sienne. Ce sont des artistes en faveur auprès de Laurent qui s'occupèrent de relever l'art de la mosaïque. Baldovinetti répara les mosaïques du Baptistère. Vers 1490, Gherardo di Giovanni et D. Ghirlandajo firent *l'Annonciation* qu'on voit au-dessus d'une des portes latérales du Dôme, et ils commencèrent la décoration de la chapelle située derrière le chœur dans la même église. Enfin l'on ne doit pas négliger de remarquer l'essor que prit alors la gravure. Florence avait donné l'exemple. Les écoles voisines allaient développer les ressources de cet art que Marc-Antoine éleva jusqu'à la perfection.

Nous ne savons pas l'impression que produisirent sur Laurent de Médicis les progrès de la gravure, progrès réalisés sous ses yeux; mais sans doute il n'y resta pas insensible. Dans ses collections

durent entrer les estampes de Baccio Baldini, de Botticelli et des autres maîtres de la même époque. Les collections du palais de la *Via Larga* se composaient en effet des œuvres d'art les plus variées. Les livres, les manuscrits, y trouvaient place à côté des tableaux et des statues. Cependant, ce qu'on y admirait par-dessus tout, c'étaient les pierres gravées, les camées, les bronzes et les vases antiques. Quant aux jardins que Laurent possédait auprès du couvent de Saint-Marc, ils étaient peuplés de magnifiques marbres grecs et romains. Laurent ne cherchait pas dans ces trésors une jouissance égoïste; il les mit libéralement à la disposition des artistes et fonda même, au milieu des chefs-d'œuvre du passé, une académie ou école de dessin dont il confia la direction à Bertoldo, élève de Donatello. Michel-Ange avait quinze ans lorsque, sur la recommandation de Ghirlandajo, son maître, le jardin des Médicis lui fut ouvert. Il y sculpta la tête de faune qui lui valut la protection spéciale de Laurent.

Laurent mérita donc, au moins en partie, le surnom de Magnifique; mais sa munificence et sa libéralité furent payées cher par les Florentins. Aux sommes énormes que lui coûtèrent ses collections et les encouragemens donnés aux lettres et aux arts s'ajoutaient d'ailleurs les dépenses, plus considérables encore, que nécessitaient, sans les justifier, sa vie princière, l'établissement de ses enfans, la consolidation de son pouvoir à Florence et de son influence au dehors. Il pouvait d'autant moins faire face à tous ces frais avec sa propre fortune qu'il laissa tomber ses affaires pécuniaires dans le plus triste état. Peu apte aux opérations de banque, il négligea les maisons qu'il avait à Rome, à Milan, à Lyon et à Bruges, et fut d'ailleurs mal secondé par ses représentans. Après avoir usé d'expédiens passagers, il finit par trouver des ressources permanentes en rapport avec ses besoins. Le conseil des soixante-dix, institué par lui en 1480 et composé de ses créatures, nommait dans son propre sein une commission de douze membres, à laquelle étaient réservées toutes les questions de finances et qui était renouvelée de deux en deux mois. Laurent eût soin de ne laisser admettre dans cette commission que des hommes docilement soumis à ses volontés. Les trésoriers et les percepteurs des impôts furent tous pris parmi ses créatures. Dès lors la fortune de l'état fut à sa disposition, et il s'en empara sans scrupule. Plus de 100,000 florins d'or, dit Giovanni Cambi, passèrent à Bruges, où la banque des Médicis était sur le point de faire faillite. Laurent eut du moins la prudence de restreindre ses affaires commerciales, sans toutefois les discontinuer, car il y trouvait un moyen d'assurer les combinaisons de sa politique. Antonio Miniati, directeur du *mont* (dette publique) et membre de la commission des finances, et Giovanni Guidi, notaire

et greffier des archives publiques, mirent entre ses mains le trésor de la commune et lui conseillèrent les mesures capables de remplir à son profit les caisses de l'état. De nouveaux impôts, arbitrairement fixés, pesèrent sur les Florentins. Malgré ces impôts, le *mont* ne put toujours servir intégralement les intérêts de la dette nationale; il n'en paya plusieurs fois que la moitié et même le cinquième. Le mécontentement était d'autant plus grand à Florence qu'on n'ignorait pas les malversations de Laurent. Ce fut bien pis encore quand il osa toucher au *Monte delle fanciulle*, établissement très populaire où grands et petits déposaient, sous le nom de leurs filles, des fonds qui au bout d'un temps déterminé constituaient une dot. En 1485, le *Monte delle fanciulle* ne paya qu'un cinquième des dots; le reste devait être inscrit sur un registre spécial et rapporter 7 pour 100, taux qui, six ans plus tard, fut abaissé à 3 pour 100. Cette espèce de banqueroute diminua beaucoup le nombre des mariages. Il semble que tant d'exactions auraient dû relever complétement la fortune de Laurent. Il n'en fut rien. Les banques de Lyon et de Bruges furent obligées de prendre des arrangemens avec leurs créanciers. Lorsqu'en 1494, pendant le passage de Charles VIII à Florence, le seigneur de Balassat donna le signal du pillage dans le palais des Médicis, il déclara que les richesses de ce palais le dédommageraient enfin des pertes que lui avait imposées la banque de Lyon; mais la victime la plus notable de cette banque fut Philippe de Commines. En dépit de ses instances, il ne reçut qu'un maigre appoint sur ce qu'il avait le droit d'exiger. Rien de plus instructif que la correspondance échangée entre le débiteur et le créancier : Laurent proteste de son dévoûment et de sa reconnaissance, il offre en paroles tous ses biens à l'ambassadeur français. « L'amitié de votre excellence, ajoute-t-il, est plus précieuse à mes yeux que n'importe quelle somme d'argent. » Voyant qu'il ne pouvait rien ou presque rien obtenir, Commines, qui tenait à conserver la faveur du chef de la république florentine, se résigna et cessa d'importuner son correspondant besoigneux. Cinq ans après la mort de Laurent, il n'était pas encore remboursé intégralement, et il eût acquis, en échange de sa créance, une partie de la riche bibliothèque des Médicis, si le patriotisme de Savonarole n'eût conservé à Florence cette incomparable collection.

En somme, quel fut le rôle de Laurent? A l'intérieur, il supprima complétement les libertés des Florentins, tout en ayant l'air de les respecter, et il parvint à exercer un pouvoir complétement absolu. Sa volonté devint la volonté de tous ceux qui occupaient les charges de la république. L'ambition lui attacha les plus nobles familles, aussi bien que les hommes qui lui devaient leur élévation. Par le conseil des soixante-dix, il disposa de tous les emplois; par le conseil des finances, le trésor public fut à sa discrétion. Aucun

homme n'a puisé comme lui dans les caisses de l'état. En portant la main sur le Mont des Filles, il combla la mesure de ses déprédations, sans que le mécontentement de tous allât jusqu'à la révolte. C'est que les Florentins avaient fini par s'habituer au joug et par trouver plus que tolérable un gouvernement qui leur assurait la tranquillité dans la ville et la paix au dehors. Vis-à-vis des différens états de l'Italie, Laurent déploya en effet une habileté peu commune et finit par maintenir entre eux un équilibre profitable au repos général. S'il s'attira d'abord une guerre formidable, il effaça ses fautes par la prudence de sa conduite postérieure et sut éviter tous les écueils. On loua ses conseils au duc de Ferrare; on lui sut gré de sa médiation entre Innocent VIII et Ferdinand. Les Florentins virent avec orgueil son crédit auprès du pape et les marques de déférence que lui donnaient tous les souverains. La prise de Sarzana contribua surtout à sa popularité. Laurent du reste s'entendait à flatter les passions du peuple et à endormir les esprits. Aux compétitions des partis avaient succédé les fêtes, les spectacles, les danses, les saturnales de l'ancienne Rome, et l'auteur des chants carnavalesques ne craignait pas de se mêler aux orgies du carnaval. La corruption publique fut son moyen principal de domination. Au surplus, il faut reconnaître que, pour les hommes inaccessibles aux séductions vulgaires, il y avait alors dans le courant qui entraînait la société tout entière vers les lettres et les arts un dédommagement à l'inaction politique et à la perte de la liberté. L'érudition, la philologie, l'étude des auteurs grecs et latins, des philosophes et des poètes, étaient devenues l'occupation et la préoccupation de chacun. On prenait parti pour Aristote ou pour Platon comme pour des contemporains. Aux peintres et aux sculpteurs, on demandait des fresques, des statues, des bas-reliefs pour la décoration des palais et des chapelles. Le beau était dans l'air qu'on respirait, et l'on en jouissait avec un zèle patriotique. Dans ce domaine des lettres et des arts, Laurent, il faut le redire, ne demeura rien moins qu'inactif; mais, il faut le redire aussi, on peut à bon droit lui reprocher son culte excessif pour l'antiquité. En peinture et en sculpture comme en littérature, il contribua plus qu'aucun autre à subordonner les idées et les croyances de son époque aux souvenirs du paganisme, méconnaissant ainsi les saines traditions de l'école florentine, où l'influence de l'antiquité, l'étude de la nature et les inspirations chrétiennes avaient été jusqu'alors combinées dans une si juste mesure. Par là, il prépara les esprits à la tyrannie de ce matérialisme qui devait aboutir à l'avilissement de l'art, et contre lequel Savonarole tenta de réagir, aux applaudissemens des plus grands maîtres, aux applaudissemens de Michel-Ange lui-même.

GUSTAVE GRUYER.

CONTES ET ROMANS

DE L'ANCIENNE ÉGYPTE

I. Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3e série, 1874.

II. G. Maspero, *Du Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, Paris 1873.

I.

Pour que la fiction émeuve et charme, il faut, si j'ose dire, qu'elle soit sincère. Tels sont les contes, vieux mythes naturalistes tombés dans la conscience populaire, les légendes héroïques ou sacrées, et les romans de mœurs nationaux. Notre roman historique et archéologique est en art un genre faux. Une étude consacrée ici à l'œuvre de M. George Ebers, *une Fille de roi d'Égypte*, l'a peut-être prouvé d'abondance. Pour montrer combien les œuvres sincères et vraies dépassent l'artifice des érudits, on voudrait rappeler le sujet et la manière de quelques romans ou contes égyptiens originaux, tels que le roman des ***Deux Frères***, le conte du ***Prince prédestiné***, le ***Roman de Setna*** et l'***Épisode du Jardin des fleurs***, sans oublier la belle légende hébraïque de Joseph, de style égyptisant, sinon égyptien.

De la vallée du Nil, qui plus qu'aucune autre contrée est la terre sainte, la patrie vénérable de la civilisation, on ne connaît guère encore que les inscriptions monumentales gravées sur les murailles des temples, des pylônes et des hypogées. L'Égypte des pharaons se dresse ainsi pour nous solennelle et formidable, non sans austère tristesse, dans un mystérieux éloignement. On imagine que ces peuples n'ont songé qu'à conquérir la terre, à creuser les monta-

gnes ou à construire des pyramides pour assurer à leurs momies un repos éternel. C'est par une illusion du même genre qu'on se représente les Hébreux toujours en prière, offrant des sacrifices ou chantant des psaumes à Jahvé (Jéhovah), et cela quand Amos et Isaïe nous parlent des chansons à boire qu'entonnaient à pleine voix, au son du kinnor, des luths et des tambourins, les convives couchés sur des lits d'ivoire, étendus sur des divans, près des cratères et des coupes couronnées de fleurs, — quand le *Cantique des cantiques*, fort galant *libretto*, atteste chez ce peuple l'existence d'une poésie érotique, — quand les plus vieux poèmes ou fragmens de poèmes conservés dans les livres historiques, le chant de Deborah, les dires populaires sur les tribus d'Israël, etc., n'ont aucun caractère religieux.

Il en faut dire autant de la grave et hiératique Égypte des historiens grecs : à côté des inscriptions historiques et funéraires, et d'une littérature sacrée des plus riches, on possède toute une bibliothèque où presque chaque genre littéraire, poème épique, ode, satire, annales, romans, lettres, amplification de rhétorique, traités de morale ou de sciences, instructions judiciaires, rapports de police, registres de comptabilité, etc., se trouve déjà représenté. Quand cette littérature sera mieux connue, on parlera peut-être du siècle de Ramsès II, le Sésostris des Hellènes, comme du siècle de Périclès ou d'Auguste, car c'est surtout au temps de la XIX[e] dynastie qu'elle a fleuri et s'est largement épanouie. Les noms de Pentaour, d'Amenemapt, d'Hora, sont sortis de l'oubli; après Pentaour, le plus célèbre des écrivains de cette époque est Enna, qui composa entre autres le roman des *Deux Frères*, œuvre aujourd'hui connue de l'Europe savante. Un jeune égyptologue, M. G. Maspero, a tracé dans une biographie idéale du scribe Enna le portrait du littérateur égyptien au XV[e] siècle avant notre ère (1). Pour acquérir le titre et les fonctions d'un lettré, d'un scribe, dont « le métier prime tous les autres et n'est primé par aucun, » il suffisait d'avoir reçu une éducation libérale. Le fils d'un laboureur pouvait aussi bien que l'enfant d'un prince ou d'un hiérogrammate s'élever à cette dignité, et parvenir ainsi à toutes les charges dans l'administration ou dans l'armée. Le fils d'un batelier du Nil, parti simple soldat, revenait parfois général, décoré du collier d'or de la vaillance. Le régime des castes, les monumens l'attestent, a été fort exagéré par Hérodote et par Diodore. En Égypte comme ailleurs, il y avait des classes, des corporations, où les métiers et les fonctions étaient plus ou moins héréditaires; voilà

(1) *Hymne au Nil*, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique, p. 1-17; Paris 1874.

tout. Ce qui est vrai, c'est que chez une nation aussi fortement organisée que l'Égypte, où les coutumes des ancêtres dominaient toute la vie politique et sociale, si bien que l'individu comptait à peine, la hiérarchie civile et domestique retenait mieux et plus longtemps chacun dans sa condition native. « Sorti du sein de sa mère, lit-on dans un papyrus, l'homme se courbe devant son supérieur : le conscrit sert le capitaine, le cadet le commandant, le goujat le cultivateur. »

De bonne heure on mettait l'enfant en discipline. Tel papyrus nous a conservé un trait de mœurs d'une naïveté touchante qu'on croirait emprunté à nos écoles primaires. « Et lorsque j'ai dit : Allons, il faut le mettre à l'école, lorsque tu apprenais les écritures, chaque jour ta mère était chez ton maître, apportant les pains et les boissons de la maison. » A côté des écoles privées, il y avait sans doute de hautes écoles ; on y apprenait les élémens des lettres, l'écriture égyptienne, les règles de la grammaire et de l'orthographe, l'art de cadencer le langage, la symétrie du style et des idées, puis la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie, la médecine, l'exégèse des saintes écritures. On possède des monumens littéraires et scientifiques qui ne permettent point de douter de la réalité d'une telle culture. Il y avait, comme au moyen âge, une sorte de trivium et de quadrivium, un cours d'étude des sept arts qu'il fallait avoir parcouru pour être maître et docteur. Et de fait rien ne ressemble tant à un clerc thomiste ou scotiste qu'un scribe bavard et raisonneur. Comme au moyen âge encore, la discipline corporelle était au moins aussi forte que la discipline intellectuelle : le bâton, « ce don du ciel, » disent les fellahs, était un des plus puissans argumens des maîtres. Arrivé à l'âge d'homme, l'étudiant avait « ses os rompus comme ceux d'un âne. » — « Les oreilles d'un jeune homme sont sur son dos, » disaient les sages. « O scribe, point de paresse, ou tu seras battu vertement... Il y a un dos chez le jeune homme ; il écoute quand il est frappé ! » Et ailleurs, à la fin d'une lettre : « Tu es pour moi comme un âne qu'on bâtonne vertement chaque jour ; tu es pour moi comme un nègre stupide qu'on amène en tribut. On fait nicher le vautour ; on apprend à voler à l'épervier. Je ferai un homme de toi, méchant garçon, sache-le bien (1). »

En dépit de ces sévérités, les scribes avaient volontiers l'esprit vif et railleur, la verve ironique et moqueuse (2). Le scribe accroupi du musée égyptien du Louvre, de la v[e] ou vi[e] dynastie, témoigne de cette humeur caustique. Le peuple égyptien lui-même, si opprimé

(1) G. Maspero, *Du Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, p. 74-75 ; Paris 1873.

(2) Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3[e] série, t. II, p. 77.

par l'effroyable despotisme des pharaons, si accablé de tailles et de corvées, si souvent roué par le bâton des percepteurs de l'impôt, ce peuple-là était gai, industrieux, doucement résigné comme le fellah. A certains jours, aux grandes panégyries, surtout aux fêtes des déesses Bast et Hathor, le forgeron éteignait son four, le tailleur de pierres, courbé dès le lever du soleil, redressait son échine, le barbier ne courait pas de quartier en quartier, le batelier laissait sa longue barque amarrée dans les roseaux, le maçon descendait de son échafaudage, le tisserand, amolli comme une femme par sa vie sédentaire, sortait de sa maison, le teinturier laissait ses haillons et ses eaux puantes, le blanchisseur déposait son battoir sur le quai, le chasseur d'oiseaux aquatiques accrochait son filet à une poutre, et le pêcheur oubliait les crocodiles immobiles sous les touffes de papyrus (1). Tout ce bon peuple se livrait alors aux instincts débridés de la brute cynique qui rue et hennit au cœur de l'homme le plus durement maté par la civilisation. Hérodote les a vus courir par milliers à ces fêtes : tous, hommes, femmes et enfans, soufflaient dans des instrumens ou accompagnaient les chants en battant des mains, comme sur les bas-reliefs; les barques passaient-elles devant une ville, on envoyait des lazzis aux riverains. Les femmes se démènent, crient, dansent, se troussent sans pudeur. Après les sacrifices, on se donne de bons coups, en riant d'abord, puis quelques crânes se fendent ou éclatent sous le bâton dans la mêlée : ce sont là jeux de plèbe. Le dieu qui mène l'orgie de ce peuple le plus policé de la terre, c'est la liqueur rouge ou blanche de la vigne, cultivée en Égypte dès les temps les plus reculés. Les scènes d'ivresse ne sont pas très rares sur les monumens de l'ancien empire. Les scribes recommandent souvent à leurs élèves de s'abstenir de boissons enivrantes. Voici une piquante peinture de la vie des jeunes débauchés égyptiens : « On me dit que tu abandonnes les lettres, que tu cours de rue en rue, fleurant la bière. Toutes les fois qu'on abuse de la bière, elle fait sortir un homme de soi-même; c'est elle qui met ton âme en pièces. Tu es comme une rame arrachée de sa place et qui n'obéit plus d'aucun côté; tu es comme une chapelle sans son dieu, comme une maison sans pain dont le mur est trouvé vacillant et la poutre branlante; les gens se sauvent devant toi, car tu leur lances de la boue et des huées. Sachant que le vin est une abomination, abstiens-toi des outres, ne mets pas les cruches devant ton cœur, ignore les jarres. Instruit à chanter avec accompagnement de flûte, à réciter avec accompagnement de chalumeau, à moduler avec accompagnement de kinnor, à chanter avec accompa-

(1) Voyez le petit traité fort ancien, dédié par un scribe à son fils, où ces métiers sont énumérés avec leurs inconvéniens et leurs misères, dans Maspero, l. 1, p. 48-73.

gnement de lyre, tu es assis dans une chambre, entouré de vieilles dames, et tu te mets à dodeliner du cou; tu es assis en présence de jeunes filles, oint d'essence, ta guirlande de menthe au cou, et tu te mets à te battre le ventre, tu te balances comme une oie, tu tombes sur le ventre, tu te salis comme un crocodile. »

M. Lauth, M. Brugsch, bien d'autres encore en ont fait la remarque : aussi loin qu'on remonte dans les tombes de l'ancien empire, sur les fins bas-reliefs aux vives couleurs ou sur les papyrus, partout en Égypte éclatent la joie et le bonheur de vivre. Qui n'a vu au musée égyptien du Louvre, sur le palier du grand escalier, les trois statues archaïques d'une si prodigieuse antiquité, peut-être de la IIIe dynastie? Ces bonnes et dignes figures ne respirent-elles pas la joyeuse sérénité, le suprême contentement du fonctionnaire ou du bourgeois qui a conscience d'avoir observé les lois de l'état, voire les ordonnances de l'édilité? Rien de plus caractéristique que la tête petite, le nez court et rond, les joues pleines, la bouche un peu épaisse et bienveillante des antiques et fortunés habitans de la vallée du Nil. Dès l'ancien empire, on retrouve le corps svelte et élancé du fellah moderne, ses larges épaules, ses bras nerveux, ses jambes sèches, ses pieds aplatis par l'habitude de marcher sans chaussures (1).

Le moyen d'être triste sous ce ciel bleu d'Égypte aux ardentes pâleurs, dans cette lumière élyséenne, douce et légère comme une caresse, qui semble moins faite pour des hommes que pour des ombres heureuses? L'oppression et la misère n'y faisaient rien. On oubliait le poids du jour à contempler le dieu suprême, le soleil, descendant chaque soir vers l'occident mystérieux, sans laisser derrière lui d'autre trace qu'une lueur rouge rapidement évanouie. Grâce à la merveilleuse transparence de l'air, les tons verts et roses du paysage brillaient comme des flammes à l'heure incandescente de midi. Puis l'ombre tombait des collines libyques, et les milliers de barques qui couvraient le Nil s'approchaient des rives plantées de palmiers, de sycomores aux troncs noueux, de mimosas et de tamaris au feuillage gracieux; on écartait les roseaux, on amarrait les embarcations à ces pierres dont il est parlé au *Livre des morts;* on prenait terre dans les bas quartiers des villes, dans ces villages devant lesquels étaient rangés de lourds bateaux chargés de meules de blé.

C'est surtout en Égypte que le berceau touchait à la tombe : on songeait de bonne heure, et sans mélancolie aucune, à la « demeure éternelle ; » on la voulait élégante et de bon goût, sinon

(1) Mariette-Bey, *Notice des principaux monumens du musée de Boulaq,* 3e édition, p. 209.

somptueuse. Les gens des villes avaient, comme à Thèbes, leurs immenses nécropoles, leurs *Memnonia*, où les momies des pauvres s'entassaient dans les hypogées communs, près des chapelles funéraires des riches (1). Parfois la table d'offrandes où les enfans, les frères, portaient à certains jours les dons funèbres, se dressait sur la lisière d'un champ, entre un bouquet d'acacias et de dattiers au tronc grêle. Quant aux habitations de cette vie, elles étaient légères et fragiles comme des tentes : quelques briques du Nil, deux ou trois troncs de palmier ou de sycomore à peine équarris, tels étaient les matériaux. « Les peintures d'hypogées, écrit M. Mariette, nous laissent deviner ce que pouvait être une maison égyptienne : de l'eau, des arbres, des champs fermés de murs, des jardins, quelques pavillons de bois ouverts à tous les vents, les meubles les plus indispensables. »

Il n'y a pas jusqu'à l'idée fixe de la mort, à la méditation des choses d'outre-tombe, qui ne prît en Égypte un tour de douce et sereine gravité. Quelque séduisant que fût le mirage des joies élyséennes, on tenait fortement à cette vie, d'où l'on ne désirait sortir « qu'à l'âge parfait de cent dix ans; » au Nil céleste, au labourage mystique des champs d'Aâlu, à la compagnie des dieux lumineux, on préférait en somme la chasse et la pêche dans les marais et sur les rives du Nil terrestre, la culture des terres fécondées par le limon des eaux, et la société de simples mortels avec lesquels l'Égyptien pouvait chanter, boire, railler et se gaudir. Aux peintures mêmes des tombeaux, sous l'ancien empire, il badine et se moque, regarde les baladins. Nul désir de la mort chez ces naïves et souriantes créatures. Le contentement intime, le bonheur de vivre, de se tenir soi-même en haute estime, perce en cette épitaphe d'un fonctionnaire de la ve dynastie : « Ayant vu les choses, je suis sorti de ce lieu (le monde), où j'ai dit la vérité, où j'ai fait la justice. Soyez bons pour moi, vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre. « C'est le bien qu'il a fait, puissions-nous agir de même en ce monde! » qu'ainsi disent ceux qui viendront après! Jamais je n'ai soulevé de plainte, jamais je n'ai mis à mort. O Seigneur du ciel, maître universel! je suis qui passe en paix, pratiquant le dévoûment, ami de son père, ami de sa mère, dévoué à quiconque était avec lui, la joie de ses frères, l'amour de ses serviteurs, qui n'a jamais soulevé de plaintes (2). »

On retrouve ici un écho de cette antique morale égyptienne, mo-

(1) Maspero, *une Enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie*, p. 62 sqq.; Paris 1872, in-4°.

(2) Lepsius, *Denkmäler*, t. II, p. 43. Nous donnons la traduction de M. Maspero, de même pour l'inscription funéraire de Ta-Imhotep, déjà traduite par Brugsch.

rale toute pratique et sans visées idéales, qui nous a été conservée dans les *Maximes* de Ptahhotep, contenues au papyrus Prisse, « le plus ancien livre du monde, » et dans celles du scribe Ani. Après MM. de Rougé, Brugsch et Maspero, mais en reprenant en sous-œuvre la traduction et le commentaire de ce dernier livre, M. Chabas étudie avec sa profonde connaissance de la langue égyptienne ce précieux recueil de maximes sur la religion, la sagesse et le savoir-vivre, adressées par Ani à son fils Khonshotep (1). En racontant l'*Épisode du Jardin des fleurs*, nous citerons une sentence fort piquante du vieux scribe sur une classe de femmes dont parlent presque dans les mêmes termes les *Proverbes de Salomon*. Certain chapitre du *Livre des morts*, dont les défunts avaient sous leurs bandelettes ou dans la boîte à momie un exemplaire plus ou moins complet, renferme une morale plus relevée, et telle, dirais-je avec MM. Chabas et Brugsch, qu'elle ne le cède en rien aux doctrines chrétiennes. Les idées d'amour et de charité envers le prochain apparaissent déjà dans la fameuse apologie ou confession négative du défunt devant le tribunal d'Osiris et le jury infernal. Le mort ne se défend pas seulement, entre autres choses, de n'avoir ni altéré les mesures de grain, ni pesé à faux poids, ni tourmenté la veuve, ni surchargé de travaux ses esclaves, ni distrait les offrandes ou les gâteaux des dieux, ni pris dans ses filets les oiseaux divins ou les poissons sacrés : il soutient qu'il n'a ni menti, ni commis l'iniquité, qu'il est pur. « Accordez au défunt de venir à vous... Il a semé partout la joie; ce qu'il a fait, les hommes en parlent et les dieux s'en réjouissent. Il s'est concilié Dieu par son amour, il a donné des pains à l'affamé, de l'eau à l'altéré, des vêtemens au nu, il a donné une barque à qui était arrêté dans son voyage. »

Avec les siècles, il semble que la mort fût devenue moins facile : la tristesse et le doute envahirent certaines âmes. A l'éveil de la raison, les joies des élus s'évanouirent comme un songe. L'amère expérience des choses, le lent travail de la réflexion, l'universelle caducité qui atteint les dieux eux-mêmes avant le calcaire et le granit de leurs sanctuaires, avaient rendu pensifs les lointains descendans des vieux pères de la race. Ce monde, si mauvais qu'il fût, paraissait encore préférable au pays silencieux des ombres. Avec la foi des jours antiques, l'homme perd toute fraîcheur d'imagination, mais trouve une grande douceur en son désenchantement même : une poésie nouvelle, intime et familière, se dégage de toutes les choses qu'il avait dédaignées, une vie abondante et facile, des sens

(1) Chabas, *l'Égyptologie*, journal mensuel publié à Chalon-sur-Saône.

plus affinés, un tact plus exquis. Les affections domestiques, l'amitié, l'amour, ont une étrange puissance, je ne sais quoi de sombre et d'ardent, quand on ne rêve point pour ceux qu'on aime une immortalité bienheureuse, quand on songe avec anxiété au sein du bonheur même que chaque battement de cœur nous rapproche peu à peu de la séparation suprême, quand on se prend à penser tout en causant et en riant que ce visage, ces yeux, cette voix qui nous parle, passeront et se dissiperont bientôt dans l'éternité comme une nuée légère sous l'azur des cieux. Quelque épanouie en sa fleur que soit la vie de l'être cher, on ne peut s'empêcher de songer au ver rongeur qui dévore en silence le fruit de l'arbre. Il y a ainsi au fond de toutes les joies de l'existence quelque chose de triste et d'austère qui rend plus âpre la volupté d'aimer. Je ne sais rien de plus touchant, d'une mélancolie plus amère que ce long soupir harmonieux, sorte de mélopée grave et plaintive, d'une Égyptienne défunte, Ta-Imhotep, prêtresse de Memphis, à son frère et époux : « O mon frère, ô mon ami, ô mon mari, ne cesse pas de boire, de manger, de vider la coupe de la joie, de faire l'amour et de célébrer des fêtes, suis toujours ton désir et ne laisse jamais entrer le chagrin en ton cœur, si longtemps que tu es sur la terre! car l'Amenti est le pays du sourd sommeil et des ténèbres, une demeure de deuil pour ceux qui y restent. Ils dorment dans leurs formes incorporelles, ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères, ils ne reconnaissent plus père et mère, leur cœur ne s'émeut plus vers leur femme ni vers leurs enfans. Chacun se rassasie de l'eau de vie, moi seule j'ai soif. L'eau vient à qui demeure sur la terre; où je suis, l'eau me donne soif. Je ne sais plus où je suis depuis que je suis entrée dans ce pays; je pleure après l'eau qui a jailli de là-haut! — Je pleure après la brise, au bord du courant, afin qu'elle rafraîchisse mon cœur en son chagrin, car ici demeure le dieu dont le nom est *Toute Mort*. Il appelle tout le monde à lui, et tout le monde vient se soumettre à lui, tremblant devant sa colère. Peu lui importent et les dieux et les hommes, grands et petits sont égaux pour lui. Chacun tremble de le prier, car il n'écoute pas. Personne ne vient le louer, car il n'est pas bienveillant pour qui l'adore : il ne regarde aucune offrande qu'on lui tend. »

II.

« Il y avait une fois deux frères nés d'une même mère et d'un seul père : Anepû était le nom de l'aîné, Bataou le nom du cadet... » C'est ainsi que commence, à la manière d'un conte de Perrault, le conte égyptien des *Deux Frères*, récit d'il y a trois mille ans,

composé par le scribe Enna pour amuser l'enfance de Séti II. Le manuscrit hiératique sur papyrus qu'en possède le British Museum est l'exemplaire même qui appartint au jeune prince; on y lit encore sa légende : « le flabellifère à la gauche du roi, scribe royal, général d'infanterie, fils aîné du roi, Séti Meri-Ptah. » Après les savans essais d'interprétation ou d'exégèse de MM. de Rougé, Goodwin, Lepage-Renouf, Chabas et Brugsch, M. G. Maspero a repris la traduction de ce précieux monument de la littérature pharaonique du xve siècle avant notre ère : nous nous servirons de sa version, regardée comme à peu près définitive, en notre analyse sommaire. Ce n'est pas sans raison qu'on vient de rappeler le nom de Charles Perrault. Le scribe Enna n'a pas plus inventé que le premier commis de Colbert le conte populaire rédigé par lui en belle prose de lettré. Cette naïve et merveilleuse histoire était sue de tous les paysans d'Égypte; chacun la racontait naturellement à sa façon, avec force variantes, ainsi qu'il convient pour ces sortes de petits poèmes ondoyans et divers, véritable littérature anonyme. Le conte des *Deux Frères* n'est pas un roman inventé à plaisir : comme dans *Peau-d'Ane* ou *la Belle au bois dormant*, on aperçoit encore le phénomène naturel, le mythe religieux, la légende sacrée, sous la fiction légère et transparente. Dès le commencement de cette étude, on trouve qu'il n'en va pas autrement dans la vallée du Nil que chez les différentes familles slave, germanique, celtique, etc., de la race âryenne : un conte est un mythe transformé dans la conscience populaire; le héros est encore ou a été un dieu, et ses aventures divines ont été célébrées dans les hymnes religieux d'une ou de plusieurs nations, avant de divertir ou de toucher jusqu'aux larmes les bonnes âmes des petits et des simples.

Il y avait donc une fois deux frères, Anepû et Bataou. L'aîné, Anepû, avait une maison et une femme; le cadet demeurait chez son frère, tissait les vêtemens, conduisait les bêtes aux champs, labourait, battait le blé et n'avait point son pareil comme fermier sur la terre d'Égypte. Chaque soir, il ramenait les bœufs à la ferme, s'asseyait avec la femme de son frère, buvait, mangeait et se retirait dans l'étable. Le matin, dès que les pains étaient cuits, il les plaçait devant l'aîné; puis il poussait devant lui les bœufs, qui lui disaient : « L'herbe est bonne en tel endroit. » Il les y menait. Aussi ses bœufs prospérèrent et se multiplièrent beaucoup. Quand survint le temps du labourage, le frère aîné dit : « Prenons nos attelages pour labourer, car la terre est sortie des eaux... Viens aux champs avec les semences. » Les deux frères étaient aux champs et labouraient, fort contens de leur ouvrage, quand l'aîné dépêcha son cadet en lui disant : « Retourne au village et rapporte-nous-en des

semences. » Le cadet trouva la femme de son frère assise à se peigner. Il lui dit : « Debout! et donne-moi des semences, que je retourne aux champs. » Elle lui dit : « Va, ouvre le grenier, prends toi-même ce qui te plaira, de peur que ma coiffure ne se défasse en chemin. » Le jeune homme prit une grande jarre, la chargea de blé et d'orge, et sortit sous le faix. La jeune femme lui dit : « Combien de choses as-tu sur l'épaule? » Il lui dit : « Trois mesures d'orge, deux de blé, en tout cinq mesures, voilà ce que j'ai sur mon épaule. — Quelle est donc la force qui est en toi? fit-elle. Or j'ai vu ta vigueur chaque jour. » Elle se leva, le saisit et lui dit : « Viens, reposons ensemble une heure durant. Pare-toi, je vais te donner de beaux vêtemens. » Le jeune homme entra en furie comme une panthère du midi, et elle fut remplie de crainte. « Mais tu es pour moi comme une mère! mais ton mari est pour moi comme un père! Il est mon aîné, et c'est lui qui me fait exister. Oh! la chose abominable que tu m'as dite, ne me la répète plus! Moi, de mon côté, je ne la répéterai à personne et je ne la ferai pas courir dans la bouche des gens. » Il reprit sa jarre et s'en fut aux champs.

Cependant la femme fut effrayée des paroles qu'elle avait dites; elle se mit dans l'état d'une personne à qui un malfaiteur a fait violence, afin de pouvoir dire le soir à son mari : « C'est ton frère qui m'a fait violence. » Le frère aîné, en arrivant à sa maison, trouva sa femme étendue à terre, toute souillée, dans les ténèbres; elle ne lui versa point de l'eau sur les mains, ne plaça point de lampe devant lui. « Qui donc a parlé avec toi? — Personne, si ce n'est ton frère. Lorsqu'il vint pour t'apporter des semences, il me trouva assise toute seule et me dit : « Viens, reposons ensemble une heure durant; pare ta chevelure. » Il me parla ainsi; mais moi je ne l'écoutai point. « Ne suis-je pas ta mère? et ton frère aîné n'est-il pas un père pour toi? » Voilà ce que je lui dis. Lui, il fut saisi de crainte, il me battit afin que je ne te fisse point de rapport. Or, s'il vit, je suis morte. Vois, lorsqu'il viendra ce soir, il me tuera. » Le frère aîné devint comme une panthère du midi, aiguisa son couteau et se tint derrière la porte de l'étable.

Quand le soleil fut couché, et que le cadet, chargé de toutes les herbes des champs, ramena son troupeau à la maison, la vache qui marchait en tête, à l'entrée de l'étable, dit à son gardien : « Attention! ton frère aîné se tient devant toi, avec son couteau pour te tuer. Sauve-toi. » Une seconde vache lui parla comme la première. Il regarda dessous la porte de l'étable, vit les pieds de son frère, qui se tenait derrière, le couteau à la main, posa son fardeau sur le sol et se mit à courir. Le frère aîné le suivit. « O mon bon maître! cria le cadet en invoquant le dieu Soleil, tu es celui qui distingue le

faux du vrai! » Et voilà que le Soleil écouta sa plainte et jeta une eau pleine de crocodiles entre les deux frères : l'un était sur une rive, l'autre sur l'autre rive. « Attends au matin, dit le cadet. Quand le soleil se lèvera, je plaiderai avec toi devant lui, et je rétablirai la vérité, car désormais je ne serai plus avec toi, je ne me trouverai plus dans aucun des endroits où tu seras : j'irai à la vallée du Cèdre. »

Le lendemain matin, lorsque chacun d'eux aperçut l'autre, le jeune frère dit à l'aîné : « Pourquoi es-tu venu après moi pour me tuer en fraude, sans avoir entendu la parole de ma bouche? Moi, je suis en fait ton frère cadet; tu es pour moi comme un père; ta femme est pour moi comme une mère. Ne serait-ce pas qu'après que tu m'eusses envoyé pour nous apporter des semences, et que ta femme m'eût dit : Viens, reposons ensemble, une heure durant; alors voici qu'elle a changé cela en autre chose? » Il mit sous les yeux de l'aîné tout ce qui s'était passé, fit serment par Râ-Harmachis, le dieu Soleil dans les deux horizons, et s'écria : « Être venu pour me tuer en fraude, ton couteau à la main, à la porte de l'étable, en embuscade, c'est une infamie! » Il saisit un couteau bien affilé, se mutila et jeta dans le fleuve l'organe sanglant de la force mâle, qu'un oxyrrhynque dévora. Le frère aîné s'en affligea beaucoup et se mit à pleurer tout haut. Le cadet lui rappelle tout ce qu'il avait fait pour lui, il ajoute : « J'irai à la vallée du Cèdre, et alors voici ce que tu feras pour moi : tu viendras prendre soin de moi quand tu sauras qu'il m'est arrivé quelque chose. J'enchanterai mon cœur, je le placerai sur le sommet de la fleur du Cèdre, et si l'on coupe le Cèdre et que mon cœur tombe à terre, tu viendras le chercher; si tu fais sept années de recherches, ne te dégoûte pas pour cela. Une fois que tu l'auras trouvé, tu le mettras dans un vase d'eau fraîche, et alors je reviendrai à la vie... Or tu sauras que quelque chose m'est arrivé lorsqu'on te mettra dans la main une cruche de bière et qu'elle donnera de l'écume. » Il s'en alla vers la vallée du Cèdre; le frère aîné retourna dans sa maison, la main sur sa tête couverte de poussière; il tua sa femme et la jeta aux chiens.

Dans la vallée du Cèdre, Bataou passe ses journées à chasser et revient chaque soir se coucher sous l'arbre. Comme il sortait de la villa qu'il s'était construite, il rencontra le cycle des dieux qui s'en allait régler les destinées de la terre entière (1). « Ah! Bataou, dirent les dieux, demeureras-tu toujours seul pour avoir quitté ton pays devant les accusations de la femme d'Anepû, ton frère aîné? » Leur

(1) Un des noms les plus ordinaires de l'Égypte.

cœur en devint malade, et Râ-Harmachis dit à Chnoum : « Allons! fabrique une femme à Bataou, afin qu'il ne reste plus seul. » Chnoum lui fit donc une compagne pour demeurer avec lui, belle dans ses membres plus que toute femme de la terre entière, car tous les dieux étaient en elle. Survinrent les sept Hathors, qui l'examinèrent et dirent d'une seule bouche : « Elle mourra d'une mort violente. » Bataou l'aima beaucoup. « Ne sors pas de la maison, lui recommanda-t-il, de peur que le fleuve ne t'enlève. Je ne saurais te délivrer, car je suis une femme comme toi, mon cœur est sur le sommet de la fleur du Cèdre, et si quelqu'un découvrait cela, je me battrais avec lui. »

Un jour qu'il était à la chasse suivant son habitude, la jeune femme, sortie pour se promener sous le Cèdre, aperçut le fleuve qui montait derrière elle; elle se réfugia dans la maison, mais le fleuve dit au Cèdre : « Que je m'empare d'elle! » Le Cèdre lui livra seulement une boucle de cheveux. Le fleuve l'emporta en Égypte et la déposa dans l'endroit où se tenaient les blanchisseurs du pharaon : les vêtemens du roi furent bientôt tout pénétrés de l'odeur de cette boucle, et le chef des blanchisseurs la porta au pharaon. On fit venir les magiciens, qui dirent : « La boucle de cheveux appartient à une fille de Râ-Harmachis... O toi, à qui la terre rend hommage! que des messagers aillent vers toute terre pour chercher cette femme vers la vallée du Cèdre. » Sa majesté dit : « C'est très bien! » Les hommes partis vers la vallée du Cèdre ne revinrent pas, car Bataou les tua; un seul échappa pour faire rapport au pharaon. Des archers furent alors envoyés avec des hommes de char, et surtout une femme qui portait des bijoux précieux. Cette fois l'épouse de Bataou vint en Égypte, et le pharaon fit d'elle une princesse auguste. Elle consentit à révéler la condition de son mari, et dit à sa majesté : « Qu'on coupe le Cèdre et le renverse! » Des archers allèrent avec des outils, et le Cèdre fut coupé, ainsi que la fleur où était le cœur de Bataou.

Le lendemain de ce jour, comme Anepû, le frère aîné de Bataou, entrait dans sa maison et s'asseyait pour se laver les mains, on lui apporta une cruche de bière qui se mit à écumer. Il prit son bâton et ses sandales, partit pour la vallée du Cèdre et entra dans la villa où gisait inanimé son jeune frère. A cette vue, il pleura, et s'en alla sous le cèdre à la recherche du cœur de son frère. Depuis quatre ans, il cherchait en vain, lorsque Bataou désira venir en Égypte, et dit : « J'irai demain matin. » Le soir de ce jour, en revenant, Anepû découvrit un cône de cèdre, le retourna : dessous était le cœur de son jeune frère! Il le plaça dans une écuellée d'eau fraîche. La nuit venue, lorsque le cœur eut bu toute l'eau, Bataou tressaillit dans tous

ses membres, regarda fixement son frère aîné, puis tomba en défaillance. Anepû saisit l'écuelle où était le cœur : Bataou but l'eau, son cœur reprit sa place, et il redevint ce qu'il avait été. Les deux frères s'embrassèrent et se mirent à causer. « Voici, dit Bataou à l'aîné, je vais me changer en un grand taureau qui aura toutes les bonnes marques (1). Toi, assieds-toi sur mon dos. » Ils vont au lieu où se trouve la femme de Bataou, à la cour du pharaon, qui entre en liesse à la vue du taureau. On se réjouit du miracle dans la terre entière. Le frère aîné retourna dans son bourg avec beaucoup d'or et d'argent et un grand nombre de serviteurs.

Le taureau entra au harem du pharaon, se tint dans l'endroit où se trouvait la princesse, et lui dit : « Vois, je vis en réalité. — Toi, qui donc es-tu? fit-elle. — Moi, je suis Bataou; tu avais comploté de faire abattre le cèdre par le pharaon qui occupe ma place près de toi, afin que je ne vécusse plus, et, vois, je vis en réalité, et j'ai forme de taureau. » Puis il sortit du harem, laissant la princesse très effrayée. Sa majesté étant venue passer un heureux jour avec la favorite, elle lui dit : « Jure-moi; ce que me dira la favorite, je l'exaucerai. » Il l'écouta. « Puissé-je manger le foie du taureau, dit-elle, car il ne sert de rien. » Ce fut une affliction universelle; le cœur du pharaon en fut malade. On célébra une grande fête en l'honneur du taureau; mais, comme on l'égorgeait, il secoua le cou et lança deux gouttes de sang : il en naquit deux perséas de chaque côté de la grande porte du pharaon. On alla le dire à sa majesté; le pays entier se réjouit à cause d'eux et leur fit des offrandes. Le pharaon sortit de son alcôve de lapis-lazuli, le cou ceint de guirlandes fleuries, et, monté sur son char d'airain, il alla voir les perséas, s'asseoir sous l'un d'eux. La princesse le suivit sur son char à deux chevaux. « Ah! perfide, dit l'arbre; je suis Bataou, et je vis... » Quelques jours après, la favorite étant à la table du pharaon : « Jure-moi! fit-elle; ce que dira la favorite, je l'exaucerai. » Il l'écouta. Elle dit donc : « Qu'on abatte les deux perséas et qu'on en fasse de bonnes planches. » Sa majesté envoya des ouvriers habiles, on coupa les deux perséas en présence de la royale épouse, la vénérable; mais un copeau s'envola, entra dans la bouche de la princesse, et elle conçut. Quand elle eut mis au monde un enfant mâle, on l'alla dire à sa majesté, on fit venir des nourrices et des berceuses, et l'on se réjouit dans la terre entière. L'enfant fut élevé au rang de fils royal de Coush et devint héritier présomptif. Le pharaon s'envola vers le ciel. Bataou dit : « Qu'on m'amène les grands conseillers de sa majesté, que je leur révèle tous les faits qui se sont

(1) C'est-à-dire en taureau Apis.

passés entre moi et la princesse. » On lui amena sa femme; il plaida contre elle devant ces juges, et l'on fit exécuter leur sentence. Vingt ans Bataou fut roi d'Égypte. Anepû, son frère aîné, lui succéda le jour des funérailles.

Qu'est-ce que Bataou, le héros de ce conte, dont l'oxyrrhynque dévore la dépouille sanglante, et qui renaît sous la forme du taureau Apis? Tout le monde a reconnu Osiris. Au temps du nouvel empire égyptien, on racontait que les restes du dieu jetés à la mer dans un coffre et portés mollement par les vagues au rivage de la sainte Byblos, sur une bruyère en fleurs, avaient bientôt été enveloppés et dérobés aux yeux par une végétation luxuriante. Le roi du pays, admirant la poussée merveilleuse d'un tamaris, en coupa le tronc, qui contenait le coffre d'Osiris, et en fit une colonne pour soutenir le toit de son palais. Isis le sut, vint à la ville des mystères, et, assise près d'une fontaine, elle pleurait son frère et son époux. La nuit, devenue hirondelle, elle voltigeait avec des cris plaintifs autour du pilier de bois. Elle apparut enfin déesse, enleva cette colonne où gisait le bon Osiris, et gémit amoureusement sur le coffre funèbre. Les Égyptiens de la XVIIIe dynastie invoquaient l'âme sainte d'Osiris, qui réside dans l'arbre Nâr. Sur un bas-relief sculpté sous un des rois de la XXIIe dynastie, on voit l'arbuste au pied duquel le flot poussa le coffre d'Osiris : c'est « l'arbuste du coffre, » disent les hiéroglyphes; le coffre lui-même porte cette inscription : « arrivée d'Osiris. »

Toutefois on ne saurait douter que les légendes d'autres jeunes dieux solaires ne fussent venues d'Asie, — de la Syrie, de la Phénicie et de l'Asie-Mineure, — vers l'époque de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, se mêler au mythe d'Osiris, quand les Thoutmès et les Ramsès firent la conquête du monde, que les guerres et le commerce produisirent une pénétration réciproque du génie égyptien et du génie asiatique, que les idées et la langue des Araméens envahirent toute la vallée du Nil. Selon la remarque de M. Maspero, les raffinés de Thèbes et de Memphis trouvaient alors autant de plaisir à sémitiser que nos élégans à semer la langue française de mots anglais mal prononcés. Les dieux et les déesses de ces Asiatiques, dont les pères avaient régné cinq siècles dans la Basse-Égypte, Soutech, Baal, Reshpou, Bes, Anata, Kedesch, Astart, entrèrent au panthéon des fils de Mitsraïm. Astarté eut un sanctuaire à Memphis comme à Sidon. Ramsès II, le Sésostris des Grecs, lui fit construire un temple en sa ville éponyme de Ramsès, à Tanis. De leur côté, les nations de l'Asie antérieure adoptèrent entre autres le culte d'Osiris : dans le dieu le plus populaire des bords du Nil, qui meurt et ressuscite éternellement sous les larmes et les baisers des

femmes, ils crurent reconnaître l'Adonis de Syrie et l'Atys de Phrygie. D'après M. François Lenormant, ce serait même avec le mythe phrygien que le conte égyptien des *Deux Frères* aurait les plus nombreuses affinités. On sait aujourd'hui en effet que les peuples de l'Asie-Mineure et des îles de la Méditerranée envahirent plusieurs fois les plaines du Delta à la suite des nations araméennes ou libyennes coalisées contre les Ramsès. Peut-être le mythe d'Atys, dépouillé de son caractère religieux, a-t-il été importé en Égypte par des marchands phéniciens. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, et sans nier la vraisemblance d'une influence asiatique, elle ne nous paraît pas nécessaire à l'intelligence du conte des *Deux Frères*, qu'explique très bien en ses principaux traits le mythe osirien.

La légende hébraïque de Joseph n'est-elle pas parfois un écho du conte des *Deux Frères?* Le scribe d'Israël qui a composé l'histoire mythique du héros d'Éphraïm connaissait-il l'œuvre du scribe Enna et s'en est-il servi pour orner son récit? Depuis longtemps, les égyptologues, M. Ebers entre autres, se sont adressé cette question. Il ne nous appartient pas d'y répondre; toutefois on ne saurait être surpris de rencontrer un roman de plus dans cette grande littérature hébraïque où l'on en compte déjà cinq, j'entends les livres de Jonas, d'Esther, de Tobie et de Judith, et le troisième livre des Makkabées (1). On peut y joindre le roman d'Aristée. Qu'Israël eût ses conteurs et ses fabulistes, le moyen d'en douter? Dans le pays de Chanaan comme sur les bords du Nil, les arbres et les bêtes ont parlé. Qu'on songe à l'ânesse du devin Balaam qui voyait l'ange de Jéhovah, l'épée nue à la main, posté sur le chemin, et s'efforçait d'avertir son cavalier en lui serrant les jambes contre le mur du sentier des vignes; elle s'abattit enfin sous Balaam, et, rouée de coups, cria : « Que t'ai-je fait pour m'avoir battue déjà trois fois?.. Ne suis-je pas ton ânesse que, depuis que tu existes, tu as montée jusqu'aujourd'hui? » Et Balaam aperçut enfin l'ange posté sur le chemin, l'épée nue à la main. On retrouverait partout l'idée fondamentale de cette fable, même dans les contes des *Mille et une Nuits*. Qu'est-ce d'ailleurs que le devin Balaam sinon le sage Lokman, l'auteur supposé des fables arabes? L'identification des deux noms de Balaam et de Lokman, et partant des deux personnages, a été scientifiquement démontrée (2). N'est-ce point par un apologue qui ne devait pas être moins familier aux enfans de Juda qu'à ceux d'Israël que Joas, roi d'Israël, répondit d'abord à la déclaration de guerre d'Amatsia, roi de Juda (II *Chron.*, xxv, 18) : « L'épine du

(1) Voyez Noeldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien-Testament*, p. 103 et suivantes de notre traduction, Paris 1873.

(2) Dr J. Derenbourg, *Fables de Loqman le Sage*, Berlin 1850.

Liban députa vers le cèdre du Liban pour lui dire : « Donne ta fille à mon fils pour femme ! » Alors passèrent les bêtes sauvages du Liban, et elles écrasèrent l'épine. » Mais l'apologue hébreu le plus célèbre, et le plus digne de l'être, est celui de Jôtam (*Jud.*, IX, 8-15) : « Les arbres se réunirent pour oindre un roi qui régnât sur eux. Et ils dirent à l'olivier : « Règne sur nous ! » Et l'olivier leur dit : « Renoncerais-je à mon huile qui m'attire l'estime des dieux et des hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres ? » Alors les arbres dirent au figuier : « Eh bien ! toi, règne sur nous ! » Et le figuier leur dit : « Renoncerais-je à ma douceur et à mon fruit exquis pour aller me balancer au-dessus des arbres ? » Alors les arbres dirent à la vigne : « Eh bien ! toi, règne sur nous ! « La vigne leur dit : « Renoncerais-je à ma liqueur qui réjouit les dieux et les hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres ? » Alors tous les arbres dirent au buisson d'épines : « Eh bien ! toi, règne sur nous ! » Et le buisson d'épines dit aux arbres : « Si en vérité vous voulez m'oindre pour m'établir roi sur vous, venez et abritez-vous sous mon ombrage; sinon du buisson d'épines sortira un feu qui dévorera les cèdres du Liban. »

L'histoire de Joseph est dans toutes les mémoires; nous ne la rappellerons pas. Les religions issues du judaïsme, le christianisme et l'islamisme, ont répandu presque sur toute la terre le nom et les aventures du héros hébreu. Dès l'enfance, on la sait par cœur; cela dispense d'y songer plus tard. Cette histoire n'est-elle pas dans la Bible ? Or la Bible est un livre ecclésiastique. Clercs et laïques ne la lisaient guère au moyen âge; on ne la lit pas davantage aujourd'hui dans les pays catholiques. Eh bien ! quelque sentiment qu'on professe à l'endroit de ce livre, on se prive en le négligeant d'une des sources les plus abondantes de félicité spirituelle. Ne parlons pas des croyans : ils ont déjà reçu leur récompense; mais le plaisir, un plaisir sérieux et élevé, serait-il moins vif pour les autres ? Qui ne compte au nombre de ses plus heureux momens les heures consacrées à la lecture d'Hérodote ? La littérature historique des Hébreux, pour ne point parler de leur poésie, tient en réserve bien plus de surprises et de merveilles ! Depuis que la langue et les monumens de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Phénicie nous ont livré une partie de leurs mystères, les études bibliques ont été transformées. Les plus grands esprits, un Esra, un Philon, un Jérôme, un Luther, n'ont pu avoir aucune idée exacte des antiquités hébraïques. Sur les bords du Jourdain comme sur les rives du Nil et de l'Euphrate, des peuples et des civilisations inconnus sont sortis de la poudre des vieux âges, évoqués par la science des philologues et des historiens de notre siècle.

Combien l'histoire de Joseph a plus d'attrait lorsqu'on l'éclaire

des révélations de l'égyptologie! Un commentaire de ce genre a été entrepris par M. George Ebers; toutefois ce savant a montré moins de critique que de zèle. Depuis dix ans d'ailleurs, l'exégèse biblique a nécessairement progressé. Il n'y a plus que les personnes inattentives à ce qui se passe dans la science pour prendre la Bible en bloc, sans égard à l'âge et à la nature des divers documens qui la constituent. Auquel de ces documens appartient la légende de Joseph? On admet aujourd'hui qu'un scribe hébreu a rédigé la *Genèse* et les autres livres du *Pentateuque*, en juxtaposant, souvent à la manière d'une mosaïque, des récits dérivés de deux grandes sources, le livre des origines (1) et un autre document fort étendu, réductible lui-même à deux élémens. Pour qui peut se donner le plaisir d'isoler par l'analyse les principes de cette admirable synthèse, rien n'est plus légitime que de telles distinctions, ordinaires d'ailleurs dans l'historiographie sémitique. Ainsi, pour ne rien dire ici des raisons de pure philologie, le document non homogène procède tout autrement dans le récit que le livre des origines : celui-là raconte beaucoup plus que celui-ci; la légende héroïque et naïve tient plus de place dans le premier, les visées théoriques, l'image idéale du royaume et du culte israélite avec Jérusalem pour centre dominent dans le second. Pour l'écrivain du royaume du nord, l'Éphraïmite, qui a si bien raconté la légende de Joseph, toute l'histoire antémosaïque gravite autour de ce nom lumineux; l'aïeule d'Éphraïm et de Manassé, Rachel, est la femme préférée de Jacob. Selon l'auteur du livre des origines, ç'aurait été Léa, la mère de Juda. L'un célèbre Sichem, la vieille capitale de la tribu de Joseph; l'autre exalte Ébron, l'antique ville de Juda. De Juda et d'Éphraïm, des royaumes ennemis de David et de Jéroboam, ont rayonné deux cycles légendaires dont Abraham et Jacob sont les héros. Au fond, il n'y a rien de plus que la lutte des sanctuaires de Jérusalem et de Beth-El (2). Un moment unis sous le sceptre d'airain de David, les cantons fédérés d'Israël n'attendirent point la mort de Salomon pour sortir d'une monarchie insolente et fastueuse, si contraire aux instincts du Sémite. Dès lors au patriarche en faveur à Jérusalem et dans la maison de David, on opposa un autre patriarche honoré à Beth-El et dans les tribus du nord : Abraham et Jacob personnifièrent ces tendances politiques.

L'histoire de Joseph, rédigée par quelques écrivains éphraïmites d'un talent supérieur à l'art du scribe Enna, n'était qu'une des légendes populaires du royaume d'Israël. On a remarqué que les pro-

(1) Le plus ancien document élohiste du *Pentateuque*.

(2) A. Bernstein, *Ursprung der Sagen von Abraham, Isaak und Jacob*, Berlin 1871, p. 32.

phètes ne font aucune allusion à cette histoire, ce qui serait fort étonnant, s'ils y avaient vu autre chose qu'une fable flatteuse pour la vanité d'Éphraïm. On ne saurait nous demander plus de foi qu'Isaïe n'en a montré sur ce point. A la distance des événemens merveilleux qu'ils racontent, dans un pays si différent, étrangers d'ailleurs à la langue et à la civilisation des bords du Nil, que pouvaient faire les conteurs israélites? Recueillir des traditions, composer un récit d'une édifiante moralité, de tous points agréable à leurs compatriotes. C'est ce qu'ils firent, mais à la manière des écrivains de leur race, en se contentant parfois de juxtaposer sans les fondre des documens qui se contredisent. Nous avons ainsi un double récit de l'événement capital de la vie de Joseph : d'une part, c'est suivant le conseil de Ruben qu'il est jeté dans une citerne, enlevé par des marchands madianites venant de Galaad, emmené en Égypte et vendu à Potiphar, eunuque du pharaon et maître de la prison d'état; d'autre part, c'est selon le conseil de Juda que le fils bien-aimé de Jacob est vendu pour 20 sicles d'argent à des Ismaélites, qui le revendent à un Égyptien, nullement maître de la maison de force, dont la femme essaie de le corrompre. Enfin, d'après une autre version, celle d'Artapanos, conservée dans Eusèbe (1), Joseph devine les desseins de ses frères et se fait lui-même conduire en Égypte par des Arabes du voisinage; mais n'insistons pas sur ces délicats problèmes d'exégèse : mieux vaut relever les traits de mœurs égyptiennes plus ou moins authentiques de cette dramatique légende.

De tout temps, les Égyptiens ont tenu en une singulière estime les services des esclaves sémites. Bien des siècles avant Aristophane, comme l'a écrit M. Chabas, les papyrus de l'âge des Ramsès mentionnent le classique « Syrien. » Ce n'était point seulement d'aromates et de baume qu'étaient chargées les caravanes qui traversaient la Palestine pour se rendre en Égypte; elles importaient aussi, pour les bazars de Memphis ou de Thèbes, des esclaves de choix, des sujets rares et de haut goût, véritables objets de luxe. Dans les rues populeuses des villes, des Syriens et des nègres couraient devant les chars des riches bourgeois vêtus de lin, une canne d'or ou un fouet à la main, guidant eux-mêmes leurs attelages de chevaux. Joseph administra les domaines de Potiphar, son maître, comme le scribe Enna ceux de Qagabou. Ce n'était pas une sinécure que l'administration d'une grande maison chez le peuple le plus paperassier de la terre. Partout où il y a du blé à mesurer, des métaux à peser, des têtes de bétail à compter,

(1) *Præpar. evang.*, IX, 23.

des travaux de construction ou de culture à faire exécuter, on est sûr en Égypte de rencontrer un intendant appuyé sur un bâton ou accroupi, une feuille de papyrus à la main, la tablette de scribe sous le bras.

Le nom de Potiphar ou Pitiphra, « don du soleil, » était vulgaire en ce pays; ce personnage paraît avoir été chargé de la police du palais, et partant des exécutions capitales, ainsi qu'il arrive en Orient. Les conteurs d'Éphraïm, plus familiarisés avec les mœurs de la cour d'Assyrie qu'avec celles de la cour d'Égypte, ont fait des « eunuques » de tous les hauts fonctionnaires qui approchent de la personne royale, du chef des gardes comme du maître échanson et du maître panetier. A l'instar des monarques de Babylone, les rois de Juda et d'Israël avaient aussi des eunuques à leur cour; c'étaient parfois des chambellans, des commandans militaires, qui, comme ceux des bas-reliefs assyriens, se tenaient aux côtés du roi, à cheval ou sur des chars de guerre, aux cérémonies religieuses ou dans les combats; mais ici, en Égypte, hébraïsans et égyptologues reconnaissent que le nom « d'eunuque » ne désigne qu'un grand-officier du palais. Sur une stèle égyptienne du Louvre, on lit des titres équivalens à ceux qui, en hébreu, sont donnés à ces fonctionnaires. Le chef des boulangers y figure à côté du chef des échansons. Bien que les simples particuliers, comme les pharaons, eussent de véritables harems, les monumens ne parlent point d'eunuques. Nous ne pouvons voir, avec M. Ebers, des êtres de cette espèce dans un tombeau de Beni-Hassan. Avec le papyrus judiciaire de Turin, si bien étudié par M. Théodule Deveria, et les bas-reliefs du palais de Medinet-Abou, qu'habitait ordinairement Ramsès III, premier roi de la vingtième dynastie, on peut très bien se représenter le arem d'un pharaon : de jeunes filles nues, des fleurs dans les cheveux, agitent des chasse-mouches ou présentent des fruits au roi. Ramsès, l'uræus au front, la poitrine et les bras chargés de bracelets, a de longues sandales asiatiques à pointe relevée; il est assis et paraît d'une taille et d'une beauté surhumaines. Ici, il passe son bras gauche au cou d'une jeune fille, lui caresse le menton, lui présente des fruits; là il pousse les pions sur un échiquier, et la femme au corps svelte et pur qui joue avec lui, debout et sans voile, fait respirer à son seigneur le parfum d'une fleur. Cette scène a fourni à la verve satirique d'un scribe le sujet d'une excellente caricature contenue dans un papyrus du British Museum : le roi y est figuré en lion, les femmes du harem en gazelles; un troupeau d'oies, conduit par des chiens et des chats, désigne clairement les nombreux enfans du pharaon, les eunuques, les précepteurs. Un échiquier, sur une table basse, est entre le lion et la gazelle assis

sur des tabourets; l'un et l'autre a quatre pièces sur l'échiquier et en tient une cinquième dans sa patte.

Que l'épouse de Potiphar ait souvent rencontré Joseph, l'intendant des domaines de son mari, qu'elle ait jeté les yeux sur cet esclave à la taille souple et élancée, beau comme sa mère Rachel, et que, séduite par la grâce morbide du jeune Hébreu, elle lui ait tenu le même langage que la femme d'Anepû à Bataou, rien de plus vraisemblable, de plus conforme à ce que nous a déjà montré le roman des *Deux Frères*. « Repose avec moi ! » dit la femme. Joseph bondit, lui aussi, comme une panthère du midi, et s'écrie : « Vois! mon maître ne me demande compte de rien dans la maison, et toutes ses affaires, il les a remises en mes mains; il n'est pas plus grand que moi dans cette maison, et il ne m'a rien défendu, sinon toi, parce que tu es sa femme, et comment puis-je commettre un si grand mal? » Il veut fuir, elle le saisit, lui jette ses bras au cou comme a fait la femme du fellah. Joseph s'est échappé, abandonnant sa robe, — cette fameuse robe qui a déjà causé la jalousie de ses frères, l'a fait vendre comme esclave et fait passer pour mort. L'Égyptienne tremble de colère, d'effroi aussi, à la pensée que son mari peut tout apprendre; elle feint d'avoir été victime de la violence de « l'Hébreu, » appelle ses gens, montre les vêtemens de l'esclave; même scène quand Potiphar revient à la maison. L'Égyptien pourtant ne tue pas son esclave : en raison de la nature du crime, il avait légalement le droit de lui imposer le sacrifice sanglant que Bataou s'inflige lui-même sur la rive du fleuve rempli de crocodiles; à tout le moins pouvait-il lui faire donner mille coups de bâton pour adultère (Diod., I, 78); mais les esclaves n'étaient guère traités plus durement en Égypte que chez les Hébreux. Dans les inscriptions des hypogées, les défunts se vantent souvent d'avoir traité les esclaves comme les maîtres; puis, même en Égypte, terre classique de la bastonnade, les exécuteurs seraient morts à la peine, s'il eût fallu bâtonner tous les gens convaincus d'adultère. Il est peu de pays où les femmes soient accusées d'avoir si souvent violé la foi conjugale. Qui n'a lu dans Hérodote (II, 111) la piquante légende de ce pharaon, fils de Sésostris, devenu aveugle pour avoir lancé une javeline contre le Nil? Sa guérison, annoncée par l'oracle, dépendait tout à fait de la rencontre d'une épouse fidèle; il commença naturellement par la sienne, mais n'y vit pas davantage; il ne fut pas plus heureux avec une multitude d'autres. A la fin, il les rassembla toutes dans une ville, hormis celle qui lui avait rendu la vue, et les brûla vives. Ce n'est qu'un conte, mais, rapproché de certain verset relatif à l'adultère dans le *Livre des morts*, il est significatif. Dans le plus ancien livre du monde, le papyrus Prisse,

la femme est appelée « un amas de toute sorte d'iniquités, un sac de toute espèce de ruses et de mensonges: » au papyrus magique Harris (1), la femme est énumérée parmi les animaux qui se nourrissent de chair et s'abreuvent de sang, tigres, léopards, lionnes; on le voit, le ***Livre des Proverbes*** hébreux et l'***Ecclésiastique*** étaient dépassés avant même que de naître.

Il ne faudrait pas croire que les Égyptiennes fussent reléguées dans l'ombre d'un harem comme les femmes turques; elles allaient et venaient par la ville ou aux champs, sans voile, assistaient aux festins et aux concerts avec les hommes; bref, elles étaient presque aussi libres que le sont les femmes des peuples de l'Europe moderne. Associée à la dignité de son mari pendant la vie, l'épouse légitime est assise à ses côtés sur les monumens funéraires. Dès l'ancien empire, la femme a dans la famille et dans la société une sorte de prééminence; elle a le titre de « maîtresse de maison, » transmet à ses enfans les droits qu'elle tient de sa naissance, et, dans certaines généalogies, les fils portent le nom de la mère à l'exclusion de celui du père. Sous la IIe dynastie, le roi Baï-Neterou reconnaît aux femmes le droit de succession au trône; ce ne sont pas seulement les fils, ce sont les filles du pharaon qui règnent sur la haute et la Basse-Égypte, qui jouissent des honneurs des fils du soleil et sont divinisées après leur mort. Tous les fondateurs de dynasties nouvelles, les grands-prêtres d'Ammon, les princes saïtes, n'ont rien de plus à cœur que de s'allier à des princesses royales, car c'était le sang même des dieux qui coulait dans leurs veines. Afin de légitimer la domination de Cambyse, la légende lui donna pour mère une fille d'Apriès.

Toutefois, pour être honorée dans la société, vénérée dans la famille, l'Égyptienne n'en était pas moins femme; la grande liberté que lui laissaient les mœurs l'induisait souvent à pécher, la livrait sans défense, molle à la tentation. Les charmantes peintures des hypogées témoignent de leur goût pour la parure, pour toutes les élégances raffinées qui font de la vie une fête. La femme d'Anepû elle-même, une paysanne, ne passait-elle pas les longues heures de la matinée à se peigner? C'était bien autre chose chez les riches matrones de Thèbes et de Memphis, quand les esclaves entraient dans le gynécée les mains chargées de fines tuniques brodées aux couleurs éclatantes, de boîtes à parfums, d'écrins remplis de colliers et de bracelets, de miroirs de bronze et de précieux coffrets aux hiéroglyphes, nous dirions aux armes de la maîtresse de maison (2).

(1) Voyez la nouvelle traduction que vient d'en donner M. Chabas, après sa publication de 1860, dans ses *Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. II.

(2) Champollion, *Monum.*, t. III, pl. 397; Prisse d'Avennes, *Monumens égyptiens*, pl. 45.

Étendue dans un fauteuil d'ébène incrusté d'ivoire, elle se fait accommoder et habiller par ses femmes : l'une tord ses noirs cheveux en tresses fines et nombreuses, non sans ajouter quelques fausses nattes; une autre couvre ses bras, ses chevilles et sa poitrine d'anneaux, de pierreries et d'amulettes; elle essaie quelques bagues d'or à chatons gravés, choisit les pendans d'oreilles qu'elle portera dans la journée, et, tandis qu'on ouvre les étuis à collyre, qu'on délaie dans les cuillers de toilette les divers ingrédiens employés à teindre les ongles, les sourcils et les cils, elle écoute vaguement, caressée par le souffle des chasse-mouches, une douce musique de luths, de harpes et de flûtes.

La rapide élévation de Joseph sous un roi de sa race, sous un hyksos, sa science merveilleuse d'interprète des songes, les honneurs dont jouit à la cour et dans la « terre entière » le fils aimé de Jacob, tout cela est bien imaginé et, comme on dit, dans la couleur du sujet. Ces hyksos, si maltraités par Manéthon, ont enfin obtenu, eux aussi, une sorte de réhabilitation tardive. Les historiens pour qui les annales de l'humanité ne sont qu'un thème à déclamations sentimentales auront désormais à oublier dix bonnes pages de leur répertoire. Knobel avait déjà noté, en son célèbre commentaire sur la *Genèse*, que le scribe égyptien devait avoir exagéré la rudesse et la brutalité des envahisseurs; Mariette et Brugsch n'y contredisent point. Pour barbares, ils l'étaient, ces durs conquérans dans lesquels M. Brugsch voit des « cheiks d'Arabes pasteurs, » *hak-sasu*. Ce n'est pas une raison pour les accuser sans preuves d'avoir détruit, brûlé, ravagé les monumens indigènes; ils ont laissé tomber en ruines les temples des dieux étrangers, ils ne les ont pas renversés. Les pharaons vainqueurs ont au contraire martelé les cartouches, brisé les statues, anéanti les édifices des hyksos. L'époque assignée par les traditions d'Éphraïm à la venue de Joseph et de sa famille sur les bords du Nil tombe au temps du roi pasteur Noub, vers 1750 avant notre ère. Le roi Apopi, sous lequel il aurait administré l'Égypte, est sans doute peu antérieur au grand roi Amosis, le pharaon victorieux de la XVIIIe dynastie. Or il est remarquable que les hyksos Noub et Apopi portent sur les monumens des noms et des titres égyptiens. Comme les barbares qui envahirent l'empire romain, comme les rois mérovingiens et carolingiens, les princes sémites s'étaient peu à peu laissé pénétrer par la vieille civilisation des vaincus; à leur cour d'Avaris, ils avaient certainement des savans, des lettrés, des artistes égyptiens. Ainsi Charlemagne s'entourait dans son palais d'Aix-la-Chapelle de clercs venus d'Irlande et d'Italie.

Les devins et les interprètes de songes comme Joseph faisaient infailliblement fortune en un pays où la plus haute science, je n'ose

dire la seule, était la magie. Le roi hyksos consulte les sages et les hiérogrammates sur ses rêves, ainsi que le pharaon du conte des *Deux Frères* sur la boucle de cheveux ravie par le Nil à la femme de Bataou. Un devin devait tout savoir, il devait aussi tout pouvoir. On accordait à ses invocations et incantations la vertu de rendre la santé aux malades, c'est-à-dire de chasser les démons. Une stèle provenant de Thèbes, conservée à la Bibliothèque nationale, traduite et commentée par M. Birch et par M. de Rougé, raconte une curieuse histoire d'exorcisme. Un prince asiatique de Bachtan, dont Ramsès XII avait épousé la fille vers le milieu du XIIe siècle, implore du pharaon un devin d'Égypte pour guérir la jeune sœur de la reine. Le pharaon était occupé à chanter dans un temple les louanges de son père Amoun-Ra, quand on lui annonça l'envoyé asiatique. « Je viens vers toi, roi suprême, ô mon seigneur! pour Bint-Reschit, la jeune sœur de la reine Neferou-Ra. Un mal a pénétré en elle; que ta majesté veuille envoyer un homme connaissant la science pour l'examiner. » Le roi dit alors : « Qu'on fasse venir le collége des hiérogrammates, les docteurs des mystères. » L'un d'eux partit pour Bachtan; il trouva Bint-Reschit possédée d'un esprit, mais il se reconnut impuissant à l'expulser. Au bout de onze ans, nouvelle ambassade du prince de Mésopotamie; c'est un dieu qui cette fois est demandé pour combattre l'esprit. Ramsès se présenta devant le dieu Chons : « Mon bon seigneur, je reviens pour t'implorer en faveur de la fille du prince de Bachtan. » Le dieu à tête d'épervier, coiffé du disque lunaire, partit dans son grand naos, escorté d'hommes de guerre à cheval. Le voyage dura un an et cinq mois. « Voici que le dieu vint à la demeure de Bint-Reschit, dit la stèle; lui ayant communiqué sa vertu, elle fut soulagée à l'instant. L'esprit qui demeurait en elle dit en présence de Chons : « Sois le bienvenu, grand dieu qui expulses les rebelles... Je suis ton esclave... Je m'en retournerai vers les lieux d'où je suis venu... Que ta majesté veuille ordonner qu'une fête soit célébrée en mon honneur par le prince de Bachtan. » Le dieu Chons daigna dire à son prophète : « Il faut que le prince de Bachtan apporte une riche offrande à cet esprit. » Des présens furent offerts à l'esprit par le père de la princesse, après quoi l'esprit s'en alla paisiblement où il voulut; mais le roi se dit bientôt tout bas : « Il faudrait que ce dieu Chons pût rester à Bachtan; je ne le laisserai point retourner en Égypte. » Le dieu était depuis trois ans et neuf mois en Mésopotamie lorsque le prince, reposant sur son lit, eut un songe : il vit Chons quitter son naos, et, sous la forme d'un épervier d'or, prendre son vol vers l'Égypte. A son réveil, il fut pris d'un mal subit; il dit alors au prêtre de Chons : « Le dieu veut nous quitter, retourner en Égypte;

faites partir son char. » Le dieu, comblé de présens, rentra heureusement à Thèbes dans la trente-troisième année de Ramsès XII. La domination de son grand ancêtre Sésostris sur la terre entière avait aussi été annoncée dans un rêve par le dieu Ptah. Sans parler du songe fameux de Sethon, prêtre de Ptah, si bien raconté par Hérodote (II, 141), on lit encore dans une inscription hiéroglyphique de Karnak, où sont relatés les exploits de Menephtah Ier contre les envahisseurs venus de la Méditerranée, que ce pharaon aperçut en songe comme une statue de Ptah : elle se dressa devant lui et l'empêcha d'avancer, de marcher avec ses armées (1). De même, dans la *stèle du songe*, découverte parmi les ruines de Napata, l'ancienne capitale du royaume éthiopien, et qui a fourni à M. Maspero le sujet d'un curieux mémoire, le pharaon Nouat Maïamoun, l'année de son élévation au trône d'Égypte et d'Éthiopie, voit en songe la nuit deux serpens, l'un à sa gauche, l'autre à sa droite. Il s'éveille et ne les trouve pas. « Qu'on m'explique cela sur-le-champ, » fait-il, comme le roi hyksos de la légende de Joseph. On lui répondit : « Tu possèdes le pays du midi, soumets le pays du nord; que les diadèmes des deux régions brillent sur ta tête, afin que tu aies tout le pays dans sa longueur et dans sa largeur. »

N'est-ce pas ainsi que Joseph interprète les songes du maître échanson et du maître panetier, emprisonnés avec lui dans la tour, puis ceux du pharaon? Les sept jeunes vaches qui sortent du Nil et paissent dans les marécages ont été rapprochées par M. Ebers des sept Hathors, figurées sous la forme de vaches en un chapitre du *Livre des morts*. Ces déesses assistent à la naissance de la femme de Bataou ainsi qu'à celle du prince prédestiné; comme les parques et les fées, elles prédisent ce qui sera dans l'avenir. Aussi bien les songes de Joseph semblent appartenir à un cycle de la littérature d'Israël. Les dieux visitent en rêve Jacob et Laban. Le songe dans lequel il semble à Joseph que le soleil, la lune et onze étoiles se prosternent devant lui est une fiction astronomique née de la connaissance du zodiaque asiatique : Joseph est la douzième étoile; les choses du ciel et de la terre obéissent à celui qui devait être « le sauveur du monde. » Une version de la légende conservée dans Justin (36, 2) présente surtout Joseph comme savant dans les « arts magiques; » il fait de lui le fondateur de l'oniromantie.

Quand l'esclave hébreu de Potiphar sortit de la tour pour paraître devant le pharaon, on le fit quitter la schenti, sorte de pagne bridée sur les hanches que portaient les gens de cette condition, on le rasa et on lui mit de blancs vêtemens de lin. Après la cérémonie

(1) Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 214, 2e édit. Paris 1873.

de l'investiture du collier d'or, scène souvent figurée sur les monumens, Joseph devint comme un des *samerou* qui étaient les yeux, les oreilles, la bouche des pharaons. Il monta sur le second char royal, et l'on criait devant lui : *Abrek!* « tête basse ! » Il avait reçu le nom égyptien de Tsephnt-p-ankh, « abondance de la vie : » nous donnons d'abord l'interprétation de M. Chabas; M. Brugsch lit Zaphnat-paneach, « le gouverneur du district de la ville de la vie, » pays situé près de Tanis, où Joseph et les Beni-Israël habitèrent; M. Mariette enfin traduit : « l'approvisionneur du monde. » Le fils de Jacob épouse la fille d'un prêtre d'On du nord, ou Héliopolis, appelé aussi Potiphar : la jeune fille a nom Asnath, c'est-à-dire, suivant M. Chabas, « le siége de Neith, » la grande déesse de Saïs. Que Joseph ait rendu son seigneur et maître propriétaire de toutes les terres d'Égypte, c'est un conte merveilleux qui n'a pu éclore que dans l'imagination d'un Éphraïmite. Artapanos prétendait même qu'avant Joseph le sol de la vallée du Nil n'avait jamais été partagé, que d'immenses domaines étaient en friche, que les plus faibles subissaient la violence des plus forts : les Égyptiens lui auraient surtout été reconnaissans d'avoir inventé les « mesures » et les bornes indiquant la limite des champs. Est-il besoin de rappeler que les Égyptiens de toutes les époques connues étaient propriétaires de leurs biens et payaient les impôts en nature (la monnaie étant inconnue), perçus par des scribes escortés de recors armés du classique bâton? « Ne t'es-tu pas retracé la condition du cultivateur? écrit Amenemapt à Pentaour. Le scribe de la douane est sur le quai à recueillir la dîme des moissons; les gardiens des ports avec leurs bâtons, les nègres avec leurs lattes de palmier crient : « Çà, des grains ! » S'il n'y en a pas, ils le jettent à terre tout de son long; lié, traîné au canal, il y est plongé la tête la première. Tandis que sa femme est enchaînée devant lui et que ses enfans sont garrottés, ses voisins les abandonnent et se sauvent pour veiller à leurs récoltes. » D'ailleurs, et quoique l'Égypte ait toujours été le grenier de l'Asie occidentale, si bien que tel pharaon témoigne d'avoir envoyé des grains aux Chananéens (1), les famines y étaient fréquentes : l'abondance ou la disette dépendait de la hauteur des eaux du Nil pendant les mois de la crue. Aussi les fonctionnaires égyptiens se vantent-ils souvent dans leurs épitaphes d'avoir prévenu les famines ou du moins secouru les victimes du fléau. Nous citerons seulement en ce genre une bien curieuse inscription funéraire de El-Kab traduite par M. Brugsch; on y fait mention d'une famine qui arriva précisément vers l'époque où la légende place Jo-

(1) Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, p. 194 et 213.

seph, vers la fin de la XVIIe dynastie. Baba, le maître du tombeau, fut peut-être le père d'Ahmès, chef des nautoniers, contemporain d'Amosis et de ses successeurs jusqu'à Thoutmès III. Voici le texte gravé sur la muraille : « J'ai été d'un cœur doux, sans colère, les dieux m'ont accordé la prospérité sur la terre, mes concitoyens m'ont souhaité la santé et la vie dans la ville de Kab. J'ai appliqué la punition aux malfaiteurs. Des enfans étaient à moi, dans ma ville, pendant mes jours, car j'ai procréé, grands et petits, cinquante-deux enfans. Il y avait autant de lits, autant de chaises, autant de tables pour eux, le nombre du blé et du froment était de 120 boisseaux, le lait était tiré de 3 vaches, de 52 chèvres et de 8 ânesses; le parfum consommé a été d'un *hin* et l'huile de deux bouteilles. Si quelqu'un s'oppose, en prétendant que c'est une plaisanterie ce que je dis, j'invoque le dieu Mont pour témoigner que j'ai dit la vérité. J'ai préparé tout cela dans ma maison. J'ai donné du lait caillé dans des cruches et de la bière dans la cave en plus de *hin* que suffisans. J'ai ramassé du blé, aimant le bon dieu, j'ai été attentif à l'époque de la semaille. Étant une famine survenue pendant beaucoup d'années, j'ai donné du blé à la ville pendant chaque famine. »

III.

Le conte du *Prince prédestiné*, découvert récemment sur un papyrus hiératique du British Museum et traduit par M. Goodwin, est de la même époque que le conte des *Deux Frères :* c'est encore une œuvre de la XIXe dynastie. Le scribe qui l'a rédigé, quinze siècles avant notre ère, est inconnu. D'ailleurs, autant qu'il est permis d'en juger par le fragment venu jusqu'à nous, ce conte fantastique n'a presque rien de littéraire dans la forme. Le style est celui d'un livre de la première enfance. Les petits Égyptiens apprenaient sans doute de la bouche de leurs nourrices et de leurs berceuses les merveilleuses aventures du *Prince prédestiné*. Qu'on songe à *Riquet à la Houppe* ou à *la Belle au bois dormant*. Les sept fées ne manquent même point au berceau de notre prince. La scène se passe tantôt en Égypte, tantôt en Mésopotamie, où nous a déjà transportés la stèle dite de Bachtan, à la suite du dieu thébain à tête d'épervier. Grâce à la politique constante des pharaons, qui depuis l'expulsion des hyksos fut de soumettre les peuples de la Syrie et de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, les guerres séculaires des Thoutmès et des Ramsès tournèrent l'imagination populaire vers ces lointaines contrées d'où l'on rapportait de l'or, de l'argent, du lapis-lazuli, du cuivre, des bois précieux et odoriférans. Du XVIIe au XIVe siècle avant notre ère, les roitelets de Chaldée et d'Assyrie qui

se disputaient l'empire de la Mésopotamie, les princes de Babylone et de Ninive, payèrent tribut et rendirent hommage aux pharaons. Ramsès XII lui-même, alors que la décadence de l'Égypte était irrévocable, quand l'empire du monde va passer pour des siècles au grand empire d'Assyrie, visite encore en suzerain les rives de l'Euphrate et épouse la fille d'un chef asiatique. On serait tenté de croire que l'histoire de ce pharaon est faite tout exprès pour servir de commentaire à un conte d'enfant. Voici l'analyse de ce naïf récit :

Il y avait une fois un roi qui n'avait point de fils. Il pria les dieux, et ils l'écoutèrent : la reine accoucha et mit au monde un enfant mâle. Quand les sept Hathors arrivèrent pour saluer sa naissance, elles prédirent qu'il périrait par un crocodile, par un serpent ou par un chien. Les gens qui étaient autour de l'enfant ouïrent cela, et ils allèrent raconter ces choses au roi. Sa majesté fut très affligée. Par son ordre, l'enfant fut enfermé dans une maison des champs, pourvue d'officiers du roi et de toute sorte de bonnes choses. Quand il fut devenu grand, l'enfant monta sur la terrasse de la maison, et il vit un chien qui suivait un homme allant son chemin. Il dit à son intendant : « Qu'est-ce là? » L'intendant répondit : « C'est un chien. » L'enfant lui dit : « Qu'on m'en donne un! » L'intendant alla et répéta ces choses au roi. Sa majesté dit : « Amenez-lui un chien qui coure devant lui. » On obéit. Quelque temps après, l'enfant étant devenu comme un prince dans tous ses membres, il envoya dire à son père : « Pourquoi resté-je seul enfermé? je suis prédestiné... Que les dieux fassent à leur volonté. » On le munit de toute sorte d'armes pour le préserver. « Va maintenant où tu veux, » lui dit sa majesté. Il alla, et le chien avec lui. Il alla dans les contrées où il voulut, il arriva au pays du prince de Mésopotamie.

Le prince de Mésopotamie n'avait qu'une fille unique; il l'avait mise dans une tour dont la fenêtre était élevée de beaucoup de coudées au-dessus du sol. Des messagers allèrent dire au nom du prince à tous les fils de princes du pays de Syrie : « Qui atteindra la fenêtre où est ma fille, il l'épousera. » Quelque temps après, le fils du roi d'Égypte arriva; il fut reçu, on le baigna, on lui donna du fourrage pour son cheval et toute sorte de bonnes choses pour lui. En conversant, on lui dit : « D'où viens-tu, bon jeune homme? » Il répondit : « Je suis le fils d'un des chevaliers du pays d'Égypte; ma mère est morte, et mon père a pris une autre femme, une belle-mère; elle me hait, et je fuis de devant elle. » Il se tut; on l'embrassa. Il dit aux jeunes princes de Mésopotamie : « Que dois-je faire? » Ils lui parlèrent de la fille du roi et de la fenêtre de la tour. Quelque temps après il leur dit : « Or çà, moi aussi, j'y mon-

terai comme l'oiseau. » Quand les princes s'efforçaient chaque jour d'escalader la fenêtre, le jeune homme les regardait de loin. La servante de la fille du prince de Mésopotamie était sur la tour. Il grimpa enfin avec les autres princes et atteignit la fenêtre de la princesse. Elle le baisa, l'embrassa dans tous ses membres. Quelques-uns vinrent pour féliciter le père. « Un homme, lui annonça-t-on, a escaladé la fenêtre de ta fille. — De quel prince est-il fils? — C'est le fils d'un chevalier qui s'est enfui du pays d'Égypte, loin d'une belle-mère. » Le prince de Mésopotamie fut excessivement en colère. « Comment donnerais-je ma fille à un fugitif égyptien? s'écria-t-il. Qu'il s'en retourne! » On alla dire au jeune homme: « Retourne là d'où tu es venu! » Mais la jeune fille s'attacha à lui de toutes ses forces et fit un serment, disant : « Par le nom du soleil, Horus, si on me l'arrache, je ne mangerai ni ne boirai de ma vie. » Elle fut sur le point de mourir. Un messager vint répéter à son père tout ce qu'elle avait dit; le prince envoya des émissaires pour faire périr le jeune homme. La jeune fille dit : « Par le soleil, s'il meurt, je mourrai sur l'heure. » On vint dire ces choses au père. Le prince de Mésopotamie fit alors venir le jeune homme, il l'embrassa et le baisa dans tous ses membres; il l'appela son fils et lui donna sa fille avec un beau domaine.

Quelque temps après, le jeune homme dit à sa femme : « Je suis prédestiné à périr par un crocodile, par un serpent ou par un chien. — Prenez des précautions, lui dit-elle. — Pour cela, répliqua-t-il, je ne veux pas qu'on abatte mon chien. — Puis il alla dans le pays d'Égypte pour prendre des oiseaux. Un crocodile sacré se trouva dans le village, à la porte de sa maison; mais un géant était aussi là qui ne le laissa pas sortir. Quelque temps après, le jeune homme faisait un heureux jour en sa maison; la nuit venue, il se coucha sur sa natte, et le sommeil dompta ses membres. Un serpent sortit d'un trou pour mordre le prince : sa femme était près de lui, éveillée. Les serviteurs présentèrent une liqueur enivrante au serpent, il en but, et tomba insensible. La princesse le tua et le jeta dans son bain. Alors on réveilla le prince, et il apprit ce qui était arrivé. « Vois, lui dit-elle, ton dieu t'a gardé d'un de tes sorts. » Il se mit à faire un sacrifice au dieu, à l'adorer et à l'exalter chaque jour. Il sortit bientôt pour se promener, à quelque distance de la maison, suivi de son chien. Le chien ayant saisi la tête de quelque animal, il accourut, approcha de la mer. Le chien se tenait près du crocodile. Il le conduisit où était le géant... Le crocodile dit au prince : « Je suis ta destinée, je suis venu après toi... »

Le fragment s'arrête ici. On n'échappe point à sa destinée. De quelle mort périt l'infortuné prince? Il avait été préservé de la mor-

sure du serpent, il fuira aussi, sans nul doute, les embûches du crocodile; il périra donc par son chien, ce bon et fidèle animal qui l'avait amusé aux jours de son enfance, qui l'a suivi en Mésopotamie, et dont il n'a jamais voulu se séparer. Ainsi s'accomplira la prédiction des sept Hathors.

L'*Épisode du Jardin des fleurs,* tel est le titre donné par M. Chabas à un fragment d'une autre œuvre littéraire contemporaine des Ramsès. C'est sur un des papyrus du musée de Turin, publiés par MM. Pleyte et Rossi, que le savant et infatigable interprète des textes hiéroglyphiques et hiératiques de l'Égypte a découvert ce troisième petit poème en prose. Notre analyse reposera tout entière sur la traduction de M. Chabas. Toutefois la différence est grande entre les écrits précédens et celui-ci : la mythologie comparée n'a plus rien à revendiquer dans le domaine où nous entrons; ce n'est ni d'une légende, ni d'un conte, ni d'une fable, ni d'un proverbe, qu'il s'agit, c'est d'un roman de mœurs nationales. Le héros, un prince allié à la famille royale, un *haouti* ou général d'armée, était peut-être un de ces rudes chefs de guerre revenus à Thèbes ou à Memphis enrichis du butin de Coush et du pillage des cités asiatiques. Les longues caravanes chargées de poudre d'or, de plumes d'autruche, de dents d'éléphant, d'armes rares et de vases précieux, étaient pour ces victorieux l'origine de rapides fortunes, d'une opulence fastueuse et magnifique. Il paraît bien que quelques-uns s'oubliaient, comme notre prince, à la poursuite des illusions d'amour et des molles rêveries voluptueuses. Il y avait certainement en Égypte, comme au pays de Chanaan, des femmes voilées assises aux carrefours des chemins; mais ce qui convenait à un homme simple, à un patriarche hébreu, à Juda, lequel donnait un chevreau de son troupeau et laissait en gage son sceau et son bâton, eût paru trop agreste à un Égyptien de mœurs plus raffinées. Ce n'est pas que plus tard on n'ait rencontré dans les villes d'Israël comme dans celles de la vallée du Nil des charmeuses redoutables, aux grands yeux sombres et doux, des filles aux lèvres rouges de désir, attirantes et perfides comme les eaux profondes : « Étant à la fenêtre de ma maison, je regardais à travers mes jalousies, et je vis parmi les inconsidérés, je remarquai entre les fils un jeune homme sans raison. Il passait dans la rue près de l'angle où elle se tenait, et il prenait le chemin de sa demeure : c'était au crépuscule, au déclin du jour, quand la nuit est noire. Et voici, une femme vint au-devant de lui, parée comme une courtisane, le cœur décidé; elle était bruyante et sans frein; ses pieds ne se tenaient point dans sa maison; tantôt dans la rue, tantôt sur les places, elle était aux aguets à chaque coin. Et elle le saisit et le baisa, et d'un air effronté lui dit : « Je

devais un sacrifice d'action de grâces, aujourd'hui j'ai acquitté mon vœu. C'est pourquoi je suis sortie au-devant de toi, et je t'ai trouvé. Sur mon lit j'ai étendu des couvertures, des tapis diaprés de lin d'Égypte; j'ai répandu sur ma couche la myrrhe, l'aloès et le cinnamome. Viens, enivrons-nous d'amour jusqu'au matin, rassasions-nous de caresses, car le mari n'est pas au logis, il voyage au loin; il a pris avec lui la bourse contenant l'argent; il revient à la maison au jour de la pleine lune. » (*Proverbes de Salomon*, VII, 6 sqq.) De cette page magnifique d'un La Bruyère hébreu, il convient de rapprocher une des maximes égyptiennes du scribe Ani, la huitième, si bien traduite par M. Chabas : « Garde-toi de la femme du dehors, inconnue dans sa ville; ne la fréquente pas : elle est semblable à toutes ses pareilles; n'aie point de commerce avec elle, c'est une eau profonde, et les détours en sont inconnus. Une femme dont le mari est éloigné te remet des écrits, t'appelle chaque jour; si elle n'a pas de témoins, elle se tient debout, jetant son filet, et cela peut devenir un crime digne de mort quand le bruit s'en répand, même lorsqu'elle n'a pas accompli son dessein en réalité. L'homme commet toute sorte de crimes pour cela seul. »

Je ne sais si le héros de l'*Épisode du Jardin des fleurs* a commis des crimes, ce n'est guère probable; mais ce fut, à n'en point douter, une ou plusieurs de ces almées qui le tinrent douze longs mois sous le charme. Aussi bien peut-être se montra-t-il avisé en préférant au mirage lointain des campagnes élyséennes d'outre-tombe un aussi beau paradis terrestre que celui-ci : « Elle me conduisit ma main dans sa main. Nous allâmes dans son jardin pour causer. Elle m'y fit goûter d'un miel excellent. Ses joncs étaient verdoyans, ses arbrisseaux couverts de fleurs; il y avait des groseilles et des cerises plus rouges que le rubis; ses perséas en maturité ressemblaient à du bronze. » C'est sous ces frais ombrages, peuplés de songes voluptueux, que l'attire une messagère d'amour. « Viens! lui avait-elle dit en le rencontrant, viens demeurer un jour dans la chambre d'une de mes jeunes filles. » Arrivée devant quelque villa peinte, elle dit à une almée en lui montrant le prince : « Les nobles hommes sont joyeux, ravis à ta vue; laisse-les venir à ta demeure portant leurs précieux joyaux. Écoute! ils viennent avec leurs richesses; ils apportent de la bière pour toutes tes compagnes, toute espèce de pains pour les repas, des gâteaux frais de la veille et du jour, et tous les excellens fruits des parties joyeuses. Viens! fais un jour de bonheur. » Trois jours durant, le prince et l'almée reposent sous les fleurs; la bière coule à flots dans les coupes d'or, et l'Égyptienne reproduit au naturel, avec une naïve vérité, les scènes d'ivresse qu'on voit aux peintures des hypo-

gées. Alors la messagère d'amour, s'adressant au prince : « Fais-lui présent d'un collier de lapis avec des lis et des tulipes; apporte les fleurs de l'allégresse, des liqueurs, des parfums. Qu'il y en ait pour toutes les compagnes ! Fais un jour de bonheur ! » Le prince écarte le feuillage et sort enfin de son lit de verdure. Son amie porte à sa bouche une figue de sycomore; un esclave occupé au jardinage lui vient murmurer à l'oreille : « Attention ! c'est le frère de la régente; tu es donc comparable à l'auguste princesse ! S'il n'y a pas de serviteurs, moi, je serai le domestique qui servira celui que tu as captivé. » Elle se fait porter dans un pavillon et remplit encore de vin de palmier la coupe du prince. « Elle ne m'offrit pas, dit-il, un fade breuvage à boire; ce ne fut pas de l'eau qu'on puise à la rivière que j'emplis mes entrailles. Par ma vie! ô ma bien-aimée, attire-moi près de toi. La figue de sycomore que ta bouche a goûtée, laisse-la-moi manger. »

Il vécut ainsi douze mois, heureux et content d'être, parmi les femmes, les fleurs et les oiseaux, sans songer à dénouer les bras souples et nerveux de l'almée suspendus à son cou : c'était là un collier qui valait bien peut-être le collier d'or de la vaillance qu'il portait sans doute. Mais il n'est point de félicité durable; le bonheur même importune à la longue, et la joie finit par peser au cœur des voluptueux. Le prince se serait aperçu qu'on le trompait, et de dépit il aurait chargé le dieu Toum du soin de le venger. Il est regrettable que notre fragment s'arrête ici. Le chef militaire n'a pu se croire aimé comme un berger par sa bergère! D'où peut bien venir son courroux? Si ce n'est qu'un prétexte pour redevenir libre, à la bonne heure! En amour comme en toute chose, un grain de scepticisme au moins est nécessaire. Le seul moyen de n'être pas dupe, c'est de ne se livrer jamais, de conserver le droit de sourire, d'écouter la musique des paroles sans trop prendre garde à leur sens; mais la philosophie d'Horace ne paraît pas avoir été celle des Égyptiens de l'époque pharaonique.

Un autre roman du même genre, recueilli sur les papyrus hiératiques du musée de Boulaq, est venu jusqu'à nous en trop mauvais état pour qu'on en puisse suivre les péripéties. Les dix-sept débris de papyrus, sans liaison apparente, qui les constituent ont du moins permis à M. Chabas d'en découvrir la nature. C'est grâce à l'obligeance de ce savant, qui a bien voulu nous communiquer un essai de traduction inédite, que nous pouvons voir qu'il s'agit de « filet jeté, » comme dans la huitième maxime du scribe Ani, et d'Égyptien emmené par quelque messagère d'amour, ainsi que dans le roman précédent. L'homme suit la charmeuse et vit au milieu de gens couronnés de fleurs, étendus sur des lits. Entre autres détails

que la mutilation du texte empêche d'entendre, tels que vêtemens emportés, comme dans l'histoire de Joseph peut-être, sermens, etc., on relève l'expression déjà toute romantique de « bonheur irréalisable. » De nombreux dialogues étaient remplis de plaintes, d'aveux, de ressouvenirs amers ou joyeux du passé, le tout mêlé d'histoire de vols et de gens roués de coups, la terre classique de la bastonnade ayant aussi été celle des voleurs. « C'était certainement, écrit M. Chabas, le roman le plus accidenté de tous ceux que l'on connaît parmi les débris de l'antique littérature égyptienne. »

Il reste à parler d'une cinquième et dernière œuvre d'imagination, d'un monument littéraire à tous égards considérable, et dont l'importance égale presque celle du conte des *Deux Frères*. Le *Roman de Setna* est encore un roman de mœurs nationales. Transcrit au IIe ou au IIIe siècle avant notre ère, ce papyrus démotique, aujourd'hui au musée de Boulaq, fut trouvé à Thèbes avec quelques autres manuscrits, dans une boîte en bois retirée du tombeau d'un moine copte : c'était évidemment la petite bibliothèque de cet Égyptien. Bien que séparé par un millier d'années du conte des *Deux Frères*, le langage et les habitudes du style se retrouvent presque les mêmes dans le *Roman de Setna*. M. Brugsch, qui n'a pas de rival dans la science des textes démotiques, témoigne que la grammaire n'a pas subi les moindres changemens. Nous suivrons l'interprétation magistrale qu'il a donnée de cette œuvre. On ignore le nom de l'auteur. Selon l'habitude des scribes égyptiens, le titre du livre est à la fin, comme l'*explicit* de nos manuscrits du moyen âge : « Ceci est la fin du manuscrit qui traite du roman de Setna-Chamus, et de Ptahneferka et d'Ahura sa femme et de Merhu son fils; on a écrit ceci l'an 35, le... jour du mois de tybi. » C'est de l'an 35 de quelque Ptolémée qu'il s'agit. Ces noms ne sont pas inconnus : Setna-Chamus est par deux fois appelé « le fils du roi Usermât. » Or Usermât est l'abrégé du nom officiel de Ramsès II, le Sésostris des Grecs, dans les listes royales; le prince Chamus était un des fils de ce pharaon : les monumens, surtout ceux de Memphis, font souvent mention de lui. Ptahneferka et Ahura, frère et sœur mariés ensemble, sont les enfans d'un vieux roi Mernebptah. La scène du roman est tantôt à Memphis, capitale de la Basse-Égypte, tantôt à Coptos dans la Haute-Égypte. Tous ces personnages sont des morts, des momies véritables, qui, au fond de leurs hypogées, se racontent ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étaient sur la terre. Toutefois, en dépit de leurs bandelettes et des lourds couvercles de granit et de basalte des sarcophages, ces défunts quittent volontiers leurs tombeaux pour se mêler à la société des vivans. Je ne connais point de livre plus essentiellement égyptien. Quoique l'un des morts joue à l'autre des

tours assez comiques et triche même au jeu, on se sent à la longue pénétré de je ne sais quelle odeur de sépulcre et d'embaumement. L'Égypte hiératique et superstitieuse des basses époques, obsédée d'hallucinations mystiques et de rêves terribles, l'Égypte affaiblie et comme minée par la fièvre des spéculations surnaturelles, des pratiques théurgiques et des opérations magiques, revit tout entière dans ces fragmens de papyrus. Ce n'est plus l'Égypte de l'ancien empire, heureuse et souriante sous son ciel bleu, couverte d'épis mûrs et de villes populeuses : c'est Kemi, « le noir pays, » au sens où l'aurait entendu l'esprit subtil et faux d'un Jamblique, la terre des morts et des épouvantemens. Cette fantaisie funéraire est d'un bien autre effet sur des âmes modernes, nourries de Shakspeare, que le conte des *Deux Frères*. L'inaltérable douceur de ces Égyptiens est la chose du monde la plus poignante : ils passent comme dans un rêve, silencieux et sourians d'un étrange sourire, l'œil rempli de clartés mystérieuses.

Les deux premières pages du papyrus n'ont pas été retrouvées. Ahura, sœur et épouse de Ptahneferka, raconte au prince Setna l'histoire de son mariage et des événemens qui l'ont suivi.

L'heure vint de commencer les réjouissances devant le roi. Voici qu'on alla me chercher. J'étais très parée. Le roi ne me dit-il pas : « Ahura, ce n'est pas toi qui les a envoyés près de moi pour dire : Je voudrais me marier avec le fils d'un grand personnage? » Je lui dis : « Je voudrais me marier avec le fils d'un chef de troupes. Il voudrait se marier avec la fille d'un autre chef de troupes, comme c'est l'usage dans notre famille depuis longtemps. » Je ris. Le roi rit. Alors le roi ordonna au majordome : « Que l'on conduise Ahura à la maison de Ptahneferka pendant la nuit et qu'on y apporte toute espèce de bonnes choses. » On fit mon mariage dans la maison de Ptahneferka; on m'apporta des cadeaux en argent, en or et en habits de byssus. Ptahneferka fit un heureux jour avec moi. Le temps de mon accouchement arriva, et je mis au monde ce fils qui est devant toi et qu'on nomma du nom de Merhu. On le fit inscrire dans le registre de la maison des hiérogrammates. Ptahneferka, mon frère, restait sur la terre; étant allé à la nécropole de Memphis, il lut les écritures qui sont dans les tombeaux des rois et les stèles en caractères hiéroglyphiques, car il était très savant; il allait au temple faire sa prière, et lisait les inscriptions des chapelles des dieux lorsqu'il rencontra un prêtre. Le prêtre rit. « Pourquoi te ris-tu de moi? » lui demanda Ptahneferka. « Si tu désires lire un écrit, fit le prêtre, viens avec moi. Je te conduirai à l'endroit où se trouve le livre que le dieu Thoth a écrit de sa main. Deux pages de l'écrit, si tu les récites, tu pourras charmer le ciel, la terre, l'abîme, les montagnes,

les mers. Tu connaîtras ce qui se rapporte aux oiseaux du ciel et aux reptiles, et tout ce qu'on en dit. Tu verras les poissons de l'eau, et la force divine les fera monter à la surface. Si tu récites la seconde page, il arrivera que, si tu es dans l'Amenti, tu pourras reprendre la forme que tu avais sur la terre. Tu verras le dieu Râ (le soleil) qui s'élève au ciel, et le cycle de ses neuf dieux, et la lune dans sa forme à son lever. — Ce que tu me demanderas, je te le donnerai; envoie-moi à l'endroit où se trouve le livre. » Le prêtre répondit : « Je le ferai à la condition que tu me donnes cent pièces d'argent pour mon ensevelissement. » Ptahneferka appela un jeune serviteur, il fit donner les cent pièces d'argent. Alors le prêtre dit à Ptahneferka : « Le livre se trouve au milieu du fleuve de Coptos, dans une caisse de fer; dans la caisse de fer est une caisse d'airain, dans la caisse d'airain une caisse de bronze, dans la caisse de bronze une caisse d'ivoire et d'ébène, dans la caisse d'ivoire et d'ébène une caisse d'argent, dans la caisse d'argent une caisse d'or, et le livre est dans celle-ci. Dans la caisse où est le livre, il y a un serpent, un scorpion et toute espèce de reptiles. » Ptahneferka sortit du temple. « Que je retienne, pensa-t-il, toutes les paroles qu'il a dites. J'irai à Coptos, j'apporterai ce livre. »

Ptahneferka n'écouta aucune parole, et devant le roi répéta tout ce que lui avait dit le prêtre : « Que désires-tu? » demanda le roi. « Qu'on me donne une barque royale avec tout son équipage; qu'on me permette de conduire Ahura et Merhu, son jeune enfant, vers le sud avec moi. Je rapporterai ce livre; je ne m'arrêterai pas. » Nous montâmes au port sur la barque, nous naviguâmes, nous arrivâmes à Coptos. Voici que les prêtres de la déesse Isis de Coptos et le grand-prêtre d'Isis descendirent devant nous. Ils ne tardèrent pas à se présenter devant Ptahneferka; leurs femmes descendirent devant moi. Nous entrâmes dans le temple d'Isis et d'Harpocrate. Ptahneferka fit apporter un bœuf, une oie et du vin pour faire un holocauste et une libation devant Isis de Coptos et Harpocrate. Nous fûmes conduits dans une très belle maison; Ptahneferka y resta quatre jours; il fit un heureux jour avec les prêtres d'Isis de Coptos; les femmes des prêtres d'Isis firent un heureux jour avec moi, devant moi. Arriva le matin du cinquième jour : Ptahneferka donna l'ordre au grand-prêtre de rassembler ses ouvriers; il leur récita l'écrit, les fit vivre, leur donna le souffle. Il les fit descendre du côté de la mer, vers le port. Je m'approchai jusqu'à la face du fleuve de Coptos, car je voulais savoir ce qui était dedans. Il dit : « Ouvriers, travaillez pour moi jusqu'à l'endroit où se trouve le livre. » Ils travaillaient nuit et jour. On rencontra le serpent, le scorpion et tous les reptiles. Ptahneferka récita l'écrit à

la rencontre du serpent, du scorpion et de tous les autres reptiles, mais il ne put les faire sortir. Il saisit le petit serpent qui était dans la caisse : avec un couteau, il le tua; le serpent ressuscita; avec un sabre, il le tua encore; le serpent ressuscita; il le tua une troisième fois, plaça du sable entre les deux tronçons : le serpent ne ressuscita pas. Il ouvrit la caisse de fer et trouva dedans une caisse d'airain, puis une caisse de bronze, d'ivoire et d'ébène, d'argent et enfin d'or : le livre y était. Ptahneferka récita une page de l'écrit : il charma le ciel, la terre, l'abîme, les montagnes, les mers; il connut ce qui se rapportait aux oiseaux du ciel et aux poissons de l'eau et aux quadrupèdes de la montagne. Il récita une autre page de l'écrit : il vit le soleil se levant au ciel et le cycle de ses neufs dieux, et la lune qui se levait et les étoiles dans leurs formes. La force divine fit monter les poissons au-dessus de l'eau. Je dis à Ptahneferka : « Il faut absolument que je voie ce livre. » Il mit le livre dans ma main; j'en récitai une page, je charmai à mon tour. Ptahneferka, mon frère aîné, était un bon écrivain et un homme très savant : il apporta un morceau de papyrus neuf; il copia chaque mot qui se trouvait sur le rouleau devant lui; il le fit ensuite dissoudre dans de l'eau; quand il le vit dissous, il le but. Il sut tout ce qu'il renfermait.

Nous montâmes ensuite au port, nous naviguâmes, nous arrivâmes au nord de Coptos, à la rencontre subite du dieu Thoth, qui sut tout ce qui s'était passé quant à Ptahneferka au sujet du livre. Thoth ne tarda pas, il en fit communication à Râ, disant : « Sache que ma loi et ma science sont avec Ptahneferka, fils du roi Merneptah. Il est allé dans ma grande demeure; il les a volés; il a pris ma caisse; il a pris ma garde, qui la surveillait. » Râ lui dit : « Il est abandonné à toi avec tous les siens. » Une heure passa. Merhu, le jeune enfant, sortit de dessous l'ombre de la barque royale; il tomba dans l'eau, invoquant Râ, appelant tout le monde resté sur le port. Ptahneferka lui récita l'écrit : la force divine le poussa vers la surface de l'eau. Il le fit parler devant lui de tout ce qui lui était arrivé, et aussi de ce que Thoth avait dit à Râ. Nous retournâmes à Coptos avec lui, nous le conduisîmes à la bonne demeure(1) et nous fîmes des rites pour lui; nous l'embaumâmes comme il convenait à la grandeur d'un haut personnage, nous l'enterrâmes dans une caisse en la nécropole de Coptos. Ptahneferka, mon frère, dit : « Embarquons-nous et ne tardons, de peur que le roi n'apprenne tout ce qui s'est passé, et que son cœur ne devienne triste à cause de cela. » Nous montâmes au port, nous nous embarquâmes :

(1) Au tombeau.

arrivé à l'endroit de la chute qu'avait faite Merhu, le jeune enfant, dans le fleuve, je sortis de dessous l'ombre de la barque royale, je tombai dans l'eau, invoquant Râ, appelant tout le monde resté sur le port. Ptahneferka récita l'écrit sur moi : la force divine me poussa vers la surface de l'eau. Il me fit parler devant lui de tout ce qui m'était arrivé. Il retourna à Coptos avec moi, me fit conduire à la bonne demeure, fit des rites pour moi, et me fit embaumer comme il convenait à la grandeur d'un très haut personnage. Il me fit enterrer dans la tombe où était Merhu, le jeune enfant. Il monta au port, s'embarqua; arrivé à l'endroit de notre chute dans le fleuve, il parla avec lui-même, disant : « Dois-je aller à Coptos pour que je m'unisse avec eux? Si je vais à Memphis, le roi me demandera ses enfans. Que lui dirai-je? Je ne peux pas lui parler ainsi : J'ai conduit tes enfans à la Thébaïde; je les ai tués et je suis vivant! Si je vais à Memphis, vivrai-je encore? » Il fit apporter des bandelettes de lin pour en faire une ceinture; il en enveloppa le livre et le mit sur ses flancs. Ptahneferka sortit de dessous l'ombre de la barque royale, tomba dans le fleuve, invoquant Râ, appelant tout le monde resté sur le port. On dit : « Un grand malheur, un malheur affreux! Ne va-t-il pas revenir, le bon scribe, qui n'a pas son pareil? » On fit naviguer la barque royale sans que personne connût l'endroit où était Ptahneferka. On arriva à Memphis. Le roi descendit au-devant de la barque royale, vêtu d'un costume de lin, et les gardes, qui tous avaient pris des vêtemens de lin, et les prêtres de Ptah avec leur grand-prêtre, et tous les officiers du palais. Ptahneferka occupait l'intérieur de la barque royale; il avait le livre à ses flancs. Le roi dit : « Qu'on enlève ce livre de ses flancs. » Les officiers du palais et les prêtres de Ptah avec leur grand-prêtre dirent devant le roi : « Notre grand maître et roi, auquel soit donnée la durée de Râ! Ptahneferka était un bon scribe et un homme très savant. » Le roi le fit conduire à la bonne demeure jusqu'au seizième jour, le fit orner jusqu'au trente-cinquième, embaumer jusqu'au soixante-dixième jour. On l'enterra dans sa tombe.

Ici finit le récit de la dame Ahura; elle ajoute seulement, pour dissuader le prince Setna, qui brûlait de posséder le livre sacré du dieu Thoth :

« J'ai passé par ces malheurs à cause de ce livre dont tu dis : « Qu'on me le donne! » Ne m'en parle pas, car à cause de lui nous avons perdu la durée de notre vie sur la terre. — Ahura, répond Setna, qu'on me donne ce livre pour que je le voie, sinon je le saisirai de force! » Alors Ptahneferka se dressant sur sa couche funéraire : « N'es-tu pas Setna, auquel cette femme a raconté toute l'histoire malheureuse? Garde-toi de prendre ce livre. Comment

pourrais-tu le tenir à cause de la force de son excellent contenu? »

Setna insiste et propose de jouer le livre en une partie composée de cinquante-deux points (1). On joue. Ptahneferka triche et est néanmoins battu. Le prince s'empare du livre, il va sortir du tombeau et reprendre la forme qu'il avait sur la terre.

Setna appelle alors son frère, qui était auprès de lui. « Ne tarde pas, lui dit-il, va sur la terre, tu raconteras au roi tout ce qui s'est passé; apporte les talismans de Ptah appartenant à mon père et mes livres magiques. » Le frère du prince alla sur la terre et raconta tout. Le roi lui dit de prendre les talismans de Ptah et les livres magiques; il redescendit dans le tombeau et appliqua les talismans au corps de Setna. Le prince, muni du livre de Thoth, sortit du tombeau, et la lumière marcha devant lui, et l'obscurité marcha derrière lui. Ahura pleura après lui, disant : « Gloire à toi, roi de l'humanité! gloire à toi, roi de la lumière!.. » Ptahneferka dit à Ahura : « Que ton cœur ne soit pas triste! Je ferai qu'il rapporte ce livre : un couteau et un bâton seront dans sa main, et un brasier de feu sur sa tête. » Setna alla devant le roi; il lui raconta qu'il possédait le livre. Le roi dit : « Ce livre est pris du tombeau de Ptahneferka; sois un homme prudent. Il sera un couteau et un bâton dans ta main, un brasier de feu sur ta tête. » Setna l'entendit, mais ce n'était nullement le dessein de Setna de se séparer du livre; il le lisait en présence de tout le monde.

Un jour que Setna se promenait devant le temple de Ptah, il aperçut une très belle femme : il y avait beaucoup d'or sur elle, et cinquante-deux jeunes filles marchaient derrière elle. Dès l'heure que Setna la vit, il ne sut plus l'endroit du monde où il se trouvait. Il appela son jeune serviteur. « Va, cherche à savoir qui est cette femme. » Le jeune serviteur appela la jeune servante qui marchait derrière la femme. « Qui est cette femme? demanda-t-il. — C'est Tabubu, la fille du prêtre de la déesse Bast, la dame du quartier Anch-ta (de Memphis), qui entre au temple pour faire sa prière devant Ptah, le grand dieu. » Le jeune page retourna vers Setna, lui rapporta tout ce qu'il avait appris. « Va dire à cette fille : C'est Setna-Chamus, le fils du roi Usermât, qui m'envoie, disant : « Je te donnerai dix pièces d'argent pour que je passe une heure avec toi; sinon, on t'avertit qu'on usera de violence. » Le jeune page retourna, appela la jeune servante et causa avec elle. Elle parut confuse de ses paroles, comme si c'était honteux, ce qu'il avait dit. Mais Tabubu s'adressant au jeune homme : « Cesse de parler à cette sotte fille. Viens

(1) On jouait dans l'Amenti des Égyptiens. Voyez les vignettes de quelques exemplaires du *Livre des morts* au chapitre XVII; cf. Hérod., t. II, 122.

et parle avec moi. Répète à Setna ce que je dis : Moi je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ta volonté, viens au temple de Bast, à la maison; tout y est préparé; tu feras tout ce que tu voudras de moi. Personne au monde ne le saura. Je n'en dirai rien dans la rue. » Le jeune page alla tout répéter à Setna. Setna fit conduire une barque pour lui, s'embarqua au port et se rendit au temple de Bast. Il marcha jusqu'à ce qu'il vît une maison bien construite; il y avait une muraille de même grandeur et un jardin au milieu. « A qui est cette maison? demanda Setna. — C'est la maison de Tabubu, » lui fut-il répondu. Setna entra dans l'enclos pour se placer en face de la salle du jardin. On avertit Tabubu : elle descendit, saisit la main de Setna et lui dit : « La magnificence de la maison du prêtre de Bast, dame d'Anch-ta, où tu es entré, c'est une bien belle chose. Monte en haut avec moi! » Setna monta par le perron de la maison. La salle était ornée de vrai lapis-lazuli et de vraies turquoises; il y avait des lits nombreux drapés d'étoffe de fin lin. Beaucoup de coupes d'or étaient disposées sur un buffet, et chaque coupe était remplie de vin. On les plaça dans la main de Setna. Elle lui dit : « Qu'il te plaise manger! » Il lui dit : « Ce n'est pas cela que je demande. » On lui présenta du pain cuit et on apporta de l'huile, selon les usages de la nourriture royale, devant lui. Setna fit un heureux jour avec Tabubu, mais il ne vit pas encore son visage. Alors il lui dit : « Finissons, allons à l'intérieur! » Elle lui dit : « Moi, je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ce que tu veux avec moi, il faut me céder par contrat tous tes biens. » Setna dit : « Qu'on amène le scribe! » Il fit faire en sa faveur un contrat de cession pour tous ses biens. Une heure se passa; on vint dire à Setna : « Tes enfans sont en bas. — Qu'on les fasse monter! » fit-il. Tabubu se leva; elle s'habilla d'un habit de lin; Setna vit tous ses membres à travers l'étoffe, et son amour grandit encore. Il dit à Tabubu : « Finissons, allons à l'intérieur. — Moi, je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ce que tu veux avec moi, fais signer tes enfans au-dessous de mon contrat pour qu'ils ne contestent pas tes biens à mes enfans. » Les enfans entrèrent, signèrent au-dessous de l'écrit. Setna reprit alors : « Finissons, allons à l'intérieur. — Moi, je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ce que tu veux avec moi, fais tuer tes enfans pour qu'ils ne disputent pas un jour avec les miens. » Setna dit : « Qu'on fasse cette méchante action. » Devant lui, elle fit tuer ses enfans, les fit jeter en bas par la fenêtre, devant les chiens et les chats, qui mangèrent leur chair. Setna les entendit en buvant avec Tabubu. « Finissons, allons à l'intérieur! Tout ce que tu m'as dit, je l'ai fait.

— Entre dans cette salle. » Il entra dans la salle, se coucha sur un lit d'ivoire et d'ébène, et étendit la main vers Tabubu.

Ici un passage fort difficile à entendre dont M. Brugsch donne la transcription hiéroglyphique. Setna a été le jouet d'une illusion terrible, née sans doute de l'ivresse.

Une heure se passe. A son réveil, Setna aperçoit un génie de grande taille; il se voit nu, n'ose par pudeur se lever. Le génie lui dit : « Setna, dans quel état es-tu? — C'est Ptahneferka, répond le prince, qui m'a fait tout cela. — Va, lui dit le génie, à Memphis; tes enfans te demandent. — Mon grand maître, à qui soit accordée la durée du soleil! comment pourrais-je aller à Memphis, n'ayant pas d'habits? » On fit donner des habits à Setna, qui alla et embrassa ses enfans à Memphis. « Est-ce que ce n'est pas l'ivresse, demanda le roi, qui t'a fait faire tout cela? » Setna raconta tout. « Setna, je t'avais dit de ne pas enlever ce livre de l'endroit où tu l'as pris; tu m'as désobéi. Qu'on emporte ce livre de Ptahneferka! Un couteau et un bâton doivent être en ta main, un brasier de feu sur ta tête. »

Le prince sortit de la présence du roi. Il redescendit dans le tombeau où se trouvait Ptahneferka. Ahura lui dit : « Setna, que Ptah, le grand dieu, te conserve! » Ptahneferka rit, disant : « C'est l'histoire que je t'avais prédite. » Setna en convint, et dit : « Ptahneferka, n'est-ce pas une mauvaise histoire? » Ptahneferka répondit : « Setna, tu l'as fait connaître en disant : « Ahura et Merhu, son fils, se trouvent à Coptos, en un tombeau. » Rends-toi donc à Coptos. » Setna sortit de la tombe, il se présenta devant le roi et lui répéta les paroles de Ptahneferka. Le roi dit : « Setna, pars pour Coptos afin de retrouver Ahura et Merhu, son fils. » Il monta vers le port, s'embarqua dans la barque royale et parvint à Coptos. Les prêtres et le grand-prêtre d'Isis de Coptos descendirent au-devant de lui et saisirent sa main pour le saluer à son arrivée. Il se rendit au temple d'Isis de Coptos et d'Harpocrate, et fit apporter une oie et du vin pour un holocauste et une libation; puis il prit le chemin de la nécropole avec les prêtres d'Isis. Durant trois jours et trois nuits, ils cherchèrent dans tous les tombeaux de la nécropole, examinèrent les stèles et lurent les écritures hiéroglyphiques : les sépultures d'Ahura et de Merhu, son fils, restèrent inconnues. Ptahneferka savait qu'ils ne les retrouveraient point. Il se montra à eux sous la figure d'un vieillard très âgé. Il marcha au-devant de Setna, qui lui dit : « Tu as l'air d'un homme très âgé; ne connais-tu pas les sépultures d'Ahura et de son fils Merhu? » Le vieillard dit à Setna : « Le père du père de mon père a dit au père de mon père, et le père de mon père a dit à mon père ainsi : Les sé-

pultures d'Ahura et de Merhu se trouvent en un coin du territoire sud du lieu appelé Pe-he-Mato. » Le prince dit au vieillard : « Fais fouiller le Pe-he-Mato. — Qu'on me donne une garantie, répliqua le vieillard, afin qu'on ne me fasse aucun mal, si l'on ne trouve pas là les sépultures de Ahura et de Merhu, son fils. » On perça l'endroit du Pe-he-Mato, et on trouva les sépultures. Setna fit reconstruire les lieux comme ils étaient auparavant. Ptahneferka se fit reconnaître à Setna pour celui qui avait retrouvé les sépultures de Ahura et de Merhu, son fils. Le prince descendit au port, il s'embarqua, parvint à Memphis, et le roi s'avança pour le recevoir.

Notre étude des contes et romans nationaux de l'ancienne Égypte, conservés sur des papyrus authentiques des musées de Londres, de Boulaq et de Turin, est terminée. De nouvelles découvertes augmenteront encore sans nul doute ce chapitre de littérature antique. Nous n'avons rien dit du conte fameux de Rhampsinite : outre qu'il se trouve dans un texte grec classique, M. Gaston Paris ne le croit pas d'origine égyptienne. Les vignettes du XVIIe chapitre de certains exemplaires du *Livre des morts*, où le défunt est assis devant un damier, peuvent en quelque sorte servir d'illustrations, M. Birch l'a montré, à la légende très vraisemblablement égyptienne de la descente aux enfers de ce pharaon et de son jeu avec Isis. Ces contes, ces légendes, ces romans de mœurs nationales, peuvent être diversement appréciés quant à leur valeur esthétique. Des considérations de ce genre, qui seules avaient le don d'intéresser l'ancienne critique, nous touchent très peu aujourd'hui : nous n'instituerons aucun parallèle littéraire entre le scribe Enna et le bon La Fontaine. Ce qui nous attire vers de telles œuvres, naïves et spontanées à l'origine comme tout ce qui sort du sein de la nature, c'est qu'elles sont d'inappréciables documens historiques. Dans ces vieux mythes divins transformés en contes et en légendes par l'imagination populaire, dans l'évolution séculaire des sentimens et des idées d'une race, dans le développement des croyances, des mœurs et de la vie nationale, la mythologie, la psychologie et l'archéologie comparées recueillent une multitude de faits et d'observations authentiques, germes féconds d'un prodigieux passé, qui, doucement sollicités par quelque génie sympathique, se reprendront un jour à s'agiter confusément, à palpiter, à ressusciter dans la conscience humaine, et feront passer dans nos âmes quelque chose de l'âme de la vieille Égypte.

JULES SOURY.

LE GÉNÉRAL

PHILIPPE DE SÉGUR

SA VIE ET SON TEMPS

I.

LES ANNÉES HÉROÏQUES.

Dans la matinée du 9 novembre 1799 (c'est le jour que l'histoire appelle le 18 brumaire), un jeune homme de dix-neuf ans arrivait à pied à la barrière du Maine. Il habitait le village de Chatenay, non loin de Sceaux, et bien souvent, son bâton à la main, il s'en venait ainsi de la campagne à la ville. A peine entré dans Paris, il remarqua une singulière émotion sur tous les visages. Évidemment une journée se préparait. Comme il avait horreur de la révolution et de tout ce qu'elle avait produit jusque-là, l'idée d'un changement quelconque ne pouvait lui déplaire. Saisi d'un vague espoir, il se dirige rapidement vers les Tuileries et trouve les grilles fermées. Des troupes occupaient le jardin. A travers les barreaux, il plonge ses regards dans les longues allées, avide de voir et de comprendre. Il fait le tour de l'enceinte, va d'une entrée à l'autre, arrive enfin à la grille du Pont-Tournant au moment même où elle s'ouvre. Des cavaliers en sortent, manteaux roulés, casque en tête, sabre en main. C'est le 9e régiment de dragons. Ils vont à Saint-Cloud sur l'ordre du général qui les a tant de fois conduits à la victoire, et aujourd'hui encore, à l'exaltation martiale qui les anime,

on reconnaît des hommes résolus à vaincre. « A cet aspect, dit le narrateur de la scène que nous résumons, le sang guerrier que j'avais reçu de mes pères bouillonna dans toutes mes veines. Ma vocation venait de se décider; dès ce moment, je fus soldat, je ne rêvai que combats, et je méprisai toute autre carrière. »

Quel était donc ce jeune homme qui prenait feu si vite et en de telles circonstances? C'était un esprit timide, mélancolique, une âme inquiète qui, n'ayant pas trouvé sa voie, s'abandonnait à toutes les chimères de son imagination. Lui-même, avec un accent qui révèle un lecteur passionné de Jean-Jacques Rousseau, il a raconté quels étaient ses transports lorsque, venant de Chatenay à Paris, il prenait le plus long pour éviter toute rencontre, évitait les grandes routes, suivait les sentiers, et là, voyageur au pays des songes, vivait deux heures durant au milieu d'éblouissantes aventures. Malheureusement la barrière du Maine était la borne où ces illusions se brisaient. Le grand triomphateur devenait le plus modeste des piétons. Le moindre incident lui était un obstacle. Un charretier brutal à éviter, un commis soupçonneux à dépister, autant d'affaires épineuses pour celui qui tout à l'heure montait d'un vol si rapide au sommet des carrières les plus hautes, et, comme dit Saint-Simon, s'asseyait sur l'arc-en-ciel. Tombé ainsi des nues, il s'estimait trop heureux si quelque embarras de voitures, lui permettant de se faufiler, le dispensait de montrer son passeport aux gardiens de la barrière, cérémonie toujours désagréable et quelquefois dangereuse pour un ex-noble.

Le jeune rêveur en effet, à la date où commencent les grands événemens de son récit, était un ex-noble, comme on disait alors et comme il le répète le plus naturellement du monde. Il était fils du comte de Ségur, ancien ambassadeur du roi Louis XVI à la cour de Catherine II, et petit-fils du marquis de Ségur, un des soldats de Raucoux, de Lawfeld, un des héros de Clostercamp, plus tard ministre de la guerre et maréchal de France sous Louis XVI. C'était bien, comme il dit, le sang d'une race guerrière qui bouillonna dans ses veines le 9 novembre 1799; le père et le grand-père de son aïeul le maréchal avaient été aussi de vaillans chefs, le premier dans les guerres de Louis XIV, le second à côté de Maurice de Saxe.

Comment s'étonner de ce réveil du sang? On serait tenté plutôt de le trouver un peu tardif, si le caractère du jeune songeur et les circonstances générales n'expliquaient trop bien ce retard. Il avait douze ans quand la terreur commença. Ses parens, ruinés et proscrits, s'étaient retirés dans une modeste habitation du village de Chatenay. Les maîtres qui avaient jusque-là dirigé son enfance ne restèrent pas longtemps dans cette maison menacée; le jeune Philippe de Ségur n'eut bientôt d'autre instituteur que son père, c'est-

à-dire qu'il fut à peu près livré à lui-même. Les tâches les plus humbles ne réussissent pas toujours aux plus habiles. On peut être un ambassadeur brillant, un écrivain plein d'esprit et de savoir, sans parvenir à être un précepteur passable. La chose difficile en pareil cas, c'est de se rapetisser, et, suivant la belle expression des livres saints, de mettre sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains de l'enfant. Philippe de Ségur le dit avec candeur : il y avait disproportion trop grande de l'élève au maître. Ajoutez à cela une sensibilité maladive ébranlée par tant de scènes tragiques. Le cœur se développait aux dépens de l'esprit et au détriment de la santé. « Je ne grandissais, ajoute-t-il, ni de corps ni d'intelligence; enfin, au lieu d'être un sujet de consolation, je n'apportais que de nouveaux chagrins à ma famille. » Ce furent les lettres, chose curieuse, qui l'arrachèrent à cette torpeur. Une crise subite, dégageant son cerveau, lui fit connaître la passion de la lecture et je ne sais quel délire d'enthousiasme impatient de se prendre à tout. Des rimeurs frivoles du XVIIIe siècle, il passait aux maîtres des grands âges; puis, commentant ceux-ci, s'inspirant de ceux-là, il composait à tort et à travers des traités ou des comédies. Acharné à tant de choses incohérentes, il eut épuisé bientôt cette première séve. Son ambition surexcitée lui rendit plus cruel le sentiment de son impuissance. Il tomba dans un découragement profond. A des heures d'exaltation religieuse succédaient pour lui des heures de désespoir, il conçut même des pensées de suicide. L'incident fortuit qui le sauva est vraiment des plus singuliers : appelé de Chatenay à Paris dans les premiers temps du directoire, il eut occasion de voir quelques débris de cette société du XVIIIe siècle si brillante encore, si spirituelle, si frivole entre les tueries de la convention et les proscriptions de fructidor. Puisqu'on pouvait revenir aux succès de salon et aux chansons galantes, il lui sembla qu'il valait la peine de vivre. Il fit des bouquets à Chloris, se battit en duel, obtint une sorte de réputation dans cinq ou six cénacles de l'ancien régime et se crut enfin un homme. Notez qu'il avait dix-sept ans, l'âge des ardeurs généreuses et des nobles enthousiasmes; tandis que le vainqueur d'Arcole et de Rivoli éblouissait le monde, le jeune Philippe de Ségur, dédaigneusement et la raillerie aux lèvres, continuait comme certaines gens d'avant le déluge à persifler *Monsieur Buonaparte*. Son père assurément n'était pas de ceux-là; l'ancien ambassadeur avait l'esprit trop ouvert pour ne pas pressentir comme tant d'autres un principe de salut public dans la fortune et le génie du grand capitaine. Il avait communiqué ces pressentimens à son fils, mais le jeune Ségur s'était habitué pour son malheur à ne rien commencer par le commencement. Il avait prétendu écrire des

livres avant d'avoir pensé; il se forma une politique sur ouï-dire, très fier d'ailleurs de sa hardiesse, comme s'il eût prouvé sa race en se séparant de son père et fait œuvre d'homme en épousant des colères puériles.

Ainsi, après le long engourdissement de son enfance, on voit quelle avait été de quinze à dix-sept ans l'incohérence de ses impressions et de ses pensées. Exaltation, désespoir, frivolité, cette âme mobile avait connu les états les plus différens, et il semblait qu'elle fût condamnée désormais aux dissipations énervantes. Précisément à cette date, la terreur de 1797, aussi odieuse et plus vile encore que celle de 1793, avait confirmé son horreur de la révolution sans donner à ses idées politiques une direction plus élevée. Tout était trouble, confus, équivoque, dans son intelligence mal conduite, quand il vit Bonaparte occuper les Tuileries le matin du 18 brumaire et le 9e dragons, s'élançant de la grille du Pont-Tournant, partir au galop pour Saint-Cloud. L'impression fut brusque et profonde, il en résulta pour lui deux de ces avertissemens auxquels on ne résiste pas. Le premier s'adressait au rêveur incohérent, le second au politique frivole. Le premier lui ordonnait l'action, la lutte, la guerre, comme un remède aux songeries malsaines; le second lui faisait entrevoir un dénoûment à la révolution. Si le jeune Ségur, qui comprit immédiatement le premier, ne se rendit au second que plus tard, tous les deux, à quelques années de distance, s'imposèrent à son esprit avec la même force et dominèrent toute sa vie.

Voilà, au point de vue personnel de M. de Ségur, les deux choses qui remplissent les sept volumes de ses mémoires. On y voit, sous l'action d'un génie extraordinaire, un enfant malingre devenir un soldat, un caractère étroit devenir une des intelligences les plus larges et les plus impartiales de nos jours. Qu'eût été Philippe de Ségur sans Napoléon? Peu de chose assurément, un mondain attristé, un froid rimeur de salon, l'émule timide de cet oncle, le vicomte Joseph-Alexandre, qui faisait des comédies jusqu'à la veille de la terreur, et qui, à peine sauvé de la guillotine, revenait si vite à ses moutons. Le vicomte de Ségur avait donné à la Comédie-Française en 1791 *le Fou par amour*, en 1792 *le Retour du mari*, et il faut croire que la prison même ne l'avait pas empêché de poursuivre *in petto* ses combinaisons théâtrales, puisque six mois seulement après le 9 thermidor il faisait représenter une nouvelle comédie en vers intitulée *le Bon Fermier*. Grâce aux confidences que nous livre si sincèrement le général de Ségur, on devine sans peine ce qu'il serait devenu au milieu de ces jolis diseurs de riens. Voyez-le refaire son éducation sous une discipline d'un autre ordre;

de cette refonte brûlante va sortir un héros. Est-ce trop dire? Non certes, je suis plutôt en-deçà du vrai. Il ne s'agit pas seulement ici des prouesses du sabre, il s'agit de l'élévation et de la constance du caractère. J'ajoute donc un mot pour être complet : ce qui sortira de cette vie nouvelle où l'appellent les événemens, c'est un héros et un sage.

Il en sortira aussi un loyal témoin des plus grandes choses. Ségur, le fils des vieilles races, retrempé au feu par Napoléon, Napoléon jugé de près par ce compagnon d'armes, dont la droiture est aussi inflexible que le dévoûment est inépuisable, voilà le double intérêt de l'ouvrage récemment publié sous ce titre : *Histoire et Mémoires par le général comte de Ségur, de l'Académie française.* C'est le monument d'une vie entière mêlée à des événemens épiques, monument construit avec un scrupule religieux, avec des précautions infinies, et qui, assuré d'avance contre tout ce qui aurait pu en altérer les lignes, ne devait être découvert qu'après la mort de l'architecte. Il faut reconnaître pourtant que, si le livre, dans son ensemble, offre un aspect monumental, l'exécution en est défectueuse et confuse. L'auteur y passe trop souvent des mémoires à l'histoire et de l'histoire aux mémoires. Trop souvent aux pages où l'on cherche les détails personnels, les traits familiers, tout ce qui fait vivre une physionomie, on voit reparaître quelque solennel tableau tout à fait inutile dans ce récit, puisque les événemens qu'il retrace ont déjà été racontés ailleurs et que le narrateur n'y ajoute rien. C'est au lecteur d'élaguer bien des choses, s'il veut recueillir les nouveautés précieuses éparses dans ces volumes. Il ne me déplairait pas de remplir cet office. Pour dégager les trésors enfouis sous tant de matériaux, je m'attacherai à la division que je viens d'indiquer. Je montrerai d'abord Philippe de Ségur grandissant auprès de l'empereur; je l'interrogerai ensuite sur le compte de son maître, et je tâcherai de démêler ce que son témoignage ajoute aux traits déjà consacrés par l'histoire.

I.

Au printemps de l'année 1800, le premier consul, songeant aux fils des proscrits de la révolution, avait favorisé l'établissement d'un corps de cavalerie qu'on nommait *les hussards volontaires de Bonaparte*. Il savait bien d'avance que, parmi les héritiers des anciennes familles, plus d'un jeune désœuvré s'empresserait de répondre à cet appel. Aucun n'y était mieux préparé que le rêveur de Chatenay; on eût dit que la chose était combinée expressément pour lui. Sur le registre de ces enrôlemens volontaires, le premier nom inscrit fut celui de Philippe de Ségur. Un officier supérieur du temps

de Louis XVI, le général Dumas, homme d'éducation excellente, d'esprit large, de manières courtoises, avait reçu mission d'organiser ce régiment, et tout d'abord il lui avait donné pour chef un colonel du même monde, le comte de La Barbée, ancien officier de l'armée royale, célèbre par sa haute taille, son air martial, ses témérités et ses crâneries.

Tout était donc préparé pour séduire une jeunesse d'élite. Songez pourtant aux scrupules de conscience que devaient éprouver les plus hardis; songez surtout aux reproches, aux railleries, aux marques de surprise qui les attendaient dans les salons du faubourg Saint-Germain ou du faubourg Saint-Honoré. Il y a des assauts plus redoutables qu'on affronte avec moins d'émotion. Ségur nous raconte ses tortures à ce sujet. Il avait pensé qu'une fois son engagement signé il partirait aussitôt, laissant à distance ces batteries mondaines dont le feu est très vif, il est vrai, mais dont la portée est si courte. Point, il fallut rester, voir les signes hostiles, entendre des paroles amères, recevoir l'insulte en plein visage. Un de ses parens qu'il aimait le plus prononça le mot de déshonneur. « Cet excès de sévérité, dit-il, me révolta; j'acceptai la guerre. Je rendis mépris pour mépris, je criai plus haut que mes adversaires; j'entraînai même plusieurs de mes amis dans ma cause. Ces jeunes nobles, moins réfléchis, ou suivant tout simplement le penchant naturel à l'activité de leur âge, répondirent successivement au même appel. Il fallut dès lors compter avec nous, et, au lieu de nous attaquer, se défendre. Ce fut ainsi que commença le premier mélange de l'ancienne société avec la nouvelle. »

Scrupule et intrépidité, angoisses d'une conscience délicate et résolution d'une âme fière, quel début plus noble que celui-là? Toute la carrière du général est comme indiquée dans ce premier élan. Ajoutons que le père du jeune homme, l'ancien ambassadeur à la cour de Russie, le soutenait dans ce difficile passage. Il manquerait toutefois quelque chose à ce dramatique tableau, si le vieux maréchal n'y jouait son rôle. Philippe de Ségur dut retourner à Chatenay pour rendre compte de son coup de tête à son grand-père. Il arriva de bon matin et s'approcha de son lit dans l'attitude la plus soumise. Le vieillard lui parla d'abord très sèchement. « Vous venez de manquer, lui dit-il, à tous les souvenirs de vos ancêtres; mais c'en est fait, songez-y bien! Vous voilà volontairement enrôlé dans l'armée républicaine. Servez-y avec franchise et loyauté, car votre parti est pris, et il n'est plus temps d'en revenir. » A ces dures paroles, où un stoïque sentiment du devoir se faisait jour sans le moindre accent de tendresse, le visage du jeune homme se couvrit de larmes. Le maréchal le vit et fut frappé d'une soudaine émotion; de la seule main qui lui restait il saisit la main

de son petit-fils, l'attira, le pressa sur son cœur, puis, lui remettant vingt louis (c'était presque tout ce qu'il possédait) : « Tenez, dit-il, voici de quoi vous aider à compléter votre équipement; allez, et du moins soutenez avec bravoure et fidélité, sous le drapeau qu'il vous a plu de choisir, le nom que vous portez et l'honneur de votre famille! » N'est-ce pas là une scène à la Corneille? La vie qui s'ouvre de la sorte, quelques hasards que l'avenir lui réserve, ne sera point une vie vulgaire. On y voit d'avance la marque du destin. La vocation de Philippe de Ségur, l'originalité comme l'honneur de sa vie, c'était manifestement d'unir l'ancien monde au monde nouveau, dût cet effort lui causer souvent les plus cruels déchiremens intérieurs. Les paroles du vieillard furent son viatique au milieu de toutes les épreuves. Un demi-siècle plus tard, il écrivait ces mots : « Cinquante ans se sont écoulés, et je ne songe jamais à ce noble et pénible adieu, à cette bénédiction si mâle et si touchante, sans en être ému jusqu'au fond de mes entrailles. »

Le premier consul devait une attention particulière à ce jeune homme qui avait si spontanément répondu à son appel et qui, pour s'attacher au drapeau de la France nouvelle, avait bravé des émotions si poignantes. Dès le 1er mai 1800, Philippe de Ségur est nommé sous-lieutenant dans les *hussards de Bonaparte*. Est-ce à dire qu'il soit déjà complétement dominé par le prestige de la gloire? Est-il déjà dévoué au premier consul comme il le sera plus tard à l'empereur? Pas encore. Il éprouve au contraire bien des doutes, ses préjugés se réveillent, il craint les railleries des salons, il a besoin de se faire toute sorte de raisonnemens subtils pour se disculper ou s'étourdir. Il se dira par exemple qu'il n'a pas cessé d'être l'homme de son parti en prenant cette cocarde, qu'il va former avec ses camarades les élémens d'une légion royaliste, et que, désormais groupés et armés, les représentans de l'ancienne société française ne seront plus surpris par les violences d'une convention nouvelle ou d'un nouveau directoire.

Admirables projets, pourvu que les événemens s'y prêtent! En attendant, le premier consul, qui vient d'organiser rapidement sa campagne contre la coalition européenne (Autriche, Allemagne, Angleterre), assigne un rôle à ses jeunes volontaires dans l'expédition qui se prépare. Il les passe en revue à Dijon le 6 mai 1800. Ségur et ses camarades font partie de la réserve, et bientôt les voilà en Suisse dans l'armée des Grisons. On sait que Macdonald commandait l'armée des Grisons et Moreau l'armée du Rhin, tandis que Bonaparte avait pris pour champ d'action la Haute-Italie. Ces deux chefs, Moreau et Macdonald, étaient unis par les sentimens de l'opposition la plus vive contre le premier consul. Ce fut une des premières impressions que recueillit à l'armée le jeune sous-lieutenant

des volontaires de Bonaparte. Dans l'intervalle des combats, Macdonald étant allé conférer avec Moreau jusque dans Augsbourg, le hasard voulut que le régiment de Ségur y fût de passage ce jour-là même. Le général Dumas l'y retint, le présenta aux deux généraux et le fit inviter à un dîner que Moreau offrait à Macdonald. Le repas fut splendide, « repas de vainqueurs servi par les vaincus aux sons d'une musique martiale. » Que de brillans officiers autour des illustres chefs! quel éclat, que d'or! que de gloire! « Jamais, dit Ségur, je n'avais rien vu de pareil, j'en fus ébloui. Je commençai à comprendre qu'aux illustres souvenirs de notre ancienne aristocratie d'autres célébrités, d'autres souvenirs désormais ineffaçables succédaient, qu'on allait dater d'une autre ère fortement empreinte, et qu'il y avait déjà là les bases profondes d'une société nouvelle. » Il s'aperçut en même temps que le premier consul avait des adversaires, des rivaux, et que bien des griefs, sans parler des ambitions, séparaient de lui quelques-uns de ses lieutenans les plus glorieux. A ce dîner d'Augsbourg, les mécontentemens avaient éclaté en paroles amères avec une étrange liberté.

C'étaient là des spectacles pleins d'enseignemens pour un esprit attentif et réfléchi. Le jeune Ségur écoutait et regardait, s'initiant chaque jour aux événemens d'un monde si nouveau. Cette explosion de plaintes dont le hasard l'avait rendu témoin, et qui se prolongea les mois suivans à l'armée de Macdonald, lui révéla un des principaux caractères de la société issue de la révolution. Il sut ce que signifiait la passion de l'égalité. Ces armées plébéiennes avaient le sentiment de ce qu'elles avaient accompli. Très fières à l'égard des aristocraties européennes qu'elles avaient tant de fois vaincues, elles n'étaient pas moins hautaines en face du pouvoir qui s'élevait en France et qui déjà subordonnait tout à un maître. Dès le début du consulat, les soldats de Moreau et de Macdonald épousaient avec ardeur ces ressentimens de leurs chefs. Si je note ces dispositions en passant, c'est que Ségur les éprouva lui-même avec une certaine vivacité; il est curieux de voir à quelles tentations avait été exposée l'inexpérience du jeune sous-lieutenant. « On sait, dit-il, quels fruits amers produisit la fierté indépendante et jalouse de nos chefs; elle fut fatale à Moreau quatre ans plus tard, elle borna la carrière de ses meilleurs lieutenans, et suspendit pendant huit ans celle de notre général. » Ainsi parle, à propos de Macdonald et de Moreau, celui qui devait être deux ans plus tard l'aide-de-camp le plus dévoué du premier consul et de l'empereur. Il n'est pas inutile de constater qu'il a obéi assez longtemps aux inspirations des deux chefs; on verra tout à l'heure que, le jour où il se tournera de l'autre côté, ce ne sera pour avoir subi la fascination de la force et de la victoire; des sentimens plus nobles expliqueront sa conduite.

J'ai dit que cette première campagne de 1800, ces premiers états de service sous Macdonald à l'armée des Grisons, ont été pour le jeune Ségur la date d'une transformation virile. C'est le moment où les principes qui dirigeront sa vie se gravent au fond de son âme. S'il a eu d'abord quelque peine à subir l'attrait personnel du premier consul, il lui a fallu moins de temps pour reconnaître la légitimité de la révolution. Il se réfère à ces jours passés dans l'armée de Macdonald quand il écrit cette page, si bonne à reproduire aujourd'hui : « Ce fut alors surtout que je compris la révolution. J'en voyais pour la première fois à découvert les plus fortes, les plus vivaces et les plus profondes racines. Les passions dont j'étais environné blessaient mes premières affections, elles me repoussaient en moi-même, où j'aimais d'ailleurs à me renfermer, elles rendaient ma position difficile. Cette situation me fut profitable. Au milieu de cette armée plébéienne si fière d'elle-même à si juste titre, je mesurai la double folie d'une obstination royaliste et surtout aristocratique : la première, sous nos drapeaux républicains, me sembla une trahison; quant à la seconde, entouré de tant de guerriers, tous plus anciens, plus expérimentés, plus instruits que moi, je sentis combien ces prétentions exclusives de naissance seraient non-seulement dangereuses, mais injustes et ridicules. Dès lors j'acceptai la révolution comme un fait accompli, fondé en droit, et auquel le bon sens, l'équité, l'intérêt du pays et même celui de l'ancienne noblesse ordonnaient qu'on se rattachât. Cette conviction acquise, cette route tracée, ce rôle choisi, j'y fus fidèle; je voulus y être utile et contribuer à y entraîner avec moi l'ancienne France, c'est-à-dire le plus grand nombre de nobles qu'il se pourrait, afin de hâter la fusion et de rendre désormais impossible tout retour aux proscriptions conventionnelles et directoriales. Cette idée s'empara fortement de moi. Depuis et sans cesse elle inspira mes conversations, mes actions et jusqu'à mes moindres paroles. Ce fut surtout alors que, pour m'encourager dans une voie où les rôles avaient tant changé, je comptai et récapitulai continuellement les noms des colonels et des généraux de l'ancienne noblesse, alors en pied dans l'armée en dépit des proscriptions, et qui devaient m'y servir de point d'appui. C'étaient les Caulaincourt, d'Hautpoul, Grouchy, Pully, Rochambeau, d'Hilliers, Macdonald, etc. Je n'en oubliais qu'un seul, celui qui venait de m'y appeler et qui bientôt devait être notre protecteur le plus puissant, c'était le premier consul! Mais, par une inconséquence, par un entraînement naturels à mon âge, subissant aveuglément l'influence de l'atmosphère qui m'entourait, je ne voyais en lui qu'un usurpateur passager, l'ennemi de mon général, celui de Moreau, et qui devait incessamment succomber sous le poids de la haine universelle. A cela près, la pensée qui

me dominait paraîtra peut-être bien tenace et bien profonde pour la jeune tête d'un sous-lieutenant de vingt ans; mais, qu'on se le rappelle, je me sentais isolé et presque suspect; j'étais pauvre, pensif et passionné, susceptible avec les autres et avec moi-même, les observant, m'observant sans cesse, les jugeant d'après moi et me croyant encore plus observé que je ne l'étais. On a vu que c'était là ma première nature; c'était aussi la seconde, celle que j'avais reçue d'une éducation trop isolée, du malheur, et de la nécessité de tout regagner par moi-même. »

Voilà une page curieuse et qui le peint au vif dans cette première période. Cependant les événemens marchent. Tandis que Ségur fait la campagne des Grisons sous Macdonald, le premier consul triomphe de la coalition à Marengo. Le jeune sous-lieutenant, pendant l'armistice, était resté à Trente auprès de son chef, logé au troisième étage du vieux palais gothique de l'évêque, occupé à lire, à étudier la correspondance de Macdonald, ses ordres et ses instructions à ses généraux, s'attachant à comprendre l'ensemble des mouvemens, dont il n'avait vu que des détails isolés. La paix signée, il revient à Paris dans la seconde quinzaine de mai 1801. Il y avait juste un an qu'il avait quitté sa famille. Dès le lendemain, il reçoit l'ordre d'être prêt à repartir. Le premier consul a chargé Macdonald d'une mission en Danemark, et lui a fait entrevoir, après un séjour de quelques mois dans ce poste secondaire, l'ambassade de Saint-Pétersbourg. En même temps, comme il ne néglige aucun détail, il s'est rappelé les succès du brillant comte de Ségur, ambassadeur de Louis XVI à la cour de Catherine II, et il a voulu que son fils fût attaché à cette ambassade. Le 1er juin, Ségur reçoit sa nomination, et bientôt après, au double titre d'aspirant et d'aide-de-camp, c'est-à-dire devenu diplomate par circonstance sans cesser d'être soldat, il part avec Macdonald.

« On ne pouvait, dit-il, montrer au nord de l'Europe un plus illustre et plus digne représentant de la gloire pure des armées de la république. Ce voyage fut pour Macdonald un triomphe continuel dont nous prîmes plus que notre part. » Triomphe de haute admiration et d'accueil empressé, non pas triomphe diplomatique, car Macdonald, envoyé à Copenhague pour maintenir la neutralité des souverains du nord, avait appris en traversant l'Allemagne que cette cause était perdue d'avance. L'assassinat du tsar Paul Ier livrait la Russie à des influences nouvelles; le Danemark, depuis le bombardement de Copenhague, était sous la main de l'Angleterre; Macdonald, après avoir contribué à la victoire de la France, allait donc se faire battre jour par jour sur le terrain des négociations. Il en était si persuadé qu'il ne voulait même pas engager le combat. Il laissa dans Hambourg la plus grande partie de ses bagages et de sa

maison, et le jour de son arrivée à Copenhague, le chargé d'affaires français, M. Désaugier, lui ayant appris qu'un courrier partait le soir même pour la France : « Bon, dit-il, je vais en profiter pour demander mon rappel. »

Il y resta pourtant six mois. Ce séjour ne fut pas inutile au jeune Ségur, on va voir que sa fortune vint l'y chercher. Lui non plus, comme son illustre chef, il ne prenait pas très au sérieux ses fonctions de diplomate. Macdonald, sachant qu'il n'y avait rien à faire, ne demandait qu'à revenir en France; son aide-de-camp, pour abréger les heures oisives, s'amusait à rimer des chansonnettes, et quelquefois il lui arrivait de les écrire sur les marges des archives de la légation. Plus tard, en se rappelant ces *juvenilia*, l'auteur des *Mémoires* craint que ce procédé ne lui ait valu aux affaires étrangères une réputation un peu futile; c'est pourquoi il tient à dire que d'autres travaux l'occupaient à Copenhague. Il n'était pas toujours plongé dans ces bagatelles,

Nescio quid meditans nugarum, totus in illis.

C'est à Copenhague qu'il rédigea son précis de la campagne des Grisons sur les notes qu'il avait apportées de Trente. En outre, selon le conseil de son père, il consignait ses remarques sur tous les personnages qu'il avait occasion de connaître, sur toutes les conversations auxquelles il prenait part. Chez Macdonald et partout ailleurs à table, dans les salons, il ne négligeait aucun moyen d'augmenter son trésor. C'est alors qu'il fit connaissance avec Niebuhr, à peine âgé de vingt-cinq ans et déjà enseveli dans ses fouilles de l'ancienne Rome. Ce lui fut comme une apparition dont le souvenir se grava dans son esprit. Il le montre pâle, faible, malade, presque aveugle, à force de travail; la moindre lumière l'éblouissait. « C'était donc quand la nuit suspendait ses travaux que j'allais rechercher son entretien. J'entrais à tâtons jusqu'au fond de sa retraite, où j'avais peine à le découvrir à la lueur pâle d'un seul flambeau, au milieu d'in-folios et de manuscrits poudreux dont il était environné : sa chambre en était comble. Nos entretiens quelquefois l'en distrayaient; nous gagnions tous deux à ce rapprochement, moi de la science, lui du repos : c'était ce qui nous manquait à l'un et à l'autre. » Il fit aussi à Copenhague la rencontre d'un émigré français, ancien lieutenant de vaisseau, dont le frère devait susciter trente ans plus tard une école si bruyante et destinée à de si étranges aventures. Il s'appelait Saint-Simon.

Parmi ces souvenirs de Copenhague, les plus curieux se rapportent à l'esprit public du pays et à certains personnages de la cour. On aurait peine à croire par exemple, sans l'attestation formelle de

Ségur, à quel degré d'enthousiasme étaient montés ces graves habitans du nord dans leur façon d'apprécier la révolution française. De loin, à travers les voiles de la légende, et l'imagination de chacun achevant de transformer la réalité, Robespierre pendant toute la terreur leur était apparu comme un grand homme. Et ne vous figurez pas que la bourgeoisie danoise fût seule de cet avis; bien des membres de l'aristocratie du royaume et la duchesse d'Augustembourg elle-même avaient partagé longtemps cette espèce de délire. L'homme, l'orateur, le politique, on avait tout admiré chez le fanatique niveleur, on avait lu ses discours avec transport, on avait maudit ses victimes comme des traîtres justement punis, on avait déploré sa chute. C'était pourtant la France entière qui avait crié avec Marie-Joseph Chénier :

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance!

Il avait fallu plusieurs années pour que cette voix de la France parvînt jusqu'au peuple danois.

Les notes de Ségur contiennent aussi des anecdotes fort piquantes sur l'état mental du roi de Danemark. C'était, on le sait, ce triste Christian VII, le beau-frère du roi d'Angleterre George III, l'époux de la malheureuse Caroline-Mathilde. Quand Ségur visita Copenhague, il y avait déjà vingt-cinq ans que Christian VII était monté sur le trône; mais il y en avait dix-neuf qu'il ne régnait plus, la régence du royaume ayant été donnée à son frère le prince Frédéric peu de temps après la tragédie de Struensée. Suivant ce que disaient les salons, Christian VII n'avait pas entièrement perdu l'esprit. C'était un maniaque encore plus qu'un fou. Il avait souvent d'étranges saillies, des éclairs de bon sens, avec une liberté de langage qui bravait toutes les convenances et déchirait tous les voiles. On raconte qu'un jour entre autres, se trouvant au milieu de sa famille, il la contempla quelque temps en silence, puis s'écria tout à coup : « En vérité, il faut convenir que nous formons une réunion charmante. Ma fille a les jambes contournées, mon fils ressemble exactement à un albinos, mon frère est bossu; ma belle-sœur regarde en même temps à droite et à gauche, et moi je suis fou! » Notez qu'il y avait là non-seulement les membres de sa famille, mais bien des seigneurs de la cour; mis en train par ce début, il poursuit gaillardement, et de sa famille personnelle passant à la famille des souverains de l'Europe : « Au reste, ajoute-t-il, ma grande famille n'est guère plus saine : mon cousin George d'Angleterre est le plus insensé de son royaume; mon frère Paul de Russie ne l'est pas mal à ce qu'il me semble; mon collègue de Naples en tient aussi ou ne vaut pas mieux; mon petit-cousin de Suède

promet plus encore, et, pour en revenir à moi, je suis le plus fou de toute la bande! » Alors, voyant l'un de ses courtisans joindre les mains et lever ses yeux au ciel : « Eh bien! cria-t-il, que lui veux-tu?.. Laisse-le en repos, car tu ne le tromperas pas, celui-là! »

Des faits bien autrement dramatiques attiraient l'attention du jeune aide-de-camp de Macdonald. Il y avait à peine trois mois qu'avait eu lieu la terrible bataille de Copenhague entre la flotte danoise et la flotte anglaise, bataille glorieuse pour les Danois, qui se termina, il est vrai, par la victoire de Nelson, mais qui, sans une capitulation intempestive du prince royal, aurait fini infailliblement par le désastre des Anglais. M. Thiers, au deuxième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* avait déjà raconté cette terrible journée; M. de Ségur ajoute à ce beau récit l'intérêt des souvenirs personnels. Il a vu quelques-uns des principaux acteurs presqu'au lendemain du drame. C'était le contre-amiral Bill, qui, à un certain moment de la bataille, s'était trouvé en mesure d'enfiler de son feu les douze vaisseaux de Nelson, engagés dans une passe étroite d'où il était impossible de sortir; il allait les détruire l'un après l'autre ou les forcer d'amener leur pavillon, quand Nelson, se voyant perdu, s'empressa d'écrire au prince royal et de lui demander un armistice. Il avait une telle hâte qu'il traça un simple billet de deux lignes au crayon. Ainsi, selon la décision du prince, la défaite des Danois allait se changer en triomphe, la victoire des Anglais allait tourner en un effroyable désastre. Le contre-amiral Bill suppliait le prince de ne pas accorder l'armistice; le prince l'accorda, craignant pour ses colonies, pour sa flotte, pour Copenhague même, la vengeance de l'Angleterre humiliée. Au danger lointain, il sacrifiait la victoire présente. Avait-il tort? Ségur le croit; il est vrai que Ségur vient de visiter le contre-amiral Bill sur son vaisseau et qu'il a entendu les plaintes patriotiques de ce vaillant homme.

Tandis que l'aide-de-camp de Macdonald étudie ainsi les hommes et les choses du Danemark, le colonel Duroc, aide-de-camp du premier consul, arrive à Copenhague. C'était le 11 octobre 1801. La mission du colonel, analogue à celle que Macdonald avait reçue et dont il demandait, par chaque courrier, à être déchargé, l'avait conduit à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm; il revenait en France par le Danemark. Avide de voir et de connaître les hommes célèbres, Ségur n'eut garde de manquer une telle occasion. Duroc l'accueillit d'abord un peu froidement, ou du moins avec la réserve d'un observateur qui a des comptes à rendre. Heureusement dès le second jour, au milieu d'un petit cercle, Duroc ayant demandé certains renseignemens sur la flotte et l'armée danoise, Ségur se trouva seul en état de lui répondre. Aussitôt la glace fut rompue. Ségur n'eut plus besoin de s'attacher aux pas de l'illustre voyageur:

ce fut Duroc qui le rechercha. Le colonel n'avait fait du reste qu'une rapide apparition : quatre jours après son arrivée à Copenhague, il prenait le chemin de la France. A l'heure du départ, certaines paroles, certain accent, firent comprendre au jeune officier qu'il n'avait pas déplu.

Ségur était pourtant bien loin de soupçonner le changement que la sympathie de Duroc devait apporter dans sa carrière. Quand il revint à Paris avec Macdonald, au mois de janvier 1802, il était plutôt animé de sentimens défavorables au premier consul. D'abord le premier consul semblait de plus en plus disposé à faire de lui un diplomate, et Ségur, par goût comme par système, était résolu à ne pas quitter l'épée; il lui était même arrivé, dans une présentation officielle, de le déclarer au maître avec une liberté de langage qui lui attira une brève et rude réponse. Ajoutez à cela qu'il avait fait ses premières armes sous Macdonald et Moreau; comment n'eût-il pas adopté une grande partie de leurs griefs contre Bonaparte? Rien ne put le ramener alors à des idées plus justes, ni les conseils de son père, ni les bienfaits du premier consul. Le comte de Ségur venait d'être nommé membre du corps législatif, et lui-même avait reçu le 5 avril 1802 son brevet de lieutenant. La semaine suivante (11 avril), au *Te Deum* de Notre-Dame, pour la signature du concordat, sans faire chorus assurément avec les généraux républicains qui blâmaient cette *capucinade,* il avait l'air de marcher d'accord avec eux. Ses allures, il est obligé de le reconnaître, pouvaient le signaler comme leur complice. « Je conviens, dit-il, que, dans la cathédrale, mon attitude ne fut pas la moins irrévérente. Je me souviens même qu'au retour du cortége, qui passa devant le Palais-Royal près d'un groupe d'officiers où je me trouvais, mes airs dédaigneux, en réponse aux saluts multipliés du premier consul, ne durent certes pas le satisfaire. »

Notons ici un fait curieux qui a bien sa valeur historique. Cette conversion que n'avaient pu amener ni les remontrances d'un père, ni les obligeances du maître, ce fut Moreau lui-même qui la produisit. Ségur, étant allé le voir un matin rue d'Anjou-Saint-Honoré, trouva chez lui deux officiers républicains, Grenier et Lecourbe. La conversation tomba sur les généraux du temps de Louis XV. Moreau, oubliant qu'il parlait devant le petit-fils d'un maréchal de France mutilé au service de la patrie, les qualifia tous d'un terme méprisant et cynique, « car sa parole, comme ses manières, était commune. » On devine l'irritation du jeune lieutenant. Cette grossièreté lui fit monter le sang au visage. Son aïeul, le héros de Lawfeld, de Rocoux, de Clostercamp, venait précisément de mourir pendant son voyage au Danemark; il en portait encore le deuil. Son âge, son grade, ne lui permettaient pas de relever l'insulte;

il sortit brusquement, d'autant plus irrité qu'il n'avait pu lâcher la bride à sa colère. Ah! ce n'était pas ainsi que le premier consul traitait les serviteurs de l'ancienne France. Quelques semaines avant la mort du maréchal, ayant appris dans quel dénûment s'éteignaient ses derniers jours, il s'était empressé de lui accorder une pension, et quand le vieillard s'était présenté aux Tuileries pour le remercier, avec quelle noblesse il l'avait accueilli! Il était allé à sa rencontre, lui avait parlé avec déférence; puis, le reconduisant jusque sur l'escalier, il avait voulu que les honneurs militaires lui fussent rendus comme autrefois. Il n'y avait plus de maréchaux de France depuis l'établissement de la république, il y en eut un ce jour-là; la garde prit les armes et les tambours battirent aux champs.

C'en était assez pour que Ségur s'arrêtât sur la pente où l'avait engagé l'humeur frondeuse de ses chefs. Cependant, las de son oisiveté, se croyant disgracié du premier consul pour son « obstination anti-diplomatique, » il demande un emploi de son nouveau grade dans le 19e dragons, commandé par Caulaincourt. C'était jouer de malheur; le 19e dragons venait d'être dénoncé comme un foyer d'agitation séditieuse. Sur ces entrefaites, un billet de Duroc, daté du 4 prairial an x (24 mai 1802), l'invite à se rendre le jour même à la Malmaison. Le premier consul désire lui parler, on l'attend à midi. Rien de plus simple que ce billet; mais Ségur est vif, nerveux, et déjà son imagination bat la campagne. Évidemment il s'agit de sa demande au sujet du 19e dragons. Le bruit court qu'un escadron de ce corps, composé des plus mécontens, va être envoyé à Saint-Domingue; si le premier consul le fait appeler, n'est-ce pas pour le réprimander de son attitude et le menacer de la même punition? Il sera trop heureux encore, si tout se borne à une menace; c'est peut-être un ordre qu'il va recevoir, l'ordre de partir pour Saint-Domingue avec les séditieux. Il arrive donc « tout hérissé, » ne songeant qu'à se défendre : ô surprise! le premier consul le reçoit paternellement, lui témoigne la bienveillance la plus tendre avec cette grâce exquise à laquelle on ne résistait point. Il n'y a rien de plus doux que la douceur des forts. Ségur le sentit bien lorsque Bonaparte lui annonça qu'il le chargeait d'une mission auprès du roi d'Espagne. Il s'agissait de remettre ostensiblement de sa part une lettre au roi et une autre au prince de la Paix, mais celle-ci tout à fait secrètement, à l'insu même de notre ambassadeur, le général Saint-Cyr. Ce n'était pas une mission diplomatique, c'était une mission intime, une mission d'aide-de-camp, et confiée avec quelle bonté, avec quelle séduction irrésistible! Ce matin-là, dans le long cabinet de la Malmaison, Ségur fut touché jusqu'au fond de l'âme et se donna pour toujours.

Nous ne parlerons pas de cette mission à Madrid, bien que les

détails curieux n'y manquent pas. L'épisode est secondaire dans cette vie si pleine, et nous avons à peine le loisir d'effleurer les grandes choses. Ce fut d'ailleurs une course d'état-major beaucoup plus qu'un voyage, course à bride abattue, car le jeune lieutenant, qui connaissait bien les exigences de son chef, avait déjà pour programme : faire vite et bien. Il connaissait aussi sa générosité, puisqu'à son retour d'Espagne, cherchant à occuper ses loisirs, il publia son récit de la campagne des Grisons, où les glorieuses actions de Macdonald étaient célébrées avec enthousiasme. Cependant les préventions et les défiances n'avaient pas entièrement disparu de l'esprit de Ségur. Dévoué au premier consul, il n'éprouvait pas les mêmes sentimens pour le dictateur qui de jour en jour préparait sa souveraineté. M. Victor Hugo l'a dit en des vers que réclame l'histoire :

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
Et du premier consul déjà par maint endroit
Le front de l'empereur brisait le masque étroit.

En voyant éclater ce masque, ceux-là même que la grandeur du consulat avait frappés d'éblouissement revenaient à des pensées hostiles. Pourquoi Bonaparte, après avoir refusé avec dédain le château de Saint-Cloud comme don public et propriété privée, ordonnait-il de le restaurer comme propriété nationale? pourquoi cette dépense de 6 millions qu'il venait d'y faire? pourquoi cet empressement à y établir sa résidence? On ne pouvait s'accoutumer à ces prises de possession des demeures royales. Ségur le dit expressément : « le nom sonore de république, sous la dictature du génie, convenait à nos imaginations. » Il ajoute que ces sentimens, esprit d'indépendance et fierté chez le plus grand nombre, se compliquaient chez lui de ses souvenirs de race, trop directement blessés par ces préliminaires d'usurpation. S'il avait renoncé aux idées de l'aristocratie, c'était pour se rallier à la nation française; il lui répugnait de paraître abandonner la cause de tous pour prendre le parti d'un seul. Il en était là quand le 27 octobre 1802, trois mois après son retour d'Espagne, il reçut l'ordre de se rendre le lendemain au château de Saint-Cloud. « Je ne sais, dit-il, comment j'appris que c'était pour être attaché à l'état-major particulier du premier consul, mais je me souviens bien que mon premier mouvement fut d'hésiter à obéir. Quoi qu'il en soit de cette jactance à la fois royaliste et républicaine, le fait est que, mon père aidant, je me trouvai le lendemain à l'heure dite à Saint-Cloud dans la galerie de Mars, où Duroc me présenta à Bonaparte. » Il sentit là qu'il s'était bien donné tout entier dans le cabinet de la Malmaison et qu'il avait bien vainement essayé de se reprendre. Quelques mots

du premier consul l'attachèrent pour jamais à sa personne. Il sortit de cette audience le plus fidèle des amis, le plus dévoué des serviteurs, « ivre de joie, dit-il, et se sentant à peine marcher à terre. »

II.

Voilà donc Ségur, à vingt-deux ans, chargé de commander la garde montante qui veille sur le vainqueur d'Arcole et de Marengo. Il est comme le premier soldat du grand capitaine; à toute heure, en toute circonstance, le chef l'aura sous la main, toujours prêt à faire son devoir : admirable poste pour assister aux plus grandes choses de l'histoire, quelquefois pour y participer. Dès le commencement de l'année 1803, avant la rupture définitive avec l'Angleterre, Bonaparte ayant invoqué l'intervention de l'empereur de Russie et du roi de Prusse contre les provocations du cabinet de Saint-James, Ségur est envoyé à Berlin avec Duroc, tandis que Colbert va remplir le même office à Saint-Pétersbourg. Il reste trois jours à Berlin, et, grâce aux souvenirs que son père y avait laissés, il a l'honneur d'être admis en audience particulière par la reine de Prusse. C'était la reine Louise, célèbre déjà par sa beauté, comme elle l'a été depuis par son héroïsme. Ségur la peint telle qu'il l'a vue, jeune, souriante, une sorte d'apparition idéale; puis il ajoute : « Pouvais-je prévoir alors que, trois ans plus tard, cette même reine, en habit de guerre, fuirait devant nos escadrons, et que moi-même, à la fin de la bataille d'Iéna, en pénétrant dans une dernière charge au milieu de Weimar, je serais près de m'emparer d'elle? » A peine revenu de Berlin, une autre mission l'attend. Bonaparte était tout entier aux immenses préparatifs de la descente projetée sur les côtes d'Angleterre. Au mois de juin 1803, il était allé d'Amiens et de l'embouchure de la Somme jusqu'à Flessingue pour surveiller en personne l'exécution de ses plans et en compléter les détails. Ce voyage avait duré quarante-neuf jours. Au mois d'août, dès que Bonaparte est de retour, Ségur reçoit l'ordre de recommencer la même tournée pas à pas, d'examiner ce qui a été fait depuis le passage du maître, de marquer le point d'avancement de chaque partie, de le lui mander, non dans un rapport en bloc, mais jour par jour et à chacune des stations. L'ordre dicté par le premier consul, bref, d'une précision et d'une clarté impérieuse, se terminait ainsi : « Cet officier ne doit rien dire par ouï-dire, il doit tout voir par ses yeux, ne dire que ce qu'il a vu, et, lorsqu'il sera obligé de dire quelque chose qu'il n'a point vue, dire qu'il n'a pas vu. »

Associé de la sorte aux préliminaires de cette gigantesque entreprise, Ségur est un témoin qu'il y a profit à écouter. On sait avec

quelle ampleur M. Thiers a traité ce sujet aux quatrième et cinquième volumes de son *Histoire du Consulat et de l'Empire;* M. de Ségur a su être encore intéressant et neuf, même après ce beau récit. Je trouve par exemple, dans les pages de Ségur, un fait très curieux que n'a pas mentionné M. Thiers. Au mois de juillet 1804, lorsque Napoléon, après les fêtes du sacre, reparut soudainement à Boulogne, il voulut un jour, pour exercer sa flottille, la mettre sous voiles en face de l'escadre anglaise. Le ciel était menaçant; le contre-amiral qui se trouvait là jugeait la chose imprudente et le dit avec franchise. L'empereur insiste, l'amiral tient bon. Alors Napoléon s'emporte avec une telle violence que le marin, se croyant menacé d'un outrage, met la main sur la garde de son épée. On le désarme, et la flottille part. Le marin ne s'était pas trompé dans ses pronostics; Napoléon, il est vrai, repoussa l'escadre anglaise et lui prit même un bâtiment, mais il fut exposé aux derniers périls par cette tempête à laquelle il ne voulait pas croire. Quatre de ses embarcations périrent; il faillit lui-même être submergé. Ces deux fautes si graves, l'une contre sa flotte, l'autre contre son loyal officier, il les répara cordialement. On le vit, pendant une nuit entière, diriger le sauvetage des naufragés, comme il avait dirigé la manœuvre dans le combat; quant au contre-amiral, il lui avoua son tort, lui pardonna le sien, et lui fit oublier sa violence.

Un an plus tard, le 24 juillet 1805, lorsque l'amiral Villeneuve eut manqué l'occasion d'attaquer la flotte anglaise à la pointe du Finistère et de venir dans la Manche protéger les opérations de la flottille, tout le monde sait quelle fut la colère de l'empereur contre le chef irrésolu qui faisait échouer une de ses plus prodigieuses conceptions. M. Thiers est disposé à une certaine indulgence à l'égard de Villeneuve; il croit qu'on l'a trop décrié, « selon l'usage pratiqué envers ceux qui sont malheureux; » M. de Ségur porte le même jugement, mais un détail curieux, un détail tout nouveau, c'est le témoignage qu'il rend au contre-amiral Magon, l'homme qu'il eût fallu à Napoléon dans cette immense affaire pour exécuter ses ordres et changer le cours de l'histoire. La chose mérite d'être signalée; des épisodes comiques s'y mêlent aux plus sérieuses pensées et donnent à la narration un relief qu'on voudrait rencontrer plus souvent. « Je tiens, dit-il, de Lauriston, depuis maréchal et pair de France, alors aide-de-camp de Napoléon et embarqué sur la flotte de Villeneuve, que, le lendemain de ce combat, le contre-amiral Magon, au premier signal donné par cet amiral de lâcher prise sur la flotte anglaise, fut saisi d'un tel transport d'indignation qu'il écuma, trépigna, se mit à courir furieux sur son vaisseau, et que, voyant passer en retraite celui de son amiral, il l'apostropha, lui lança dans sa rage inexprimable tout ce qu'il trouva sous sa main,

sa lunette, sa perruque même, qui tombèrent à la mer, car Villeneuve passait trop loin de lui pour qu'il pût l'atteindre ni même en être entendu. » M. de Ségur ajoute qu'il avait eu des rapports avec Magon dans plusieurs missions précédentes et que sa conviction sur ce point était aussi assurée que celle de Lauriston : si Magon eût été à la place de Villeneuve, la face du monde était changée!

Une scène à jamais mémorable est celle qui eut lieu le 13 août 1805 au camp impérial du Pont-de-Briques. M. Thiers la rapporte d'après un fragment de mémoires écrits par le comte Daru; M. de Ségur, qui la tient de Daru lui-même, en a reçu l'impression immédiate avec un trésor de détails. Il est quatre heures du matin; l'empereur vient d'apprendre que Villeneuve, au lieu d'arriver dans la Manche, est allé se réfugier dans un port d'Espagne. Ainsi tout est perdu! Il ne fera pas sa descente en Angleterre, *il ne rendra pas aux Anglais sous un roi privé de raison les visites qu'ils nous ont faites sous un roi insensé*; ces plans, ces préparatifs, cette conception immense, cette assurance de conquérir la paix du monde au cœur de la Grande-Bretagne, tout cela est vain par la timidité d'un homme! Il mande aussitôt Daru; Daru accourt et le trouve agité, farouche, le chapeau enfoncé jusque sur les yeux, le regard foudroyant. « Dès qu'il aperçoit Daru, il court à lui, et, l'apostrophant : « Savez-vous où est ce j...f..... de Villeneuve? Il est au Ferrol! Comprenez-vous? au Ferrol! Ah! vous ne comprenez pas? Il a été battu! il est allé se cacher dans le Ferrol! C'en est fait, il y sera bloqué! Quelle marine! quel amiral! que de sacrifices inutiles! » Cette explosion dure près d'une heure, explosion de colère et de douleur, à la fois effrayante et déchirante, triviale et sublime. Enfin, quand il a déchargé son âme, il s'arrête tout à coup, et montrant à Daru un bureau chargé de papiers : « Mettez-vous là, dit-il, écrivez! » Et aussitôt, sans transition, sans repos, se ressaisissant lui-même par un acte de volonté souveraine, il lui dicte le plan d'une campagne victorieuse jusqu'à Ulm, jusqu'à Vienne! Son armée faisait face à l'Océan sur plus de deux cents lieues de front, elle va faire volte-face et marcher au Danube. Là, plus d'incertitudes comme sur la mer, plus de retards inévitables, plus d'obstacles invincibles, par conséquent plus de chefs irrésolus. Quand il règle tous les mouvemens de ces grandes masses, on dirait qu'il les décrit. Ce qu'il ordonne de faire, il le voit. Il voit l'armée se rompre, les colonnes se former, chaque corps, au jour dit, à l'heure dite, atteindre le rendez-vous prescrit. En tel endroit on surprendra l'ennemi, en tel autre on l'attaquera de vive force. Bien plus, il devine les mouvemens de l'armée autrichienne qui seront déterminés

par les siens, il aperçoit les fautes de ses adversaires et les fait entrer dans ses calculs. Deux mois, trois cents lieues et plus de 200,000 ennemis séparaient la pensée du résultat: tout se trouva exact. « S'il y eut, dit Ségur, quelques différences de temps entre Munich et Vienne, elles furent à notre avantage. » Il ajoute que bien des fois, et bien des années après, Daru lui avait redit les détails de cette matinée du 13 août 1805. Daru était accoutumé aux inspirations de son chef; ce qui le frappa de stupeur en cette circonstance, c'est que l'empereur eût abandonné si vite ses immenses apprêts, ses espérances grandioses, et que, secouant le poids si lourd de ses regrets, il se fût élancé d'un seul bond dans un autre ordre d'idées, y portant la même puissance et la même précision du génie.

Nous n'avons pas à raconter ici la prodigieuse manœuvre qui de Strasbourg et des bords du Rhin, tournant, dépassant, enveloppant l'armée du maréchal Mack, la força de capituler dans Ulm. On ne refait pas les récits de M. Thiers, à moins d'avoir, comme M. de Ségur, des détails personnels à y ajouter. C'est là tout simplement ce que nous cherchons dans ces *Mémoires*. Voici un de ces détails qui ont leur prix à côté des événemens les plus glorieux, car ils confirment ce qu'en a dit l'histoire. C'était le 1er octobre 1805. L'empereur était encore à Strasbourg, pivot de sa grande manœuvre, et l'impératrice s'y trouvait avec lui. Ségur, chargé d'une mission auprès de l'électeur de Wurtemberg, avait reçu l'ordre de partir. Quand il alla prendre congé de l'impératrice : « Emportez mes vœux, lui dit-elle, soyez aussi heureux que vont l'être l'armée et la France! » Très confiant dans le génie de l'empereur, mais étonné pourtant d'une assertion si positive, Ségur laisse voir un peu de surprise. L'impératrice s'en aperçoit et reprend aussitôt : « Oh! n'en doutez pas. L'empereur vient de m'annoncer que dans huit jours l'armée ennemie entière serait faite prisonnière infailliblement. » En effet, huit jours plus tard, le 8 octobre, Mack était complétement tourné. Tandis que Mack, en face de Strasbourg et du Haut-Rhin, gardait fièrement les défilés de la Forêt-Noire, il avait laissé passer sur sa droite une armée de 200,000 hommes qui allait le couper des Russes et de l'Autriche.

Lorsque l'impératrice Joséphine annonçait ainsi à Ségur que l'armée autrichienne allait être infailliblement prisonnière, Ségur ne se doutait pas qu'il serait chargé par l'empereur d'aller trouver le maréchal Mack et de régler avec lui les conditions de la capitulation. C'était le 16 octobre 1805. Après une série de manœuvres et de combats qui avaient duré une quinzaine de jours, tous les corps autrichiens s'étaient rabattus pêle-mêle dans Ulm, cernés par nos troupes, qui occupaient les hauteurs voisines. Voici ce que Ségur

écrit le 17 octobre du quartier impérial d'Elchingen : « Hier au soir, l'empereur m'a fait appeler dans son cabinet. Il m'a ordonné de pénétrer dans Ulm, de décider Mack à se rendre dans cinq jours, et, s'il en exigeait absolument six, de les lui accorder. Telles ont été mes instructions. La nuit était noire. Un ouragan furieux venait de s'élever : j'ai failli plusieurs fois être renversé par la tempête. Il pleuvait à flots; il fallait passer par des chemins de traverse et éviter des bourbiers où l'homme, le cheval et la mission pouvaient finir avant terme. J'ai été presque jusqu'aux portes de la ville sans rencontrer nos avant-postes; il n'y en avait plus : factionnaires, vedettes, grandes gardes, tout s'était mis à couvert; les parcs d'artillerie même étaient abandonnés; point de feux, point d'étoiles. Il m'a fallu errer pendant trois heures et inutilement à la recherche d'un général... J'ai enfin découvert un trompette d'artillerie à moitié noyé dans la boue, sous un caisson où il s'était réfugié. Il était raide de froid. Nous nous sommes approchés des remparts d'Ulm. On nous attendait sans doute, car au premier appel M. de La Tour, officier parlant bien français, s'est présenté pour me conduire au feld-maréchal. Il m'a bandé les yeux et m'a fait gravir par-dessus les fortifications. J'ai fait observer à mon conducteur que la nuit était si noire qu'elle rendait le bandeau bien inutile, mais il a objecté l'usage. La course m'a semblé longue. J'en ai profité pour faire causer mon guide... Nous sommes enfin arrivés dans une auberge où demeurait le général en chef. Il pouvait être alors trois heures après minuit. Le général m'a paru grand, âgé, pâle. L'expression de sa figure annonçait une imagination vive. Ses traits étaient tourmentés par une anxiété qu'il cherchait à dissimuler. Je me nommai, et, après avoir échangé quelques complimens, entrant en matière, je lui dis que je venais, de la part de l'empereur, le sommer de se rendre et régler avec lui les conditions de la capitulation. Ces expressions lui parurent insupportables, il ne convint pas d'abord de la nécessité de les entendre... » Accablé de son désastre, le vieux maréchal s'entêtait un peu puérilement à en déguiser le nom; il s'obstinait à ne parler que de la suspension d'armes, de l'interruption des hostilités, et il la demandait pour huit jours. Ne pouvant échapper à la ruine, sa grande préoccupation était de gagner au moins une semaine pour l'Autriche, afin que la Russie eût le temps de la secourir.

La discussion fut longue; courtoise et ferme de la part de Ségur, elle fut vive et tenace de la part du vieux maréchal. Le jour se levait, on se sépara sans avoir pu s'entendre. A neuf heures du matin, Ségur était au quartier impérial à l'abbaye d'Elchingen et rendait compte à l'empereur de sa mission. L'empereur, le voyant harassé de tant de jours de combat et de tant de nuits de fati-

gues, lui permet d'aller se reposer. Voilà Ségur dans sa cellule, mais à peine est-il déshabillé à demi que l'empereur l'envoie chercher de nouveau. Il faut repartir pour Ulm; il accordera les huit jours à la condition qu'ils dateront du 15 octobre, premier jour du blocus, et, en cas d'un refus obstiné, il donnera un jour de plus, c'est-à-dire que les huit jours dateront du 16. Ségur rentre dans Ulm vers midi. Cette fois il y trouve Mack à deux pas de la porte de la ville, au rez-de-chaussée d'un misérable cabaret, et il lui remet l'ultimatum de l'empereur. La discussion recommence toujours opiniâtre, toujours tenace, tellement que Ségur, sachant l'empereur impatient d'en finir, se décide à faire sa dernière concession. Suffira-t-elle? A voir la ténacité du vieillard, il lui est permis de craindre que tout ne soit pas encore terminé. Il se trompe; dès que les huit jours pleins sont accordés, la scène change immédiatement, et le vieux maréchal, si inflexible tout à l'heure dans son désespoir, laisse éclater une satisfaction à la fois puérile et douloureuse. C'est l'effet qu'elle produisit sur le négociateur français. Huit jours! le maréchal s'était promis d'obtenir au moins ce répit pour les armes autrichiennes. Huit jours! c'était son point d'honneur. Avec cette concession de huit jours, il croyait avoir sauvé le drapeau. « Monsieur de Ségur, disait-il au jeune aide-de-camp, mon cher monsieur de Ségur, je tiens à votre estime, je tiens à l'opinion que vous aurez de moi. Lisez l'écrit que j'avais signé d'avance, vous verrez si j'étais décidé. » Et en parlant ainsi dans le transport d'une joie navrante, il déployait un papier sur lequel Ségur lisait ces mots : « huit jours ou la mort! » signé : Mack. Quelques heures après, Napoléon ayant tout approuvé, le maréchal Berthier se rendait à Ulm pour mettre sa signature, au nom de l'empereur, à côté de celle du maréchal autrichien. Voilà comment fut conclue le 17 octobre 1805 la capitulation d'Ulm.

Cette grande journée ne mettait pas fin à la campagne; d'Ulm à Austerlitz, rude et sanglant est le chemin. Ségur a vu de près toutes les péripéties de la lutte. A Munich, à Gratz, à Vienne, il est le modèle de l'officier d'état-major, toujours prêt aux missions les plus périlleuses. Un jour Napoléon lui dit : « Partez à l'instant pour Gratz et remettez à Marmont cette dépêche... L'ennemi doit être entre Neukirch et Brugg sur votre passage; traversez-le, et s'il vous prend, imaginez quelque subterfuge; dites que vous portez la nouvelle d'un armistice. Enfin tirez-vous de là. Surtout ne laissez pas prendre les instructions que je vous confie. » Et Ségur part, jurant qu'il passera, promettant du moins qu'en tout cas on ne lui prendra pas ses dépêches. Nulle fatigue ne l'arrêtait. Une nuit, à bout de forces, mais allant toujours, comme il traversait un village occupé par nos troupes, il lui arriva de tomber dans la rue sans connaissance. Il

se réveilla auprès d'un bon feu, entouré de grenadiers de la garde qui l'avaient reconnu et ramassé. Il repartait le lendemain, courant le jour, la nuit, franchissant les ravins, traversant les rivières, crevant ou noyant les chevaux. « Je me souviens, dit-il, entre autres aventures, que, dans l'une de ces nuits si pénibles, m'efforçant d'atteindre Moelkt avant le jour, je rencontrai une rivière qu'il me fallut traverser à gué, et où je perdis guide et chevaux, emportés par le courant. Plus heureux que ma pauvre monture, qui s'en alla flottant vers le Danube, je parvins à gagner un atterrissement d'où je continuai ma route à pied, satisfait encore d'arriver à l'heure prescrite. »

Sa récompense était d'assister de près aux plus grandes scènes de l'histoire. Le 2 décembre 1805, au lever du jour, il était dans la baraque de l'empereur, sur le tertre qui dominait le champ de bataille d'Austerlitz. On servit un court repas que l'empereur prit debout avec ses aides-de-camp, après quoi, ceignant son épée: « Maintenant, messieurs, leur dit-il, allons commencer une grande journée. » Quelques instans après, tous les chefs de corps vinrent prendre les ordres de l'empereur; c'étaient Murat, Lannes, Bernadotte, Soult, Davout, tous les princes et maréchaux, « le plus formidable ensemble que l'imagination puisse concevoir. » Ségur, écrivant ses souvenirs vingt ans plus tard, en frémit encore d'ardeur et d'enthousiasme : « Que de chefs de guerre, justement et diversement célèbres, entourant le plus grand homme de guerre des temps antiques et modernes! ma vie aurait la durée de celle du monde que jamais l'impression d'un tel spectacle ne s'effacerait de ma mémoire. » Ségur avait vu ce simple et magnifique début de la grande journée, il en vit toutes les heures terribles ou glorieuses. Il entendit les paroles du maître, il transmit ses instructions, il se battit à ses côtés, il chargea par ses ordres les bataillons ennemis, il sabra de si près leur artillerie qu'il eut la figure brûlée par la flamme sortant des canons. Après le choc épouvantable de la garde russe et de la garde française, il vit Rapp accourir au galop, la tête haute, le regard en feu, le sabre et le front ensanglantés, « tel enfin qu'un tableau célèbre le représente. » Seulement pour noter la chose au passage ainsi que l'a fait Ségur, le peintre a cessé d'être exact quand il a représenté auprès de Napoléon un si nombreux état-major et tout autour de lui des débris de combat, des canons brisés, des morts et des mourans. Le sol était nu; l'empereur était en avant, ayant Berthier à ses côtés; derrière, à deux ou trois pas, se tenaient Caulaincourt, Lebrun, Thiard et Ségur. Voilà les seuls témoins de la scène. La garde à pied, l'escadron de service lui-même, étaient à une assez grande distance, en arrière à droite. Les autres officiers de l'empereur, Duroc, Junot, Mouton, Macon,

Lemarrois, étaient dispersés au loin sur toute la ligne. Tels sont les détails réels en face de la peinture épique. Nous n'en faisons pas la remarque pour signaler la contradiction du peintre et de l'historien. A chacun son devoir et son art. Ségur dit ce qu'il a vu de ses yeux, Gérard dit ce qu'il a vu de cette vue plus haute, plus complète, qui rassemble les traits épars, les concentre, les éclaire, et fait que la poésie, suivant le mot du premier des critiques, est encore plus vraie que l'histoire.

La déroute des deux armées ennemies ne fournit pas moins de détails à Ségur que la mêlée du combat. Ici encore, c'est un témoin qui parle. Il a vu à la dernière heure les derniers bataillons de l'armée russe s'aventurer sur les lacs glacés « que brisaient sous leurs pieds nos canons impitoyables. » Quelle gloire! mais aussi que de sang! que de victimes! Du moins, avec un homme tel que Ségur on est certain que l'humanité ne perdra jamais ses droits. Il y a une belle et hardie parole de Joseph de Maistre : « la jeune femme demeure chaste au milieu des transports de l'amour comme le jeune héros reste humain dans les emportemens de la bataille. » Je me suis rappelé ce mot en suivant Ségur à Austerlitz. Il raconte que ses camarades et lui, pris de pitié à la vue de ces malheureux entraînés par les eaux glacées du lac, s'élancèrent pour les sauver. C'est ainsi qu'il eut le bonheur de retirer du gouffre un pauvre diable qui se noyait; c'était un Cosaque. Ségur ne se doutait pas qu'il se préparait, nous le verrons plus loin, un protecteur pour les mauvais jours.

On trouvera bien d'autres détails dans cette partie des *Mémoires* de Ségur. Chaque fois qu'il est en scène, chaque fois qu'il peut dire : *J'étais là,* le récit prend un intérêt dramatique. C'est lui, par exemple, qui le lendemain 3 décembre établit le bivouac célèbre où eut lieu l'entrevue de l'empereur Napoléon et du souverain de l'Autriche, l'empereur d'Allemagne François II. C'était dans un vallon, près des étangs de Saruschitz. Un arbre abattu la veille par les Russes avait paru fournir une place convenable. Près de ce siége rustique, Ségur avait fait allumer un grand feu entretenu avec soin. Des chasseurs de la garde fixaient des planches sur le tronc, pour que les deux monarques pussent s'y asseoir. D'autres étendaient de la paille comme un tapis. L'empereur vit ces apprêts et se mit à sourire : « Bien, bien, dit-il à Ségur, cela suffira. » Ce n'était pas tout à fait le camp du drap d'or, ni même l'entrevue de François Ier et de Charles-Quint; cette idée venant à l'esprit de Napoléon, il ajouta gaîment qu'il avait fallu six mois pour régler le cérémonial de cette solennité.

En ce moment, on vit arriver une calèche seule et sans escorte. Les escadrons qui l'avaient accompagnée n'avaient pu dépasser la

ligne d'armistice marquée par les étangs. La voiture s'arrêta sur la route, à peu de distance du foyer allumé dans le vallon. L'empereur Napoléon vint jusqu'à la portière pour recevoir l'empereur François II, et déjà il se disposait à l'embrasser quand il s'arrêta net, comme soudainement glacé par la physionomie du monarque autrichien. Ce n'était pas la froideur hautaine, c'était une froideur d'indifférence. Il y a un regard morne qui révèle la profondeur du désespoir, le regard de François II était sans expression; on n'y remarqua même pas une lueur fugitive de curiosité en face de l'homme qui étonnait le monde. Ségur, qui a noté tout cela, nous affirme pourtant que ses premières paroles furent convenables. « J'espère, dit François II, que votre majesté appréciera la démarche que je viens faire pour accélérer la paix générale. » C'était le ton juste et la façon la plus digne d'entrer en matière; mais que penser de ce qui a suivi? Presque aussitôt, avec un rire singulier, rire équivoque et contraint qui formait dans un tel moment la dissonance la plus pénible, le monarque continua ainsi : « Eh bien! vous voulez donc me dépouiller, m'enlever mes états? » Sur quelques mots de Napoléon, il répliqua : « Les Anglais! ah! ce sont des marchands de chair humaine! » Ségur et ses compagnons n'entendirent pas la suite de l'entretien; ils étaient restés sur la route avec les officiers autrichiens, à quelque distance des deux monarques et du prince de Lichtenstein, seul admis à cette conférence. Ils purent remarquer cependant que François II ne prenait qu'une faible part à la discussion, c'était le prince de Lichtenstein qui parlait pour son maître. L'entrevue dura une heure. Le siége rustique préparé par les soldats de Napoléon se trouva inutile, les interlocuteurs restèrent debout. La conversation terminée, les deux souverains se rapprochant du groupe des officiers, Ségur entendit François II prononcer ces paroles : « Allons, c'est donc une affaire arrangée!.. Ce n'est que depuis ce matin que je suis libre... J'ai dit à l'empereur de Russie que je voulais vous voir; il m'a répondu qu'il m'en laissait maître. » Le prince ajoutait à cela des propos singuliers, des plaintes personnelles contre les Cosaques, qui avaient pillé une de ses fermes, le tout entremêlé de ces éclats de rire qui avaient déjà causé aux témoins de la scène une impression pénible. Quant à Napoléon, ses dernières paroles furent un sérieux appel à la loyauté de François II : « Ainsi votre majesté me promet de ne plus recommencer la guerre? » François II répondit : « Je le jure et je tiendrai parole, » sur quoi les deux empereurs s'embrassèrent et prirent congé l'un de l'autre.

Cette fin d'une campagne extraordinaire, une supériorité si écrasante de toutes les façons, tant de gloire, tant de puissance, cet accord avec le souverain de l'Autriche, cette promesse de François II

donnée en termes aussi solennels, tout cela aurait dû faire concevoir à Napoléon les espérances d'une paix durable. C'était son désir alors, et ce fut son premier sentiment après l'entrevue que nous venons de raconter. En remontant à cheval, il dit à Ségur et à ses compagnons : « Nous allons revoir Paris, la paix est faite. » Cependant, de ce bivouac à Austerlitz, il parut soucieux tout le long du chemin. Ce qu'il venait de voir et d'entendre ne le satisfaisait pas. La défiance s'éveillait dans son esprit, défiance bientôt si vive, si profonde, que des paroles irritées s'échappèrent de ses lèvres. « Il est impossible, disait-il, de se fier à ces promesses-là. On vient de me donner une leçon que je n'oublierai point. A l'avenir, j'aurai toujours quatre cent mille hommes sous les armes. »

III.

Quelques mois après, Ségur est en Italie, détaché comme aide-de-camp auprès du roi Joseph, qu'il va aider à la conquête de son royaume. Napoléon, après le traité de Vienne, avait inauguré l'année 1806 à Munich, dans la capitale de ce nouveau roi qu'il venait de créer, hier Maximilien-Joseph IV électeur palatin, désormais Maximilien Ier, roi de Bavière. C'est là que la victoire d'Austerlitz fut l'occasion des fêtes les plus splendides et des plus cordiales réjouissances. Une race énergique et originale, aussi différente alors de l'Autriche que de la Prusse, célébrait avec enthousiasme la reprise de son indépendance. Joséphine, avec toute sa cour, était venue rejoindre Napoléon à Munich; elle présidait à ces solennités, tandis que l'empereur s'occupait de conclure le mariage de son fils, Eugène de Beauharnais, avec la fille du nouveau roi. Au milieu de ces plaisirs, Ségur, déjà reposé d'Ulm et d'Austerlitz par son séjour à Schoenbrunn, ennuyé d'un service de garnison dans un palais, curieux de voir Naples et l'Italie méridionale, avait demandé un emploi dans l'expédition de Joseph. Il l'avait obtenu, non sans peine, car déjà Napoléon n'aimait pas à se séparer de lui, et le 15 janvier il avait quitté l'empereur à Munich.

Ici les *Mémoires* de Ségur ajoutent aux confidences du soldat les enthousiasmes du lettré. Rome, Naples, la Grande-Grèce, le pays de l'*Énéide*, la terre de Virgile, que de merveilles, que d'enchantemens pour un esprit qui a gardé le culte de la pensée et de l'art! Au milieu des marches militaires, sur la route de Rome à Naples, sur les côtes de la Calabre, aucune observation ne lui échappe, aucun souvenir ne le laisse indifférent. Il avait sa petite bibliothèque de campagne, on pense bien qu'Homère et Virgile faisaient partie de son bagage. Un jour, il est envoyé en mission sur les côtes à l'extrémité de la péninsule pour y étudier les moyens de faire passer l'armée

en Sicile, où la reine Caroline s'est retirée avec le reste de ses troupes. Après une exploration pénible, tantôt par mer dans une barque de pêcheur, tantôt sur le littoral au milieu des rochers, il atteint le pied d'un écueil formidable. C'est Scylla. Comment ne pas oublier un instant les instructions du général en chef, et l'expédition de Sicile, et la reine Caroline, et les lazzaroni? Il regarde, il écoute : ne va-t-il pas voir apparaître quelque image « des six gueules toujours béantes du monstre à la dent vorace? » ne va-t-il pas distinguer dans le bruit des flots quelque apparence « de ces horribles hurlemens semblables aux lugubres cris d'une meute furieuse et aboyante?» Non, la mer est calme, les vagues se jouent en silence au pied du géant. De cette vive peinture du poète de l'*Odyssée*, il ne retrouve que la hauteur gigantesque et la forme pyramidale du roc. Homère a vu le rocher de Scylla cacher son front dans les nuages; il n'y avait point de nuages le jour où Ségur y arriva, le ciel était serein, le couchant dorait la haute cime, ce ne fut que l'ombre transparente d'une belle nuit qui en déroba bientôt les lignes et les arêtes. On reprit alors les plans, les dessins, et l'on se remit à l'œuvre; la poésie cédait la place à la réalité, le lettré s'effaçait devant l'ingénieur militaire. Une ville et un château occupaient le plateau du rocher de Scylla; Ségur et ses camarades y passèrent la nuit. Le lendemain, ils reconnurent que le monstre aux six gueules, aux dents menaçantes, aux aboiemens féroces, pouvait offrir un abri favorable pour une flottille.

Ce mélange des poétiques souvenirs et de la géométrie guerrière donne un grand charme à l'épisode dont nous parlons. Souvent au milieu des plus sérieux travaux une rencontre fortuite évoque les figures des anciens âges. Ainsi dans la Calabre ultérieure, chargé de tracer le plan d'une route qui, traversant les Apennins, rapprocherait les mers Tyrrhénienne et Ionienne, il trouve sur son chemin un village singulièrement pittoresque, bâti sur un plateau escarpé. Vena, c'est le nom de ce village, a été construit au moyen âge par des Grecs émigrés. Les descendans de ces colons, lorsque Ségur les visita en 1806, avaient conservé pieusement les traditions, la langue, la religion de leurs aïeux; rien n'avait changé dans les coutumes nationales transmises du père au fils et de la mère à la fille. Pauvre petite tribu hellénique obstinément fixée dans la Grande-Grèce! C'est peut-être le prestige de tant de contrastes qui fait rayonner ici le pinceau du voyageur; en tout cas, il y a vraiment plaisir à rencontrer des esquisses comme la suivante parmi tant de scènes de gloire et de sang. « Leurs filles, au beau profil grec, étaient encore vêtues de leur double tunique blanche et bleue, elles marchaient les cheveux tressés et flottans, la tête découverte. On distinguait les femmes à leur tunique rouge, au long voile attaché à leurs

cheveux, tressés aussi, mais relevés à l'antique, et qui flottaient en arrière d'elles, tels que les chants d'Homère nous représentent leurs ancêtres. Un de leurs plus anciens usages, toujours respecté, voulait que les jeunes gens, au jour de leur mariage, allassent frapper trois fois à la porte de leur fiancée, puis qu'ils revinssent l'enlever de vive force, après quoi, le prêtre les ayant unis, leurs parens formaient en dansant un cercle autour des deux époux, comme pour resserrer leur union et la rendre indissoluble. »

Quelle que soit la grâce de ces paysages, il faut retourner au feu. Masséna commande l'expédition; trois colonnes, l'une commandée par le général en chef assisté de Joseph Bonaparte, l'autre par Régnier, la troisième par Lecchi, ont balayé les soldats de la reine Caroline, qui a cherché un refuge en Sicile; il n'y a qu'un point où les partisans de la reine puissent disputer le royaume de Naples à l'armée de Masséna, c'est Gaëte. Gaëte est la clé de Naples. Exposé aux attaques des Anglais sur une longue ligne de côtes, le nouveau roi, eût-il possédé tout le reste, n'eût rien possédé, s'il eût laissé cette porte ouverte à l'ennemi. Masséna le sentait bien, il voulut donc frapper ce grand coup malgré les difficultés de l'entreprise. Gaëte avait une garnison de 8,000 hommes secondés par une escadre de quatre vaisseaux, de quatre frégates anglaises et de trente chaloupes canonnières. Ses remparts, appuyés sur le roc, étaient défendus par des pointeurs consommés, bombardiers anglais et tirailleurs albanais. Comme ils étaient ravitaillés sans cesse par la mer, ils n'épargnaient pas leurs munitions; Ségur affirme que, depuis l'ouverture de la tranchée, sans compter la mitraille et les pots à feu, ils envoyèrent aux assiégeans plus de 130,000 boulets et bombes. Malheur à qui montrait la tête une seconde seulement au-dessus des sacs à terre qui couvraient la tranchée! Vingt balles albanaises venaient le frapper ou l'avertir. Enfin, après cinq mois de blocus, quatre mois de tranchée ouverte, onze jours de feu, et au prix de 2,000 hommes tués ou blessés, Masséna fut vainqueur. Le 18 juillet 1806, les deux brèches étant praticables et l'assaut commandé, Gaëte capitula.

L'histoire ne parle guère du siége de Gaëte; tout cela se passait en dehors de l'action éblouissante du maître. Il y avait eu d'ailleurs des maladresses au début, et le succès arrivait trop tard; on avait vu, en six semaines, de Strasbourg à Austerlitz, de si foudroyantes victoires! Cependant, si l'on considère la position de la forteresse, la vigueur de la résistance, l'héroïsme et la ténacité des assiégeans, on ne peut s'empêcher de dire avec Ségur : Ce siége doit rester célèbre. On ne l'oubliera pas, j'en réponds, après en avoir lu le récit dans les *Mémoires* de Ségur, on ne l'oubliera pas surtout quand on aura vu cette grande opération de guerre jugée par Napoléon avec

l'impatience du génie. Une fois Gaëte pris et le royaume des Deux-Siciles assuré à Joseph, Ségur avait pris congé du roi pour revenir en France. Quelques jours après, il était à Saint-Cloud, essuyant le feu des questions de l'empereur, un feu plus terrible que celui des remparts de Gaëte. Pourquoi a-t-on fait ceci? pourquoi a-t-on fait cela? « Que mon frère ignore la guerre, c'est tout simple; mais il avait auprès de lui des hommes de grande renommée, Régnier, Saint-Cyr, Masséna; qu'ont-ils fait? Quoi! se disperser ainsi! mais ils ne savent donc plus la guerre? C'est à n'y rien comprendre! » Ségur essaie en vain d'expliquer, d'atténuer les fautes commises; l'empereur voyait de loin l'échiquier des batailles, comme s'il l'avait eu sous les yeux. Toute cette conversation ou plutôt ce monologue de Napoléon à propos de Gaëte et du royaume de Naples est à lire dans le texte même de Ségur.

Ce jour-là, il ne fut pas seulement question de Gaëte; Ségur avait vingt-six ans et songeait à se marier. « Le reste de cet entretien, écrit l'auteur des *Mémoires*, me fut si personnel, il fut même si paternel pour moi de la part de Napoléon, que les détails en seraient déplacés ici. J'en citerai seulement les derniers mots, parce qu'ils prouvent que l'empereur était alors loin de croire à l'agression, pourtant si prochaine, du roi de Prusse : « Reposez-vous donc et mariez-vous, me dit-il; il y a temps pour tout, et il n'est nullement question de guerre. » Ceci se passait aux derniers jours du mois de juillet 1806. Cinq ou six semaines après, au commencement du mois de septembre, Ségur, déjà marié, repartait avec l'empereur pour de nouveaux champs de bataille. A l'âge de vingt-six ans, il a déjà fait les campagnes des côtes, d'Ulm, d'Austerlitz, de Naples; maintenant, sans plus de repos, il va faire les campagnes de Prusse et de Pologne.

Entraîné par la reine, par les princes, par l'aristocratie, par les ministres, par l'armée entière tout enivrée des souvenirs du grand Frédéric, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III avait déclaré la guerre à Napoléon; or, avant de quitter Paris le 24 septembre 1806, Napoléon, le doigt sur la carte, annonça l'anéantissement de l'armée prussienne vers le 15 du mois suivant, et désigna le général Clark pour être gouverneur de Berlin vers la fin d'octobre. Ségur tient ce fait de Daru lui-même, qui en fut témoin. Daru ajoutait un autre détail non moins significatif; huit jours après, le 2 octobre, à Mayence, comme il demandait à l'empereur l'autorisation de faire suivre le trésor, l'empereur répondit simplement : « Le trésorier suffira. » Et en effet le trésor resta en France. Le trésorier, c'était le vainqueur. On aurait peine à y croire, si la chose n'était attestée par Daru et Ségur : au moment de s'engager dans une si grande guerre, Napoléon n'emporta que 24,000 francs pour entretenir et

solder 200,000 hommes, tant il comptait d'avance sur les dépouilles de la Prusse! Était-ce de sa part une présomption que la fortune aurait pu cruellement châtier? Non, c'était la certitude que procure au génie la vue nette et précise du grand échiquier des manœuvres. Il avait appris à Saint-Cloud le 24 septembre par les renseignemens de Berthier que l'armée prussienne, au lieu de rester sur la défensive le long de l'Elbe, s'avançait au-delà de ce fleuve, au-delà même de la Saale, jusqu'à Hof dans la Haute-Franconie, se dirigeant du côté d'Erfurt, de Gotha, de Weimar, de Fulde, et menaçant la ligne du Mein dans l'espoir de surprendre nos cantonnemens entre le Rhin et le Danube. Là-dessus, il avait envoyé à Soult l'ordre d'accélérer sa marche vers la Franconie, et il était parti le jour même pour se placer au centre des mouvemens. On ne peut se soustraire ici à un rapprochement qui contient la plus forte et la plus amère des leçons. A voir l'armée prussienne, si brave, si fière de sa discipline et de ses traditions, se précipiter si étourdiment par les chemins qui aboutissent à Iéna et à Auerstaedt, comment ne pas comparer ses fautes à celles qui ont causé nos désastres? Du côté des Français en 1870 comme du côté des Prussiens en 1806, l'histoire signale le même aveuglement. Écoutez ces mots et cherchez de quels acteurs il est question : « A leurs yeux, cette guerre était une affaire d'honneur qu'il fallait vider sans délai, sans autre considération, sans seconds même. L'emportement fut si aveugle qu'on ne songea qu'à attaquer, on oublia de se défendre. Ils négligèrent jusqu'à l'armement et l'approvisionnement de leurs forteresses. Tout répondit à cette fougue inconsidérée. La garnison de Berlin en donna le premier signal, elle partit de cette ville comme une émeute, en tumulte, marchant tout exaltée, criant de joie, se précipitant à une lutte si sérieuse, comme les foules enivrées courent à leurs rendez-vous de plaisir et à leurs fêtes! » Qui a écrit cela? C'est le général Philippe de Ségur parlant des préliminaires d'Iéna et d'Auerstaedt; on dirait qu'il parle des préliminaires de Sedan, de Metz et de Paris.

Ségur a pris part le 14 octobre 1806 à la journée d'Iéna, comme il avait pris part le 2 décembre 1805 à la journée d'Austerlitz. Il était auprès de l'empereur, transmettant les ordres du chef et payant de sa personne. On le vit braver la mort avec une audace tranquille, ou se tirer des plus mauvais pas avec une héroïque aisance. Vers la fin de la bataille, — il était environ trois heures, — Ségur rendait compte à l'empereur d'une opération du maréchal Lannes et de la fuite des Prussiens sur Weimar, quand plusieurs boulets saxons vinrent bondir entre leurs chevaux. L'empereur lui dit : « Il est inutile de se faire tuer à la fin d'une victoire, mettons pied à terre. » Ensuite il lui donne l'ordre de faire avancer sur ce point l'ar-

tillerie de sa garde, après quoi il ira rejoindre Lannes et poursuivre les fuyards; « mais d'abord voyez devant notre gauche ce que deviennent ces Saxons, et qu'on en finisse. » Ségur se précipite de nouveau dans la mêlée. Il accompagne les dernières charges de cavalerie, attentif à toutes les occasions où sa présence peut être utile. Tout à coup, voyant une forte colonne se diriger vers une batterie ennemie, il croit que c'est une division des nôtres, lance son cheval à toute bride et court en prendre la tête. Arrivé à vingt pas des premiers rangs, il s'aperçoit de son erreur; c'étaient des Saxons cherchant leur ligne de retraite au milieu de la fusillade. « Si je les eusse sommés de se rendre, dit-il, — leur position était si désespérée! — peut-être aurais-je eu l'honneur de leur faire le premier mettre bas les armes; mais dans ma surprise, et leurs baïonnettes se croisant sur moi, je n'y songeai pas. Je crus même n'avoir pas le temps de me retourner, et, dépassant leur front, sous leur feu, je revins par l'autre flanc au premier rang des nôtres, avec lesquels je pénétrai presque aussitôt dans cette malheureuse colonne qui jeta ses armes. Murat en avait la gloire! Dans son ardeur chevaleresque, seul, et faisant sciemment ce que j'avais fait sans le savoir, il s'était un instant après moi placé devant leur tête. Quand j'y fus revenu moi-même au travers de ces rangs désarmés, je le trouvai là, l'épée au fourreau, sa canne seulement à la main, la tête haute, souriant, et à lui seul recevant prisonniers ces milliers d'hommes! »

Quelques heures après, Ségur est à Weimar, où Rapp et Murat viennent le rejoindre; s'ils étaient arrivés un peu plus tôt, ils auraient pris la reine de Prusse, qui, dans son vêtement d'amazone, venait de s'enfuir au galop de son cheval. Vers minuit, il retourne à Iéna pour remettre à l'empereur le rapport qui concerne cette dernière partie de la bataille; il le trouve endormi dans une salle d'auberge. « J'entrai seul, dit-il, une lumière à la main, et je m'approchai de son lit. Ce ne fut qu'un instant après que la clarté terne de ce flambeau le réveilla d'un profond sommeil, car il ne pouvait supporter la nuit aucune lumière... Son réveil fut doux, subit, entier, sans étonnement, comme s'éveillent ordinairement les gens de guerre. » Après avoir écouté le rapport de Ségur, il lui demanda si, en marchant sur Weimar, il n'avait pas entendu au loin, sur la droite, une forte canonnade. Ségur répondit qu'au milieu de tous les bruits de la bataille il eût été difficile d'en distinguer un autre. L'empereur insista et dit : « C'est singulier! il y a eu pourtant de ce côté, j'en suis sûr, une affaire considérable. »

L'empereur avait raison, c'était le canon d'Auerstaedt. Bien que mêlé si activement aux principaux faits d'armes de la journée d'Iéna,

Ségur n'est pas disposé à confondre les deux victoires en une seule, comme le fit d'abord l'empereur par un sentiment politique bien peu digne de lui et au détriment de son lieutenant. La moins importante, quoique la plus illustre, c'est celle que Napoléon avait gagnée sur les 40,000 hommes du prince Hohenlohe ; la plus décisive assurément, c'est celle où Davout écrasa l'armée principale, l'armée d'élite, commandée par le roi en personne, assisté des princes de sa famille et de ses meilleurs généraux. Napoléon avait donc commis une injustice grave à l'égard de Davout en ne signalant dans ses proclamations que la bataille d'Iéna, dont le *combat d'Auerstaedt* semblait être un épisode. Nous verrons plus tard quels furent ses remords à ce sujet; réservons ce détail pour l'étude où nous aurons à montrer Ségur jugeant Napoléon. Il suffit aujourd'hui de citer ce mot du loyal témoin notant les secrètes impressions du maître : « depuis le 15 octobre, son équité souffrait. »

En ce qui concerne le rôle personnel de Ségur, il y aurait encore bien des détails curieux, bien des anecdotes piquantes à relever dans cette partie des *Mémoires.* A Berlin, à Potsdam, il a vu et entendu des choses dont il a eu raison de consigner le souvenir. Le lecteur saura bien les trouver. Pour nous, qui cherchons à reproduire les jours héroïques du soldat, nous devons le suivre au pas de course. Le voici en Pologne, à Varsovie, où il commande le quartier impérial, à l'attaque nocturne de l'Ukra, où il fait vaillamment son devoir. C'est là que se place un bien touchant épisode. Pendant cette attaque de l'Ukra, le 23 décembre 1806, Ségur avait eu son cheval blessé sous lui; le sang coulait de la blessure, et, comme la pauvre bête ne pouvait plus se soutenir, il avait été forcé de l'abandonner. Il prit son équipement et l'emporta sur ses épaules. A trois cents pas de là, il rencontre la première de nos grand'gardes, s'arrête, se repose au coin de son feu, assez chagrin d'avoir perdu sa monture, quand un son plaintif et un choc inattendu lui font tourner la tête. C'était le cheval abandonné qui s'était traîné de loin sur les pas de son maître; malgré la distance, malgré l'obscurité, il l'avait reconnu et il venait de poser sa tête sur son épaule avec un gémissement plaintif. « A cette dernière preuve d'attachement, dit Ségur, mes yeux se mouillèrent de larmes. » Il se lève, il le caresse, il lui fait ses adieux, car le noble animal, épuisé par ce suprême effort, tombe, se débat un instant et meurt. Il mourut du moins comme il convenait, sous les yeux, sous les caresses de son maître, et entouré de soldats aussi émus que le maître lui-même. Mystérieuses affinités! du cheval de guerre à l'homme de guerre, il se forme une amitié secrète, et plus ce sentiment est obscur, plus l'expression en est touchante; on croit voir

une âme inférieure qui fait effort pour s'élever. La poésie a consacré depuis longtemps ces fraternités du héros et de sa monture : on sait comme le Mézence de Virgile parle à son cheval Rhébus, on sait comme le Cid Campéador, au moment de mourir, fait venir auprès de son lit Babieca, le bon cheval de bataille, *aussi docile que l'agneau docile;* « Babieca ouvre de larges yeux, et, comme s'il sentait son malheur, il se tait (1). » En regard de ces naïves images, il faut placer désormais la mort du cheval de Ségur, et peut-être y trouvera-t-on l'histoire plus belle encore que la légende, la réalité plus touchante que la poésie.

Un malheur n'arrive jamais seul. Cette nuit même, Ségur, étant venu après le combat remettre le rapport à l'empereur, le trouva dans une misérable chaumière, endormi comme à Iéna. En sortant de sa chambre, il traverse un couloir jonché de paille, et heurte du pied un corps étendu à terre. C'était un officier, Italien d'origine, qui dormait profondément; il se réveille, les jurons à la bouche, et si tenace dans ses insultes que Ségur est obligé de lui en demander raison. On se donne rendez-vous au lendemain. Un cheval tué et un duel! voilà deux fâcheuses aventures dans cette nuit du 23 décembre. Ce n'est pas tout : le jour revenu, les deux adversaires se trouvent séparés par l'ordre de marche, et c'est un accident bien autrement grave qui attend Ségur aux lieux où l'empereur l'envoie. Il accompagne le général Rapp, qui a mission d'attaquer les Russes à Nasielsk avec la cavalerie d'avant-garde. Dans une charge contre les hussards ennemis, Ségur est tellement emporté par son ardeur qu'il se trouve bientôt seul au milieu des gens qu'il vient de mettre en fuite. Le vainqueur est comme prisonnier dans sa victoire. Bien plus, après vingt épisodes terribles, il va tomber dans l'armée russe avec un petit nombre de dragons français que le hasard a ralliés autour de lui. A quoi bon ce secours? La position est tellement désespérée que les malheureux s'abandonnent eux-mêmes; sourds à tous les avis, rebelles à tous les ordres, ils paraissent, selon la forte expression de Ségur, *empreints de fatalité,* comme ces animaux marqués de rouge qu'on mène à l'abattoir. Quant à lui, s'il faut mourir, il vendra chèrement sa vie. Pendant que ses compagnons se laissent fusiller, il attaque, il s'élance, il frappe à droite, à gauche, déblayant la route et s'efforçant de rejoindre les nôtres sous une grêle de balles. Soudain il est entouré d'une quinzaine de Kalmouks; le cou percé d'une pointe de lance, il est renversé à terre, il se redresse et, se faisant un rempart de son cheval, il combat encore. L'issue de la lutte n'est pas douteuse;

(1) *Romancero espagnol,* traduction de M. Damas-Hinard, 1844, 2e vol., p. 215.

Ségur serait tombé sur la lisière de la forêt de Nasielsk, si un mot russe prononcé par lui n'eût arrêté subitement les lances et les sabres. Le chef de ces Kalmouks, un de ces beaux Cosaques du Don aux traits persans, demeurait calme au milieu de cette furie. On lisait sur son noble visage qu'il dédaignait de frapper un ennemi vaincu. Plusieurs fois il avait jeté à ses hommes un mot que ceux-ci n'avaient point voulu entendre : *Nikalé! nikalé!* Évidemment c'était l'ordre d'arrêter la tuerie. Ségur eut assez de présence d'esprit pour leur répéter d'une voix impérieuse : *Nikalé!* Aussitôt les fureurs s'apaisent, et les physionomies féroces n'expriment plus que l'étonnement. Ségur apprit depuis que ce mot signifiait : *ne frappez pas!* Inattentifs à la voix de leur chef, les Kalmouks avaient été stupéfaits d'entendre un mot de leur idiome national dans la bouche d'un ennemi.

Tout n'était pas terminé; en lui laissant la vie sauve, ils n'avaient pas renoncé à le piller. Son épaulette de chef d'escadron avait tout d'abord excité la convoitise des pillards. Un officier supérieur ne doit-il pas avoir les poches bien garnies? En quelques tours de main, le voilà dépouillé; il ne lui reste plus que sa chemise, et, si le noble chef à la figure persane, qui regarde la scène d'un air impassible, ne donnait l'ordre de lui laisser au moins son pantalon, vous voyez dans quel état il partirait pour la captivité qui l'attend. Et comment part-il? Je suppose qu'en pareille occurrence le lettré le plus expert, le rhapsode le plus dévoué à ses textes classiques, n'a guère le temps de se rappeler Homère ou Virgile; sans cela, il se serait souvenu du héros lié au char du vainqueur et emporté sur la poussière sanglante. Des coups de feu se rapprochant, les Kalmouks eurent peur, et leur férocité se réveilla. « Alors, dit Ségur, remontés précipitamment sur leurs chevaux, et moi seul à pied au milieu d'eux, ils m'entraînèrent par les bras et les cheveux au galop de leurs montures. D'autres par derrière m'accablaient de coups. Ils me traînèrent ainsi jusqu'à l'arrière-garde d'Ostermann, où enfin ils s'arrêtèrent. » Essoufflé, suffoqué, presque évanoui, Ségur était encore en butte à des violences odieuses, quand tout à coup, apercevant un colonel russe à la tête d'un régiment, il se redresse, se dégage et va se mettre sous sa protection. « Je suis colonel comme vous, lui crie-t-il; nous ne traitons pas ainsi nos prisonniers. Me laisserez-vous aux mains de ces sauvages? »

C'est ici que commencent les heures douloureuses de la captivité. Ségur est conduit auprès du général comte Ostermann-Tolstoï, qui essaie d'abord de lui arracher des renseignemens sur les marches de l'armée française, mais qui, bientôt honteux de ses menaces et rappelé au sentiment de l'honneur par la fière attitude du

prisonnier, le traite en gentilhomme. Il vit de près non-seulement Ostermann, mais Beningsen; à Srzégocin, pendant la première nuit, enfermé dans une chambre d'auberge où les deux généraux russes délibéraient à voix basse avec deux autres chefs, il put remarquer leur anxiété profonde malgré le calme de leur attitude. Le lendemain, toujours souffrant de ses blessures, il est traîné à Pulstuck dans une charrette pleine de paille; il s'arrête ensuite à Rozan, où il rencontre un *ami*, un *bon Cosaque*, celui qu'il a retiré le 2 décembre du lac d'Austerlitz. Enfin il arrive à Ostrolenka, où se trouvait le grand quartier-général de l'armée russe. Là, il lui faut subir un nouvel assaut, non plus d'Ostermann, mais de son supérieur le feld-maréchal Kaminski. Et ce n'est pas cette fois une violence d'instinct réprimée presque aussitôt, Kaminski, en vrai Tartare, est insensible à ces principes d'honneur invoqués par Ségur; il est tenace autant que brutal, et, puisque la menace ne peut rien sur le prisonnier, il emploiera la force. Un colonel russe qui portait un nom bien connu dans la société française, le colonel Swetchine, a beau conseiller à Ségur de ne pas irriter le feld-maréchal, un homme des anciens temps, un homme capable de tout, un vrai sauvage dont toute l'armée russe redoute la férocité, Ségur tient bon; il ne cède même pas lorsque six Cosaques, la lance au poing, entrent dans la salle qui lui sert de prison, avec l'ordre de lui lier les mains et de l'entraîner à l'instant même, à pied, au milieu des chevaux, jusqu'au fond de la Russie. Un officier du 13e chasseurs, atteint d'une blessure mortelle, était prisonnier dans la même salle et menacé du même traitement. Notez que depuis deux jours la neige tombe à gros flocons et que la terre en est déjà couverte de plus d'un pied. Mourir pour mourir, mieux vaut vendre sa vie en combattant que d'expirer de fatigue et de froid sur les routes glacées. Aussitôt, s'armant de tout ce qui se trouve sous leurs mains, Ségur et son compagnon se retranchent dans un angle de la salle derrière une barricade de bancs. Ils sont perdus, cela est sûr; que faire contre les longues lances des Cosaques? Ce ne sera pas une lutte, ce sera une boucherie. Alors le colonel Swetchine, jusque-là pâle et muet d'indignation, se jette au-devant des lances: « Sortez! crie-t-il aux Cosaques, je ne souffrirai pas une barbarie qui déshonorerait le nom russe. » Les Cosaques étonnés s'arrêtent; le colonel Swetchine ne leur laisse pas le temps de se reconnaître, il leur donne l'ordre d'aller chercher son propre *kibitk*, une bonne voiture couverte, y installe Ségur avec son camarade, et les fait partir immédiatement pour Byalistock.

De Byalistock, où Ségur est obligé de laisser son compagnon mourant, il est entraîné à Grodno, à Novogrodeck, à Minsk, à Borisof,

à Liady, à Smolensk. Quelle course effrénée! Le *kibitk* du colonel Swetchine est resté à Byalistock, en Pologne; ce sont des traîneaux désormais qui les emportent, lui et ses gardiens, au-delà du Niémen, au-delà de la Bérésina, au fond de la vieille Russie. A Smolensk, il a deux ou trois semaines de repos et d'espérance; le gouverneur de la province, le comte Apraxine, est un des plus grands seigneurs de la cour de Catherine II, un ancien ami et un admirateur du comte de Ségur. Apraxine le retient auprès de lui pour l'associer à ses projets; n'y aurait-il pas moyen de renouer l'alliance de la France et de la Russie? Ce que le comte Apraxine fait de son côté auprès de l'empereur Alexandre, le jeune Ségur ne pourrait-il le faire auprès de l'empereur Napoléon? Pendant qu'ils combinent ces plans, Apraxine est dénoncé à Saint-Pétersbourg par ses ennemis, et il reçoit l'ordre de faire partir Ségur à l'instant même, quel que soit l'état de ses blessures. On envoie le prisonnier tout au nord, à Vologda, dans la région de la Mer-Blanche!

Apraxine a voulu du moins choisir celui qui commandera l'escorte, c'est un jeune officier plein de grâce et d'entrain, le prince Moustaphine. Le traîneau part au galop de trois chevaux; il semble que le prince Moustaphine ait voulu étonner un étranger par la fabuleuse rapidité du traînage russe. « Nous dévorions l'espace, dit Ségur; champs de neige, villes et villages à demi ensevelis, forêts immenses de noirs sapins, de tristes mélèzes, de pâles bouleaux, surtout entre Jaroslaf et Vologda, tout passait, tout fuyait derrière nous et disparaissait en un clin d'œil. » Cette course vertigineuse, entremêlée, comme on pense, de plus d'un accident, dura neuf jours et neuf nuits. Ségur arrive enfin dans la ville qui lui est assignée comme prison. Il a traversé les gouvernemens de Smolensk, de Kalouga, de Vladimir, de Jaroslaf, le voici à Vologda. Son courage et sa gaîté lui ont tout à fait gagné le cœur du prince Moustaphine. Au moment de quitter son prisonnier, le jeune officier russe a des larmes dans les yeux; il lui laisse ces mots écrits de sa main sur la feuille d'un carnet : « souvenez-vous de moi, et Dieu veuille que je vous revoie encore! » C'était le 19 février 1807. Des mains de ce jeune officier si cordial, Ségur passe aux mains du gouverneur de Vologda, « un grand et long Allemand, maladif, phlegmatique, taciturne, » qui ne promettait aucune consolation au captif. Le gouverneur tint plus qu'il n'avait promis, il fut bon et même hospitalier. Autour de lui, deux fonctionnaires russes, le maître de police et le chef de justice, M. Volkof et M. Barnavolok, procurèrent au prisonnier français les agrémens d'une société d'élite. Il y avait là de belles jeunes filles qui lui demandaient gracieusement des vers et qui les obtenaient sans peine. Ainsi remis en veine, Ségur reve-

nait à ses rêves d'autrefois, il se croyait poète, il rimait une tragédie, et, s'il avait eu des nouvelles de France, il aurait supporté sans trop d'ennuis cette froide prison du pôle. Ce séjour à Vologda ne dura pas moins de quatre mois et demi. Au commencement du mois de juillet 1807, Ségur apprit enfin la victoire remportée par Napoléon à Friedland le 14 juin, la conclusion de la paix et l'alliance de la France avec la Russie. Quelques jours après, il était libre.

Pendant ces dures épreuves, du 24 décembre 1806 au mois de juillet 1807, de la forêt de Nasielsk aux glaces de Vologda, une pensée si amère obsédait son esprit, qu'il en était venu plusieurs fois à souhaiter la mort. Il craignait d'être blâmé par l'empereur pour s'être ainsi laissé prendre, il craignait qu'on ne l'accusât d'une folle imprudence, d'une témérité ridicule; il craignait surtout que son livret d'ordre, où la situation de l'armée était inscrite, n'eût été remis à quelque chef par les Kalmouks qui l'avaient dépouillé. Or, à l'heure même où Ségur concevait ces craintes qui le tourmentèrent si longtemps, l'empereur, dans le bulletin du 30 décembre 1806, rendait un éclatant hommage à sa valeur et rassurait l'armée sur son sort. Bien plus, il voulut rassurer directement son père, le brillant comte de Ségur, l'ancien ambassadeur de Louis XVI auprès de Catherine II, et le prier de rassurer la jeune femme de l'intrépide officier. Voici ce qu'il lui écrivait de Pultusk le 31 décembre 1806, dans une lettre conservée aux Archives nationales :

« M. de Ségur, votre fils a été fait prisonnier par les Cosaques; il en a tué deux de sa main avant de se rendre et n'a été que très légèrement blessé. Je l'ai fait réclamer; mais ces messieurs l'ont fait sur-le-champ partir pour Saint-Pétersbourg, où il aura le plaisir de faire sa cour à l'empereur. Il vous sera facile de faire comprendre à Mme de Ségur que cet événement n'a rien de désagréable et ne doit l'alarmer en rien. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« A Pultusk, le 31 décembre 1806.

« NAPOLÉON. »

Il y a là, ce me semble, autre chose qu'une mâle estime pour l'intrépidité d'un soldat, il y a l'accent d'une affection secrète. Maintenant franchissons une année et demie, transportons-nous des glaces du pôle sous le ciel de l'Espagne, dans cette Espagne où vont commencer les fautes de l'empereur et les désastres de l'empire; laissons de côté bien des incidens, bien des scènes dramatiques, la scène d'Aranda, la scène de Burgos; allons droit au champ

de bataille où Ségur, sous les yeux de ce maître qu'il admire et qu'il aime, n'hésite pas, s'il le faut, à lui sacrifier sa vie.

Parmi tant de jours héroïques, voici le jour par excellence. C'est le 30 novembre 1808. Nous sommes au cœur de l'Espagne; le Sommo-Sierra est le dernier obstacle à vaincre pour arriver devant Madrid. Au fond d'une gorge par où s'engage la grande route se dresse sur la droite un énorme rocher. Ce rocher masque un dernier ressaut raide et court, une dernière pente à gravir pour atteindre le sommet du plateau. Sur ce plateau, sur ce rocher, sur les pentes de la sierra, des insurgés espagnols sont postés au nombre de 12,000, et du haut de cette forteresse naturelle espèrent arrêter l'armée française. On dirait les Thermopyles de l'Espagne. A ces bandes que soulève la foi nationale, l'empereur oppose sa garde et le corps d'armée de Victor, arrivé le matin même. Étonné qu'on ait osé l'attendre, impatient d'en finir, il devance l'infanterie avec son escadron d'escorte et s'engage dans la gorge. Il y est arrêté par le feu de l'ennemi, à 400 mètres de sa ligne de bataille. Il se range alors dans un pli de terrain; mais, repris bientôt par l'impatience, il donne l'ordre à son escorte de charger et d'enlever l'obstacle. En même temps des fantassins attaqueront les contre-forts de droite et de gauche. L'escorte de service était un escadron polonais; l'escadron s'élance avec ses officiers auxquels se joignent le général Montbrun et le colonel Piré. Bientôt on vient annoncer à l'empereur que la charge est arrêtée; c'est de flanc seulement et par l'infanterie que l'obstacle pourra être vaincu, l'emporter de front est impossible.

On a dit que Ségur en ce moment avait reçu l'ordre de reprendre cette charge déclarée impossible par Montbrun et Piré; on a dit que, dans son dévoûment, il avait couru sans hésiter au-devant d'une mort certaine. Ceux qui ont traduit ainsi la chose n'ont pas lu attentivement le récit de Ségur. La scène est plus originale et bien autrement belle. Résumons-la en peu de mots.

Napoléon, qui s'est avancé imprudemment dans le défilé, ne veut pas que sa garde recule en présence de l'armée. Irrité de la résistance qu'il rencontre, il s'emporte. Cependant les balles pleuvent autour de lui. Ségur, qui le regarde et veille sur lui, s'exalte à son tour au feu de sa colère. Il s'exalte si bien qu'il ne voit pas que l'empereur a tort et que Piré a raison. Son regard, ses gestes, disent qu'il partage l'impatience du maître : « Quoi! des paysans tiendraient la garde en échec! » L'empereur le voit, et comme si Ségur l'eût interpellé : « Oui, s'écrie-t-il, oui, partez, Ségur! Allez! faites charger mes Polonais! Faites-les tous prendre ou ramenez-moi des prisonniers! » Ségur part au galop et rejoint les

Polonais, abrités sous le rocher : « Commandant, dit-il au chef, l'empereur nous ordonne de charger à fond et sur-le-champ. — C'est impossible, répond Piré. — On l'a dit à l'empereur, il n'en croit rien. — Eh bien ! viens-y donc regarder toi-même... » Et, dépassant d'un pas la ligne qui les abrite, Piré lui montre un amphithéâtre de rochers couronné de canons et garni de feux convergens. « C'est égal, dit Ségur, l'empereur est là, il veut qu'on en finisse, » et se tournant vers le chef polonais : « Commandant, à nous l'honneur! rompez par pelotons et en avant! » Les Polonais se précipitent, Ségur à leur tête. Il espérait, contre toute espérance, que l'impétuosité de l'attaque les sauverait, que l'ennemi troublé tirerait mal, qu'au prix d'un certain nombre de morts ils auraient le temps d'arriver au milieu des canons, des baïonnettes et d'y porter le désordre. Le temps leur manqua. Officiers, soldats, ils tombèrent tous l'un après l'autre sous cette pluie de fer et de feu. Il y avait bien là, dit Ségur, quarante mille coups de fusil et plus de vingt coups de mitraille à recevoir par minute! Ségur revint le dernier; il était criblé de balles, il avait dû quitter son cheval, blessé à mort; il avait reçu en pleine poitrine un biscaïen qui lui avait presque mis le cœur à découvert. Mutilé, sanglant, de sa main crispée tenant toujours son sabre, il fit cette cruelle retraite au milieu des cadavres de ses compagnons, exposé sans cesse à recevoir le coup décisif, et tomba enfin dans les bras de nos grenadiers du 96ᵉ. Pendant que le colonel de La Grange lui donnait les premiers soins, animé par la lutte, il criait encore : « En avant! en avant! que l'infanterie nous venge! » L'empereur le vit de loin, et s'étant informé : « Ah ! pauvre Ségur! s'écria-t-il. Yvan, allez vite et sauvez-le-moi ! »

Est-ce assez d'héroïsme et de dévoûment? Ce jeune homme maladif, ce songeur solitaire et sombre que nous avons vu errer de Chatenay à la barrière du Maine, a-t-il assez profité de la double leçon des événemens, comme citoyen et comme soldat? a-t-il reçu assez de chocs dans cette mêlée immense de la république et de l'empire, chocs d'idées et chocs de mitraille? S'est-il vu mêlé à d'assez grandes choses? est-il en mesure de juger avec impartialité le personnage extraordinaire dont la destinée a dominé la sienne? Possède-t-il tous les élémens de son verdict? Pas encore; son éducation n'est pas finie. Il lui reste d'autres épreuves à traverser et d'autres enseignemens à recueillir. Nous venons de voir grandir le héros, dans une prochaine étude nous verrons grandir le sage.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES PROGRÈS MATÉRIELS

DE L'INDE ANGLAISE

L'Inde n'a jamais été et ne sera jamais pour l'Angleterre une colonie dans le sens absolu du mot; jamais les enfans de la race anglo-saxonne ne peupleront les deltas du Gange et de l'Indus. La nature de ses puissantes mains a posé à cette occupation des barrières infranchissables; si les hommes faits perdent leurs forces sous le climat délétère de l'Inde, l'action en est encore bien plus puissante sur les enfans ou les adultes. Aussi n'est-il pas de famille un peu aisée de la communauté européenne dont les enfans ne soient embarqués pour la mère-patrie au plus tard vers l'âge de trois ou quatre ans. Les moyennes de mortalité des enfans de régiment, les seuls rejetons de race blanche qui s'élèvent dans l'Inde, expliquent assez ces séparations prématurées, mais nécessaires. Le domaine asiatique de la Grande-Bretagne ne sera jamais pour ses maîtres européens qu'une conquête où ils ne pourront maintenir leur pouvoir qu'en conservant les supériorités physiques et morales de leur race sur les races asiatiques. Il n'en est pas moins indispensable pour l'Angleterre de développer les immenses ressources de son empire d'outre-mer, et l'on va essayer ici de donner une idée des progrès qui se sont accomplis dans l'Inde pendant ces quinze dernières années.

Ce n'est en effet que récemment que les intérêts matériels ont préoccupé le gouvernement de l'Inde. Depuis le commencement du siècle jusqu'à l'annexion du Pendjab (1849), les représentans de l'honorable compagnie, voués tout entiers aux questions de politique extérieure, ambition ou nécessité, n'avaient accordé que peu de soin au développement des richesses du pays. L'administration énergique et éclairée de l'illustre marquis de Dalhousie inaugura

l'ère des grands travaux publics. La grande route (*Great trunk road*) qui relie Calcutta à Dehli fut livrée au public en 1851. L'Inde eut le bénéfice d'un réseau complet de télégraphes électriques en 1854, et presqu'en même temps d'une réforme complète et indispensable de l'administration postale. Un système de voies ferrées reliant entre eux les centres de production et de commerce des trois présidences fut mis à l'étude, et avant le départ de lord Dalhousie (1856) des tronçons importans étaient ouverts dans les gouvernemens du Bengale et de Bombay. L'insurrection des cipayes attira sur l'Inde l'attention publique, força de remonter tous les rouages de la machine gouvernementale, et fit plus pour le développement matériel du pays en quelques mois que n'aurait pu le faire un demi-siècle de monotone et paisible prospérité. Le terrible orage dégagea l'atmosphère, rendit possibles ces victoires pacifiques qui pour s'achever n'ont besoin que du concours du capital et de l'énergie de l'Europe sous la protection bienveillante d'un gouvernement honnête et éclairé.

I.

Une réforme radicale devait précéder toutes les autres. Dans son ombrageuse susceptibilité de toute immixtion étrangère, la compagnie des Indes n'avait jamais permis, même à ses nationaux, de posséder ou d'acquérir sur le territoire de ses domaines. Cet état de choses excitait de toutes parts de justes réclamations, et sous la pression de l'opinion publique les nouvelles autorités dès le début n'hésitèrent pas à porter une main hardie sur les principes fondamentaux de la législation anglo-indienne. Depuis des années déjà, l'Européen entreprenant, quelle que soit sa nationalité, devient, aux mêmes conditions que les natifs eux-mêmes, propriétaire foncier dans l'Inde. Tout terrain vague ou récemment cultivé peut être acheté du gouvernement en toute propriété; quant aux terres inscrites sur le cadastre (*regular rent roll*), un artifice légal déjoue la rigueur de la loi fondamentale, qui ne reconnaît que le gouvernement pour seul et légitime propriétaire du sol. En déposant chez le collecteur du district en titres du gouvernement un capital portant un intérêt égal à l'impôt foncier (*assesment*), l'acquéreur se délivre à jamais du souci du paiement de l'impôt, et sa position est exactement ce qu'elle serait, s'il avait vendu ses rentes indiennes pour en convertir le montant en immeubles. Ce désirable progrès de la législation indienne avait été précédé de l'établissement du réseau télégraphique, amélioration de premier ordre qui se rattache à l'administration de lord Dalhousie (1849-1856).

Les premiers travaux de la ligne de Calcutta à Agra commencèrent

en novembre 1853 et furent achevés en cinq mois. Le 24 mars 1854, les deux grands centres communiquèrent par les fils électriques. Le 15 février suivant, la ligne reliait Agra à Madras par Bombay, et s'étendait au nord jusqu'à Attock sur l'Indus. En 1855, le réseau était complété par les lignes de Rangoon à l'est, et de Peshawer au nord, et présentait le magnifique total de 4,000 milles (6,440 kilomètres) de voies télégraphiques. Le docteur sir W. O'Shaughnessy, qui a illustré son nom en élevant dans l'Inde ce beau monument de la science et de la civilisation modernes, eut à combattre tous les obstacles que la nature peut opposer aux travaux de l'homme : jungles empestées exhalant des mois entiers des fièvres pestilentielles et peuplées de grands fauves, montagnes, rocs et précipices, forêts impénétrables, marais et rivières (1). Le câble qui conduit le fil électrique à travers la rivière la Soane s'étend sur une longueur de 4,800 mètres. Les frais d'établissement des 4,000 milles primitifs s'élevèrent à un peu plus de 5 millions de francs, soit une moyenne d'environ 1,250 francs par mille. Le réseau indien a depuis lors été renforcé de nouvelles lignes locales, surtout par l'inauguration des communications télégraphiques avec l'Europe. On peut affirmer, merveilleux résultat, qu'il n'est pas aujourd'hui d'Européen établi au plus profond de l'empire de Tamerlan et d'Aureng-Zeb qui ne puisse communiquer en quelques jours, sinon en quelques heures, avec la mère-patrie. Il est inutile de s'appesantir sur les avantages politiques que le réseau télégraphique de l'Inde assure à l'Angleterre. Il suffit de rappeler le rôle important que les mer-

(1) « Un trait curieux et triste de la vie de l'Inde, c'est le grand nombre d'êtres humains qui disparaissent sous la dent des bêtes sauvages. Le gouvernement encourage par des primes la destruction de ces dernières; mais les catastrophes n'en sont pas moins fréquentes dans certains districts. Dans d'autres, où elles sont plus rares, l'on explique la chose en disant que, les chèvres étant très nombreuses, les tigres et les loups les préfèrent à la chair humaine. En 1869, 14,529 individus sont morts des suites de morsures de serpens, et 18,078 en 1871. Le D[r] Fayrer estime que, si l'on pouvait relever exactement le chiffre des accidens de cette nature, le total s'élèverait au moins à 20,000. Le nombre des habitans tués et dévorés par les tigres dans les pays limitrophes entre les jungles et les cultures mérite d'attirer toute l'attention des autorités. Citons quelques exemples. En 1869, une tigresse tua 127 personnes et arrêta la circulation pendant plusieurs semaines sur la grande route. En janvier 1868, une panthère blessa 4 individus dans la ville de Chicola, dont un mortellement. En 1869, une lettre de Nuydunka affirme que la même tigresse avait tué en trois ans 118 personnes. Dans les provinces centrales, les documens officiels donnent pour chiffre des accidens mortels causés par les tigres dans les trois années 1867, 1868 et 1869 un total de 946. La destruction des grands fauves présente de sérieuses difficultés pour diverses causes, parmi lesquelles il faut compter le respect superstitieux des natifs pour les tigres mangeurs d'hommes (*man eater*), qu'ils regardent comme des espèces de divinités malfaisantes que l'on ne peut offenser sans danger, la modicité des primes du gouvernement, les chasseurs qui tiennent à conserver la race des tigres, sinon à en améliorer l'espèce. » (*Moral and material Progress and condition of India*, 1871-72.)

veilleux fils de fer jouèrent au début de l'insurrection avant de tomber eux-mêmes au milieu des ruines amoncelées de toutes parts par une soldatesque effrénée. Disons encore que les lignes de l'Inde comme lignes d'une nationalité homogène n'ont pas d'analogues en Europe. Pour établir une comparaison de tarifs, il faut aller chercher ses points de repère aux États-Unis; ces tarifs sont à l'avantage du public anglo-indien, qui ne paie qu'une roupie (2 francs 50 cent.) pour une dépêche de six mots, quelle que soit la distance, adresse gratuite.

L'Inde communique en ce moment avec l'Europe par trois lignes télégraphiques distinctes. La première passe par Constantinople, Mossoul, Bagdad, Faô, au fond du Golfe-Persique, d'où part le câble sous-marin qui relie cette dernière station à Karrachi, — la seconde (*Indo-european Telegraphic Company*) par Berlin, Varsovie, Kertch, Tiflis, Tabriz, Téheran, Bushire, Cape Jash et Gwadur; — la troisième, inaugurée en 1870, relie par un câble sous-marin Suez et Bombay. Une autre ligne, ouverte en 1871, complète les communications du lointain Orient avec l'Europe par Madras, Penang, Singapour et Hongkong. Malgré les avantages qu'elles offrent au public, les lignes de l'Inde sont loin de donner de bons résultats financiers. Les bénéfices nets de la compagnie de Suez à Bombay (au capital de 1,200,000 livres sterling) s'élèvent à 8 pour 100, soit à peu près la détérioration annuelle du câble. L'*Indo-european Telegraphic Company,* au capital de 450,000 livres sterling, ne peut faire face à ses frais d'exploitation après avoir remboursé les charges télégraphiques aux divers gouvernemens dont elle emprunte les fils. Les révisions de tarifs n'ont pas réussi à conjurer le mal. Les dépêches de vingt mots, primitivement de 5 livres sterling, abaissés à 2 livres 18 shillings, ont été ramenées à 4 livres sterling sans changement sensible dans les recettes.

Les travaux publics dans l'Inde, il y a trente ans, étaient à peu près circonscrits à l'entretien des bâtimens militaires et civils : casernes, arsenaux, hôpitaux, tribunaux, caisses publiques, prisons. En dehors de ces édifices, l'action du gouvernement s'étendait seulement sur un ensemble assez considérable d'ouvrages d'irrigation. Un comité composé des principaux officiers des départemens civils de l'armée suffisait aux besoins modestes d'une politique de *statu quo,* indifférente, sinon hostile au développement de la richesse du pays. Lord Dalhousie, en arrivant aux affaires, rompit avec les traditions du passé, et, enlevant à l'armée les travaux publics, fit de cette branche du service un département séparé du gouvernement suprême. Le nouveau département prit le plus rapide essor. Le budget des travaux publics de l'Inde, de 600,000 livres sterling en 1852-1853, dont un cinquième environ consacré à l'entretien et à

la construction des routes, dépassait en 1867-1868 7 millions sterling, savoir :

Travaux militaires (nouvelles casernes, etc.)............		2,856,000 liv. st.
Bâtimens civils..		1,144,240
Travaux publics proprement dits.	Routes..............	1,358,640
	Irrigations...........	1,136,280
	Travaux divers.......	218,640
Subsides aux chemins de fer..............................		502,500
	Total.........	7,116,300 liv. st.

On voit par ces chiffres qu'un singulier caprice de la fortune appelait la nouvelle administration civile à régénérer les bâtimens militaires de la compagnie. L'insurrection des cipayes avait conduit à augmenter dans de fortes proportions l'armée européenne de l'Inde. Les casernes manquaient pour loger ces nouveaux hôtes, et non-seulement cela, les anciennes casernes construites sous la compagnie étaient tristement célèbres pour leur insalubrité; de plus on a souvent eu occasion de constater que les Anglais, avec une aveugle confiance, s'étaient bornés à entretenir à peu près dans l'Inde les vieilles fortifications des indigènes sans élever d'autres remparts à leur autorité. Cet état de choses attira dès le début l'attention des représentans de la couronne, et un crédit de 11 millions, réparti sur plusieurs exercices, fut attribué à la construction de nouveaux bâtimens militaires, à l'amélioration des anciens et à la création des ouvrages nécessaires pour assurer la défense des grands centres et des ports principaux. Aujourd'hui la plupart des casernes de l'Inde présentent les conditions d'espace et de ventilation indispensables à la santé de l'Européen sous un climat délétère, et, si des épidémies déciment encore des régimens, il ne faut plus l'attribuer à l'incurie et à la parcimonie du gouvernement. Ajoutons encore que Allahabad, Lucknow, le fort Nicholson (1), à

(1) Puisque le nom de l'illustre soldat mort à l'assaut de Dehli est venu sous notre plume, le lecteur nous permettra de raconter à son sujet une anecdote caractéristique de l'esprit et des mœurs des hommes de l'Inde. Le général Nicholson avait longtemps exercé d'importans commandemens sur les frontières les plus exposées, et partout il avait conquis une influence sans bornes sur les populations natives. Lorsqu'il quitta le commandement de la province d'Hazara, il s'organisa une confrérie religieuse qui se voua au culte de Nicholson, comme les Sikhs à celui de Nanak. Les adeptes adoptèrent le nom de *Nikkul-Seynes*, portèrent des vêtemens couleur saumon, et pour signe distinctif des chapeaux de feutre noir. Le culte consistait dans le chant d'hymnes variés avec ce refrain : *gourou-Nikkul-Seynes*. Les nouveaux croyans vivaient pacifiquement dans leur communauté lorsqu'en 1854 Nicholson, en route pour le Cachemire, s'arrêta à quelque distance du couvent. Une députation fut immédiatement dirigée vers le saint patron, et, admise près de lui, se précipita sans autre préambule à ses pieds en chantant ses louanges. Nicholson se refusa d'abord modestement à ces cérémonies; mais, sa parole n'ayant pas suffi, et les brebis égarées persistant à lui

Dehli, pourvus des redoutables engins de la science moderne, permettraient à de faibles garnisons de défier pendant longtemps les efforts des populations natives. Les défenses des grands ports de l'Inde ont été poussées avec moins d'activité, et ne sont pas encore sorties des portefeuilles des commissions d'enquête.

L'autre chapitre des anciens travaux publics de l'Inde, celui des irrigations, n'a pas été traité avec moins de magnificence, et nous constaterons volontiers que, depuis le transfert à la couronne des domaines de la compagnie, les autorités européennes se sont efforcées, avec une ardeur qui les honore, de remplir une mission providentielle. En effet, le fléau des famines, que la civilisation a éloigné presqu'à jamais de l'Europe moderne, n'a pas disparu de l'Inde, et dans les années de sécheresse on y voit des populations entières disparaître sous les atteintes de la faim et des maladies pestilentielles qui lui servent de cortége.

Pour donner au lecteur une idée des horreurs d'une famine dans l'Inde, il suffira de citer quelques détails que nous empruntons aux dépositions faites devant le comité d'enquête sur la famine du Bengale et la province d'Orissa en 1866 par le juge Wanchope et le révérend M. Miller. « J'arrivai, dit M. Wanchope, à Midnapore le 26 mars 1866, et remarquai aux environs de la ville des natifs amaigris et affamés qui ramassaient des fruits sauvages, et semblaient n'avoir d'autre nourriture que celle qu'ils pouvaient trouver çà et là. Je ne restai que trois semaines à la station, et m'occupai peu de ce qui s'y passait. J'eus à juger de nombreux cas de vol avec effraction, qui avaient été évidemment commis par des gens mourant de faim. La session finie, je revins à Hougly, et ne repartis qu'à la fin de mai pour la province désolée par la famine. A vingt milles au-delà de Midnapore, les signes caractéristiques d'une famine commencèrent à frapper mes yeux. Les villages semblaient presque déserts; hommes, femmes, enfans, n'étaient que des squelettes. Ces horreurs augmentèrent sur toute la route de Dantoun à Balasore. Jamais mes yeux n'avaient vu pareilles scènes; toutes les figures portaient l'empreinte du désespoir. Impossible de me rappeler où je rencontrai les premiers morts. A Balasore se trouvaient environ 3,000 affamés, nourris à la *dhurmsala* (mai-

rendre les honneurs divins, il leur fit appliquer par ses serviteurs quelques flagellations bien senties, espérant les ramener à la raison. Les étrivières ne profitèrent pas, bien au contraire. Les dévots, battus et contens, déclarèrent à l'envi que l'impureté de leur vie justifiait les rigueurs du maître, qui, en dernier ressort, n'échappa que par la fuite à leurs importunités. Lorsque la nouvelle de la mort glorieuse de Nicholson à l'assaut de Dehli arriva à la confrérie, un des frères déclara qu'il ne pouvait plus vivre dans un monde privé de sa lumière, et se coupa la gorge. Un autre suivit cet exemple. Un troisième se convertit au christianisme par fidélité à la mémoire de son patron.

son de charité). Rien de plus hideux que les environs de la ville : les routes, les champs, étaient couverts de squelettes vivans qui ramassaient du bois pour faire cuire le riz donné par nos agens. Couchés sur les rebords des routes, des centaines de malheureux n'étaient plus que des os recouverts d'un noir parchemin. Avec le temps, presque tous les affamés des environs affluèrent à Balasore, et les choses empirèrent encore. Les morts furent plus nombreuses, l'état de ces nouveaux arrivans était tellement grave qu'il défiait tout secours humain. Le 2 juillet, je quittai Balasore pour retourner à Calcutta. Les pluies avaient rendu les routes impraticables. Les horreurs que je rencontrai sur mon chemin dépassèrent tout ce que j'avais vu jusque-là; partout, au milieu des boues, des cadavres et des mourans. » — Le révérend A. Miller dépose en ces termes devant la même commission. « Vers la fin de mai, les natifs commencèrent à succomber en nombre assez considérable sous les atteintes de la faim, mais les mois de juin, juillet et août furent les plus fatals. Les natifs mouraient par centaines dans les champs et les endroits retirés, où l'on ne pouvait aller leur porter secours. Si par chance on courait les champs, on ne voyait partout que des chacals et des oiseaux de proie acharnés sur des cadavres. S'il fallait évaluer le nombre des morts, je dirais, pour ne rien exagérer, qu'il a disparu un quart de la population dans le district d'Orissa et un tiers dans celui de Balasore. Dans les autres parties de la province, les pertes ont été moindres. Ces infortunés supportaient leurs mortelles épreuves avec une singulière résignation, Rien, non, rien de ce que j'ai lu ou entendu ne saurait donner une idée des horreurs de cette famine. Je n'ai jamais entendu dire que des Hindous eussent touché à la chair des animaux défendus par leurs lois religieuses : chiens, chats ou vaches; mais il est certain que quelquefois ils mangèrent leurs enfans morts. Je tiens d'une personne digne de toute confiance qu'elle a vu une mère et son fils en train de dévorer le corps d'un enfant. »

Ces grandes calamités paralysent le commerce et les affaires, et se traduisent par de formidables déficits dans le revenu public. Au point de vue de leurs intérêts non moins qu'au point de vue de l'humanité, l'un des premiers devoirs des maîtres de l'Inde est de combattre ces désastreuses éventualités en propageant les moyens d'irrigation artificielle. La création des grandes voies d'irrigation dans les provinces du nord-ouest remonte aux empereurs mogols : Feroze-Shah fit creuser le premier canal dans les plaines de Hissar pour arroser un terrain de chasse favori. Le canal de Dehli, exécuté sous la direction et sur les plans du grand architecte Ali-Murdan-Khan, illustra le règne du shah Jehan et vivifia pendant près d'un siècle les districts voisins de la capitale de l'em-

pire. D'autres canaux, qu'il serait trop long d'énumérer, attestèrent la prévoyante philanthropie des successeurs d'Akbar; mais, au milieu des convulsions qui précédèrent et suivirent la chute du trône des Mogols, la terre se couvrit de ruines, et les grandes artères qui la fertilisaient cessèrent de lui apporter leurs flots bienfaisans.

En prenant en main l'héritage des Mogols, l'administration anglaise, qui s'étudiait à suivre les traditions de ses prédécesseurs, ne perdit pas de temps pour réparer les canaux que les malheurs des temps avaient mis hors de service. De 1808 à 1822, on rouvrit l'*Eastern Jumna canal* (canal oriental de la Jamouna), de 150 milles de long, et qui arrose 150,000 acres, le *Western Jumna canal* (canal occidental de la Jamouna), d'un développement de 445 milles. Ces restaurations n'étaient que les modestes préludes de l'œuvre la plus vaste et la plus utile qui ait honoré le règne séculaire de la compagnie des Indes. Le grand canal du Gange, d'une longueur de 898 milles 1/2, irrigue 1,471,500 acres de terre et protége contre les maux des famines une population de 6 millions d'habitans. La ligne principale ouverte le 7 avril 1854, qui se prolonge sur une distance de 525 milles avec une profondeur maximum de 3 mètres et une largeur maximum de 50 mètres, est presque sans rivale au monde, et dépasse d'un tiers le plus grand canal de navigation des États-Unis. Les efforts de l'administration sous le règne de la compagnie pour créer de nouveaux travaux d'irrigation ne dépassèrent pas les provinces du nord-ouest. Dans le Bengale, on se contenta d'entretenir les digues et levées (*embankments*) qui protégent la côte contre les inondations de la mer ou des rivières qui s'y déchargent, et de percer quelques canaux de navigation autour de Calcutta. La configuration des terrains dans les présidences de Madras et de Bombay permet généralement de satisfaire les besoins de la terre à l'aide de réservoirs formés en emmagasinant, au moyen de fortes murailles, les eaux des vallées. Ces réservoirs, presque tous établis avant la conquête anglaise, n'exigeaient que de faibles dépenses d'entretien et de réparation, et n'entraînaient pas le gouvernement dans des travaux considérables. Les événemens de l'insurrection éloignèrent pendant un temps l'attention du gouvernement des travaux d'irrigation; mais ces questions vitales furent violemment remises à l'ordre du jour par les famines de 1861 et de 1866. Une nouvelle famine a désolé le Bengale en 1874; mais les nobles et vigoureux efforts du gouvernement anglais ont réussi à conjurer le mal, que les correspondans à sensation des journaux anglais avaient d'ailleurs fortement exagéré.

Dès 1866, le gouvernement de la métropole avait donné carte blanche aux autorités de l'Inde, dans la plus entière acception du mot, pour entreprendre des travaux d'irrigation sur une échelle

inconnue jusque-là. Un premier crédit de 1 million sterling affecté à ces dépenses en 1867 ne put être employé, vu l'insuffisance des études préliminaires. Depuis lors ces travaux ont été poussés avec une activité continue, et l'on peut espérer qu'avant vingt-cinq ans l'Inde sera pourvue d'un système complet d'irrigation. En poursuivant sans relâche cette grande entreprise, l'Angleterre se montre vraiment digne de la tâche civilisatrice que la Providence lui a confiée. Les devoirs du maître européen envers ses sujets asiatiques ne se bornent pas en effet à leur donner l'ordre et la paix : il doit les protéger, autant que peuvent le faire l'art et la science modernes, contre cette redoutable éventualité dont le nom seul fait pâlir les plus braves : la famine. Il ne s'agit donc pas dans l'Inde de procurer des irrigations là où elles sont profitables, il en faut partout où elles sont possibles. Ces gigantesques travaux accomplis, l'Angleterre aura réellement rempli sa mission et acquis des droits impérissables à la reconnaissance de l'Inde.

Il y a vingt-cinq ans, l'Inde était sans routes, et le voyageur ne pouvait y poursuivre son chemin que sur ses jambes, en palanquin, sur les épaules de noirs porteurs, sur le dos d'un âne, d'un cheval, d'un dromadaire ou d'un éléphant; mais les voies de communication ne sont pas aussi indispensables en Asie qu'en Europe : la nature tantôt y favorise singulièrement, tantôt y arrête complétement la circulation. La sécheresse pendant neuf mois de l'année rend tout sentier accessible au piéton ou au cavalier, et lui facilite en outre le passage des rivières et des torrens. A la saison des pluies, toute locomotion est suspendue, et le système de route le plus perfectionné ne permettra jamais qu'exceptionnellement les transports de voyageurs ou de marchandises sous les cataractes du ciel, qui inondent la terre du mois de juin en fin septembre. Les vieux serviteurs de la compagnie, en général peu amis du progrès, prenaient facilement leur parti des dépenses et des lenteurs du voyage, seuls inconvéniens, du moins pour eux, de cet état de choses primitif, et ne manquaient même pas d'en vanter les avantages. Ainsi l'on faisait valoir que le manque de routes obligeait à tenir prêts les approvisionnemens et les moyens de transport nécessaires aux mouvemens de troupes dans toutes les directions, et qu'il suffisait de quelques légers préparatifs pour passer du pied de paix au pied de guerre. De là la promptitude extraordinaire avec laquelle l'armée anglo-indienne entra en campagne dans certaines guerres; de là aussi l'habileté et les ressources extraordinaires du commissariat, toujours tenu en haleine, et pour les troupes qui, dans leurs changemens de garnison, menaient la vie des camps pendant des mois, une école de travaux militaires aussi sérieux qu'utiles. L'expérience a fait justice de ces paradoxes, et la construction des routes est au-

jourd'hui un des sujets qui préoccupent le plus vivement les représentans de la reine Victoria dans l'Inde.

Les premières routes furent construites dans les provinces du nord-ouest, pays favorable par sa configuration aux travaux, et où de plus les matériaux nécessaires se trouvaient en abondance. Vers 1851, la route de Calcutta à Dehli était livrée à la circulation. L'impulsion était donnée et fut suivie, surtout dans le Pendjab, royaume nouvellement annexé et dont lord Dalhousie, alors gouverneur-général, suivait les progrès avec un soin paternel. Le mouvement civilisateur n'atteignit tout son développement que lorsque le vote du parlement eut remis le sceptre de l'Inde aux mains de la couronne. Les chiffres disent assez les progrès accomplis par les autorités nouvelles. En 1851-1852, le crédit alloué à la construction et à l'entretien des voies de communication dans les trois présidences s'élevait à 120,000 livres sterling. Ce crédit en 1867-1868 atteignait le chiffre respectable de 1,358,640 livres sterling, à savoir : 531,840 livres sterling consacrées à l'entretien des routes anciennes, et 826,800 livres sterling pour le développement du réseau. Une bonne route macadamisée coûte dans l'Inde environ 1,000 livres sterling le mille (15,500 francs le kilomètre). Il est vrai que le chiffre varie dans d'assez fortes proportions et est de beaucoup supérieur dans le Bas-Bengale, où les matériaux manquent complétement, et où il faut se servir de pierres venues de loin et à grands frais ou de briques concassées, ce qui rend les routes d'un entretien fort onéreux.

Un trait distinctif des routes de l'Inde, c'est le caractère inachevé qu'elles présentent; au passage des rivières, les ponts font universellement défaut. En effet, ces constructions fort dispendieuses ne rendent que de maigres services. Pendant l'été, les rivières peuvent se passer commodément à gué ou en bateau, tandis que des travaux de premier ordre pourraient seuls résister en hiver à la violence des eaux et ne serviraient qu'à favoriser une circulation peu active. Le budget actuel de l'Inde, au prix moyen de 1,000 livres sterling par mille, permettrait d'ouvrir environ 800 milles de route par an; mais l'entretien des voies nouvelles incombe à l'état, et il n'est pas dans l'Inde de source de revenus publics, subsides, corvées, taxes locales, que l'on puisse affecter aux dépenses de voirie comme on le fait en Europe. Des barrières avaient été établies à l'origine, mais les produits couvraient à peine les frais de perception; détruites pendant l'insurrection, elles n'ont pas été relevées depuis. Le problème de l'entretien des routes reste encore à résoudre et présente un grand intérêt, car, en estimant à 75 livres sterling la moyenne des frais d'entretien par mille et la construction annuelle à 800 milles, on voit que le budget des tra-

vaux publics s'accroît chaque année de 60,000 livres sterling de nouveaux et indispensables frais d'entretien. Au jour présent, on peut évaluer à 10,000 milles la longueur du réseau macadamisé de l'Inde, et, quoique ce total, comparé à celui d'il y a vingt ans, atteste de véritables et remarquables progrès, l'œuvre des routes de l'empire est, on peut le dire, à peine commencée. L'établissement des voies ferrées rend encore plus indispensable le prompt achèvement des routes indiennes, et les chemins de fer ne pourront porter tous leurs fruits que lorsqu'un système de route perfectionnée permettra aux produits des pays qu'ils traversent d'arriver au wagon sans frais exorbitans de transport.

Lord Dalhousie, à qui revient la gloire d'avoir conçu et commencé la grande œuvre des chemins de fer indiens, comprit que le gouvernement ne devait pas avoir seulement pour but de protéger les intérêts politiques et militaires de la conquête. Avant tout, il voulut que le réseau ferré servît à développer les richesses et les ressources du pays en reliant les centres de production aux grands ports de mer. L'illustre homme d'état comprit aussi qu'il fallait, pour mener à bien la grande entreprise, combiner l'action de l'industrie privée et celle de l'état, et que les capitaux de l'Europe, les seuls sur lesquels on pût compter, n'oseraient aborder avec leurs propres forces seules des travaux pleins d'inconnus et de difficultés. Les bases fondamentales des traités conclus avec les compagnies furent à peu près les suivantes. Le gouvernement promit de fournir les terrains nécessaires à l'établissement des lignes et de garantir un minimum de 5 pour 100 d'intérêt sur le capital engagé depuis le commencement des travaux. En remboursement de ces avances, il fut convenu que tous les profits nets de l'exploitation seraient versés au trésor public. Aussi longtemps que le montant de ces versemens n'excède pas 5 pour 100 du capital dépensé, la somme entière est retenue par l'état; au-dessus de 5 pour 100, le surplus est divisé en parties égales, l'une pour les actionnaires, l'autre pour le trésor public. Les sommes ainsi perçues par ce dernier sont applicables à la liquidation des intérêts servis précédemment aux actionnaires, et lorsque le total des remboursemens ainsi effectués balancera le total des avances faites par l'état avec intérêt simple calculé au taux de 5 pour 100, les profits de l'exploitation demeureront définitivement et intégralement acquis aux actionnaires.

Une autre question importante restait à résoudre. Tous les capitaux devant venir d'Angleterre, il était indispensable de se mettre en garde contre les fluctuations du change, et il fut décidé que celui-ci serait fixé à 1 sh. 10 p., taux inférieur de 9 pour 100 environ à la valeur légale de la roupie. Le gouvernement en un mot vendit ses traites à un prix déterminé, mais notablement inférieur

à celui du marché. La sagesse de cette disposition s'est clairement manifestée depuis 1869, et dans le dernier exercice (1872-73) le bénéfice qu'elle a procuré au trésor public s'est élevé à 7 millions de francs. Au 30 décembre 1871, les avances de l'état pour garantie d'intérêts aux compagnies atteignaient environ 500 millions de francs. Considérable comme l'est cette somme, on peut cependant affirmer que jamais dette plus honorable, plus utile, n'a figuré au budget de l'Inde.

En retour de l'appui qu'il prêtait aux compagnies, le gouvernement se réserva le droit de s'immiscer dans leurs travaux; sa sanction est nécessaire à toute dépense d'établissement ou d'exploitation. Les comptes généraux sont révisés par ses contrôleurs, les compagnies n'exercent des droits suprêmes que sur leurs employés, qu'elles peuvent admettre ou remercier à leur gré, mais dont on fixe les salaires et les fonctions d'accord avec le gouvernement.

Les compagnies représentées en Angleterre par des conseils d'administration sont soumises au contrôle d'un agent général (*government's director*) qui a son siége dans tous les comités et un droit de *veto* sur leurs décisions. Dans l'Inde, un agent délégué par chaque compagnie dirige le personnel et les affaires de l'exploitation sous la surveillance d'un ingénieur consultant (*consulting engineer*), fonctionnaire qui sert d'intermédiaire entre les compagnies et l'état. On voit qu'en théorie le gouvernement exerce une autorité absolue sur les chemins de fer indiens, mais dans la pratique le contrôle s'évanouit. En Angleterre, un agent unique ne saurait suffire aux affaires de huit grandes compagnies; dans l'Inde, l'officier consultant doit se borner à surveiller seulement les travaux de sa ligne, et son action ne va pas plus loin. Il suit de là que dans certaines compagnies les dépenses ont beaucoup excédé les devis, et que dans d'autres les travaux ont été exécutés avec une regrettable parcimonie. De plus le stimulant qui excite au plus haut degré d'ordinaire l'énergie et la surveillance des directeurs de compagnie et de leurs agens, le désir d'arriver à un excédant de recettes sur les dépenses qui permette de distribuer un dividende aux actionnaires, n'existe pas dans les états-majors des lignes anglo-indiennes. Sans inquiétude de ce côté, quel que soit le résultat de l'exercice, les états-majors n'apportent pas dans leur administration l'ardeur des affaires et des économies. L'intervention du gouvernement a rencontré aussi de grandes difficultés dans les questions d'exploitation où les intérêts du public qu'il représente se trouvent en opposition directe avec ceux des compagnies. Si ces dernières ne cherchent qu'à obtenir le maximum de profit avec le minimum de trafic, la communauté demande au contraire d'ar-

river aux mêmes résultats avec les tarifs les plus bas. Là, l'action du gouvernement s'arrête, et il ne peut forcer les compagnies à appliquer le minimum des tarifs établis, ou à multiplier les trains. Aussi le fret par voie ferrée est-il exorbitant dans l'Inde, presque prohibitif pour certains articles, les charbons entre autres.

Le réseau primitif des chemins de fer indiens comprend neuf lignes principales, administrées par des compagnies avec garantie d'intérêt. La première, l'*East Indian* (l'Est-Indien), met en communication Calcutta et les plaines torrides du Pendjab (1) en passant par les grandes villes du Bengale et les provinces nord-ouest. La seconde, le *Great Indian Peninsula* (Grand-Péninsulaire indien), relie Bombay à Calcutta par sa jonction avec l'Est-Indien à Allahabad, et Bombay à Madras par sa jonction avec le chemin de fer de Madras à Kulburga. La troisième est le *Madras railway* (chemin de fer de Madras), dont les divers embranchemens unissent le Golfe-Arabique à la baie du Bengale, Madras au beau plateau des Neilgherries, et Madras au Grand-Péninsulaire indien. La quatrième, le *Scinde, Punjab and Dehli*, remédie aux difficultés de la navigation du Bas-Indus. Nommons encore le *Bombay Baroda and central India*, le *Great Southern of India*, l'*Eastern Bengal*, l'*Oudh and Rohilkhund*, enfin le chemin de fer du Carnatic, qui doit desservir Madras et Pondichéry. L'expérience a depuis lors révélé de nouveaux besoins, mais les lignes complémentaires qui sont venues se greffer sur le réseau primitif sont désormais construites par l'état et exclusivement sous son contrôle : ainsi le *Calcutta and South-Eastern*, le *Northern Punjab*, le *Rajpootana*, etc. Pendant l'année officielle 1871-1872 (1er avril à 31 mars), il a été livré à la circulation 408 milles de chemins de fer, et le total du réseau en activité a été ainsi porté à 5,204 milles, dont 5,136 milles relèvent des compagnies et 68 milles sont propriété de l'état. L'achèvement des travaux résolus comprend encore 2,440 milles, savoir : 940 milles par les compagnies et 1,513 milles par le gouvernement.

(1) La légende mahométane donne cette explication pittoresque des torréfiantes chaleurs du Pendjab : autrefois vivait à Moultan un saint homme du nom de Pir Schamsch, qui, tout entier à ses dévotions, mendiait ses repas aux âmes charitables lorsque les besoins de son estomac se faisaient sentir. Pris de faim un beau jour, il obtint une épaisse côtelette de la bienfaisance d'un boucher bon musulman. Pir Schamsch, son déjeuner à la main, alla immédiatement trouver un rôtisseur et le pria de la mettre sur le gril pour l'amour de Mahomet. Ce rôtisseur, homme de peu de foi, prit la côtelette et la jeta à la face de Pir Schamsch. Sans aucune pensée de vengeance, ce dernier ramassa humblement le morceau de viande, et, levant les yeux vers le soleil, le pria de lui rendre le petit service qu'un mécréant lui refusait. La réponse d'en haut ne se fit pas attendre; l'astre du jour descendit immédiatement de trois degrés, position qu'il a conservée depuis, et grilla à point la côtelette de Pir Schamsch.

Les dépenses des compagnies, depuis les premiers travaux (1849) jusqu'au 31 mars 1872, ont atteint 2 milliards 265 millions de francs. Conformément aux cahiers des charges, les terrains ont été livrés gratuitement par le gouvernement aux compagnies concessionnaires. Les recettes des chemins de fer anglo-indiens pendant l'année 1871-72 se sont élevées à 153 millions de francs et les dépenses à 82 millions, soit un bénéfice net de 71 millions, et une proportion de 54 pour 100 des dépenses aux recettes, chiffres qui diffèrent peu de ceux de l'exercice précédent; mais il faut faire remarquer que l'année 1871-72 a vu livrer à la circulation 408 milles nouveaux de voies ferrées, et que de ce fait les frais de premier établissement du réseau se sont accrus de 57 millions. Les recettes pour 1871-72 se décomposent ainsi : 18,940,585 voyageurs ont produit 49 millions, et 3,289,561 tonnes de marchandises 100 millions, — le complément des recettes étant fourni par des articles divers, messageries, télégraphes. Les recettes et les dépenses par mille varient dans d'assez grandes proportions. Les écarts considérables des dépenses sur les diverses lignes de l'Inde doivent surtout être attribués à la diversité des modes de chauffage qu'elles emploient. Certaines exploitations tirent à grands frais tout leur combustible d'Europe, tandis que d'autres ne se servent que de bois. L'*East Indian* traverse les magnifiques districts houillers du Bas-Bengale, et obtient son combustible à plus bas prix que les lignes européennes les plus favorisées. Des recherches récentes ont révélé la présence du charbon en quantité considérable dans certains districts de l'Inde centrale, et ces mines fourniront prochainement aux besoins du *Great Indian Peninsula*. Les travaux des géologues qui ont parcouru pendant ces dernières années la présidence de Madras sont restés infructueux, car on n'a pas trouvé trace de dépôts houillers.

Au 30 septembre 1871, le personnel des chemins de fer anglo-indiens comprenait 68,517 employés, dont 4,852 Européens. Ce dernier chiffre donne une juste idée du magnifique débouché que l'exploitation du réseau ferré asiatique offre aux classes moyennes et ouvrières de l'Angleterre. Il est vrai aussi que les passagers des grandes artères de l'Inde trouvent une sécurité qu'ils ne rencontrent malheureusement nulle part en Europe. Une catastrophe un peu grave, où huit voyageurs ont été blessés, a seule attristé l'exploitation des chemins indiens en 1871-72. Les accidens moins sérieux sont au nombre de 548, dont 314 causés par du « bétail » rencontré sur la voie. Il faut savoir que dans les documens figurent sous le titre de bétail daims, hyènes, buffles, tigres et autres rois dépossédés de la jungle que la vapeur a frappés au plus profond de leurs anciens domaines. La mort n'en a pas moins promené sa faux dans la foule des voyageurs : 110 passagers natifs, à

deux ou trois exceptions près, sont morts dans les wagons sous les atteintes des pestes de l'Inde : fièvres, dyssenterie, choléra.

On a vu que les bénéfices nets des chemins de fer anglo-indiens pour l'exercice 1871-72 s'étaient élevés à 71 millions de francs, — 3 1/2 pour 100 environ du capital employé par les compagnies (un peu plus de 2 milliards). Pour remplir ses engagemens envers les actionnaires et leur compléter un intérêt de 5 pour 100, le gouvernement de l'Inde a donc à fournir une somme d'environ 30 millions. On ne peut se dissimuler que c'est là un lourd fardeau pour le budget colonial, qu'en un mot les grands travaux publics n'ont pas justifié toutes les espérances qui avaient salué leurs débuts. Il faut ajouter cependant que des circonstances exceptionnelles et contraires ont pesé en 1871-72 sur le trafic de l'*East Indian*, la plus active et la plus étendue des lignes indiennes. De plus, sur ces artères de création récente, le mouvement des voyageurs et des marchandises est loin d'avoir acquis tout le développement dont il est susceptible. On trouve en effet que, sur les premières lignes ouvertes, la moyenne des recettes de cinq ans en cinq ans augmente dans des proportions considérables. Ces statistiques dissipent en partie les sombres nuages qui entourent l'avenir des chemins de fer indiens.

Quant au système des compagnies garanties par l'état, on ne saurait nier que l'expérience n'ait donné des argumens puissans à ceux qui lui sont hostiles. Sur plusieurs lignes, les frais d'exploitation ont dépassé de beaucoup les recettes. Les états-majors, sans inquiétude pour le dividende, n'apportent pas dans leur administration l'activité et l'économie qui seules font la fortune des grandes entreprises; enfin souvent l'intérêt public est sacrifié à celui des compagnies sans que le gouvernement puisse défendre vigoureusement la cause de la justice. Ces faits acquis ont jeté depuis longtemps dans l'Inde une grande impopularité sur le système des compagnies garanties, et dès 1862 le gouverneur-général, lord Elgin, avait résolu d'en finir avec ce système pour les lignes de nouvelle création, qui ont depuis été exclusivement construites et exploitées par l'état. L'idée même de la dépossession des anciennes compagnies au profit du gouvernement a trouvé dans l'Inde de nombreux défenseurs, qui ont d'ailleurs pu s'autoriser d'une clause des contrats par laquelle le gouvernement s'est réservé le droit de racheter les lignes concédées après vingt-cinq années d'exploitation. L'affaire ne rencontrerait pas sans doute de grandes difficultés, et le crédit du gouvernement de l'Inde trouverait d'autant plus facilement un emprunt de 2 milliards, qu'il ne s'agirait après tout que d'opérer une simple conversion.

Sans préjuger de l'avenir des chemins de fer indiens, contentons-

nous d'apprécier en quelques mots la grande œuvre dont le marquis de Dalhousie a été l'initiateur. Les questions de finance, de systèmes de construction et d'exploitation disparaissent devant des considérations d'un ordre plus élevé. En donnant à l'Inde des brahmanes en moins de vingt ans un réseau presque complet de voies ferrées, l'Angleterre a décidément pris pied sur cette terre immuable. Les rails et la vapeur, qui côtoient aujourd'hui le Gange et l'Indus, y prodigueront à pleines mains, comme partout sur le globe, des semences de progrès matériel et moral, de vraie civilisation. Le conquérant qui a doté ses sujets d'un réseau ferré de plus de 5,000 milles (8,000 kilomètres) a mené à bonne fin une œuvre sans précédent dans les annales des siècles, et l'histoire doit constater avec impartialité que dans les vingt dernières années nos voisins se sont montrés vraiment dignes des faveurs que depuis cent ans la fortune leur prodigue sur la terre d'Asie.

II.

Les tableaux statistiques de l'empire anglo-indien en 1871-72 donnent à l'exportation pour les grands ports de Karrachi, Bombay, Madras, Calcutta, Moulmein, Rangoun, le chiffre considérable de 1 milliard 616 millions de francs. Les importations pour les mêmes ports, pendant le même exercice, s'élèvent à 1 milliard 66 millions. Les chiffres des neuf années antérieures indiquent clairement la puissance avec laquelle les événemens politiques extérieurs se font sentir dans les transactions commerciales de l'Inde. Pendant la guerre de la sécession, qui donne une impulsion énorme à la culture du coton, les exportations atteignent le maximum de la période. Les guerres européennes de 1866 et de 1870 jettent le malaise et l'effroi sur tous les marchés du monde; avec la paix, les affaires renaissent, et les chiffres du commerce maritime en 1871-1872 diffèrent peu de ceux de la crise américaine.

Le port de Calcutta tient toujours le premier rang dans le mouvement commercial de l'Inde, et les importations en 1871-72 s'élèvent à 494 millions de francs, les exportations à 696 millions. Le commerce sur les bords de l'Hougly suit une marche croissante, et l'année 1872, comparée à la première de la période décennale, donne une augmentation de 137 millions de francs à l'importation, de 311 millions à l'exportation. Il n'en est pas de même au port de Bombay, dont les exportations pendant la fièvre du coton (1864-1865) atteignent presque 1 milliard, pour retomber pendant le dernier exercice au-dessous du chiffre de 1863. Le document décennal donne en 1872 261 millions pour les importations à Bombay et

647 millions pour les exportations; ces chiffres diffèrent peu de ceux de l'année 1863.

Le mouvement maritime de l'Inde est représenté, entrées et sorties réunies, pour l'année 1872, par 45,885 navires jaugeant 8,333,638 tonneaux. En comparant ces chiffres à ceux du premier exercice de la période décennale, — 41,501 navires jaugeant 5,612,205 tonneaux, — l'on voit que le nombre des navires est resté stationnaire, tandis que le tonnage a presque doublé. Pendant ces dernières années, une double métamorphose s'est accomplie dans le matériel de la flotte marchande de l'Angleterre. Les grands *clippers* ont d'abord remplacé les navires de faible tonnage; depuis le percement de l'isthme de Suez, les *steamers* disputent à la marine à voiles le fret des mers indiennes. Les efforts de l'industrie moderne, sans résoudre le problème de la suprématie des deux grandes métropoles indiennes, ont développé autour d'elle des élémens nouveaux et considérables d'activité et de richesse. Si le port de Bombay, par l'ouverture du canal de Suez, se trouve de dix jours de navigation à la vapeur plus rapproché de l'Europe que le port de Calcutta, le réseau des chemins de fer indiens est singulièrement favorable à ce dernier. On ne compte que 560 milles de Calcutta à Allahabad, point de jonction de l'*East Indian railway*, qui traverse les provinces nord-ouest et le Pendjab, et de l'*Indian Peninsula*, tandis que la distance de Bombay à Allahabad s'élève à 850 milles. La ligne de Calcutta traverse le riche bassin houiller de Raneegunge, et obtient son combustible à un prix bien inférieur à celui que paie le chemin de fer péninsulaire, dont tout le combustible est tiré de l'Europe. L'influence du canal de Suez se fait sentir au port de Bombay par l'augmentation de la navigation à vapeur, qui en 1872 s'élève à 88 *steamers* à l'arrivée et 90 à la sortie contre 75 et 76 dans l'exercice précédent. L'achèvement de l'œuvre de M. de Lesseps a aussi immédiatement provoqué les ports de Gênes, de Trieste, Constantinople et Odessa à ouvrir des relations directes avec l'Inde. Le succès a couronné les efforts des armateurs de Trieste, et en 1872 les exportations de Bombay à destination de l'Adriatique se sont élevées à 20 millions de francs. Les tentatives faites par le gouvernement russe ont été moins heureuses : le service de *steamers* qu'il avait pris sous son patronage n'a eu qu'une courte et infructueuse existence.

Examiner article par article les statistiques commerciales de l'Inde serait sortir des limites de cette étude; nous nous contenterons de parler des produits nouveaux qui y tiennent déjà une belle place sans avoir atteint tout le développement que l'avenir leur réserve : en première ligne, le riz de la Birmanie anglaise, le jute, le thé, le café, le coton.

Le riz est le grand article d'exportation de l'Inde, sinon comme valeur, du moins comme quantité, et atteint un total de plus de 850,000 tonneaux en 1871-1872. Plus de la moitié de ce chiffre appartient à la Birmanie anglaise, territoire annexé au domaine anglais depuis environ vingt ans. Le riz de Rangoun et de Moulmein fait non-seulement concurrence au riz de Saïgon et de Bankok sur le marché européen, mais encore lui dispute les principaux marchés de la Chine, ceux de Maurice et de l'île Bourbon. La spéculation anglaise ne néglige rien pour donner au commerce du riz de Birmanie tout le développement dont il est susceptible, et l'on compte en ce moment autour des deux centres européens du pays seize moulins à nettoyer le riz, de récente création, et munis des appareils les plus perfectionnés.

Le jute (chanvre du Bengale), qui croît à l'état sauvage dans le delta du Bengale oriental compris entre le Brahmapoutra et le Gange, n'a commencé à figurer d'une manière sensible dans le mouvement maritime de Calcutta que vers l'époque de la guerre de la sécession. Le jute est apporté par les cultivateurs natifs sur les marchés de Seraogunge, Naragunge, Dana, d'où il est expédié sur Calcutta, et de là vers l'Europe. La ville de Dundee, en Écosse, tient la tête dans le royaume-uni pour la fabrication des articles de jute : cordes et cordages, toiles, tapis communs. Les établissemens de MM. Cox frères, qui emploient 3,000 chevaux de vapeur, plus de 2,000 ouvriers, font des transports de jute sur leurs propres *steamers*, et ne le cèdent en rien aux plus gigantesques établissemens de Manchester et de Birmingham. Le jute est aussi utilisé dans l'Inde pour la fabrication de sacs qui servent à contenir le riz et s'expédient en énormes quantités (5,112,421 sacs) en Birmanie, Chine et Amérique.

Le thé, comme toutes les choses de l'Asie, a sa légende. Un dévot indien, du nom de Durma, qui vivait cinq cents ans environ avant l'ère chrétienne, touché de l'ignorance religieuse des habitans du Céleste-Empire, entreprit de leur révéler la parole divine. Indifférent aux conforts du voyage, le saint homme partit sans provisions, et un jour, épuisé de faim et de fatigue, tomba sur la terre et s'endormit. A son réveil, honteux d'avoir cédé même pour un instant aux besoins de la nature, Durma s'arracha les sourcils en manière de châtiment, et les jeta autour de lui. Immédiatement les poils se transformèrent en arbustes gracieux et feuillus; le voyageur émerveillé goûta les feuilles qui l'entouraient, et s'aperçut bientôt qu'elles rendaient la vigueur à son corps et à son esprit. La réputation de sainteté de Durma ne tarda pas à se répandre dans le pays, il eut de nombreux disciples qu'il engagea à faire usage de la

plante nouvelle, et bientôt le goût de la boisson qui réjouit sans enivrer se propagea en Chine.

La culture industrielle dans l'Inde de l'arbuste à thé est d'origine récente, et remonte à moins de cinquante ans. La première guerre contre les Birmans donna aux Anglais la possession des territoires d'Assam en 1826, et peu de temps après l'on découvrit dans la nouvelle conquête de nombreux plants de thé. Ces arbustes avaient-ils poussé à l'état sauvage, ou remontaient-ils à une ère de civilisation antérieure dont on retrouve les débris incontestables dans la vallée du Brahmapoutra? Quoi qu'il en soit, la découverte ne passa pas inaperçue, et une mission envoyée par le gouverneur-général, lord Bentinck, en 1834, reconnut que l'arbre à thé était indigène dans le Haut-Assam, et que ses feuilles pouvaient être utilisées dans le commerce. Le gouvernement fit immédiatement venir des ouvriers et des semences de la Chine, et en 1839 huit caisses de thé d'Assam furent vendues sur le marché de Londres. Ce premier succès attira l'attention des spéculateurs, et une compagnie formée sous les auspices de Babou Dwarkanaught Tagore, dont le nom se trouve honorablement associé à tous les progrès industriels et agricoles de l'Inde pendant la première moitié du siècle, acheta toutes les plantations de thé du gouvernement. Les débuts de l'*Assam Tea Company* ne furent pas heureux, mais une administration nouvelle rétablit l'ordre et l'économie dans les affaires, et sa prospérité excita bientôt sur les marchés de Londres et de Calcutta une véritable fièvre de thé. Les demandes de concession de terrains se multiplièrent, et les compagnies sortirent de dessous terre. Des spéculations hasardées ou malhonnêtes amenèrent de complètes déconfitures et une diminution temporaire dans la production, jusqu'à ce que les entreprises mal conçues eussent disparu et que les compagnies sérieuses pussent reprendre place dans la confiance des actionnaires. L'Assam n'est pas la seule partie du territoire indien propre à la culture du thé; la plante se retrouve à l'état sauvage dans la province voisine de Cachar, et aussi dans les districts montagneux du premier versant de l'Himalaya, — provinces du nord-ouest et Pendjab. Le gouvernement de lord Dalhousie, désireux de répandre la culture du thé au nord comme à l'ouest, organisa des plantations à Kumaon et à Dehra-Doon, et il y a seize ans nous avons visité ces intéressans jardins, alors dans toute leur nouveauté. En 1864, les établissemens de l'Himalaya ont été vendus à des compagnies, et, sagement administrés, ils feront un jour concurrence à leurs rivaux de l'Assam et de Cachar. En 1872, on a exporté environ 7 millions de kilogrammes de thé, représentant 36 millions de francs. Faisons remarquer toutefois que ces chiffres sont

loin de donner la production totale du thé dans l'Inde. Le thé des districts de l'Himalaya trouve sur place, dans le Thibet et l'Afghanistan, un marché avantageux, et n'entre pour rien dans le total des exportations par mer. Le thé d'Assam s'est fait une part considérable dans la consommation indienne, et fournit notamment les approvisionnemens de l'armée européenne. Ces résultats font assez présager le rang important que le thé doit prendre un jour dans les transactions commerciales de l'Inde et de la métropole.

La culture du café, spéciale à la présidence de Madras, est d'origine assez ancienne, et une tradition locale raconte que l'arbuste fut introduit sur le plateau de Mysore par un pèlerin qui rapporta sept grains de café de La Mecque; mais ce ne fut que dans les dernières vingt années que le café entra pour une part notable dans les exportations anglo-indiennes, grâce à l'abolition d'un droit assez considérable qui grevait le commerce de la fève aromatique. Les plantations de café sont exclusivement situées dans le Mysore, les Neilgherries, les districts de Coorg et de Wyniad, sur des versans à une hauteur de 3,000 à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette agriculture industrielle sous un climat favorable aux constitutions européennes, où pendant toute la mousson du sud-ouest le planteur peut inspecter toute la journée ses travaux sans redouter les atteintes du soleil, devait attirer l'attention des anciens officiers anglo-indiens désireux d'occuper les loisirs de leur retraite. Aussi parmi les planteurs compte-t-on grand nombre de vétérans de l'armée de l'honorable compagnie des Indes. En 1872, on a exporté 27 millions de kilogrammes de café, représentant 34 millions de francs. Le tableau suivant donnera une idée de l'essor qu'a pris depuis trente ans la culture du jute, du thé et du café dans l'Inde anglaise.

EXPORTATION.

Années.	Jute en laine.	Thé.	Café.
1842. . . .	24,941 liv. st.	17,244 liv. st.	74,957 liv. st.
1852. . . .	180,976 —	59,220 —	84,306 —
1862. . . .	537,610 —	192,242 —	462,380 —
1872. . . .	4,299,767 —	1,482,186 —	1,380,410 —

L'usage du coton dans l'Inde, où la plante textile rencontre des conditions exceptionnellement favorables de sol, de climat et de main-d'œuvre, remonte aux premiers âges. Ce ne fut toutefois que sous l'influence d'événemens extérieurs et imprévus, la guerre de la sécession, que la culture du coton a pris un grand essor dans le domaine anglo-indien. Il est à remarquer que la compagnie des Indes, peu soucieuse comme elle l'était de favoriser la cause des progrès matériels, porta dès le début à la question cotonnière un

véritable intérêt. Au dernier siècle déjà, des efforts officiels avaient été faits pour améliorer les espèces indigènes. En 1829, pour la première fois, des semences de *Upland, Georgia, Sea-Island, Demerari*, furent introduites par la Société royale d'agriculture de l'Inde, et le gouvernement accorda les subsides nécessaires aux premières expériences. Le climat, trop chaud et trop humide, des environs de Calcutta, où les essais eurent lieu, ne convenait aucunement aux semences exotiques, et les résultats furent de tout point défavorables. Dix ans après, un agent envoyé par la cour des directeurs ramena d'Amérique dix planteurs expérimentés et des semences variées, et les expériences furent reprises sur une vaste échelle dans les trois présidences. Les graines américaines ne donnèrent que de mauvais résultats dans les terrains du Bengale, même les plus favorables aux espèces indigènes. Dans la présidence de Madras au contraire, les documens officiels constatèrent que les semences exotiques avaient un rendement supérieur en quantité et en qualité. Les résultats ne furent pas aussi complétement favorables dans les diverses parties du gouvernement de Bombay, où la culture du coton est le plus répandue; négatifs dans le Dharwar, ils ne laissèrent rien à désirer dans la province de Guzerate. On remarqua même que dans certaines saisons, lorsque la plante indigène se flétrissait sous l'action du froid ou des vents chauds, le coton américain résistait vigoureusement à ces influences délétères. Ces résultats variables doivent être attribués, comme la suite l'a prouvé, au mauvais choix des localités et à l'application exclusive du système de culture américain. Dans un pays aussi vaste que l'Inde, l'expérience et le temps peuvent seuls indiquer le sol et le climat particulièrement favorables à certains produits. Quant aux procédés de culture, sur les lieux mêmes où les méthodes américaines n'avaient pas réussi, les semences exotiques soumises aux vieilles routines indiennes donnèrent plus tard d'excellens produits, par exemple dans les districts de Khandeish et de Dharwar, présidence de Bombay, et dans l'Inde centrale.

Ces succès nous autorisent à dire quelques mots des procédés traditionnels pour la culture du coton dans l'Inde. Le fermier natif, et particulièrement le cultivateur de l'Inde centrale, comprend la nécessité de la rotation des récoltes, et ce n'est que rarement et exclusivement pour les céréales que les terres reçoivent les mêmes semences. Le coton, par la force de la plante, l'épanouissement et la profondeur des racines, fatigue singulièrement le sol, qu'il excite fiévreusement; aussi n'est-il semé qu'après les plantes à semences rondes, pois ou fèves. Les décompositions végétales de ces graminées fournissent à la terre un engrais suffisant dans les terrains noirs

(*regars*). Dans les terrains rocailleux, marneux ou sablonneux où le coton est quelquefois semé, la culture indigène a souvent recours aux fumures. Les semailles se font alors de meilleure heure, et la récolte dépend entièrement de la mousson. Une trop grande humidité fait tourner la plante en bois, tandis qu'elle s'étiole et dépérit sous l'action d'une sécheresse prolongée. Lorsque le sol a été longtemps en repos, ou pour des terres récemment défrichées, une façon préliminaire a pour but de débarrasser le sol des herbes et des broussailles. Vient ensuite un premier labour avec une forte charrue attelée suivant les besoins de quatre à huit paires de bœufs. Ce rude instrument, de l'effet le plus énergique, défonce le sol de 1 pied à 1 pied 1/2 de profondeur, tranche les racines des herbes et divise la terre en grosses mottes. Ce travail est renouvelé en trois et quatre sens jusqu'à ce que la surface du champ soit arrivée à l'égalité de niveau dont elle est susceptible. On ramasse les herbes et racines, et le champ reste livré au repos jusqu'à la saison chaude, où, sous l'action du soleil, les mottes de terre, racines et herbes se dessèchent. Aux premières pluies, les mottes gonflent et tombent en poussière, et immédiatement, à l'aide d'une houe attelée d'une ou deux paires de bœufs, l'on procède au nettoyage du sol. Cette opération est répétée autant de fois qu'il est nécessaire pour assurer un niveau parfait de la surface du champ. Toutes les herbes sont ensuite ramassées, brûlées et éparpillées comme engrais. La terre est prête alors à recevoir les semences. Le changement de la mousson varie dans les diverses provinces du vaste empire de l'Inde; aussi l'époque des semailles du coton n'est-elle pas la même pour le Bengale et les deux autres présidences. On peut toutefois la fixer approximativement pour le Bérar et le Guzerate du 10 juin au 1er juillet, et du 15 août au 1er septembre pour le Dharwar et les districts de l'empire du Nizam. Les travaux de la récolte suivent la même loi et s'accomplissent en novembre et décembre dans les mêmes provinces, en fin février et mars dans les secondes.

On sème le coton au moyen d'un semoir ajusté de telle façon que les graines soient déposées de 10 à 15 centimètres de distance sur des sillons séparés par un intervalle de 30 centimètres. Une nouvelle façon suit les semailles, et remue le terrain à une profondeur de 30 centimètres. La plante se montre quelques jours après à la surface, et lorsqu'elle arrive à une hauteur de 6 pouces, elle est soumise à un premier sarclage qui est dans certaines contrées confié aux femmes. Un instrument en forme de faucille sert à la fois à couper les mauvaises herbes, à remuer la surface du sol pour accumuler la terre au pied de la plante, ou à l'éclaircir lorsqu'elle a poussé

en trop grande quantité. Cette opération se fait aussi avec une houe légère attelée de deux bœufs; quelquefois on combine les deux procédés. Le champ est ensuite livré à lui-même jusqu'à ce que le fruit ait atteint sa maturité; mais souvent, pour épargner la main-d'œuvre, on attend que la plus grande partie des balles se soient épanouies. Par suite de ce retard, la laine se trouve souillée de poussière, de feuilles sèches, et le coton passe à cet état d'impureté qui lui est vivement reproché par le consommateur de l'Europe. Les pluies qui souvent tombent à la fin de la saison d'hiver contribuent aussi à décolorer et à flétrir le coton au détriment de la qualité.

On voit par ces détails que l'Indien ne se contente pas de gratter légèrement la terre, d'y déposer ses semences, laissant à la nature le soin de mener sa récolte à bonne fin. Le fermier de l'Oude, de Bombay, du Bengale et de l'Inde centrale possède son métier à un haut degré, et, ainsi que l'ont prouvé les insuccès du système de culture exclusivement américain, il faut tenir grand compte de ses pratiques et de son expérience pour exploiter avec succès les champs de coton de l'Inde.

Le problème de l'introduction des espèces américaines dans l'agriculture indienne était résolu, mais la question du développement de la production du coton contenait encore d'autres élémens qu'on ne pouvait négliger. Jusqu'au jour où la guerre des États-Unis menaça d'une suspension immédiate de travaux, de famine, suivant la locution énergique du temps, les grands établissemens de l'Europe voués à la filature ou au tissage du coton, le marché pour le produit indien fut toujours incertain et les prix peu rémunérateurs. La demande de la Chine, un des deux grands débouchés des cotons de l'Inde, ne dépasse jamais certaines limites. Les besoins de l'Angleterre au contraire variaient suivant la récolte aux États-Unis. Une mauvaise récolte par-delà l'Atlantique, et les cotons indiens, disputés dans les entrepôts, disparaissaient rapidement; l'année suivante, une récolte favorable à la Nouvelle-Orléans suffisait pour replonger les cotons indiens dans le marasme au plus grand détriment des fermiers, qui avaient augmenté leur production dans l'espoir que le marché de l'Angleterre leur était acquis désormais. Ajoutons que l'état d'impureté presque général des cotons indiens, humides, mélangés de feuilles sèches, même de sable, expliquait suffisamment cette inégalité de l'exportation pour l'Europe, où le textile asiatique n'était accepté que comme un pis-aller, à défaut des produits plus raffinés des États-Unis du sud. Grâce aux nombreux intermédiaires auxquels le commerce du coton devait avoir recours, à l'insuffisance des voies de communication, l'article n'ar-

rivait au port d'embarquement qu'avec de longs retards, frappé de commissions multiples, de frais de route écrasans, et souvent après avoir subi de coupables adultérations.

L'achèvement du réseau des chemins de fer indiens a porté remède à cet état de choses en permettant au commerce européen de traiter directement par ses agens avec le fermier natif, au plus grand bénéfice de ce dernier. Enserré jusque-là dans les griffes de l'usurier de village, le producteur trouvait difficilement, quels que fussent ses labeurs et l'abondance de sa récolte, à solder le loyer de ses terres et à rembourser des avances, dont les intérêts s'élevaient en moyenne à 36 pour 100. En contact désormais avec les représentans des négocians de Bombay ou de Calcutta, il ne vend plus ses produits qu'à beaux deniers comptans et à des prix rémunérateurs; aussi dans certains districts, suivant la phrase pittoresque d'un document officiel, après la vente de la récolte, les bijoutiers ne sont plus assez nombreux pour convertir en ornemens les métaux précieux qui affluent dans le pays. Les chemins de fer n'ont pas moins contribué à l'amélioration de la qualité des cotons indiens. Les balles qui restaient sur la route pendant de longs voyages, exposées à toutes les intempéries des saisons, parviennent aujourd'hui au port d'embarquement en moins de jours qu'il ne leur fallait de mois, il y a quelques années, pour être rendues à destination, et avec des frais de transport bien moins élevés.

En 1867, les terres consacrées dans l'Inde à la culture du coton représentaient 8 millions d'acres. En 1871-1872, pour la seule présidence de Bombay, ce chiffre s'élève à près de 3 millions d'acres. La valeur totale des exportations en coton des ports de l'Inde atteint 530 millions de francs, et représente un poids brut d'environ 400 millions de kilogrammes. Le port de Bombay tient, pour cet article, la tête dans la lutte des grands ports indiens, et entre dans ce total pour 370 millions de francs, celui de Calcutta pour 100 millions. Ce qui prouve que le développement de la culture du coton dans l'Inde n'a pas dit son dernier mot, c'est que l'exportation en 1871-1872 est presque le double de ce qu'elle était à la première année de la période décennale, et dépasse le maximum atteint aux jours les plus sérieux de la crise américaine; mais, si l'on veut avoir une idée complète des progrès de l'agriculture indienne, il faut remonter à une époque plus éloignée : en 1852-1853, l'exportation dépassait à peine 100 millions de kilogrammes; elle a donc presque quadruplé en vingt ans.

Les expositions universelles de Londres et de Paris, plus récemment celle de Vienne, ont révélé au public européen la variété et le nombre des produits fabriqués de l'Inde. Les châles, les lainages

variés, les tapis du Pendjab, les soieries brodées de Dehli, les cotonnades de Nagpore, l'ébénisterie de Bombay, les belles mousselines de Dacca, tinrent une place distinguée même au milieu des plus merveilleux produits de l'industrie européenne. Le métier natif, loin de disparaître devant l'importation anglaise, soutient vaillamment la lutte, et conservera longtemps encore sans doute sa supériorité pour les articles de première qualité : tissus de laine ou de coton, broderies à la main, etc. Cette résistance de l'industrie locale montre clairement qu'une grande partie des produits bruts sont consommés dans le pays; aussi des tableaux statistiques des relations commerciales de province à province formeraient-ils un chapitre intéressant de l'histoire économique du domaine anglo-indien. Malheureusement ces travaux sont encore à l'état d'enfance et n'existent que par exception. Ainsi l'on sait que dans le Pendjab la valeur des exportations et des importations se balance presque complétement. Des calculs approximatifs évaluent à 350 millions de francs le commerce extérieur des provinces centrales. Des manufactures montées sur une vaste échelle et munies des appareils les plus perfectionnés ont depuis quelques années considérablement ajouté à la production indigène. Il existe 19 établissemens pour la filature et le tissage du coton dans la présidence de Bombay, dont 11 dans la ville même. Ces derniers comptent 404,000 broches, 4,294 métiers et 19 machines à vapeur. Parmi les autres grands établissemens de l'industrie anglo-indienne, il faut citer l'*Elgin cotton spinning and weawing Company* à Cawnpore, la *Goosey cotton mills Company* dans les environs de Calcutta. Notons aussi dans la seule présidence de Bombay 153 presses à la vapeur brevetées et 287 presses à la main pour presser les balles de coton. On a déjà eu occasion de mentionner les moulins pour le nettoyage du riz créés depuis quelques années à Calcutta et dans les deux ports de la Birmanie anglaise, Rangoun et Moulmein.

La valeur des marchandises importées dans les grands ports de l'Inde en 1871-72 s'élève, sans y comprendre les métaux précieux, à 777 millions de francs, soit une augmentation de près de 250 millions sur l'année 1862-63. Les grands faits économiques qui se sont produits dans l'Inde ont laissé leurs traces dans le document statistique décennal. Les progrès de l'industrie locale, l'achèvement du réseau ferré anglo-indien, se traduisent par le développement des importations en machines, fers en barres ou ouvrés; à l'accroissement de l'armée européenne et de la population blanche correspond une augmentation sensible de la consommation des vins. Il faut spécialement signaler la progression croissante des importations en cotons filés et tissus, qui dans le dernier exercice atteignent le

chiffre de 437 millions, valeur presque double de celle des mêmes articles importés dix ans auparavant. Magnifique comme l'est le tribut que l'Inde paie à l'industrie de la métropole, on ne saurait en comprendre toute la portée sans remonter soixante ans en arrière, au point de départ de l'importation des cotons anglais. En 1814, les mêmes articles qui figurent dans le dernier exercice sur les états de la douane anglo-indienne pour une somme de plus de 400 millions de francs y étaient représentés par un maigre total d'un lac de roupies (250,000 francs).

De tous les articles de consommation que l'Inde demande à l'Europe, les métaux précieux sont les plus dignes d'attirer l'attention des économistes et des financiers. De temps immémorial, l'Inde a puisé annuellement à pleines mains, dans le réservoir métallique de l'Europe, des sommes considérables d'or et d'argent, qui s'y immobilisent à jamais à l'état de trésors ou de bijoux. Avant l'insurrection de 1857, la consommation moyenne et annuelle de l'Inde pouvait être estimée à 75 millions de francs. Les grands travaux d'utilité publique, la crise cotonnière, ont fait affluer pendant ces dix dernières années les métaux précieux sur le marché de l'Inde, et pour la première fois l'or en quantité très considérable. Dans la dernière période décennale, l'Inde a reçu de l'Europe en chiffres ronds 2 milliards 570 millions de francs en argent, et 1,475 millions en or. Les exportations se sont élevées à 325 millions pour l'argent, et à 62 millions pour l'or, soit un total d'absorption de plus de 3 milliards 1/2 et une moyenne annuelle de 360 millions de francs. Sans doute, la période que nous venons d'examiner a présenté des circonstances particulières qui ne peuvent plus se reproduire : la grande œuvre des chemins de fer anglo-indiens achevée aujourd'hui, la guerre de la sécession, ont créé des besoins exceptionnels en métaux précieux. On ne doit pas moins conclure en disant que, même si la Providence par un prodigieux bienfait fermait en Europe l'ère des guerres et des révolutions, les métaux précieux de l'Australie et de la Californie trouveraient, pour de longues années encore, dans le domaine asiatique de l'Angleterre un sûr et immense débouché.

Le chiffre du commerce général de l'Inde anglaise en 1871-1872, métaux précieux compris, représente plus de 2 milliards 1/2 de francs, total qui donne, sans qu'il soit besoin de commentaires, une juste idée de la place importante que les trois présidences ont prise dans les transactions du monde.

L'Inde, outre son commerce maritime, a un mouvement intéressant de marchandises à travers les passes de l'Himalaya qui conduisent vers l'Afghanistan, le Turkestan et le Thibet. Les tribus

nomades vouées à ces expéditions commencent leurs marches aux environs d'octobre et se dirigent vers le Pendjab, d'où leurs marchandises gagnent les grands marchés de l'Inde : Amritsir, Benarès, Calcutta, etc. Ces importations comprennent des laines pour les cachemires de seconde qualité qui se fabriquent dans le Pendjab, des soies gréges, de l'or et de l'argent en barre, du borax, des fruits frais et secs. A leur retour, les caravanes emportent des étoffes de coton et de laine, des écharpes brodées de Dehli, des brocarts de Bénarès, de l'indigo. Ce trafic existe depuis un temps immémorial malgré les droits élevés et les vexations que les princes du Caucase indien ou leurs agens n'épargnent pas aux voyageurs. Pendant ces dernières années, le gouvernement anglais s'est occupé à plusieurs reprises de diminuer les difficultés de la route et d'ouvrir de nouvelles voies de trafic aux frontières terrestres de ses domaines. En 1867, l'initiative de l'agent diplomatique à Ladak a développé un courant d'échanges à travers les passes de l'Himalaya, entre l'Inde et le Turkestan oriental. Trois ans après, en 1870, le maharajah du Cachemire, sous la pression de l'agent anglais, accorda, moyennant réciprocité, le libre transit à travers ses domaines aux expéditions destinées à l'Asie centrale. Ces nouvelles voies ne peuvent manquer d'attirer l'attention des fabricans de Manchester et de Bradford, à qui elles ouvrent le marché de l'Asie centrale, où leurs cotonnades peuvent parvenir à moins de frais que les articles similaires expédiés de Moscou (1). D'un autre côté, les expéditions de retour, soies brutes, métaux précieux, conviennent par leur petit volume à des voies de communication difficiles. Les routes de commerce de l'Inde aux plateaux du Thibet ne traversent pas exclusivement la chaîne septentrionale de l'Himalaya; il en est d'autres à travers les passes de la chaîne orientale par le Nepaul et l'Assam. Notons dans cette dernière province la foire de Sudya, où les tribus voisines apportent des peaux et des caoutchoucs, et qui est appelée à servir dans un avenir prochain de tête de pont aux relations entre l'Inde et les provinces occidentales de la Chine.

Les foires qui suivent les pèlerinages hindous ou musulmans à des lieux consacrés jouent un rôle des plus importans dans le commerce intérieur de l'Inde. Parmi ces solennités à la fois religieuses et commerciales, il faut citer en première ligne la foire d'Hurdwar, qui se tient chaque année, aux premiers jours d'avril, au débouché du Gange, dans les plaines où, suivant la tradition, Wishnou com-

(1) On établit en effet que les frais de transport d'Angleterre à Kashgar, l'un des principaux marchés du Turkestan oriental, s'élèvent pour 100 livres de coton fabriqués à 97 francs. Le même envoi expédié de Moscou coûterait 109 fr. 50 c.

mença l'enjambée célèbre qu'il termina dans l'île de Ceylan. Il y a plus de quinze ans, notre bonne étoile de voyageur nous conduisait à cette fête prodigieuse, et nous avons vu dans une Babylone improvisée de plus d'un million d'âmes, où une demi-douzaine de magistrats européens et un demi-bataillon de cipayes suffisaient à maintenir un ordre absolu, des scènes pittoresques et étranges qui ne sortiront jamais de notre souvenir. L'Inde du bon vieux temps avec ses princes et rajahs, ses brahmanes, fakirs et sorciers, son luxe et sa misère, sa foi ardente, ses mœurs paisibles, son industrie rudimentaire ou raffinée, était là tout entière, immuable et grandiose, tableau oublié dans le livre des âges! Aujourd'hui sans doute pèlerins ou négocians arrivent au pied de l'Himalaya, presque aux lieux de sanctification, en wagon-lit ou de quatrième classe; mais la rapidité et la facilité des communications doivent servir à augmenter les transactions commerciales qui suivent la foire d'Hurdwar. La foire de Dehli assemble aussi chaque année de nombreuses multitudes. Dans le Pendjab seul se tiennent cent vingt-sept foires annuelles. Le nombre n'en est pas moins considérable dans la présidence de Bombay et dans le Scinde, dernière province où les pèlerinages ont exclusivement pour but des endroits vénérés par les musulmans.

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude sur les progrès matériels accomplis dans l'Inde depuis 1857. Il y a dix-sept ans, l'opinion publique chez nos voisins d'outre-mer, déchaînée par une crise terrible, réclama que l'empire des Indes fût enlevé à l'honorable compagnie qui le gouvernait depuis cent ans, et le règne de sa majesté Victoria-Béatrix commença dans les trois présidences le 1er novembre 1858; mais les réformateurs, inspirés de cet esprit de modération qui doit présider à toutes les innovations chez un grand peuple, respectèrent les institutions éprouvées, les services acquis, en un mot ne supprimèrent qu'un nom,... un grand nom cependant! Les chiffres que nous avons mis sous les yeux du lecteur attestent que les institutions nouvelles auxquelles lord Derby a attaché son nom ont déjà subi victorieusement l'épreuve du temps, et que l'Inde a acquis aujourd'hui un développement de prospérité qu'elle n'avait jamais connu. A l'intérieur, une tranquillité absolue, un budget en équilibre, des voies ferrées qui vont vivifier les richesses naturelles des districts les plus éloignés de l'empire des Grands-Mogols ou de Ranjit Singh. A l'extérieur, des alliés éprouvés ou des ennemis impuissans. Une plume autorisée a récemment exposé ici même (1) les

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1874 *les Révolutions de l'Asie centrale*, par M. Blerzy.

difficultés que rencontrerait dès son début toute tentative d'agression du côté du nord contre les possessions britanniques de l'Inde, et il faut laisser à celui qui fait et défait les empires le soin de prévoir et de prévenir les dangers sérieux qui dans l'avenir pourraient menacer les domaines asiatiques de la reine Victoria.

Devant cette magnifique annexe de 200 millions de sujets, dont la sagesse de ses hommes d'état et le courage de ses soldats ont doté l'heureuse Angleterre, la pensée stupéfaite remonte involontairement le cycle des âges, et les insondables décrets qui règlent le sort des empires lui apparaissent dans toute leur vertigineuse incohérence. Qu'était la petite île de la Mer du Nord, en apparence peu favorisée par la nature et aujourd'hui maîtresse sans rivaux du cap Comorin au pied de l'Himalaya, dans ces siècles reculés où des royaumes arrivés déjà à un haut degré de civilisation fleurissaient sur les bords du Gange et de la Jamouna? Il y cent ans à peine, d'humbles commis occupés exclusivement des choses du commerce représentaient seuls le conquérant européen sur le théâtre de ses prochaines victoires!

Les armes, la diplomatie, souvent même la duplicité, ont couronné aujourd'hui l'édifice de la puissance anglaise dans l'Inde. Le sceptre du Grand-Mogol a passé tout entier dans les mains de la souveraine de la Grande-Bretagne, mais des hommes d'état nourris à la forte école des libertés modernes ont complété l'œuvre de la force, de la politique, de l'astuce ou du hasard. L'inviolabilité de la personne et de la propriété, l'égalité devant la loi, une tolérance religieuse absolue, règnent aussi bien aujourd'hui dans l'Inde qu'en Angleterre. C'est là ce qui distingue éminemment l'état de choses présent de l'état de choses passé, le règne de sa majesté la reine Victoria du règne de Timour ou d'Aureng-Zeb. Grand et noble spectacle donné par le conquérant européen au-delà des mers, argument sans réplique à opposer à ces adorateurs du sabre qui proclament l'impuissance et la stérilité des gouvernemens libres! Les annales du despotisme n'ont pas seules le privilége des grandes épopées militaires qui renouvellent la face du globe. Les noms des deux Lawrence, d'Outram, de Nicholson, les hauts faits des glorieuses bandes de Dehli et de Lucknow, 4 milliards de francs dépensés dans l'Inde en quinze ans en travaux de toute sorte, routes, chemins de fer, canaux, disent assez que les grands hommes et les grandes choses ne font pas défaut à l'histoire des peuples favorisés qui ont su jeter l'ancre dans le port béni de la monarchie héréditaire constitutionnelle.

E. DE VALBEZEN.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES RIVIÈRES ET LES CANAUX DE LA FRANCE.

I. *Cours de navigation intérieure.* — *Fleuves et Rivières*, par M. H. de Lagréné, ingénieur des ponts et chaussées, Paris 1869-73. — II. *Rapports sur la navigation intérieure faits au nom de la commission d'enquête sur les chemins de fer et les voies de transports*, par M. Krantz, membre de l'assemblée nationale, 1872-74.

I.

LA CANALISATION DES RIVIÈRES, LES BARRAGES MOBILES, LES RÉSERVOIRS ARTIFICIELS.

Il y eut un moment, lors de la fièvre des chemins de fer, où l'on parut croire que la navigation fluviale avait fait son temps. Irrégulière sur les cours d'eau naturels, elle exigeait, pour franchir les limites des vallées et passer d'un bassin à un autre, des canaux artificiels dont la dépense première était fort élevée, dont l'alimentation était le plus souvent précaire. Comment ne pas préférer, se disait-on, les wagons, qu'entraîne rapidement une locomotive, aux bateaux de forme grossière et massive, que des bêtes de somme halent pas à pas le long d'une rivière? Le train de chemin de fer marche jour et nuit; il ne connaît ni les chômages, ni les jours fériés, tandis que le bateau est arrêté par les glaces en hiver, par la sécheresse en été, par les crues en toute saison. L'engouement ir-

réfléchi dont les chemins de fer furent alors l'objet devint même si puissant, que l'on vit des départemens déjà pourvus de voies navigables supplier les pouvoirs publics de mettre à sec les canaux construits afin d'y poser des rails.

Les ingénieurs des ponts et chaussées, — il faut le rappeler à leur honneur, — s'opposèrent à ces préjugés funestes, autant du moins que leur parole était écoutée. L'un d'eux, M. Minard, soutenait dès le début que les *railways* et les voies navigables ne rendent pas des services identiques, que chacun de ces moyens de transport possède des avantages qui lui sont propres, qu'aux premiers appartiennent les voyageurs et les marchandises de prix, aux secondes les marchandises encombrantes et les lourds fardeaux. Plus tard on voulut bien admettre que la batellerie est au moins un frein salutaire contre le monopole d'exploitation des compagnies de chemins de fer. Puis survinrent des crises dans l'industrie des transports, notamment pendant le second semestre de 1871; il fut alors évident qu'à de certaines époques d'encombrement locomotives et wagons ne suffisent plus à la tâche. A force d'étudier la question épineuse du prix de revient, l'on s'aperçut que les bateaux chargent, en des circonstances favorables, au prix minime de 1 centime 1/2 par tonne et par kilomètre, tandis que les compagnies de chemins de fer ne descendent jamais au-dessous de 3 centimes 1/2; encore est-il douteux qu'elles fassent un bénéfice sérieux sur ces tarifs trop réduits. En suivant de plus près les affaires commerciales, on reconnut combien est active la puissance de détournement des voies fluviales et maritimes au détriment des voies de terre. M. Krantz en cite un exemple assez curieux. La compagnie anglo-française à laquelle le gouvernement russe avait concédé le chemin de fer de Poti à Tiflis faisait fabriquer son matériel à Paris. Lorsqu'elle voulut l'expédier à destination, les armateurs d'Anvers, favorisés par les bonnes voies navigables du nord de la France et de la Belgique, demandèrent, pour le transport de Paris à Anvers et de là par Gibraltar à Poti, au fond de la Mer-Noire, un prix inférieur à ce que la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée réclamait pour le seul trajet de Paris à Marseille. Le moment de reprendre les entreprises de canalisation semble donc arrivé; nous nous proposons de dire ici, d'après les écrits de deux savans ingénieurs, quels progrès a faits en ces derniers temps la navigation intérieure, quels travaux elle réclame, et, s'il est possible, quel avenir lui est réservé.

I.

En moins de quarante ans, la France a construit environ 18,000 kilomètres de chemins de fer, avec une dépense de 8 milliards; depuis 1814, elle n'a guère consacré, année moyenne, qu'une quinzaine de millions à l'établissement des canaux et à l'amélioration des rivières navigables. Il y a même une distinction à faire entre ces deux sortes de travaux. Le budget, qui ne donnait plus que 3 millions par an à la construction des canaux dans les dernières années du second empire, leur avait toujours fourni 15 millions au moins sous la monarchie de juillet; aussi nos principales lignes de navigation intérieure datent-elles presque toutes du règne de Louis-Philippe, ce que l'on a fait depuis ayant consisté surtout en améliorations et parachèvemens. Au contraire les fleuves et les rivières, qui étaient dotés de 7 millions avant 1848, ont vu leur part grandir d'année en année et arriver au double en 1870. C'est que les travaux hydrauliques de ce genre n'avaient pas pour but unique de favoriser la batellerie; outre que la navigation maritime qui s'opère aux embouchures en ressent l'influence, ils devaient surtout, dans la pensée du souverain, remédier aux désastreux effets des inondations périodiques. Les ingénieurs ne se faisaient guère illusion sur ce dernier point; ils savaient que les crues sont des fléaux inévitables qu'il faut subir, ne pouvant les empêcher, et dont on réussit tout au plus à préserver les villes par des digues insubmersibles; mais en endiguant les rivières, en en fixant le lit par des rives bien protégées, en réglant de leur mieux la pente des eaux, en emmagasinant dans des bassins aux jours d'abondance une réserve que l'on laisse aller dans les jours d'étiage, ils favorisaient à la fois les mariniers, les agriculteurs et les propriétaires d'usines hydrauliques, qui ont tous intérêt à trouver un cours régulier en place d'une rivière torrentielle. Les ouvrages exécutés dans ce dessein sur l'Yonne, sur la Seine et ailleurs doivent compter parmi les plus beaux de l'art des ingénieurs. Jamais en effet la nature n'offrit à l'homme des obstacles plus redoutables.

Pour bien s'en rendre compte, il convient d'observer d'abord le régime d'un cours d'eau depuis les montagnes où il prend naissance par la réunion de quelques sources modestes jusqu'à son embouchure, où il déverse dans la mer, contre vents et marée, une masse liquide grossie en route d'innombrables affluens. Il ne vaudrait rien de prendre pour type de cette étude un torrent tel que la Durance, que l'on désespère d'assouplir jamais à la navigation, tant la pente en est forte et le volume des eaux inconstant, ou, pour ci-

ter un autre cas extrême, une rivière tranquille telle que l'Eure, dont le cours paisible n'a que des crues inoffensives. Il est préférable de prendre pour exemple un cours d'eau placé entre ces extrêmes et dont la navigation importe tant d'ailleurs à la capitale de la France, que l'on n'a dû négliger aucun moyen pour la rendre aussi commode que possible. Ce cours d'eau est formé par l'Yonne en amont et par la Seine en aval, depuis Clamecy jusqu'à Montereau et depuis Montereau jusqu'au Havre. C'est, en l'état actuel, la ligne navigable qui nous intéresse le plus.

L'Yonne prend sa source aux étangs de Belles-Perches dans le département de la Nièvre, à l'extrémité méridionale de la chaîne granitique du Morvan. Sur ce sol rocheux, que recouvre une légère couche de terre végétale, l'eau ruisselle à la surface après chaque pluie d'orage; chaque ruisseau, transformé en torrent, débite alors une abondante masse d'eau. En temps ordinaire, ce que le terrain en a absorbé s'écoule en minces filets qui tombent de cascade en cascade. La plupart tarissent à la fin des étés secs. En de telles conditions, une rivière peut se réduire à 100 litres d'eau par seconde en étiage, et se gonfler au moment des crues au point de fournir de 300 à 400 mètres cubes dans le même espace de temps. Trois affluens principaux, la Cure, le Cousin et le Serein, qui prennent aussi naissance dans le Morvan, sont soumis au même régime; ils contribuent tous ensemble à donner à la rivière dont il est question l'allure torrentielle que les bateliers et les riverains ont souvent lieu de redouter.

Lorsqu'elle atteint Clamecy, l'Yonne a déjà parcouru 98 kilomètres; elle se trouve dans une vallée à pente moins rapide, sur un sol plus perméable où les eaux coulent avec moins de fougue. Jusqu'à Clamecy, elle n'a été flottable qu'à bûches perdues, mode primitif de transport qui sera décrit plus loin. A partir de cette ville, elle devient flottable en train jusqu'à Auxerre sur 77 kilomètres de long avec une pente totale de 51 mètres, soit de 66 centimètres par kilomètre en moyenne. C'est à Auxerre, au débouché du canal du Nivernais, que commence la navigation par bateaux. Sur les 120 kilomètres qui séparent cette ville de Montereau, le niveau des eaux s'abaisse de 50 mètres (41 centimètres par kilomètre), mais la plus forte pente est à la partie supérieure, au-dessus de Laroche, où s'ouvre le canal de Bourgogne. La rivière mesure alors de 70 à 90 mètres de large; elle débite 15 mètres cubes par seconde en étiage et 1,000 mètres dans les fortes crues. On comprend sans peine que la navigation naturelle, avant la construction des barrages et autres ouvrages d'art, devait se trouver souvent gênée par cette irrégularité du débit.

Des deux rivières qui se réunissent à Montereau, l'Yonne est sans contredit la plus importante par l'étendue de son bassin, par le volume de ses flots, comme aussi par les communications fluviales qu'elle dessert. C'est donc par une sorte d'erreur géographique qu'elle ne donne pas son nom au beau fleuve dont elle est la véritable mère. Quoi qu'il en soit, la Seine, notablement grossie par ce que lui verse un puissant affluent, descend vers Paris avec une pente fort modérée, de 15 à 22 centimètres par kilomètre. La largeur entre ses rives est de plus de 100 mètres; elle n'a plus d'autre défaut qu'une différence trop forte entre le débit d'étiage et celui des crues, défaut dont l'Yonne est seule responsable, car la Haute-Seine, issue de terrains moins accidentés et plus perméables que le Morvan, présente un régime plus régulier. Les mariniers s'en arrangeaient tant bien que mal avant qu'écluses et barrages eussent été inventés. Au contraire, d'une extrémité à l'autre de Paris, sur 12 kilomètres de long à peu près, le fleuve, obstrué par des ponts, resserré entre des quais de maçonnerie, était le plus souvent impraticable aux bateaux. Au-dessous de Paris commence ce que l'on appelle la Basse-Seine; elle est très sinueuse, comme on sait, à tel point que de Paris à Rouen elle a 240 kilomètres de long tandis que le chemin de fer n'en mesure que 120; mais la largeur augmente, le débit d'étiage est assez bien soutenu, les grandes crues, s'écoulant dans un lit plus large, deviennent moins malfaisantes, la pente se réduit à 10 centimètres par kilomètre. Abandonné à lui-même, le fleuve à la fin du siècle dernier était exploité déjà par une batellerie très active, et, si l'on y a entrepris depuis lors de coûteux travaux d'amélioration, c'est qu'il s'agissait d'alimenter la capitale de la France et de mettre la marine en état de lutter contre la concurrence d'un chemin de fer plus rapide et moins détourné. Le pont de Rouen marque l'extrémité amont de la Seine maritime, qui s'étend sur 124 kilomètres de long jusqu'à l'entrée du port du Havre. A l'époque de la navigation à voiles, le voyage de Rouen au Havre était long et périlleux, car un bâtiment de tonnage moyen mettait le plus souvent huit jours, quelquefois quinze ou vingt pour remonter; la descente demandait encore la moitié de ce temps. Il y existait, entre Villequier et Quillebeuf, des bancs de sable que des navires calant plus de 3 mètres n'auraient osé franchir, même aux époques de vive eau; de plus, il s'y produisait au moment du flot, par les grandes marées, surtout quand elles étaient accompagnées d'un vent violent, une prodigieuse intumescence, connue sous le nom de barre, dont les marins redoutaient la rencontre. Somme toute, il y a près de 800 kilomètres du sommet du Morvan jusqu'à la Manche, et sur ce long parcours, en dépit des obstacles que la

nature y a semés, l'industrie des transports s'exerce depuis plusieurs siècles par des moyens divers. Le rôle des ingénieurs était de faire disparaître les obstacles. Voyons comment ils y ont réussi.

Tant que Paris fut une petite ville, les forêts d'alentour, depuis les bois de Boulogne et de Vincennes jusqu'aux forêts de Senart et de Saint-Germain, lui fournirent à courte distance les bois de chauffage et de charpente dont ses habitans avaient besoin; la population augmentant, il fallut avoir recours aux immenses forêts que contient la partie supérieure du bassin de la Seine. Alors il n'existait pas de bonnes routes, et le transport sur essieux eût au surplus été trop onéreux : l'approvisionnement de la capitale ne pouvait se faire que par voie d'eau; mais en amont d'Auxerre la navigation, déjà difficile à la descente, était presque impossible à la remonte, bien que les mariniers eussent sans doute à cette époque des bateaux de moindre dimension que ceux de nos jours. Il n'y avait d'autre ressource que de faire flotter les bois, c'est-à-dire de les abandonner au fil de l'eau. Une ordonnance royale de 1415 indique que le flottage amenait déjà des charpentes à Paris au XV[e] siècle.

Cependant ce mode primitif de transport fluvial exigeait lui-même quelque préparation. Dans la région où gisent les forêts, les ruisseaux ont un lit étroit et sinueux, la pente en est excessive; un train de bois des dimensions les plus restreintes n'y pourrait rester à flot. On imagina donc le flottage à bûches perdues, qui consiste en ceci : au moyen d'étangs et de réservoirs, on retient dans le haut le plus d'eau possible; puis, à un jour fixé, on lâche les retenues, ce qui produit dans le ruisseau un courant artificiel. On se hâte alors d'y jeter les bois empilés sur les bords afin qu'ils soient entraînés par ce courant éphémère jusqu'à l'endroit où commence le flottage en train. Un barrage à claire-voie y arrête tous ces bâtons flottans, qui sont retirés de l'eau et reconnus par leurs divers propriétaires, grâce à la marque dont chaque morceau a été frappé. Cette singulière industrie s'exerce en effet par une association entre les marchands de bois de la région, association qui a ses règlemens et ses assemblées générales, et qui paie à frais communs les petits travaux d'appropriation ou d'entretien qu'exige l'état du ruisseau. Le flottage à bûches perdues est usité dans bien des pays : c'est ainsi que les bûcherons de la Forêt-Noire amenaient jadis au Rhin les produits de leur exploitation; dans le Morvan, il s'opère encore sur tous les ruisseaux et sur l'Yonne en particulier jusqu'auprès de Clamecy.

C'est là que se forment les trains que chacun a vus arriver sur les bas-ports de Paris. Sur l'un des ponts de cette petite ville morvandiote se trouve la statue en bronze de Jean Rouvet, que l'on a

prétendu être l'inventeur du flottage en train. Cette renommée est usurpée, paraît-il; Rouvet eut du moins le mérite d'organiser le premier le flottage sur les rivières du Nivernais, de façon que les produits forestiers de ce pays, qui précédemment se perdaient sans doute faute de débouchés, eussent à l'avenir un écoulement régulier. Un train de bois de chauffage ou de charpente flotte dans 50 ou 60 centimètres d'eau; mais, comme l'Yonne ne conserve pas partout et en toute saison cette profondeur, il fallait encore quelques artifices pour assurer la marche de cette navigation primitive.

Il existait de temps immémorial sur l'Yonne, de même que sur toutes les autres rivières, des barrages construits en travers du lit par les propriétaires de moulins, qui ménageaient de cette façon à leurs roues hydrauliques une hauteur de chute à peu près constante. C'était une gêne pour les mariniers, bien que l'ordonnance de 1415, dont il a été déjà parlé, eût prescrit aux usiniers de réserver dans chaque barrage un pertuis de largeur convenable pour le passage des bateaux. On eut l'idée de faire ouvrir ces pertuis à jour et à heure fixes, et d'en établir de pareils sur les principaux affluens, le Beuvron, la Cure, l'Armançon. Le résultat fut que, les pertuis étant fermés, la rivière et ses affluens débitaient moins d'eau qu'en temps ordinaire, et qu'au moment de l'ouverture il s'y produisait une crue artificielle, un flot ou éclusée, — c'est le terme employé, — qui relevait pour quelques heures la hauteur du mouillage. Trains de bois et bateaux se mettaient alors dans le courant et descendaient en cinquante-deux heures, sans travail ni fatigue, les 197 kilomètres de Clamecy à Montereau. Cette navigation intermittente avait lieu deux ou trois fois par semaine pendant la saison où les eaux étaient naturellement basses. Elle n'était pas sans danger, car tout bateau qui restait en retard du flot n'avait d'autre ressource que de s'échouer jusqu'à l'arrivée du flot suivant. C'était aussi une gêne de plus pour les bateaux remontans, qui trouvaient un mouillage affaibli pendant les *affameurs* à la suite de chaque éclusée, et couraient le risque d'être chavirés par le flot descendant. Néanmoins, comme le commerce n'avait à faire remonter que des bateaux vides ou sous une faible charge, la navigation par éclusée rendit d'immenses services, et contribua puissamment pendant deux ou trois cents ans à l'approvisionnement de Paris.

Un moyen bien simple se présentait d'améliorer ce système, c'était de créer de vastes réservoirs près des sources du Morvan, de les remplir à l'époque des pluies abondantes, et d'en laisser écouler le contenu lorsque la rivière serait en étiage. C'était en outre, se disait-on, une façon d'emmagasiner l'excédant des crues naturelles

et de préserver les terrains d'aval des dégâts qu'elles y causent. MM. Poirée et Chanoine, les savans ingénieurs qui dirigèrent en ces derniers temps les travaux d'amélioration de l'Yonne, faisaient valoir que les terrains granitiques du Morvan se prêtent à merveille à la construction de réservoirs; les terrains y ont peu de valeur, la pierre y est abondante, les vallons fort étroits présentent des étranglemens que l'on peut barrer avec une faible dépense. Pour former une éclusée de l'Yonne, il fallait lancer dans le lit de la rivière un volume liquide de 1,500,000 mètres cubes environ. M. Chanoine démontrait en 1835, dans un projet fort bien étudié, que par des barrages établis en travers des vallées du Cousin, de la Cure et du Serein, il était possible de constituer à peu de frais des retenues de 100 millions de mètres cubes, en sorte que les éclusées auraient lieu tous les jours au lieu de deux fois la semaine, et que la navigation, d'intermittente qu'elle était, deviendrait pour ainsi dire continue. Un seul de ces réservoirs a été exécuté, celui des Settons sur la Cure, à peu de distance des sources de ce ruisseau. Pour créer ce réservoir, il a suffi d'édifier entre les deux coteaux de la vallée un mur en maçonnerie brute de 267 mètres de long sur 18 mètres de haut. L'eau, retenue en arrière de ce barrage, forme un lac artificiel de 360 hectares dans lequel s'emmagasinent 22 millions de mètres cubes. Toutefois à peine les travaux étaient-ils achevés qu'on regrettait presque de les avoir entrepris, parce que la nécessité se faisait sentir d'appliquer à l'Yonne un système plus perfectionné. On a déjà vu quel est le grave défaut de la navigation par éclusée, qui convient seulement aux rivières sur lesquelles le mouvement est tout entier à la descente. Or le canal de Bourgogne, livré au commerce en 1832 à titre d'essai, avait reçu d'année en année de nombreuses améliorations. En 1847, le trafic y était déjà considérable : l'ouverture d'un chemin de fer entre Paris et Lyon parut d'abord lui faire une redoutable concurrence; mais, les entreprises de transport par eau s'organisant, la navigation reprit de l'activité. Or ce canal, où les transports s'opèrent dans les deux sens, débouche dans l'Yonne à Laroche, à 92 kilomètres en amont de Montereau. De même le canal du Nivernais, ouvert en 1842, aboutit à Auxerre. A la navigation par éclusée, dont les mariniers se contentaient depuis des siècles, il fallait substituer quelque chose de moins incertain.

On n'ignore point comment s'opère, depuis l'invention des écluses, la canalisation d'une rivière. A des distances calculées avec soin d'après la pente, l'ingénieur construit un barrage, et à côté une écluse par laquelle passent les bateaux. En amont, la profondeur se trouve augmentée de toute la hauteur de la chute ainsi créée, si

bien qu'avec des barrages assez rapprochés on obtient un mouillage aussi élevé qu'il est jugé nécessaire; mais, si ce procédé s'applique sans danger aux rivières tranquilles dont le débit est à peu près constant en toute saison, il n'en est pas de même sur un cours d'eau tel que l'Yonne, qui donne à l'étiage 15 mètres cubes par seconde et 1,000 mètres par les grandes crues. A la suite d'une série de jours pluvieux, la rivière se gonfle, elle déborde en dehors de ses rives, elle roule comme un torrent que rien n'arrête. Un barrage fixe n'y résisterait pas, ou, s'il était assez solide pour ne pas être emporté, il rétrécirait le lit au moment où le lit est déjà trop étroit; il aggraverait donc les désastres de l'inondation. De grandes masses d'eau en mouvement sont un ennemi brutal contre lequel l'homme lutte rarement avec succès. Aussi put-on douter longtemps que les ingénieurs fussent capables de créer des barrages mobiles susceptibles d'agir en étiage et de s'effacer lorsque surviennent les crues. Le problème paraissait d'autant plus ardu que les crues arrivent souvent à l'improviste, parfois la nuit, que par conséquent l'engin projeté devait être tout à la fois résistant et d'une manœuvre rapide.

Les barrages mobiles sont une invention française, il n'en est point qui fasse plus d'honneur à nos ingénieurs des ponts et chaussées, et, comme il arrive d'habitude, elle fut réalisée presqu'en même temps, par plusieurs personnes, sur des rivières différentes et par des procédés divers dont on a corrigé peu à peu les imperfections primitives. Jadis, avant qu'il n'y eût des écluses sur l'Yonne, les propriétaires de moulins avaient coutume de mettre en travers de leur pertuis une poutre contre laquelle s'appuyaient des aiguilles en bois verticales; ils obtenaient de cette façon un relèvement du plan d'eau vers l'amont, par conséquent une chute plus considérable. Que si une crue survenait ou si quelque train de bois demandait le passage, ils rendaient la voie libre en basculant la poutre avec les aiguilles qu'elle supportait. Cette application première ne comportait qu'une médiocre hauteur de chute et surtout peu d'ouverture. M. Poirée, vers 1834, essaya d'en étendre le mécanisme à l'un des plus larges pertuis de l'Yonne, avec une chute de 2^m,20 en temps d'étiage. L'épreuve ayant réussi, il la renouvela sur la Loire, à Decize, avec de plus grandes dimensions; puis, lorsqu'on résolut d'améliorer la Basse-Seine et qu'on lui permit d'y appliquer le même système, il ne craignit pas d'ériger en travers du fleuve, sur quelques centaines de mètres, le fragile édifice de poutres et d'aiguilles qui relève de 2 ou 3 mètres le niveau ordinaire de l'eau. Il serait malaisé de décrire plus en détail le barrage à aiguilles de M. Poirée; mieux vaut visiter les constructions de ce

genre qui ont été faites en ces dernières années sur la Seine des deux côtés de Paris, sur la Saône, sur l'Yonne et sur d'autres rivières encore. Disons seulement que les organes essentiels sont des chevalets ou fermettes en fer qui supportent les poutres et les aiguilles; lorsqu'une crue survient, le gardien du barrage enlève à la main les pièces de bois, il renverse les chevalets sur le fond de la rivière, de sorte que rien ne s'oppose plus au libre passage de l'eau. La crue passée, le tout se remet en place sans beaucoup de travail.

Cependant le barrage de M. Poirée a certains défauts lorsque la chute devient considérable. Les manœuvres sont pénibles, parfois dangereuses; la fermeture n'est pas assez étanche. Un peu avant lui, M. Thénard avait installé sur l'Isle des barrages mobiles d'un autre modèle. Sur cette rivière, qui était, avant la construction des chemins de fer, le seul débouché économique du département de la Dordogne et de son chef-lieu, l'on avait établi sous Louis XV et à des époques plus récentes des barrages fixes d'une hauteur insuffisante pour assurer la navigation en étiage et qui produisaient néanmoins des inondations au moment des crues, par suite infligeaient des dommages graves aux propriétés riveraines. Comme débit, l'Isle peut être comparée à l'Yonne; elle a seulement moins de largeur et par conséquent plus de pente. M. Thénard eut l'idée de dresser sur les barrages, après en avoir abaissé la crête, des trappes à charnières qu'un arc-boutant soutenait vers l'aval. On relevait ou l'on abaissait ces trappes selon qu'il fallait retenir l'eau ou lui rendre son libre écoulement. Cette fois encore, l'essai réussit; l'invention de M. Thénard fut exécutée plus en grand par M. Chanoine au barrage de Courbeton, auprès de Montereau. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le barrage à hausses mobiles, qui, perfectionné et modifié suivant les circonstances, a reçu de nombreuses applications et a fait la réputation méritée de M. Chanoine.

Une description plus complète exigerait trop de détails techniques; aussi n'est-il possible que d'énumérer ici les ingénieux travaux de M. Desfontaines, de MM. Krantz, Caro et Cuvinot, qui, par diverses améliorations, ont voulu rendre ces engins plus parfaits ou bien ont tenté de les rendre automobiles, c'est-à-dire de les disposer de telle sorte qu'ils fonctionnassent d'eux-mêmes sous la pression de l'eau sans l'intervention de la main-d'œuvre humaine. Le point important à retenir est que les ingénieurs d'aujourd'hui savent barrer un fleuve et lui rendre son libre cours pour ainsi dire à volonté, — non pas que leur puissance soit illimitée sous ce rapport : ils n'ont pas encore osé traiter le Rhône par cette méthode; mais sur la Seine l'entreprise est couronnée d'un succès complet. Voyons quels en ont été les résultats pour la navigation.

Entre Laroche et Montereau, dix-sept barrages mobiles avec écluses maintiennent le mouillage à une hauteur telle que des bateaux de fort tonnage peuvent cheminer avec une égale facilité dans les deux sens, sauf aux époques de grandes crues. Le canal de Bourgogne, qui se trouve ainsi débloqué, servira désormais à l'industrie des transports mieux qu'il ne l'avait fait jusqu'à ce jour. Au-dessus de Laroche et jusqu'à Auxerre, le projet d'amélioration de l'Yonne comporte neuf barrages, qui ne sont pas achevés; aussi le canal du Nivernais ne peut-il rendre jusqu'ici les services que l'on en attend. De Montereau à Paris, la marine a plus d'importance encore, d'abord parce que les deux rivières qui se réunissent à Montereau lui apportent chacune leur contingent, et parce que le trafic augmente à mesure que l'on se rapproche de la capitale. Douze barrages éclusés maintiennent un tirant d'eau de $1^{m},60$ au minimum; on reconnaît déjà qu'il est nécessaire d'y faire de nouvelles dépenses pour élever le mouillage à 2 mètres. Notons en passant que ces améliorations coûtent fort cher. Le prix d'établissement d'un barrage mobile avec hausses sur la Haute-Seine a varié de 600,000 francs à 1 million. L'ensemble de ces travaux, non moins utiles au commerce que remarquables au point de vue de l'art des constructions, ne laisse pas de léser quelques intérêts. Les longs trains de bois qui descendaient jadis à Paris au fil de l'eau s'accommodent mal d'une rivière canalisée; les écluses les gênent, les barrages affaiblissent le courant qui les entraîne; ils n'ont pas assez de consistance pour se faire remorquer. Il est donc probable que le flottage disparaîtra, comme tant d'autres industries de l'ancien temps que les progrès des voies de communication ont anéanties.

Au commencement de ce siècle, la Seine n'était pas navigable dans la traversée de Paris hormis un certain état des eaux qui ne se réalisait qu'à de rares instans dans le cours de l'année. Les bateaux chargés venant de l'amont s'arrêtaient au pont de la Tournelle; ceux de l'aval ne dépassaient pas le port Saint-Nicolas. Pour remédier à cet inconvénient, la ville de Paris obtint du gouvernement, en 1802, l'autorisation de creuser à ses frais le canal Saint-Martin, qui part de la Bastille, s'élève au moyen de neuf écluses jusqu'à La Villette, où il reçoit les eaux du canal de l'Ourcq, et, sous le nom de canal Saint-Denis, redescend avec douze écluses à La Briche pour y rejoindre la Seine après un parcours de 11 kilomètres, tandis que le parcours en rivière n'en a pas moins de 27. Il en est résulté la création à La Villette d'un port intérieur dont le mouvement s'élève à 2 millions de tonnes par année; autrement dit, ce port, — fait peu connu, — rivalise d'importance avec celui du Havre. Toutefois, comme cette voie navigable appartient maintenant à une compa-

gnie concessionnaire qui impose à la batellerie un péage très élevé, il était utile de rendre la Seine elle-même navigable. C'est à quoi l'on est parvenu en construisant l'écluse de la Monnaie, le barrage de Suresnes, et en favorisant l'établissement d'un service de touage sur chaîne noyée.

Continuant notre marche, nous voici au-dessous de Paris. A mesure que l'on en descend le cours, notre fleuve acquiert plus de largeur et aussi plus d'importance commerciale, car il amène de ce côté les provenances de la Manche et celles des beaux canaux du nord. Veut-on juger par un exemple du mouvement qui s'y produit dans les grandes circonstances? Après le siége, l'écluse de Bougival a donné passage en un seul jour à 40,000 tonnes de marchandises, soit la charge de plus de cent trains sur un chemin de fer bien construit. La Basse-Seine était d'ailleurs navigable à l'état naturel, si ce n'est qu'il y avait en étiage des bancs difficiles à franchir; on y avait établi des barrages avec pertuis où les bateaux montans étaient obligés de prendre un renfort de chevaux remorqueurs. En 1838 seulement, M. Poirée, qui venait d'exécuter sur l'Yonne les premiers barrages à aiguilles, eut mission d'en construire un semblable à Bezons. L'effet en fut satisfaisant, on en fit d'autres qui donnèrent sur ce long parcours de Paris à Rouen un mouillage normal de $1^{m},60$; mais ces travaux étaient à peine achevés que la batellerie réclamait un mouillage de 2 mètres, ce que de nouveaux barrages en construction ont pour but de réaliser. Aujourd'hui ces 2 mètres de hauteur d'eau paraissent insuffisans, parce que l'on se dit qu'avec 1 mètre de plus les caboteurs viendraient jusqu'à Paris. La question en est là : faut-il dépenser 11 millions de francs pour avoir le mouillage de 2 mètres, ou bien ajouter à cette somme déjà grosse un supplément de 7 millions pour obtenir un résultat définitif qui transformerait notre capitale en un véritable port de mer? M. Krantz recommande avec raison, croyons-nous, cette dernière solution, qui donnerait une entière satisfaction à des intérêts considérables.

La marée remonte jusqu'au barrage éclusé du Martot, à 23 kilomètres au-dessus de Rouen. Ce n'est donc point par des barrages que l'on pourrait remédier au défaut de profondeur de la Seine maritime. Rien n'est plus incertain au surplus que la théorie des phénomènes qui se passent à l'embouchure des fleuves, sur la limite indécise où l'eau douce se mêle à l'eau salée. Quelle a été dans les temps préhistoriques la cause déterminante du large estuaire par lequel la Seine débouche dans la Manche? Pourquoi le flot montant est-il accompagné d'une vague monstrueuse, barre ou mascaret? A quoi faut-il attribuer les variations du chenal navigable qui divague

au milieu des bancs de sable, va d'une rive à l'autre et se déplace suivant les années? On eut tout d'abord l'idée de rétrécir le chenal au moyen de digues longitudinales qui le maintiendraient dans une direction constante. Cependant dès 1825 le conseil général des ponts et chaussées se prononçait contre cette solution. A propos d'un projet relatif à l'amélioration de la Gironde, il pensait que les bancs de sable repoussés par les digues se reformeraient en aval, si bien que l'endiguement n'aurait d'autre effet que de reculer l'obstacle au lieu de le supprimer. Il fallait pourtant faire quelque chose. Il avait été question d'un canal latéral entre le Havre et Rouen ou Villequier; mais c'était une dépense d'une centaine de millions. On avait essayé de construire des épis, c'est-à-dire des digues transversales s'avançant de la rive jusqu'au chenal; l'expérience avait prouvé que c'était plus nuisible qu'utile. On en revint, faute de mieux, à l'endiguement latéral, qui fut effectué de 1848 à 1850 entre Quillebeuf et Villequier, prolongé jusqu'à Tancarville en 1858, puis jusqu'à la pointe de La Roque en 1865. Les résultats en ont été satisfaisans en ce sens que le mascaret a disparu, qu'une profondeur de 5m,50 à 7 mètres se trouve réalisée. A marée haute, la navigation s'opère avec rapidité et sans péril jusqu'au port de Rouen, que fréquentent maintenant des bâtimens de 1,000 tonneaux et plus; mais les marins ont, paraît-il, quelques raisons de craindre que ce grand travail ne contribue à ensabler les abords du Havre, en sorte que les digues s'arrêtent à La Roque sans que l'on ose les prolonger au-delà.

Quelque obscure que soit encore la question, il se dégage dès à présent des tentatives exécutées certains principes qui font comprendre au moins où gît la difficulté. D'une part, il semble reconnu que l'existence des bancs de sable et les variations du chenal dans une large embouchure sont dues à ce que le courant de flot et celui du jusant ne s'écoulent pas dans le même lit. En rétrécissant le fleuve au moyen de digues en long, on fait coïncider ces deux courans; par conséquent on accroît la profondeur de l'eau : c'est bien en réalité l'effet produit par les travaux de la Seine maritime. D'autre part, la profondeur ne se conserve sur le littoral qu'autant que l'estuaire peut absorber un grand volume d'eau à marée montante, parce que cette masse, s'écoulant quand le flot descend, chasse les sables au large. Si donc les digues étaient prolongées jusqu'à Honfleur, ainsi que cela fut maintes fois demandé par les négocians rouennais, il est probable que des atterrissemens se formeraient à l'entrée du Havre. Or Le Havre est notre port le plus important pour les arrivages de l'Angleterre et de l'Amérique; il était sage d'ajourner jusqu'à plus ample expérience des travaux

d'endiguement dont la nécessité n'était pas absolue. Les débats très vifs que cette question a soulevés entre les habitans de Rouen et ceux du Havre se reproduisent avec les mêmes raisons d'être en d'autres localités. C'est la lutte entre Nantes et Saint-Nazaire, entre Greenock et Glasgow. Les ingénieurs ne peuvent en pareil cas qu'indiquer une solution, — encore n'en garantissent-ils pas toujours l'efficacité, — faire connaître les avantages et les inconvéniens; il appartient ensuite à ceux qui disposent des ressources du budget de peser les intérêts en balance et de prendre une décision.

Bordeaux est situé, comme Rouen, bien loin à l'intérieur d'un fleuve où la marée se fait sentir; il y a une centaine de kilomètres de cette ville à la pointe de Grave. En l'état naturel, la Garonne maritime possédait presque partout un mouillage de 4 à 5 mètres, sauf sur des hauts-fonds que les navires de fort tonnage ne pouvaient franchir qu'au moment de la pleine mer. A quelles causes étaient dus ces hauts-fonds? A la largeur exagérée du lit, à la divagation du chenal navigable, qui passait d'une rive à l'autre, à l'existence d'îles nombreuses qui empêchaient les courans de flot et de jusant de s'écouler par le même bras. Le remède semblait indiqué par la nature même des choses. Il suffisait de rétrécir le lit lorsqu'il avait trop de largeur et de barrer par des digues les bras secondaires. C'est ce que l'on a exécuté avec un succès remarquable et d'assez faibles dépenses. En 1832, l'illustre ingénieur Deschamps, le constructeur du pont de Bordeaux, proposait d'ouvrir dans la vallée de la Seudre un canal latéral dont la dépense aurait dépassé 50 millions. Avec 3 millions au plus, la Garonne a été redressée et approfondie si bien que les grands paquebots transatlantiques de la ligne du Brésil remontent jusqu'à leur port d'attache sans être jamais arrêtés par l'état des passes.

La Loire encore est un fleuve à marées, d'une navigation si pénible pour les gros bâtimens qu'il parut à une époque récente que Saint-Nazaire devait absorber tout le mouvement commercial dont Nantes avait profité jusqu'alors. Observons en passant que sur ces larges estuaires par lesquels les fleuves entrent dans l'océan la situation d'un port n'est pas indifférente. Ce port est le *terminus* de la navigation maritime; c'est là que les navires de mer livrent leurs cargaisons aux wagons de chemins de fer, aux voitures, aux bateaux de la navigation intérieure. Routes et chemins de fer se prolongent jusqu'à Paimbœuf ou Saint-Nazaire aussi bien que jusqu'à Nantes; pour les bateaux plats de rivière, le cas est différent, on ne saurait sans péril les conduire à Saint-Nazaire, et puis à l'embouchure il n'y a pas de communication prompte et commode entre les deux rives. L'allongement de la traversée est une affaire

de quelques heures, si le chenal est d'un accès facile; c'est un trajet qui rapproche la marchandise du consommateur sans augmenter le prix du fret. Par ces divers motifs, c'est à l'intérieur des rivières plutôt que sur le littoral que se sont créés les principaux ports de commerce. Le Havre est à cet égard une exception dont on ne citerait guère d'autre exemple. Il eût donc été presque impossible, l'eût-on voulu sérieusement, de remplacer Nantes par Saint-Nazaire; l'amélioration de la Basse-Loire s'imposait alors comme une œuvre de première nécessité.

On crut qu'il suffisait d'imiter ce que l'on avait déjà fait sur la Seine en aval de Quillebeuf, c'est-à-dire d'endiguer le chenal entre Nantes et Paimbœuf en vue de maintenir les courans de flot et de jusant dans un espace restreint. Les ingénieurs espéraient obtenir de cette façon une profondeur de 5 mètres; ils n'en eurent même pas 4 par les marées de vive eau. Le fond du lit, composé d'un dépôt diluvien d'une grande dureté, ne se creuse pas sous le courant. Les mouvemens de flux et de reflux s'alanguissent dans le dédale d'îles et de faux bras dont la Loire est encombrée aux abords de Nantes. Comme en outre le fleuve charrie d'énormes masses de sable arrachées aux berges qu'il ronge dans le haut du bassin, des atterrissemens se sont produits en aval des digues au point de compromettre la navigation dans la partie de l'estuaire réputée jusqu'alors la plus sûre. Ainsi la méthode d'endiguement qui réussit sur la Seine et sur la Gironde échoue dans la Loire. L'amélioration des embouchures est un problème complexe, on le voit, qui trompe souvent les prévisions des ingénieurs les plus expérimentés.

Revenons à la Seine pour résumer en quelques lignes les travaux dont elle a été l'objet; ces travaux méritent en effet de servir de type pour montrer en quoi consiste la canalisation complète d'une rivière depuis ses sources jusqu'à la mer. Que trouve-t-on sur ce magnifique cours d'eau qui, des montagnes du Morvan à la Manche, transporte tant de richesses, arrose un si riche pays? Dans le bas, où la marée se fait sentir, des digues longitudinales empêchent le chenal de divaguer au milieu des bancs de sable; au-dessus, de Rouen à Auxerre, des barrages mobiles avec écluses soutiennent le niveau d'étiage, mais s'effacent au moment des crues; vers le haut du bassin, des voies artificielles, le canal de Bourgogne et celui du Nivernais, reçoivent les bateaux, les conduisent d'écluse en écluse sur le versant de la Saône ou sur celui de la Loire. Parfois, comme à Paris, lorsque le fleuve offre des passes difficiles ou décrit un long circuit, on a rejoint les deux branches par une dérivation éclusée. En dehors de la partie maritime, on n'a construit nulle part de digues sur les bords; tout au plus consolide-t-on les berges lorsqu'elles

sont minées par des érosions. Les ingénieurs se gardent bien de redresser le cours lorsqu'il est tortueux, afin de ne pas troubler la pente naturelle que l'eau s'est donnée; ils ne prennent pas la peine de draguer les hauts-fonds, parce que de nouveaux apports de sable combleraient le trou que la drague aurait creusé. S'ils édifient un pont, un mur de quai, ils ont soin que ces ouvrages ne rétrécissent ni n'élargissent le débouché des eaux. En un mot, ils respectent jusque dans ses écarts le lit que la rivière s'est préparé; c'est une œuvre de nature que la main de l'homme ne modifierait pas sans produire de graves dégâts (1). Ce que l'on a fait sur la Seine montre ce que l'on aurait à faire sur les autres rivières de France pour les assouplir à la navigation, à l'exception de quelques cours d'eau dont il serait impossible de dompter les allures torrentielles.

II.

C'est depuis cent ans une question fort discutée entre les ingénieurs de savoir ce qu'il faut préférer d'une rivière canalisée ou d'un canal latéral. Le grand ingénieur anglais Brindley, qui a doté son pays d'un magnifique réseau de voies navigables, prétendait au siècle dernier que Dieu a créé les rivières pour alimenter les canaux. Et en effet, laissant de côté l'Yrwell et la Mersey, il a creusé le canal du duc de Bridgewater latéralement à ces cours d'eau. En France, on s'est montré moins absolu; par exemple on a continué la navigation dans le lit de l'Yonne d'Auxerre à Laroche, bien qu'il eût été sans doute moins onéreux de creuser un canal à côté. Au surplus, la réponse à cette question dépend surtout des conditions particulières à chaque cours d'eau; ainsi le canal de Roanne à Châtillon s'explique par la mobilité excessive du lit de la Loire. En général, lorsqu'une rivière a beaucoup de pente, qu'elle est soumise à de fortes crues, et surtout si le fond se modifie suivant le niveau des eaux, il vaut mieux creuser un canal à côté que de prétendre à l'améliorer. Depuis l'invention des barrages mobiles, on tente volontiers de dompter des rivières que l'on aurait crues jadis rebelles à la navigation; toutefois il faut peut-être s'attendre tôt ou tard à

(1) Ceci n'est point absolu. Les rivières dont le cours est très lent et la pente très douce peuvent être redressées sans inconvénient. Les ingénieurs autrichiens en ont donné un bel exemple sur la Theiss, qui sort de marécages au pied des monts Carpathes et vient se jeter dans le Danube près de Belgrade avec une chute de 44 mètres seulement sur 1,200 kilomètres de long. La Theiss, dont le régime est très régulier, a été raccourcie d'un tiers par des redressemens de rives. C'est encore, malgré ces travaux, l'une des rivières les plus lentes et les plus paisibles que l'on connaisse.

de nouvelles idées sur ce sujet. Les rivières ne sont pas faites seulement pour porter bateau; l'industrie et l'agriculture en réclament aussi l'usage, l'une pour leur faire produire de la force motrice, l'autre pour les employer à des irrigations. Il vaut la peine d'examiner ce que l'on peut tirer des eaux courantes sous ce double rapport.

S'imagine-t-on bien quelle force latente recèlent les eaux en mouvement? Sur une petite rivière, le Cailly, qui se jette en Seine auprès de Rouen, il s'est établi des moulins, des filatures, des scieries mécaniques, qui en reçoivent une force utile de 1,083 chevaux. Pour les propriétaires de ces usines, c'est un demi-million gagné année moyenne par l'économie des machines à vapeur et du charbon que celles-ci consommeraient. Encore le Cailly n'est-il qu'un faible ruisseau. La Seine roule en grandes crues 2,000 mètres cubes par seconde sous les ponts de Paris, le Rhône 7,000 mètres cubes à son entrée dans Lyon, et plus du double auprès d'Avignon. L'Ardèche, sur un parcours de 119 kilomètres, descend une hauteur de 1,243 mètres; on l'a vue verser dans le Rhône jusqu'à 8,000 mètres cubes par seconde au mois de septembre 1857. Qu'est-ce encore que nos modestes rivières en comparaison de celles de l'Amérique? D'après les observations récentes d'un ingénieur anglais, le Parana, devant la ville de Rosario, 400 kilomètres au-dessus de l'estuaire de la Plata, débiterait en temps ordinaire 24,000 mètres cubes par seconde. Que l'on suppose de telles masses liquides emprisonnées au moyen de barrages dans les gorges des montagnes, retenues dans des lacs artificiels, il y aurait de quoi faire tourner l'année durant des roues hydrauliques et des turbines pour toutes les industries, arroser aux époques de sécheresse les terres dépourvues d'humidité. Sommes-nous donc incapables d'aménager ces richesses naturelles et de transformer en ruisseaux bienfaisans les torrens qui inondent en quelques heures une vallée au lendemain d'une pluie, pour ne laisser après leur passage qu'un lit de cailloux et des plaines dévastées?

Il faut en convenir, on a beaucoup négligé jusqu'à présent la question dont il s'agit ici. Ce n'est pas tout à fait la faute des ingénieurs. Les industries auxquelles la force motrice est nécessaire n'aiment pas à s'écarter des grands centres de population, parce qu'elles y trouvent un marché toujours ouvert, des ressources de main-d'œuvre, des commodités de transport qui leur manquent dans les campagnes; mais l'élévation croissante du prix de la houille ne tardera point peut-être à rendre faveur aux moteurs hydrauliques. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner les tentatives déjà faites pour aménager les eaux au profit de l'agriculture et de l'industrie.

On a déjà dit dans la *Revue* (1) quel projet d'aménagement avait proposé M. Belgrand pour mettre en œuvre une partie au moins des 1,620 millions de mètres cubes d'eau pluviale que reçoit année commune la surface du Morvan. Il n'a été construit jusqu'à ce jour qu'un seul réservoir, celui des Settons sur la Cure; encore la vallée de la Cure est-elle si étroite et si stérile qu'il ne s'y trouve ni cultivateurs ni meuniers pour en tirer profit. Ce réservoir avait pour objet d'accroître le volume des éclusées de l'Yonne, dont la canalisation, on l'a vu, s'exécute maintenant au moyen de barrages mobiles. Le bel ouvrage des Settons n'a plus ainsi qu'une médiocre utilité.

C'est dans les contrées du midi que l'on dut sentir le plus tôt le besoin d'emmagasiner les eaux courantes pour irriguer des terres que desséchait un soleil trop ardent. L'Espagne, pays de montagnes où les ruisseaux sont presque tous des torrens, connut ces travaux avant le reste de l'Europe; le barrage d'Alicante, construit au XVIe siècle, existe encore aujourd'hui; c'est un mur en maçonnerie qui n'a pas moins de 42 mètres de haut. En 1788, le gouvernement espagnol avait projeté d'établir un réservoir sur le Guadarrama en vue d'alimenter d'eaux potables la ville de Madrid. Le mur qui barrait la vallée devait avoir 72 mètres d'épaisseur à la base et 93 mètres de hauteur; mais il fut emporté par une crue avant d'être achevé, et l'on n'eut pas le courage de recommencer l'entreprise. C'est que des œuvres de ce genre, bien qu'il ne s'agisse que de maçonnerie brute, exigent toute la science de l'ingénieur; il faut en calculer les dimensions afin que la pression n'excède nulle part la résistance des matériaux, jauger le cours d'eau pour savoir quel volume de liquide il fournira durant la saison pluvieuse, choisir les emplacemens d'après des circonstances qui varient en chaque lieu. Les réservoirs établis en France dans ces dernières années méritent d'attirer l'attention à ces divers points de vue.

La ville de Saint-Étienne est traversée par un ruisseau, le Furens, dont le nom expressif indique assez l'allure torrentielle; en étiage, il s'abaisse parfois à ne donner que 80 litres par seconde; en 1849, après une pluie exceptionnelle, le débit s'est élevé à 93 mètres cubes; il n'en faut pas tant pour que la ville soit inondée. Ce n'est pas tout. Les 100,000 habitans de Saint-Étienne réclamaient une distribution d'eau, enfin nombre d'usines établies sur le Furens se plaignaient d'être condamnées au chômage pendant la saison sèche. En amont, au-dessus du village de Rochetaillée, se présente un étroit défilé; c'est là que se dresse le mur du réservoir construit il y a dix ans sur les plans de M. Graeff, ingénieur des ponts et chau-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1873, *le Bassin de la Seine*.

sées. On peut y emmagasiner un volume de 1,200,000 mètres cubes qui se renouvelle deux fois par an à l'époque des grandes pluies. Au-dessus de cette retenue permanente reste un vide de 400,000 mètres cubes où se logeraient facilement les eaux d'un orage pareil à celui de 1849. Le difficile en un tel ouvrage est de faire un mur dont la solidité soit à toute épreuve, car on imagine sans peine quels désastres produirait une rupture (1). On en eut l'exemple à Lorca, dans la province de Murcie, en 1802. Un barrage aussi élevé que celui du Furens, et que l'on avait eu l'imprudence de fonder sur pilotis, étant venu à s'écrouler, il se produisit une avalanche qui noya 608 personnes et détruisit 809 maisons, sans parler des pertes en bestiaux et en récoltes.

Il est clair que les lacs artificiels de ce genre ne se peuvent créer en tous pays. Dans une contrée fertile, où la population est dense, le terrain coûte trop cher, et d'ailleurs, comme le niveau de l'eau s'élève et s'abaisse tour à tour, ce serait une cause d'insalubrité. En outre le sol doit être imperméable, sans quoi l'eau retenue derrière le barrage se perdrait par des infiltrations souterraines. Mais dans les montagnes où se placent ces réservoirs il existe quelquefois des lacs naturels; ne pourrait-on les faire servir au même usage? Ainsi le versant occidental des Pyrénées contient plus de trois cents lacs, dont le trop-plein alimente les rivières de la plaine, l'Ariége, la Garonne, la Neste, l'Adour, le Gave de Pau; or toutes ces rivières ont un régime irrégulier dont on se plaint. Ce n'est pas que l'on prétende les rendre jamais navigables, car elles ont trop de pente et s'affaiblissent trop en étiage; la région pyrénéenne ne possède pas au surplus les industries auxquelles les voies de transports économiques sont indispensables, tandis que les irrigations y sont plus nécessaires que partout ailleurs. C'est par conséquent au profit de l'agriculture et des usines hydrauliques que l'amélioration de ces cours d'eau devait être exécutée.

Au pied des coteaux coule un bras de l'Adour, connu sous le nom de canal Alaric, qui, sur 65 kilomètres de long, fait tourner trente-quatre moulins en même temps qu'il arrose 1,600 hectares de prairies. Au moment où les irrigations seraient le plus utiles, le débit d'étiage se réduit presqu'à rien. Dans le haut des montagnes, à 2,000 mètres d'altitude, se trouve le Lac-Bleu, d'une superficie de 74 hectares avec une profondeur considérable. Il était assez embarrassant, il est vrai, d'en faire sortir les eaux. On essaya d'un

(1) Non-seulement le mur du Furens est fondé sur un roc inébranlable, mais de plus il présente sur chaque face une inclinaison savamment calculée en sorte d'avoir une résistance plus que suffisante avec aussi peu d'épaisseur que possible. C'est un type nouveau que l'on a déjà imité ailleurs.

siphon, dont le débit était trop restreint, et qui n'aurait permis en tout cas que d'enlever la couche superficielle. On eut alors l'idée d'ouvrir dans le flanc du coteau un tunnel dans le granit, à 25 mètres en contre-bas du niveau ordinaire de l'eau. Lorsqu'il n'y eut plus qu'une faible épaisseur de roc vif au fond de la galerie, des tuyaux pourvus de robinets y furent scellés dans un mur en maçonnerie, puis l'ouverture du tunnel fut achevée du côté du lac au moyen d'un fourneau de mine; maintenant on soutire en quelque sorte les eaux de ce vaste réservoir suivant les besoins des ruisseaux qui sont au-dessous dans la plaine. Ce beau travail, aussi bien conçu que prudemment exécuté, méritait une mention spéciale. Il est à peine besoin de dire qu'il n'y a pas à craindre d'épuiser le lac, puisque la neige et la pluie lui restituent chaque hiver l'eau que les tuyaux lui enlèvent pendant la saison sèche.

Ces divers exemples montrent assez comment on peut aménager les eaux pluviales, transformer en ruisseau tranquille un courant torrentiel, remédier à la pénurie d'un été trop sec, quelquefois même préserver une vallée du fléau des inondations. Cependant il n'existe jusqu'à présent que peu de travaux de ce genre. C'est qu'il y faut une grande dépense et que le budget de l'état n'y aide que rarement, n'y trouvant qu'un intérêt indirect. Ces entreprises profitent surtout aux localités du voisinage, aux propriétaires riverains du cours d'eau qu'il s'agit d'améliorer; elles devraient être conduites par des syndicats, subventionnées par ceux qui en auront le bénéfice immédiat. Par malheur, l'esprit d'association n'existe guère chez les propriétaires terriens, et c'est regrettable, car ces grandes améliorations, qui doubleraient la valeur d'un pays, ne peuvent être une œuvre individuelle.

Il est telle circonstance toutefois où ce système d'aménagement des eaux acquerrait un caractère d'utilité générale, par exemple si l'on arrivait par ce moyen à régler l'écoulement de la Loire au point que les inondations ne fussent plus possibles. Ceci vaut la peine d'être étudié de près, car plusieurs personnes, après la grande crue de 1856, ont prétendu que c'était le vrai remède contre le retour d'un si grand fléau. Que se passe-t-il sur les cours d'eau que la nature a dotés de barrages et de réservoirs d'une vaste superficie? Le lac de Genève intercepte, éteint en quelque sorte, les crues du Rhône supérieur; les plaines de l'Alsace et du Palatinat n'ont rien à craindre des débordemens du Rhin, grâce au lac de Constance; les lacs de la Haute-Italie jouent le même rôle pour l'Adige et pour le Pô; de toutes les rivières que les Alpes alimentent, les seules redoutables sont, comme la Durance et l'Isère, celles que la Providence n'a pas pourvues d'un régulateur naturel. Ne peut-on y sup-

pléer, s'est-on dit, par des barrages artificiels? Avec vingt-cinq ou trente réservoirs de chacun 10 millions de mètres cubes dans le haut d'un fleuve ou de ses affluens, on emmagasinerait au moment opportun la partie dommageable d'une crue; on aurait ensuite de quoi fournir en étiage un débit régulier, au grand avantage des cultures, des usines et de la navigation. La dépense première d'une pareille entreprise n'aurait rien d'excessif, puisque les réservoirs déjà construits ne coûtent guère que 80,000 francs par chaque million de mètres cubes de capacité. Que l'on compare cette mise de fonds, si grosse soit-elle, aux désastres d'une inondation telle qu'on en vit en 1856. Aménager ainsi les eaux de tout un bassin fluvial, ce serait, à vrai dire, faire à volonté la pluie et le beau temps. Le cultivateur, l'usinier, puiseraient dans le canal d'irrigation le jour où sa terre serait trop sèche ou son bief trop abaissé. La manœuvre d'une vanne remédierait à l'inconstance des saisons.

Sur une échelle restreinte, voilà ce que M. Poirée proposait de faire dans le Morvan, M. Boulangé et M. Vallée dans la vallée de la Loire, au-dessus de Roanne. Ce sont en effet les terrains primitifs où l'Yonne et la Loire ont leurs sources qui se prêteraient le mieux à des constructions de barrages, puisque les matériaux s'y trouvent sur place et que les vallons y sont rétrécis par des défilés naturels. C'est aussi là que l'eau de pluie ruisselle à la surface sans être absorbée par le sol. Que ce système soit accepté, puis poursuivi avec persévérance, le massif central de la France où prennent naissance non-seulement la Loire et ses principaux affluens, l'Allier, le Cher, la Vienne, mais encore l'Aveyron, le Tarn, le Lot, l'Hérault, l'Ardèche, toutes rivières d'allure torrentielle, — le massif central deviendra le réceptacle d'une multitude de lacs artificiels d'où ne sortiront plus que des cours d'eau tranquilles.

Des projets si grandioses sont-ils une utopie, comme l'enseigne M. de Lagréné en s'appuyant sur l'autorité de MM. Dupuit et Belgrand? Voyons du moins quelles objections ces ingénieurs leur opposent. D'abord les réservoirs, construits avec la double pensée de soutenir le débit d'étiage et de préserver des inondations, risqueraient de ne pas satisfaire à la première de ces conditions dans le cas où ils seraient maintenus vides au printemps; or, qu'il survienne des crues tardives, comme celles de mai et juin 1856, les réservoirs, déjà remplis, ne pourront rien absorber. En second lieu, dans le bassin de la Loire, les inondations deviennent funestes surtout lorsque les crues des affluens se superposent. S'il pleut en même temps dans toute l'étendue de ce bassin, qui est, on le sait, fort considérable, la crue de la Vienne arrive la première dans le lit principal, puis suc-

cessivement celles du Cher, de l'Allier, et enfin celle de la Haute-Loire; elles s'écoulent l'une après l'autre au lieu de s'ajouter. Retarder par un artifice la marche de l'une de ces crues sans avoir la certitude de la retenir tout entière, puisque après tout nul ne sait prévoir combien de temps durera la pluie et que les réservoirs peuvent se trouver insuffisans, c'est amener une coïncidence que la nature abandonnée à elle-même eût peut-être évitée. Nous abusons-nous? Il nous semble que ces critiques perdent beaucoup de leur valeur par le progrès des méthodes météorologiques. M. Belgrand n'a-t-il pas lui-même indiqué le moyen de prédire plusieurs jours d'avance et à quelques centimètres près ce que doit être une crue de la Seine à Paris? Que lui faut-il pour arriver à ce résultat? Quelques observateurs bien formés, avec de bons instrumens, en huit ou dix points du bassin. Le véritable obstacle à la création d'un vaste système de réservoirs réside surtout, croyons-nous, dans l'énormité de la dépense. C'est une œuvre d'avenir qui se réalisera plus tard, lorsque les intéressés en auront compris l'importance et se montreront tous disposés à y concourir.

En attendant, les riverains d'un cours d'eau torrentiel n'ont d'autre protection que les digues longitudinales. On sait ce que sont celles de la Loire, œuvre malheureuse que nous a léguée le moyen âge et qu'il faut bien conserver, améliorer même, faute de pouvoir la recommencer sur un plan plus rationnel. Dans la vallée du Pô, les digues laissent entre elles un vaste lit abandonné aux crues, qui est devenu, grâce au limon bienfaisant qu'elles déposent, la partie la plus fertile du bassin. Sur les bords de la Loire, on a voulu dès les premiers temps préserver des inondations les terres rapprochées du fleuve, les *turcies* ou levées furent donc établies près des berges. Cela remonte fort loin, puisqu'un capitulaire de Louis le Débonnaire charge des commissaires spéciaux de les entretenir et de les allonger. Construites comme elles l'étaient, il fallait chaque année les renforcer ou combler les brèches que l'eau y avait faites. Peu à peu elles s'étendirent de Gien à Angers presque sans interruption, et même au-dessus de Gien, jusqu'à Decize sur la Loire et Vichy sur l'Allier. Ce qu'ont coûté ces ouvrages en frais d'établissement et d'entretien, il serait difficile de le dire, d'autant plus que c'était le plus souvent par des exemptions d'impôts que les riverains étaient rémunérés de leur travail dans l'ancien temps. En l'état actuel, les habitans du val de la Loire n'obtiennent même plus la sécurité au prix de cette organisation onéreuse. Cependant, comme des villages se sont créés en arrière de ces digues, on ne peut faire autrement que de les conserver, bien qu'elles aient troublé profondément le

régime du fleuve d'un bout à l'autre de son cours, et qu'elles soient sujettes à se rompre au moment où l'on en aurait le plus besoin, comme on l'a vu lors des catastrophes de 1856 et de 1866.

Mais enfin, dira-t-on, si les levées de la Loire n'existaient pas, si l'on ne voulait pas non plus recourir au vaste système de réservoirs dont il vient d'être question, l'art des ingénieurs ne fournirait-il aucun remède contre les inondations qui ravagent tout sur leur passage? La réponse varie suivant les circonstances. S'agit-il d'une ville où de grandes richesses sont accumulées sur un petit espace, on a recours à l'endiguement, qui s'opère par des quais en maçonnerie bien assis sur des fondations solides; les digues doivent alors, à moins de difficultés extrêmes d'exécution, être insubmersibles, ce qui signifie qu'elles doivent être plus hautes que le niveau des plus hautes eaux connues. C'est ainsi que sont protégés les quartiers bas de Paris, de Lyon, de Grenoble, d'autres villes encore. Le défaut d'une pareille entreprise est de coûter fort cher et de rétrécir le lit du fleuve, déjà trop étroit. L'importance des intérêts à garantir justifie cette dérogation aux lois de l'hydraulique. S'agit-il au contraire d'une plaine dont l'inondation détruira peut-être une année les récoltes, mais en y abandonnant un limon fertile, qu'on laisse l'eau des crues s'y répandre à volonté, ainsi que le font de temps immémorial les riverains du Nil. Tout au plus est-il utile de dresser des digues transversales à partir des berges naturelles du fleuve, afin d'empêcher les tourbillons et d'affaiblir les courans; l'eau, redevenue calme entre ces digues, dépose les matières fertilisantes qu'elle tient en suspension. Ce n'est pas tout, il faut, par mesure de sécurité publique, empêcher de construire des maisons dans la zone que les crues envahissent, et, si cette zone a trop de largeur, on peut encore la limiter à bonne distance des rives par une digue longitudinale qui n'a plus alors qu'une médiocre hauteur et qu'il est facile de rendre résistante. Le flot, libre de s'épancher dans un vaste lit, ne produit plus que des dégâts insignifians, compensés par de meilleures récoltes pendant les années suivantes. Le cultivateur ne connaît-il pas d'autres fléaux, la gelée et la grêle par exemple, qui sont tout aussi fréquens et dont les conséquences se font parfois sentir d'une année à l'autre?

Tel est le programme de défense contre les inondations que préconisent aujourd'hui la plupart des ingénieurs. On lui reproche avec raison d'être inapplicable à la Loire dans l'état où les générations précédentes l'ont mise. Il a de plus le défaut de ne pas aménager les eaux, ce que ferait si bien un système de réservoirs. Les crues continuent de descendre à la mer sans que personne en pro-

fite. On aurait tort pourtant si l'on reprochait au corps des ponts et chaussées de préférer en cette circonstance des expédiens d'une efficacité médiocre, mais connue, à une solution théorique plus complète. Les travaux publics ne sont pas des œuvres d'art faites pour la satisfaction de l'esprit ou du goût; il convient avant tout de les proportionner aux besoins du moment aussi bien qu'aux ressources du budget. Tant d'entreprises utiles sollicitent le concours de l'état, que bien des années sans doute se passeront encore avant que l'on essaie d'aménager goutte à goutte les milliards de mètres cubes d'eau que la pluie déverse en chacun de nos bassins fluviaux.

On a vu d'abord de quelle façon s'améliorent les rivières, puis de quelle utilité elles sont pour l'agriculture et les usines riveraines lorsque la navigation n'en réclame pas l'usage exclusif. Les rivières servent encore à bien d'autres usages; elles alimentent d'eau potable les habitans des vallées; au-dessous des grandes villes, elles deviennent souvent et bien à tort l'exutoire des détritus que produit la vie domestique. C'est un devoir pour les pouvoirs publics de maintenir la balance entre les industries rivales qui s'en disputent la jouissance, de veiller à ce que personne n'empiète sur les droits de tout le monde. Aux États-Unis, où les chemins de fer ont acquis une si prodigieuse extension qu'ils semblent répondre à tous les besoins de locomotion, les législatures d'état ne permettent pas à une compagnie d'établir un pont sans prescrire que le tablier en sera assez élevé, les piles assez espacées pour que la batellerie n'éprouve aucune entrave. Dans un pays comme le nôtre, où la population est très dense, les cours d'eau méritent encore plus d'être protégés. Le plus grand service qu'ils puissent rendre, c'est de porter bateaux, quoi qu'on ait dit ou pensé de la navigation intérieure depuis que les voies ferrées traversent notre territoire en tous les sens. En parcourant l'un après l'autre chacun des bassins fluviaux de la France, on s'étonnera peut-être qu'il reste si peu à faire pour y rendre prospère la batellerie et la mettre en état de marcher de front avec les chemins de fer.

H. BLERZY.

COUP D'ŒIL

SUR

L'AVENIR FINANCIER

DE LA FRANCE

L'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Dès 1860, le système qui consiste à amortir la dette publique de la France par voie de compensation avec la nue propriété des chemins de fer appartenant à l'état fut soumis à l'examen du monde financier. J'essayai alors de faire adopter cette idée, ainsi qu'en 1868 à la veille de l'emprunt; mais je dois reconnaître qu'à ces deux époques elle laissa l'opinion publique indifférente. Toutefois la loi du 11 juillet 1866, en affectant à la dotation de la caisse d'amortissement la nue propriété des chemins de fer, reconnaissait en principe l'application spéciale que peut recevoir dans l'avenir cette portion si importante du domaine public. Il m'a paru qu'au lendemain de ces énormes emprunts qui viennent d'élever à 765 millions (1) l'intérêt de la dette perpétuelle, et en présence des difficultés budgétaires qu'entraîne le service de ces emprunts, il y aurait

(1) En 1869, l'intérêt de la dette perpétuelle était de 350,276,936 francs; il figure au budget de 1875 pour 765,714,323 francs.

opportunité à présenter de nouveau le système d'amortissement en lui donnant une forme pratique dont la réalisation pourrait être immédiate. Tel est l'objet des propositions qui vont suivre.

Peut-être m'adressera-t-on le reproche de vouloir dégrever le présent aux dépens de l'avenir. Je dois repousser tout de suite cette objection par une sorte de déclaration de principes financiers. Il convient en effet qu'il ne subsiste aucun doute sur les principes généraux qui m'ont inspiré le nouveau système d'amortissement.

D'accord avec les financiers les plus éminens et en particulier avec l'honorable M. Magne, je reconnais de la manière la plus absolue :

Premièrement qu'un pays qui, dans les temps prospères, n'amortit pas sa dette est à l'état de banqueroute latente, car il en est des états comme des particuliers : qui ne sait épargner dans les jours d'abondance est ruiné infailliblement quand arrivent les jours de l'adversité;

Secondement que le temps est passé où l'Angleterre et la France croyaient de bonne foi amortir leur dette en remboursant d'une main et en empruntant à nouveau de l'autre; — il est admis aujourd'hui qu'il n'y a d'amortissement *réel* que celui qui résulte de l'excédant des recettes sur les dépenses, tout autre mode d'amortissement est fictif et sans aucune valeur;

Troisièmement que, par suite, tout système financier qui ne contient pas en lui-même le principe de la diminution progressive de la dette publique est dangereux, et doit être repoussé sans autre examen.

Ces vérités proclamées, je soutiens que la valeur de la nue propriété des chemins de fer appartenant à l'état est très grande, et qu'il est injuste de la considérer comme problématique, sous le prétexte que l'entrée en jouissance de l'état ne doit avoir lieu que dans un temps éloigné; chaque jour en effet rapproche le terme, et qu'est-ce que soixante-quinze ou quatre-vingts ans comparés à la perpétuité de la dette publique?

Dans ma conviction, cette propriété très réelle peut servir de base à un système financier; c'est cette conviction que je m'attache à faire prévaloir, persuadé qu'on peut, sans manquer aux lois de la prudence, dégrever le présent d'une portion des charges si lourdes qui pèsent sur lui et affecter dès aujourd'hui soit à des travaux d'utilité publique, soit à la réduction des impôts, une grande partie des ressources qui sont appliquées à l'amortissement de la dette flottante. Les impôts, décrétés et subis patriotiquement sous le coup de la nécessité, sont devenus écrasans; ils pèsent sur la production, ils entravent la circulation, ils risquent de compromettre nos plus

graves intérêts. On parle cependant de les augmenter encore! Le système que je propose aurait pour effet de les diminuer.

I.

La nue propriété des chemins de fer est une valeur réelle, effective. Elle est consacrée par les contrats synallagmatiques qui régissent les concessions. Elle est inscrite déjà dans les comptes de l'état, aux termes de la loi du 11 juillet 1866. A l'expiration de délais que chaque année, chaque jour rapproche de nous, l'état, dès aujourd'hui nu-propriétaire, aura la jouissance complète des chemins de fer, et recueillera, sous une forme ou sous une autre, les fruits de l'exploitation. Ce premier point est incontestable.

Peut-on calculer la valeur de cette propriété? C'est le second point. J'ai présenté une évaluation en 1860 avec tous les chiffres à l'appui. J'estimais alors qu'en 1959, époque la plus éloignée de la reprise des chemins de fer par l'état, on obtiendrait un produit brut annuel de 750 millions et un produit net de 450 millions. Ce calcul était basé sur des appréciations très modérées. Le produit brut des chemins de fer, tel qu'il résulte du dernier bulletin officiel qui ait été publié, s'est élevé, pour l'année 1873, à plus de 800 millions de francs (801,858,731 fr.). Or on sait qu'au moment où l'état entrera en jouissance, les obligations et les actions seront éteintes, de sorte que le produit brut ne sera réduit que des frais d'exploitation.

Est-il à craindre que les recettes diminuent dans l'avenir, c'est-à-dire que les chemins de fer, à l'expiration des concessions, produisent moins qu'ils ne rapportent aujourd'hui? Cette appréhension n'est point fondée; tout au contraire l'expérience prouve que chaque jour les besoins de locomotion entrent de plus en plus dans les habitudes des populations, et que chaque jour se créent de nouveaux élémens de transport. Il faut en outre tenir compte de l'extension certaine du réseau, et l'on resterait de beaucoup au-dessous de la vérité en estimant à 1,200 millions, soit une augmentation de 50 pour 100, le produit brut du réseau entier, tel qu'il sera constitué en 1959. Si l'on évalue les frais d'exploitation à 50 pour 100 des recettes (moyenne entre 40 et 60 pour 100), c'est un revenu net de 600 millions dont l'état entrera en jouissance à cette époque (1).

(1) Nous négligeons dans l'appréciation de ce revenu : 1° la disparition ou tout au moins l'atténuation des charges actuelles pour garanties d'intérêt que l'état paie aux

Avant l'expiration successive des concessions, des compagnies fermières ou plutôt les compagnies elles-mêmes dont les concessions arriveront à terme offriront, moyennant une rétribution modérée, la continuation de leurs services pour l'exploitation, de sorte qu'il n'y aura à la situation ancienne qu'un seul et unique changement : les recettes se feront au profit du trésor au lieu de se faire au profit des obligataires et des actionnaires, dont les droits auront cessé d'exister.

Il est donc vrai de dire qu'à cette époque l'état se trouvera jouir de revenus considérables, grâce au système des concessions temporaires qui a été adopté pour les chemins de fer en France. Et cependant on a critiqué, on critique encore cette heureuse constitution des grands réseaux français, qui dotera successivement le pays d'un nombre considérable de voies ferrées destinées à faire un jour retour à l'état. Il suffit, pour répondre à ces critiques, d'invoquer deux autorités étrangères considérables : l'enquête devant le parlement anglais et le discours prononcé au parlement belge en 1869 par M. Malou, ministre des finances. Je cite les termes mêmes dans lesquels le ministre rendait un éclatant témoignage à la supériorité du système adopté par la France pour les chemins de fer : « ... Les résultats de ce système ont été magnifiques. On se trompe étrangement en croyant qu'une compagnie peut rendre tous les services qu'elle est appelée à procurer au public quand elle est préoccupée du lendemain. Non, l'industrie des chemins de fer doit être prospère pour être utile, pour rendre les services qu'on peut attendre d'elle. C'est ce que la France a admirablement compris ; c'est ainsi qu'elle a organisé son système, c'est ainsi qu'elle marche, comme bonne organisation de cet immense service des transports, à la tête de toutes les nations... On est arrivé en France à placer pour 1 million d'obligations par jour, et cela depuis des années, et l'on achève ainsi chaque jour une maille de ce grand travail, qui s'accomplit, j'allais dire sans que la France soit appauvrie; mais non, la France s'est enrichie dans des proportions énormes, et quand un jour ce réseau ainsi établi, sagement exploité, s'augmentant sans cesse et accroissant la richesse publique, fera retour au domaine public, calculez, si vous le pouvez, quelle fortune la France aura conquise, voyez quelle sera sa situation financière, et calculez aussi quelle sera sa situation politique, quelle sera la force de ce pays (1)!.. »

compagnies, 2° les chances de remboursement de ces avances, 3° les conditions du partage des revenus au-delà d'un certain chiffre selon les clauses des actes de concessions : trois éventualités favorables qui doivent se réaliser, en tout ou en partie, avec le retour de la prospérité publique.

(1) Dans un remarquable discours, M. le ministre des travaux publics de Belgique

Cette fortune future de la France, que signale le ministre belge, je soutiens avec une entière conviction qu'on peut sans hésitation l'appliquer à l'amortissement de la dette publique par voie de compensation; je soutiens que cet amortissement est aussi réel, aussi effectif que l'amortissement par voie de rachat.

En effet, entre l'annulation de rentes rachetées et l'apport au budget de ressources égales aux arrérages de ces mêmes rentes, où est la différence? C'est une simple question d'écriture en recettes et en dépenses. Toutefois une objection se présente : quels seront les tarifs et par suite les produits des chemins de fer le jour où l'état en aura la libre disposition avec la pleine propriété?

Il semble évident que l'état n'aura, pas plus que les compagnies dont les concessions sont perpétuelles, intérêt à abaisser des tarifs qui sont modérés, car la raison dit bien haut qu'avant de diminuer le prix d'un service rendu, payé volontairement par la raison qu'on y a intérêt, il faut dégrever les impôts. Il y a en effet une différence capitale à établir entre les impôts proprement dits, *obligatoires pour tous*, et le prix d'un service rendu, *que ne paient que ceux qui en profitent*. Se laisser entraîner à supprimer les uns avant les autres serait contraire aux plus élémentaires et aux plus saines notions de l'économie politique; il n'est pas permis de supposer que les pouvoirs publics commettront une telle faute et voudront sans nécessité détruire une source de richesses attribuée dès 1866 à la caisse d'amortissement pour lui permettre d'éteindre en peu d'années une grande partie, sinon la totalité de la dette publique. Non, les tarifs seront maintenus après comme avant l'échéance des concessions, et les légitimes produits en seront appliqués soit à la diminution effective de la dette, soit à la suppression ou à la réduction des impôts les plus onéreux.

Au surplus nous avons sous les yeux l'exemple des pays où les chemins de fer sont possédés et exploités par l'état. La Belgique, après avoir d'abord baissé les tarifs, n'a point hésité à les relever pour augmenter le revenu qu'elle tire de l'industrie des transports. De même en Allemagne : le gouvernement s'occupe plutôt de relever que d'abaisser les tarifs sur les lignes exploitées par l'état; il entend que le service rendu lui soit payé comme il serait payé à une entreprise particulière, et qu'entre ses mains la propriété des chemins de fer demeure productive. L'intérêt public conseille en pareil cas de ne point exagérer les frais de transport, mais il ne

a soutenu récemment la même opinion que le ministre des finances, et signalé avec une grande autorité le préjudice considérable dont a souffert la Belgique par la création de lignes parallèles non nécessaires, système dangereux dans lequel la France ne se laissera pas entraîner, je l'espère.

commande pas de les abaisser au-dessous du taux que peut supporter le travail national, tant pour le développement de la circulation intérieure qu'au point de vue de la concurrence étrangère. Il ne faut donc point admettre comme une objection sérieuse la crainte d'une diminution possible du revenu des chemins de fer par suite d'une réduction excessive des tarifs lorsque le réseau français fera complétement retour à l'état.

S'il est vrai, comme j'espère l'avoir démontré, que l'avenir réserve à la France des ressources considérables, il m'est permis d'exposer avec confiance un projet financier dont le but est de dégrever le présent, si lourdement chargé, et de rejeter une légère partie du fardeau sur cet avenir, qui, au terme des concessions, se trouvera jouir de richesses dont il est possible d'apprécier dès aujourd'hui toute la valeur.

Ce projet consiste, d'une part dans la suppression, au budget des dépenses, des 200 millions affectés annuellement au remboursement de la Banque, — d'autre part dans le remboursement, à leur échéance, des avances de la Banque et de l'emprunt 6 pour 100, dit emprunt Morgan, au moyen d'un emprunt de 1 milliard de francs.

II.

La guerre et les malheurs qui l'ont suivie ont révélé à la France l'importance de ses épargnes. On a vu, avec un étonnement mêlé d'admiration, la facilité avec laquelle le pays a supporté des charges qui semblaient devoir l'accabler; on a vu, contrairement aux prévisions des meilleurs esprits, les billets de banque émis jusqu'à concurrence de 3 milliards, avec cours forcé, se maintenir au pair, et l'or jouir d'une prime inférieure à celle des temps ordinaires, pour tomber bientôt au pair. Les conséquences naturelles d'une pareille situation n'ont pas tardé à se produire; le crédit public s'est relevé, le 5 pour 100 a atteint le pair, il vient de le dépasser.

Cependant le budget n'était pas en équilibre, et une lutte oratoire, digne de l'assemblée nationale, s'est engagée entre le ministre des finances et le rapporteur de la commission du budget. M. Magne a défendu avec une grande énergie et un talent incontestable le respect des contrats et l'équilibre budgétaire par l'impôt. M. Wolowski de son côté a soutenu avec une grande conviction que, devant le refus de la chambre d'adopter la surélévation, très modérée pourtant, de l'impôt du sel ou de certaines contributions indirectes, il convenait de retarder de quinze à dix-huit mois le rembourse-

ment de la dette de l'état envers la Banque, en réduisant les paiemens annuels de 200 à 150 millions, — que ce retard, en raison des changemens survenus dans les affaires, était sans inconvéniens, et permettrait d'atteindre l'équilibre du budget sans recourir à de nouveaux impôts.

On sait le résultat de la discussion, le vote de la chambre et le refus de la Banque de modifier le contrat primitif; la Banque offrait en même temps d'ouvrir au trésor un crédit de 80 millions, afin de pourvoir aux déficits des budgets de 1874 et 1875.

On ne peut qu'applaudir à cette solution, qui, tout en constatant l'indépendance absolue de la Banque, si nécessaire à son crédit, donne au trésor les moyens de faire face à ses besoins. D'un autre côté, cette solution, si elle donne satisfaction aux nécessités actuelles, ne résout que provisoirement et imparfaitement la difficulté.

Quant à nous, confiant dans la richesse que les chemins de fer réservent au trésor, nous pensons qu'on peut sortir d'embarras par une résolution plus énergique et plus radicale que celle qui a été adoptée par l'assemblée. Nous proposons de décharger le budget non plus de 50 millions, mais des 200 millions affectés aux paiemens annuels à la Banque de France, et, au lieu d'ajourner le remboursement de la créance de la Banque, nous demandons de l'accélérer, ou tout au moins de l'assurer par un emprunt; nous proposons de rembourser en même temps l'emprunt Morgan, qui, constitué au taux de 6 pour 100, est à la fois onéreux pour nos finances et humiliant pour notre crédit.

Pour obtenir les capitaux nécessaires à ces deux opérations, l'état émettrait, au moment qu'il jugerait opportun, un emprunt dans des conditions particulières, semblables à celles que j'avais proposé d'appliquer en 1872 à l'emprunt de 3 milliards; ces propositions avaient eu alors un certain retentissement, et avaient obtenu l'adhésion de plusieurs notabilités financières. Je les soumets de nouveau à la discussion.

L'emprunt devrait produire au trésor 1 milliard en quatre ans par la création de 1 million d'obligations de 2,000 francs, au capital nominal de 2 milliards portant intérêt à 2 1/2 pour 100. Les obligations, émises au prix de 50 pour 100, soit 1,000 francs par obligation, et rapportant 50 francs, soit 5 pour 100 d'intérêt annuel, seraient remboursables dans l'espace d'environ cinquante-sept années, au pair, soit au double du capital versé.

Les obligations émises, jouissance du 1er janvier 1875, seraient payables :

50 francs en souscrivant.				
150 francs à la livraison des titres.				
200 francs le 1er janvier		1876, moins le coupon échu. .		10 fr.
200	—	1877,	—	20 fr.
200	—	1878,	—	30 fr.
200	—	1879,	—	40 fr.
1,000 francs.				

Elles seraient remboursables à 2,000 francs.

La souscription serait ouverte pendant quatre jours. Les trois premiers jours seraient réservés aux souscriptions d'une à cinq obligations, qui ne seraient réductibles que dans le cas où le nombre des obligations souscrites dépasserait le nombre des obligations à émettre; le quatrième jour seraient reçues les souscriptions de toutes sommes, réductibles dans la proportion de l'excédant des demandes.

Le produit de l'emprunt serait employé, comme je l'ai dit plus haut :

1° Au remboursement de l'emprunt Morgan, en chiffres ronds.	250,000,000
2° Au remboursement de la créance de la Banque de France, au fur et à mesure des rentrées de l'emprunt, jusqu'à concurrence de.	750,000,000
Somme égale au produit de l'emprunt. . .	1,000,000,000

La créance de la Banque s'élevant à 867 millions, et le remboursement ci-dessus ne s'élevant qu'à 750 millions, il resterait à payer à la Banque 117 millions. Cette somme serait facilement trouvée dans le boni résultant de la différence entre les 50 millions portés immédiatement au budget pour le paiement des intérêts de l'emprunt et les sommes payées à ce titre aux souscripteurs à raison de 5 pour 100 des capitaux versés. En effet, le paiement des intérêts ayant lieu le 1er janvier de chaque année, il n'y aura rien à payer aux souscripteurs en 1875. Donc :

En 1875, il restera une somme disponible de.	50,000,000
En 1876, l'intérêt portant sur 200 francs versés s'élèvera à 10,000,000, somme disponible..	40,000,000
En 1877, l'intérêt sera de 20,000,000, somme disponible. . . .	30,000,000
En 1878 — 30,000,000 —	20,000,000
En 1879 — 40,000,000 —	10,000,000
Total.	150,000,000

Ces 150 millions permettront de parfaire le remboursement de la Banque, et de pourvoir largement aux frais d'émission de l'emprunt, qui seront presque nuls comparativement à ceux des deux derniers emprunts.

Quant à l'amortissement de l'emprunt de 2 1/2 pour 100, il y serait pourvu au moyen :

1° de l'annuité consacrée à l'emprunt Morgan, intérêt et amortissement.	17,759,750 fr.
2° de l'intérêt à 1 pour 100 qui ne sera plus payé à la Banque sur 750 millions remboursés en moyenne en quatre années, environ.	7,500,000 fr.
Soit une annuité de.	25,259,750 fr.

pendant quatre ans, de 17,759,750 pendant cinquante-trois ans,

qui, appliquée à l'amortissement des obligations 2 1/2 pour 100 remboursables au pair, aurait éteint l'emprunt en cinquante-sept ans environ.

Ce système me paraît offrir plusieurs avantages : le premier serait de ne pas rouvrir le grand-livre de la dette perpétuelle, et de créer un titre tout nouveau, facilement appréciable par les classes laborieuses, et payable par cinquièmes, soit 200 francs par an, ce qui ne chargerait pas la place au-dessus de ses forces vitales bien constatées, titre effectuant son amortissement en un nombre d'années relativement assez court; ce nouveau fonds ne nuirait en rien au crédit de la dette inscrite, à laquelle il ne ferait pas concurrence, au moins directement, le 2 1/2 s'adressant surtout aux petits capitaux.

Quant au succès de l'emprunt, il ne paraît pas douteux aux conditions proposées, et la simplicité de la combinaison, facilement saisissable pour l'intelligence la moins familière aux calculs, ne manquerait pas d'attirer énergiquement les épargnes des classes laborieuses; les petits souscripteurs, certains de ne pas voir leurs demandes réduites, prendraient la plus grande partie, peut-être la totalité de l'emprunt, qui se trouverait ainsi bien classé dès le premier jour.

Supposant mon système adopté, la Banque de France remboursée, l'emprunt 6 pour 100 également remboursé au moyen de l'emprunt 2 1/2 pour 100, quelle serait la situation budgétaire? D'une part, les 200 millions affectés annuellement au remboursement de la Banque deviendraient disponibles; d'autre part, il y aurait à inscrire chaque année au budget des dépenses, pour les intérêts du milliard emprunté, une somme de 50 millions (nous avons expliqué que l'amortissement de l'emprunt trouvait ses ressources dans l'annuité affectée à l'emprunt Morgan et dans l'intérêt payé à la Banque).

Il y aurait donc, en supposant le budget en équilibre par l'impôt, une somme disponible de 150 millions. Que si cet équilibre

n'était pas atteint par l'augmentation des revenus publics, et si le législateur ne croyait pas devoir recourir à de nouveaux impôts, la somme nécessaire pour couvrir le déficit serait prélevée sur ces 150 millions. — Une somme importante resterait encore pour être appliquée soit au développement des travaux publics, soit au dégrèvement des taxes les plus nuisibles à la circulation et à la richesse publique. Voilà pour le présent.

Pour l'avenir, au bout de cinquante-sept ans, nous voyons l'emprunt 2 1/2 amorti et le budget des dépenses allégé de 50 millions, puis, un certain nombre d'années après, l'état réunir l'usufruit à la nue propriété des chemins de fer, et le budget s'enrichir d'un revenu annuel que j'ai estimé, d'après des calculs modérés, à 600 millions.

J'ai achevé la tâche que je m'étais imposée; j'ai cherché à mettre en évidence l'importance des richesses que le système adopté en France pour les chemins de fer, à l'opposé des pays où les concessions sont perpétuelles, réserve à l'avenir de nos finances; j'ai démontré que, l'avenir étant si riche, il est permis, même aux plus prudens, de ne pas surcharger le présent et de renoncer à l'amortissement annuel de la dette publique, cet amortissement s'effectuant par voie de compensation, d'une manière latente, il est vrai, mais néanmoins très réelle. En résumé, la Banque remboursée dans le délai voulu (200 millions par an), et l'emprunt Morgan converti au moyen de l'emprunt proposé, le budget se trouve présenter un excédant important (150 millions), qui s'accroîtra de 50 millions dans cinquante-sept ans et de 600 millions dans soixante-quinze ou quatre-vingts ans.

En des temps plus heureux, M. Guizot a dit : « La France est assez riche pour payer sa gloire ; » nous ne craignons pas de dire aujourd'hui, dans notre rôle modeste de simple économiste : La France est assez riche pour payer ses fautes et se relever de ses malheurs.

François Bartholony.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1875.

Allons-nous assister jusqu'au bout à la décourageante manifestation d'une impuissance définitive dans l'assemblée qui dispose des destinées de la France? Touchons-nous au contraire à un de ces momens où de l'excès des confusions et de la crise la plus aiguë doit se dégager en désespoir de cause la solution vainement demandée jusqu'ici à la réflexion? Assurément, si la nécessité d'en finir, de se fixer avait besoin d'être démontrée, elle serait écrite en traits saisissans dans tout ce qui se passe depuis bien des mois, et particulièrement depuis qu'on s'est décidé à entrer dans la discussion de ces lois constitutionnelles toujours fuyantes, toujours livrées aux mauvais vouloirs, aux prétentions et aux disputes implacables des partis.

Tant qu'il ne s'agissait encore que des travaux obscurément préparés et systématiquement retenus dans une commission, des messages inutilement adressées à l'assemblée par M. le président de la république, des motions d'ajournement proposées ou acceptées par un ministère dans l'embarras, il n'y avait que du temps perdu, rien n'était en définitive compromis. Le délai même, si pénible qu'il fût, pouvait profiter à l'apaisement, à la conciliation, à une solution de concorde et d'équité. Aujourd'hui la question n'est plus là. On est en pleine discussion, en pleine crise depuis plus d'un mois, et cette crise, un instant adoucie en apparence, aussitôt ravivée et envenimée par toutes les passions hostiles, ne fait que s'aggraver en devenant d'heure en heure plus obscure. Les résolutions se confondent et se contredisent. La majorité de la veille n'est plus la majorité du lendemain. Ce qu'on a fait en janvier, on le défait, on le met en doute en février. La loi sur l'organisation des pouvoirs publics, modifiée dans une pensée de transaction, a la chance de passer à une deuxième lecture; quelques jours plus tard, elle disparaît presque par l'insuccès de la loi sur le sénat, adoptée elle-même en

détail et rejetée dans son ensemble. Toutes les délibérations parlementaires sont à la merci de la mauvaise humeur des uns, de l'intempérance des autres, d'une initiative individuelle mal calculée, d'une intervention soudaine du gouvernement rompant le silence à la dernière heure, de la stratégie des partis hostiles, qui, en s'abstenant ou en se déplaçant, selon leur intérêt du moment, créent une majorité mobile et inconsistante. L'imprévu en vérité s'est établi en maître au palais de Versailles et gouverne cette discussion des lois constitutionnelles, si bien que le pays, promené à travers toutes les incertitudes, en est à ne plus rien comprendre à cette indéchiffrable énigme d'un travail parlementaire où tout semble aller au hasard, sans direction et sans but avoué; il en est réduit à se demander ce que signifient toutes ces contradictions qui le font passer un jour par l'espérance d'une prochaine organisation pour le ramener aussitôt en face d'un provisoire indéfini et aggravé, ou d'une dangereuse crise de dissolution. C'est là que les savantes combinaisons et les habiles tactiques nous ont conduits pour le moment!

Par quelle série d'évolutions et de péripéties est-on arrivé à cette situation certainement étrange et critique où l'on se débat aujourd'hui, d'où il s'agit de sortir au prix d'un nouvel effort de prudente et de prévoyante abnégation? La vérité est qu'en parlant toujours d'une organisation constitutionnelle, très justement proclamée nécessaire, on s'est laissé conduire en quelque sorte devant cette question capitale sans avoir une idée nette de ce qu'on voulait, de ce qu'on pouvait faire, et surtout sans savoir comment on aurait une majorité. C'était bien le moins cependant que des hommes qui ont la prétention d'exercer une influence sur les affaires publiques, d'être des guides de l'opinion, se rendissent compte de l'œuvre qu'ils entreprenaient et des moyens avec lesquels ils pouvaient la conduire au succès. Malheureusement ils n'en ont rien fait; ils ont paru être tout à coup saisis d'une émulation de réserve et d'abstention, laissant à l'imprévu le soin de dénouer la crise dans laquelle ils lançaient le pays; le ministère lui-même s'est abstenu, comme si cela ne le regardait pas, comme s'il n'avait d'autre rôle que d'attendre, et c'est dans ces conditions que s'est ouverte une discussion qui aurait dû avant tout être resserrée et précisée, qui devait être moins une discussion qu'une série d'actes proposés d'autorité par les chefs des partis modérés et par le gouvernement à une assemblée visiblement trop divisée pour se conduire elle-même. Qu'en est-il résulté? Aussitôt la confusion s'est produite dans cette discussion, abandonnée à l'aventure, laissée sans direction. De là ces séances incohérentes, entrecoupées, fiévreuses, où les partis ont eu le temps et la liberté de se livrer à leurs manœuvres dissolvantes, où les esprits sincères ont été l'objet de toutes les obsessions. Légitimistes et bonapar-

tistes n'ont eu qu'une pensée, celle d'empêcher à tout prix, par tous les subterfuges de tactique, une organisation sérieuse. La gauche et le centre gauche, il faut le dire, ont montré de la décision et de la modération en se prêtant à des concessions assez larges, ils ont fait un effort de discipline qui eût été plus efficace, s'il eût été suivi jusqu'au bout et s'il eût été quelquefois mieux conduit. Entre la gauche et le camp légitimiste, le centre droit s'est trouvé plein de perplexités, tantôt rejeté vers la droite, tantôt inclinant vers les transactions nécessaires et vers le centre gauche, maître du dénoûment, et hésitant à s'engager avec un certain ensemble. Dès le premier moment et dans ces conditions, il était clair que tout dépendait d'un incident, d'une impression, et que les résultats mêmes qu'on pourrait obtenir resteraient à la merci d'un imprévu toujours possible. Ce qui est sorti de là tout d'abord et non sans bien des tiraillemens intimes, c'est cette proposition, à laquelle un honorable professeur d'histoire, M. Wallon, a eu la fortune de donner son nom, qui n'a réussi qu'à la faible majorité d'une voix, en détachant un certain nombre de membres du centre droit alliés avec le centre gauche et la gauche dans ce premier succès. Ce que M. Laboulaye n'avait pu obtenir deux jours auparavant en proposant nettement et directement l'institution de la république, M. Wallon l'obtenait sous une forme plus adoucie ou un peu plus indirecte.

Quel était donc le caractère de cette proposition Wallon? Elle avait le mérite de venir à propos, de calmer quelques scrupules, en résumant les seules choses possibles à l'heure où nous sommes. Puisqu'on ne pouvait pas rétablir la monarchie pour faire plaisir aux légitimistes, puisqu'on ne voulait pas sûrement de l'empire, dont les bonapartistes rêvent encore la restauration, puisqu'enfin on sentait le danger de laisser la carrière ouverte à toutes les agitations, à toutes les compétitions, quel autre moyen restait-il que de consacrer ce qui existe en le fortifiant par des institutions coordonnées et précises? La proposition Wallon ne faisait en définitive rien de plus. Elle n'innovait pas, elle fixait et régularisait une situation. C'était toujours la république sans doute, mais la république avec deux chambres, avec le droit de dissolution pour le président, avec une transmission d'autorité assurée à tout événement; c'était la république organisée et contenue, toujours adaptée au pouvoir conféré pour sept ans à M. le maréchal de Mac-Mahon, et subordonnée, par la possibilité de la révision, au droit souverain du pays à l'expiration de la présidence septennale. Une voix, une voix unique de majorité, sanctionnant le principe de ces combinaisons, la victoire était certes modeste, péniblement conquise, et encore a-t-elle failli être mise en péril presque aussitôt par une motion imprudente d'un membre du centre gauche proposant de restreindre le droit de dissolution à M. le maréchal de Mac-Mahon seul, sans accorder ce droit aux autres prési-

dens qui pourraient survenir. Avec sa « prudence normande, » M. Bertauld ne voyait pas qu'il offrait tout simplement aux adversaires des lois constitutionnelles et de la république un moyen de maintenir le sceau du régime personnel sur l'organisation qu'on votait. Il s'en est aperçu en voyant des légitimistes s'emparer au plus vite de sa motion. Heureusement tout cela a été assez rapide pour que ce coup de tactique ait échoué; les adversaires des lois constitutionnelles n'ont pas eu le temps de se reconnaître, et non-seulement la position péniblement conquise a été maintenue, mais encore, au vote de l'ensemble de la loi, telle qu'elle avait été modifiée par la proposition Wallon, la majorité, qui avait commencé par une voix, a fini par devenir une majorité considérable.

Si laborieux, si compliqué que fût le résultat, c'était toujours un résultat; c'était une question tranchée. Entre les projets de régime personnel proposés par la commission des trente, soutenus par les adversaires de toute organisation sérieuse, et la république constitutionnelle avec la présidence septennale, telle que la définissait la proposition Wallon, l'assemblée avait prononcé. Le mouvement était décidé. Une petite majorité avait donné le signal, une grosse majorité, plus ou moins résignée, avait suivi, et ce jour-là, on a pu le croire, un grand pas avait été fait. Un instant, le succès de l'organisation constitutionnelle a paru assez vraisemblable pour être considéré comme un gage de sécurité publique, pour être le commencement d'une détente dans une situation troublée.

Tout n'était point fini encore cependant; on était à peine au second acte du drame, et c'eût été une singulière illusion de croire qu'on avait surmonté toutes les difficultés, que les adversaires de l'organisation constitutionnelle se tenaient absolument pour vaincus. Décontenancés, déçus et moroses, ils l'étaient pour sûr. Les uns affectaient une certaine désinvolture ironique; d'autres, même parmi ceux qui avaient eu l'air de suivre le mouvement ou qui avaient évité de le contrarier, ne déguisaient guère leur mauvaise humeur. Pour tous, le dernier espoir était dans les imprudences ou les fautes qui pouvaient être commises, dans les divisions qui pouvaient éclater; la suprême chance était d'aider aux divisions et aux fautes ou d'en profiter. Après tout, il y avait encore bien du chemin à parcourir entre la seconde et la troisième lecture de la loi sur les pouvoirs publics, telle que l'avait faite le vote de la proposition Wallon, et le succès définitif dépendait surtout de l'organisation du sénat, qui restait à discuter, qui pouvait réveiller toutes les incompatibilités, toutes les dissensions dans une majorité à peine ébauchée et mal liée. Si les légitimistes, les bonapartistes avaient été seuls à compter sur cette épreuve et à se promettre de profiter de toutes les circonstances, ce n'eût été rien peut-être ou du moins il n'eût point été impossible de déjouer leur opposition et en définitive de se passer d'eux

dans une œuvre où leur concours ne pouvait qu'être un embarras; mais jusque dans le centre droit bien des hommes n'acceptaient évidemment la république Wallon qu'avec quelque répugnance. Ils ne l'avaient votée qu'en se promettant de la diminuer le plus possible, de la neutraliser par les garanties que la constitution du sénat leur donnerait. A la moindre difficulté, si on leur refusait les garanties dont ils croyaient avoir besoin, ou si l'on voulait leur imposer des combinaisons trop hasardeuses, ils pouvaient se rebuter tout à coup et s'arrêter, ralliant à leurs répugnances tout le parti dont le concours était cependant nécessaire. Le gros de l'armée pouvait se rejeter en arrière, entraînant jusqu'à cette jeune avant-garde qui le premier jour avait décidé le mouvement en votant pour la proposition Wallon. C'est là ce qu'il y avait de délicat, d'épineux, dans cette discussion du sénat, d'autant plus que tous les systèmes se trouvaient en présence : sénat électif nommé par le suffrage universel direct, sénat procédant d'une élection à deux degrés ou des conseils-généraux, sénat mixte formé d'hommes d'origines diverses, sénateurs de droit, sénateurs nommés par le gouvernement, sénateurs élus. Politiquement, la vraie question était dans ce que le centre droit pouvait accepter et ce que la gauche pouvait concéder pour la formation d'un sénat sérieux, fortement organisé, capable de jouer son rôle de modération et de pondération en offrant des garanties suffisantes à tous les intérêts conservateurs.

Assurément, avec un peu de bonne volonté, on aurait compris que, dans tous ces systèmes tour à tour défendus ou combattus par tous les partis, il y avait beaucoup à dire. Le sénat par le suffrage universel direct a l'inconvénient de faire procéder de la même origine deux assemblées qui, pour être des ressorts sérieux de gouvernement, doivent avoir des rôles distincts. L'inconvénient ne peut tout au plus être pallié qu'à demi par des catégories d'éligibles. Un sénat nommé simplement par les conseils-généraux est frappé d'avance d'une sorte de faiblesse constitutive. Il est l'émanation d'un pouvoir trop local, trop restreint, et le plus clair est qu'on risquerait d'avoir un sénat à peu près exclusivement composé de notabilités départementales plus honorables que douées d'autorité politique. Un sénat nommé, ne fût-ce qu'en partie, par le gouvernement, n'a pas toujours l'indépendance nécessaire, l'influence qu'il doit avoir, et aujourd'hui il offrirait ce spectacle assez étrange de sénateurs institués par un pouvoir qu'ils sont chargés de contrôler et au besoin de renouveler, puisque ce serait l'assemblée des deux chambres qui nommerait le président. Rien n'est plus clair, il y a des inconvéniens partout, et nous ne prenons que les plus saillans. Avec un peu plus de réflexion, on aurait compris sans doute que le meilleur système serait encore celui qui consisterait à faire procéder le sénat d'un corps électoral déterminé par département. Un instant, dit-on, M. le maréchal de Mac-

Mahon lui-même aurait paru sensible aux avantages de cette combinaison, il n'aurait nullement tenu pour sa part à être un distributeur de sénatoreries. Dans tous les cas, avec la moindre bonne volonté, avec le moindre effort de prévoyance et de conciliation, il était impossible qu'on ne trouvât pas dans tous ces systèmes, dans toutes ces combinaisons, les élémens d'une solution suffisante, faite pour rallier toutes les opinions sincères.

Il faut dire les choses comme elles sont. Le malheur, le vrai malheur, c'est que dans tout cela il n'y a ni esprit de suite ni direction d'aucune sorte, c'est que depuis quelques jours on a passé le temps à calculer, à s'observer, à essayer des négociations insaisissables et vaines, et on n'a rien fait sérieusement pour préparer une solution que tout devait rendre facile, si on y avait mis un peu de zèle. Ni les chefs de partis ni le gouvernement n'ont été à leur poste, ou, s'ils y ont été, ils n'ont pas joué leur rôle, et lorsque la discussion s'est ouverte au jour fixé, il a suffi d'une simple initiative individuelle pour mettre tout le monde en déroute. Un député de la gauche, M. Pascal Duprat, qui n'avait, que nous sachions, aucun mandat spécial, pas même de son parti, est venu proposer l'élection directe du sénat par le suffrage universel, et l'assemblée, sans lutte, sans contestation, a laissé passer un système qui est bon ou mauvais, peu importe, qui avait les préférences de la gauche, c'est possible, — qui dans tous les cas devait avoir pour effet d'aliéner ou de refroidir des alliés nécessaires du centre droit en donnant un prétexte de plus aux mauvais vouloirs, à ceux qui sont toujours prêts à se faire une arme des intérêts conservateurs menacés.

Tout cela s'est fait en quelque sorte d'un tour de main, par surprise, avant que l'assemblée ait eu le temps de se reconnaître. La question s'est trouvée engagée par ce vote embarrassant, peut-être jusqu'à un certain point compromise, et c'est ici que la situation s'est compliquée tout à coup. Le ministère, qui n'a paru en aucune façon dans toutes ces discussions, si ce n'est pour voter contre la proposition Wallon, qui a semblé s'effacer systématiquement, le ministère est intervenu dès le lendemain pour déclarer au nom de M. le président de la république que le vote de la veille enlevait « aux lois constitutionnelles le caractère qu'elles ne sauraient perdre sans compromettre les intérêts conservateurs, » que le gouvernement ne pouvait s'associer aux résolutions qui avaient été prises. Rien de plus légitime sans doute que la préoccupation des intérêts conservateurs; il n'est pas moins vrai qu'une déclaration de ce genre venant ainsi brusquement sans explication, sans commentaire, sans indication, changeait singulièrement la face des choses, et ressemblait à une satisfaction donnée à tous les ressentimens de la droite. Le coup de théâtre a été complet. La droite s'est hâtée d'applaudir à sa propre victoire; dès ce moment, elle a paru assez indiffé-

rente à tout le reste, elle a laissé passer tout ce qu'on a voulu, même un amendement proposé par M. Bardoux dans la louable intention de réparer un peu le mal de la veille, et lorsque le moment est venu de voter sur l'ensemble des dispositions relatives au sénat, la droite s'est retrouvée compacte pour repousser la loi tout entière, qui est ainsi arrêtée en chemin. Une majorité de 23 voix s'est déclarée contre une troisième délibération.

C'était, à vrai dire, la contre-partie du succès de la proposition Wallon, la revanche de tous ceux qui depuis quelques jours se voyaient réduits à subir impatiemment ce qu'ils ne pouvaient empêcher. La situation devenait certes assez grave, elle a été un moment émouvante comme dans toutes les circonstances exceptionnelles où tout peut dépendre d'une résolution improvisée, d'une vivacité de parti. Fallait-il pour cela désespérer de tout et se laisser aller à voter une proposition de dissolution présentée sur l'heure par un des députés radicaux, M. Henri Brisson? Des membres du centre gauche et même de la gauche ont eu la sagesse de résister à cet entraînement; ils ont écouté la parole ardente de M. Gambetta, ils lui donnaient peut-être raison sur plus d'un point : ils ne l'ont pas suivi, et par le fait, malgré l'excitation du moment, la demande d'urgence présentée pour la proposition de dissolution a été repoussée. Fallait-il d'un autre côté considérer le vote qui venait de rejeter le sénat électif comme le dernier mot de toutes les tentatives possibles pour la formation d'une seconde chambre? M. Waddington et M. Vautrain se sont dévoués; ils se sont mis en frais de combinaisons nouvelles, et de guerre lasse, à 8 heures du soir, l'assemblée a laissé une porte ouverte à la conciliation en renvoyant à la commission des lois constitutionnelles les projets des deux députés du centre gauche, de sorte qu'on en est là. Rien n'est décidé, tout est en suspens, sinon en péril d'un échec définitif, et toutes ces péripéties étranges, dramatiques, ne font que mieux mettre en relief cette incohérence de direction dont s'inquiète justement le pays, qui ne peut qu'affaiblir à ses yeux le crédit des chefs de partis, du gouvernement, de l'assemblée elle-même.

Évidemment c'est un peu la faute de tout le monde, et personne n'a le droit de triompher de ces coups de théâtre ruineux dont le régime parlementaire est le premier à souffrir. Si la gauche, qui a montré depuis un mois un sérieux esprit politique, eût réfléchi un instant, elle ne se serait pas laissé entraîner, elle ne se serait pas précipitée avec tant d'impatience sur cette proposition d'un sénat élu directement par le suffrage universel, comme si elle avait voulu enlever une victoire et faire un acte de prépotence. Avait-elle encore besoin d'être éclairée sur la conduite qu'elle devait tenir? Elle n'avait qu'à regarder autour d'elle et à voir quels auxiliaires elle rencontrait; elle aurait vu qu'elle n'allait

triompher qu'avec le secours des bonapartistes, qui étaient, quant à eux, dans leur rôle en aidant à tout ce qui pouvait créer de nouvelles difficultés et faire échouer les lois constitutionnelles. Puisque M. Dufaure parlait avec autorité, il y a quelques jours à peine, des intrigues audacieuses qui agitent le pays, on aurait pu s'en souvenir dans ce moment décisif. Après tout, un sénat nommé par un corps électoral de département avec des garanties suffisantes, ce sénat n'est pas plus difficile à accepter que les deux chambres elles-mêmes, que le droit de dissolution pour le chef du pouvoir exécutif. Ce qui a déterminé la gauche jusqu'ici devait la déterminer encore : c'est la nécessité d'une sérieuse et prompte organisation politique qui devait tout dominer.

Quant au genre d'action qu'exerce le gouvernement, il devient vraiment assez difficile à définir. Depuis un mois qu'il a donné sa démission, le ministère semble prendre à tâche de s'effacer; il n'a eu aucune initiative, il n'est intervenu sérieusement dans aucun incident de cette discussion constitutionnelle. Depuis un mois, il ne manifeste son existence que par des prodigalités de décorations, depuis les grands cordons jusqu'aux simples croix de chevaliers, et par des propositions de pensions civiles, qui n'ont peut-être pas été examinées par le conseil d'état comme elles devaient l'être, qui en fin de compte rejettent sur l'assemblée la mission toujours délicate d'interroger des positions personnelles. Puis un jour le ministère se souvient qu'il a un rôle politique, et il arrive à Versailles avec une déclaration qui est une sorte de *veto,* qui fait apparaître M. le maréchal de Mac-Mahon en plein débat parlementaire. C'est le ministère qui est responsable, dit-on; le cabinet ne voit donc pas que par l'attitude effacée qu'il a prise c'est lui-même qui a d'avance fait de cette parole une fiction transparente, compromettante, et il s'est exposé à cette parole sévère, passionnée, malheureusement un peu juste : « vous vous êtes réfugiés derrière cette épée ! » Que M. le duc Decazes invoque sa responsabilité, il est dans son devoir. Il y avait ce jour-là non loin de lui un homme qui se donne bien du mouvement pour être un personnage qui ne demanderait pas mieux que de redevenir ministre après l'avoir été, et qui a parlé plus crûment; c'est M. Depeyre, qui a lancé cette belle parole : « le maréchal a dit : Ce projet de sénat ne me convient pas, et l'assemblée a repoussé le projet. » Et voilà comment on entend la vérité du régime parlementaire en même temps que la dignité de l'assemblée ! Toujours est-il qu'il faut maintenant sortir de cette situation où une victoire irréfléchie de la gauche peut avoir pour lendemain une victoire tout aussi périlleuse de la droite. Des propositions de conciliation se sont produites, l'assemblée elle-même a tenu à ne pas les évincer. C'est sur ce terrain qu'il faut reprendre position, et ce qu'il y a de plus nécessaire tout d'abord, c'est de reconstituer un ministère qui s'inspire de ces difficultés, des vœux évidens

du pays, de la nécessité persistante de cette organisation constitutionnelle dont la seule perspective a été saluée par l'opinion comme une garantie de durable sécurité. Tout le reste ne serait qu'aventure et péril.

Hier, comme on discutait à Versailles sur les destinées de ce sénat politique qui a tant de peine à naître, à se dégager de toutes les confusions, le sénat littéraire, un sénat qui a l'avantage de dater de plus de deux siècles, s'ouvrait à M. Alexandre Dumas. L'Académie française recevait l'auteur de *la Dame aux Camélias* comme pour montrer que dans ce royaume ou dans cette république de l'intelligence les hommes et les idées se succèdent sans révolutions, et tout finit par de l'esprit. C'était une de ces séances qui, selon le mot de M. Royer-Collard, promettent de l'imprévu, et peut-être même s'était-on plu à exagérer d'avance cet imprévu par toute sorte de commentaires de fantaisie sur l'attitude de M. Alexandre Dumas, sur le langage qu'il devait tenir, sur les libertés qu'il devait prendre avec l'Académie. Eh bien! non : la mise en scène imaginaire a disparu au grand jour. De l'esprit, de la bonne grâce, des contradictions piquantes, des paradoxes lestement lancés et des vérités ingénieusement rétablies, il y a eu de tout cela, il y a eu tout ce qui fait l'attrait d'une fête littéraire choisie, il n'y a eu ni imprévu ni coups de théâtre. Comme le plus simple académicien, M. Alexandre Dumas est entré dans son habit d'immortel aux palmes vertes, se montrant heureux de sa bonne fortune, faisant ses complimens de nouveau-venu et se tirant de son mieux de cette épreuve d'un écrivain dramatique tenant en personne la scène devant un public d'élite accoutumé au beau langage. Ce qui est certain, c'est que le récipiendaire a su jouer son rôle dans toutes les convenances, et que, si son discours a eu parfois un accent un peu étrange, un peu inattendu dans une pareille assemblée, il a trouvé aussitôt, pour rétablir le ton, la contradiction charmante et sûre d'un galant homme faisant gracieusement les honneurs du vrai monde à l'auteur du *Demi-monde*. M. le comte dH'aussonville a complété avec l'autorité d'une raison ingénieuse, avec toutes les séductions d'une piquante bonne humeur, cette séance où M. Alexandre Dumas s'est montré homme de verve et d'imagination, même en évoquant des personnages de l'histoire qu'il n'a peut-être pas eu l'occasion de rencontrer dans les contrées nouvelles où il s'est établi, par droit de découverte et de conquête.

Que la première pensée de M. Alexandre Dumas en entrant à l'Institut ait été pour son père, pour l'auteur de *Henri III*, de *Mademoiselle de Belle-Isle* et des *Trois Mousquetaires*, certes personne n'a songé à s'en étonner. Alexandre Dumas le père n'était pas de l'Académie; son fils, plus heureux, y entre aujourd'hui après avoir fait, comme tout le monde, les démarches d'usage, et assurément il se devait à lui-même

de ne point oublier celui dont il a recueilli l'héritage littéraire. Le nouveau récipiendaire a fait entrer son père avec lui non pas, comme on le disait, à titre de reproche et d'une manière offensante pour l'Académie, mais avec autant d'habileté que de délicatesse, en s'abritant modestement sous la renommée paternelle. Le discours de M. Alexandre Dumas a été brillamment encadré entre ce souvenir filial et un portrait fièrement tracé de l'aimable homme de talent auquel il succède, M. Pierre Lebrun, de son vivant poète lauréat du premier empire, auteur de *Marie Stuart* et du *Cid d'Andalousie*, pair de France sous la monarchie de juillet, sénateur sous le second empire, galant homme sous tous les régimes. Après cela, il est bien certain qu'entre ce commencement et cette fin le nouveau récipiendaire a pu s'égarer quelquefois et intéresser ou amuser l'Académie sans la convaincre. Il n'a pas parlé seulement de son père et de M. Lebrun; il a parlé de tout et de tous, de l'empire et de Louis XVIII, du cardinal de Richelieu et de M. de Talleyrand; il a parlé d'histoire, de philosophie, de morale, d'art dramatique. Le ton n'est point assurément toujours juste. En vérité, M. Alexandre Dumas a prolongé un peu trop la plaisanterie au sujet de la pension de M. Lebrun, supprimée par la restauration. Il s'est cru un peu trop au Gymnase en faisant dialoguer le cardinal de Richelieu et Corneille au sujet de la signification politique du *Cid*. Enfin, là même où il est le plus compétent, il a mis une complaisance un peu trop surabondante à développer ses idées favorites sur l'art dramatique, sur la mission morale et sociale du théâtre. M. Alexandre Dumas a voulu aussi faire entrer ses *préfaces* à l'Académie.

Les hommes d'esprit qui se font laborieusement un système semblent ne pas se douter qu'ils n'intéressent guère par leur système, que ce n'est qu'à force de talent qu'ils font oublier quelquefois ce qu'il y a de faux ou d'artificiel dans leur prétendue philosophie, que pour eux la meilleure manière de gagner des victoires, c'est de faire des œuvres vraies et émouvantes ou amusantes. Toutes ces quintessences, toutes ces théories sur les femmes et sur la morale, M. d'Haussonville les a dissipées avec la plus parfaite bonne grâce, avec la plus agréable supériorité de raison et de critique. Aimable, gracieusement railleur, spirituellement sensé, M. d'Haussonville n'a enlevé à l'auteur de *la Dame aux Camélias* ni ses qualités ni son talent; il ne l'a dépouillé que de ses prétentions de moraliste et de législateur en nous ramenant à la vérité, au bon sens, à la simplicité des choses humaines. Homme du monde, il a montré ce que c'est que le vrai monde; historien, il a remis un peu d'ordre dans l'histoire sans insister plus que ne le voulait la circonstance; esprit éclairé et cultivé, il a plaidé la cause du goût dans l'art comme il avait plaidé la cause de la bonne et simple morale dans la vie de tous les jours. Il a courtoisement traité M. Alexandre

Dumas sans oublier M. Lebrun, dont il a peint avec émotion la verte et sereine vieillesse, et le public de l'Académie s'est retiré sous le charme, bien persuadé que l'esprit n'est point perdu en France, puisqu'il y a encore de ces séances où tout peut être dit et entendu, parce que la première loi est de savoir tout dire et de savoir tout entendre dans un lieu que M. d'Haussonville appelait l'autre jour la « vraie république. » Et vraiment elle a des chances, cette république-là, puisqu'elle n'a pas attendu jusqu'à ce moment pour s'organiser!

Après tout ce qu'elle a perdu, la France a encore un privilége : elle garde heureusement assez de ressources d'esprit et de travail, elle reste assez elle-même pour ne point décourager l'intérêt et les sympathies qui la suivent dans sa vie laborieuse. Vue de près et dans les détails de tous les jours, cette vie incertaine et tourmentée qui nous est faite peut sans doute ressembler à une énigme. On se perd dans ces confusions, dans ce décousu parlementaire, dans ces marches et contre-marches des partis, oubliant souvent le pays pour leurs vaines querelles. De loin, pour les étrangers attentifs et impartiaux, c'est encore, c'est toujours la France, luttant aujourd'hui contre une destinée ingrate après avoir plus d'une fois aidé ceux qui en avaient besoin, se relevant à travers tout par une bonne volonté persévérante et courageuse, restant entre toutes la nation vivace, généreuse et facile. Elle a plus d'amis qu'on ne croit, peut-être parce qu'elle a moins d'envieux, et, pour le moment en vérité, notre diplomatie n'a rien de mieux à faire que d'entretenir ces sentimens favorables, de représenter auprès des peuples cette France toujours vivante, dégagée des incohérences des partis. C'est le rôle qu'a pris notre ambassadeur à Londres, M. le comte de Jarnac, et il le remplit avec autant d'activité que de bonne humeur au milieu de cette société britannique, qui n'est insensible ni aux attentions qu'on a pour elle, ni aux marques d'énergie de ceux qui ne s'abandonnent pas, qui n'ont pas plié sous les plus écrasans fardeaux. M. de Jarnac, il est vrai, est merveilleusement servi par son crédit personnel en Angleterre, par ses relations, par la facilité avec laquelle il parle la langue anglaise, et il a le mérite de ne laisser échapper aucune occasion de resserrer le lien entre les deux pays, de savoir mener de front la diplomatie officielle et la diplomatie des réunions mondaines, des harangues familières. Il y a quelque temps, c'était au banquet du lord-maire qu'il était le *leader* de la diplomatie étrangère à Londres, qu'il se faisait accueillir avec une cordialité particulière par une assistance où figuraient au premier rang les ministres de la reine. Hier encore c'était à un banquet donné dans l'intérêt de l'hôpital français qu'il reprenait ce rôle de médiateur ingénieux et persuasif entre l'Angleterre et la France.

La modeste fête de charité a été en définitive une réunion des plus brillantes, fructueuse pour les pauvres, bonne pour la politique elle-

même. Là se trouvaient rassemblés des sommités militaires, le lord-maire, des ministres étrangers. M. de Jarnac a fait les honneurs du banquet avec une spirituelle et chaleureuse éloquence, mêlant dans ses toasts la reine Victoria, le prince de Galles, le maréchal de Mac-Mahon, l'armée et la marine d'Angleterre, évoquant les souvenirs de la confraternité militaire scellée en Crimée. Les réponses sympathiques n'ont point certes manqué, à commencer par celle du lord-maire, qui s'est plu à rendre témoignage du courtois empressement avec lequel il a été récemment fêté à Paris, et qui a représenté cet accueil comme le signe de l'intimité des deux pays. Le lord-maire, en homme d'esprit, soupçonne un peu que les équipages et les costumes ont été pour quelque chose dans le succès qu'il a obtenu à l'inauguration du nouvel Opéra et ailleurs; toujours est-il que le représentant de la Cité de Londres a envoyé un salut cordial à la cité parisienne.

De toutes ces manifestations, les plus vives, les plus significatives peut-être, sont celles d'un vétéran de l'armée anglaise, le général Cadogan, et du ministre d'Italie, M. Cadorna. Sans doute il ne faut rien exagérer, il ne faut pas se hâter de voir dans les paroles d'un vieux soldat de Crimée l'expression d'une politique, le prélude d'une alliance offensive et défensive pour toutes les circonstances. Du moins cela réconforte un peu d'entendre un ancien compagnon d'armes qui n'oublie pas parler du respect affectueux de l'armée anglaise pour la France dans ses derniers revers, des espérances d'un meilleur avenir. Le général Cadogan est même allé plus loin en déclarant que toutes les sympathies de l'armée anglaise sont avec notre pays dans l'effort qu'il fait pour regagner sa position, en exprimant l'espoir que « l'Angleterre et la France se retrouveront quelque jour côte à côte pour la cause de la civilisation. » Il en sera ce qui pourra, le sentiment du vieux soldat vaut toujours mieux que la politique de M. Gladstone, qui n'a d'ailleurs guère profité au crédit et à l'influence de l'Angleterre. M. Cadorna, quant à lui, a noblement et délicatement saisi l'occasion de rappeler, « comme Italien, » que, si depuis quinze ans « l'Italie a pu passer de l'état de simple expression géographique à l'état de réalité politique et nationale, c'est à l'assistance et à l'amitié de la France qu'elle le doit. » On dit que les Italiens sont oublieux ; ceux qui comptent savent se souvenir, et M. Cadorna s'est plu à rendre hommage, aujourd'hui comme autrefois, au génie de notre pays, à sa puissance d'expansion, au désintéressement avec lequel il s'est si souvent porté au secours des causes en détresse, — « même quelquefois à ses propres dépens. » Pauvre France ! elle n'est pas pour le moment fêtée dans tous les banquets du monde; elle a du moins la bonne fortune de vivre dans des mémoires fidèles, d'être quelquefois mieux jugée par des étrangers que par des Français, et c'est l'honneur de notre diplomatie, partout où elle est, de réchauffer ces

vieux sentimens de confiance, de leur montrer qu'ils ne se trompent pas, comme aussi ce serait un peu à nous de venir en aide à notre diplomatie pour refaire le crédit de la France dans le monde.

C'est par l'énergie persévérante que les peuples éprouvés se refont, et c'est aussi par la prudence, par l'habileté avisée, qu'ils se maintiennent quand ils sont arrivés à se reconquérir eux-mêmes. L'Italie, depuis qu'elle a réussi à être cette « réalité politique et nationale » dont M. Cadorna parlait l'autre jour à Londres, l'Italie a plus d'une fois étonné ses amis et ses ennemis. Le fait est qu'en bien des occasions elle a montré un sens politique, une finesse, dont bien d'autres auraient besoin. Les plus terribles de ces révolutionnaires, dont les légitimistes se font des fantômes, deviennent, quand il le faut, les plus paisibles des hommes. Que ne disait-on pas récemment de tout ce qu'allait produire l'arrivée si souvent annoncée de Garibaldi à Rome! Il ne pouvait manifestement songer à quitter son île de Caprera que pour se lancer dans quelque nouvelle équipée! Il allait déchaîner les tempêtes, agiter le parlement où les Transteverins l'ont envoyé, ameuter l'opinion contre le pape, et pour le moins créer les embarras les plus graves au gouvernement, contre lequel il avait fulminé des excommunications! Eh bien! Garibaldi est arrivé à Rome. A la vérité, ses électeurs du Transtevère ont quelque peu essayé de dételer sa voiture : il s'est dérobé à ces ovations, et a gagné tranquillement la maison qu'on lui avait préparée. Son premier acte public a été d'aller au parlement et de ne rien dire, si ce n'est pour prêter d'une voix haute et ferme le serment voulu à la monarchie constitutionnelle. Le second acte de Garibaldi a été de s'en aller, ses béquilles aidant, au Quirinal pour rendre visite au roi, qui l'a reçu comme une vieille connaissance en l'aidant à remettre son bonnet sur sa tête, car il est un peu invalide, le vieux lion. Les ministres, à leur tour, n'ont point hésité à l'aller voir : tout s'est passé le mieux du monde. Nul doute que, si le revenant de Caprera eût été traité en ennemi, si on avait commencé par mettre la police sur pied, par vouloir empêcher quelques manifestations sans gravité, tout aurait pu tourner autrement. On n'a rien fait de semblable, et voilà Garibaldi tranquille dans sa villa, oubliant ses excommunications révolutionnaires, ne disant mot contre le pape, prêchant à tous la modération, s'occupant, pour son dernier rêve, de canaliser le Tibre et de fertiliser l'*agro romano!* S'il lui faut de l'argent pour son entreprise, on lui en donnera pour sûr. Garibaldi allant au Quirinal rendre hommage au roi Victor-Emmanuel, le vieil Espartero recevant avec attendrissement le jeune roi Alphonse XII à Logroño et lui remettant le cordon de Saint-Ferdinand qu'il a porté dans ses campagnes, ce sont là les vicissitudes du temps, et ce n'est pas la plus mauvaise fin des aventures révolutionnaires, quand elles peuvent finir ainsi!

CH. DE MAZADE.

LA RESTAURATION DU ROI ALPHONSE XII.

Dans les derniers jours de décembre 1874, l'Espagne a étonné de nouveau l'Europe par une de ces brusques péripéties, par un de ces coups de théâtre fréquens dans l'histoire d'un pays qui est gouverné, comme on l'a dit, par une Providence particulière, à laquelle il donne beaucoup d'occupation. Il est à remarquer que les Espagnols ne prennent pas leur part des étonnemens qu'ils procurent aux autres. Tout ce qui leur arrive leur paraît simple et naturel; le fatalisme, qui est dans leur sang, les dispose à donner raison aux événemens, quels qu'ils soient, et ils sont préparés d'avance aux retours les plus bizarres de la fortune et de leurs passions. Et cependant, lorsqu'au mois de septembre 1868 ils tressaient des couronnes aux vainqueurs d'Alcolea et applaudissaient avec frénésie au détrônement de la reine Isabelle II, n'auraient-ils pas lapidé ou conspué comme un fou le prophète qui leur eût annoncé que six ans plus tard Madrid se pavoiserait pour recevoir le prince des Asturies revenant de son exil, que des acclamations presque unanimes retentiraient partout sur son passage, que de toutes les fenêtres, de tous les balcons, les fleurs et les sonnets pleuvraient sur lui? Aujourd'hui, si quelque chose les étonne, c'est de n'avoir pas compris que l'événement extraordinaire dont ils viennent d'être les témoins était inévitable. Beaucoup d'entre eux qui l'avaient déclaré impossible se vantent de l'avoir prévu et prédit.

A vrai dire, pour peu qu'on y regarde de près, on n'a pas de peine à s'expliquer la facilité sans pareille avec laquelle la restauration d'Alphonse XII s'est accomplie. Quand les Espagnols en 1868 se flattaient d'en avoir à jamais fini avec les Bourbons, ils étaient les dupes très sincères d'un de ces entraînemens passagers auxquels sont sujets les peuples du midi, qui portent dans leurs sentimens la fougue de leur imagination et se figurent aimer ou haïr plus qu'ils ne haïssent ou qu'ils n'aiment. La reine Isabelle avait par ses fautes accumulées, par son inconduite politique, lassé la fidélité de ses sujets, découragé le zèle de ses amis les plus dévoués et creusé l'abîme où son trône devait disparaître; mais il y avait plus de colère que de haine dans le cœur des insurgés qui l'ont renversée. Les Espagnols ne pouvaient oublier longtemps qu'en dépit de ses erreurs, de ses funestes faiblesses et de ses violences maladroites, son règne avait fait époque dans leur histoire, que de l'avénement de la fille de Ferdinand VII datait pour eux une ère nouvelle, le premier établissement des libertés modernes dans un pays de servitude séculaire. Le souvenir des services rendus devait prévaloir à la longue sur leurs ressentimens, sur leurs rancunes, les disposer à l'indulgence et en fin de compte aux regrets.

Les déceptions et les dégoûts qu'ils ont éprouvés dans ces dernières années étaient bien propres à hâter leur repentir. Ce n'était pas tout de crier : Plus de Bourbons! il fallait trouver à les remplacer; c'est à quoi l'Espagne a travaillé sans relâche, mais sans succès. Depuis la révolution de septembre, elle a essayé de tous les régimes, de toutes les méthodes de gouvernement, de tous les expédiens politiques; rien ne lui a réussi. Une royauté étrangère et démocratique a tristement avorté. La république fédérale qui lui a succédé n'a pas tardé à se discréditer par ses déplorables et dangereuses folies. En vain un tribun détrompé, homme d'un rare talent et d'un grand cœur, M. Castelar, tenta de réparer les fautes commises; en vain, répudiant les utopies qu'il avait jadis professées avec trop de complaisance, il entreprit de démontrer par ses actes que le régime républicain était conciliable en Espagne avec la sécurité et la paix publiques, et il s'employa résolûment à rétablir l'ordre dans l'administration, la discipline dans l'armée. La seule chance qu'eût M. Castelar de garder le pouvoir était de s'imposer à son parti. Optimiste de tempérament, il se flatta de ramener ou de désarmer par la puissance de sa parole des intransigeans incapables de transiger avec le bon sens. Ces doctrinaires et ces fous, également incorrigibles, s'entendirent pour le renverser, et l'Espagne allait retomber par leurs soins dans l'état de fièvre et d'anarchie d'où elle avait eu tant de peine à sortir. Elle ne put se résigner à cette lamentable rechute. L'épée intervint, et le 3 janvier 1874 un coup de main militaire porta au pouvoir le maréchal Serrano, duc de La Torre.

C'est une singulière destinée que celle du maréchal Serrano. L'étoile sous laquelle il est né l'a voué à de brillantes aventures, qui finissent toujours mal. A plusieurs reprises dans sa vie éternellement militante, il a dû à la bienveillance du sort et des révolutions d'arriver au premier rang et de conquérir une situation qui dépassait de bien loin le rêve le plus hardi des ambitions communes; mais il n'a jamais pu s'y maintenir. A peine a-t-il réussi, le bonheur alanguit son courage, le prive comme par un charme de toutes les ressources de son esprit. Contrairement au général Prim, dont les talens grandissaient avec sa fortune, il ne sait que faire de la sienne; ce conspirateur audacieux et habile s'est montré d'ordinaire un médiocre dictateur. Deux fois il a été presque roi, le lendemain il n'était rien, et le surlendemain il conspirait de nouveau, toujours prêt à recommencer et ne paraissant jamais las des étranges vicissitudes de sa vie. Le 3 janvier 1874, il arrivait au pouvoir dans les circonstances les plus favorables. Les cortès révolutionnaires avaient été dissoutes avant d'avoir fait une constitution, et l'Espagne, fatiguée de toutes les crises qu'elle venait de traverser, encore épouvantée des dangers qu'elle avait courus, guérie de toutes ses illusions et se défiant de ses propres volontés, était en quête d'un homme qui se

chargeât de vouloir pour elle. Le maréchal était tout-puissant, il ne tenait qu'à lui d'imposer son arbitrage aux partis; mais ce rôle d'arbitre demande une activité d'esprit, une hauteur et une fermeté dans le caractère que ne possède point le duc de La Torre. Les plus clairvoyans de ses amis et de ses ennemis annonçaient déjà qu'il serait au-dessous de son rôle, que son omnipotence ne lui servirait de rien, que comme précédemment la possession du pouvoir engourdirait ses facultés et le frapperait de torpeur. L'Espagne lui demandait deux choses pour justifier le coup de force qui l'avait fait son maître, à savoir de la délivrer des carlistes et de pourvoir à son avenir en lui donnant un gouvernement régulier, approprié aux circonstances et à ses intérêts, et qu'elle eût accepté de sa main sans trop le discuter. Le duc de La Torre n'a exercé qu'une dictature inutile et inactive. Il n'a pas trouvé le secret d'en finir avec la guerre civile, et sa politique flottante et louche n'a rien fait pour préparer la solution que le pays réclamait. Il s'est appliqué à se taire, à ne point s'engager, à ne trahir aucune préférence pour aucune forme de gouvernement. Il n'a eu d'avis sur rien, il attendait que les circonstances avisassent pour lui, et en vérité il lui était plus difficile qu'à un autre de prendre une décision et d'arrêter son choix, car personne n'est plus étranger que lui à toute passion politique, personne n'est plus indifférent à toutes les disputes d'idées et de systèmes, personne plus que lui n'use et n'abuse du droit de n'avoir point d'opinions; mais un gouvernement qui n'a point d'opinions ne peut convenir longtemps à un pays qui en a trop et qui aspire à se délivrer de ses incertitudes.

Quand le général Prim se renfermait dans un mystérieux silence, c'est que l'heure de parler n'était pas encore venue et qu'il savait l'attendre patiemment; mais personne ne le soupçonnait de se taire parce qu'il n'avait rien à dire. Il savait ce qu'il voulait; il avait décidé qu'il régnerait par procuration, c'est-à-dire par l'entremise d'un roi de son choix, qui lui prêterait au préalable un serment d'allégeance. Le duc de La Torre ne passe pas pour être moins avide de grandeurs que ne l'était le général Prim; mais le pouvoir lui enlève cette netteté d'esprit qui voit clairement le but et le chemin qui y conduit, et il a peine à se reconnaître dans le partage de ses pensées, dans la confusion de ses rêves. Il pouvait opter entre deux partis et deux conduites qui lui offraient l'une et l'autre des avantages certains : avec l'aide des radicaux convertis à la république unitaire, il devait organiser un gouvernement démocratique dont la présidence lui était assurée, ou bien, liant partie avec les alphonsistes, mettre son épée et son influence au service de leur prince. Il aurait pu faire ses conditions, elles étaient acceptées d'avance, et on était disposé à acheter aussi cher qu'il l'eût voulu son précieux concours. Républicains et alphonsistes ont multiplié leurs efforts

pour le gagner à leur cause; on lui a tout promis, il n'a rien refusé, mais, hésitant, combattu, il n'a pas su faire son choix à temps. Peut-être jugeait-il dans le secret de son cœur qu'on ne lui promettait pas assez; peut-être la première place dans une république ou la présidence des conseils d'un roi constitutionnel ne suffisaient-elles pas à son ambition. Qui peut dire jusqu'où s'égarent les espérances d'une âme espagnole qui met dans le gouvernement des choses de ce monde le destin à la place de la raison? Cependant on a lieu de penser que, livré à lui-même, à ses propres inspirations, il se fût accommodé du rôle que lui offraient les chefs du parti alphonsiste et de la gloire de restaurer le trône qu'il avait renversé; mais le maréchal ne s'appartient pas toujours, ses affections influent sur sa conduite, et plus d'une fois, assure-t-on, il a sacrifié son bon sens à la chimère que caresse une des plus charmantes têtes de l'Europe. Cette chimère, si la chronique fait foi, consiste à croire que tout est possible, que depuis que la duchesse d'Aoste, qui n'était pas d'une famille régnante, s'est assise sur le trône d'Espagne, il est permis à une duchesse espagnole de rêver une fortune pareille, et que la beauté n'a tout son prix que lorsqu'elle est rehaussée par ce brillant et pesant joyau qu'on appelle une couronne.

Dès le printemps de l'année dernière, un des hommes marquans du parti alphonsiste avait dit : Ou le maréchal sera à nous, ou il ne sera rien. Les irrésolutions, les ajournemens du duc de La Torre favorisaient les projets des alphonsistes, dont les forces et les prétentions grandissaient rapidement; ils devaient bientôt se mettre en état de se passer de lui. Quelqu'un l'a défini un lion pour attaquer, mais un lion qui n'a jamais su se défendre. En effet, le maréchal s'est mal défendu. Il ne pouvait ignorer ce qui se méditait et se tramait contre lui, ni s'abuser sur la faiblesse de sa situation. Il songea un moment à demander la confirmation de ses pouvoirs à de nouvelles cortès, il y renonça bien vite. Après lui avoir été utiles, les cortès auraient pu devenir gênantes, et il craignait tout ce qui aurait pu entraver la liberté de ses déterminations. Il est vrai qu'il eut la bonne chance de se voir consacrer en quelque mesure par l'Europe, qui, sur les instances de M. de Bismarck, s'était décidée à le reconnaître. Il se pourrait faire que ce succès lui ait été fatal, qu'il se soit trop fié à cette reconnaissance pour le garantir contre tous les dangers. Il a cru trouver un surcroît de sûreté dans les petites précautions et les petites ruses, dans la suspension ou la suppression de quelques journaux hostiles, dans le déplacement de quelques généraux, et il a vécu ainsi au jour le jour, se prêtant à tous les pourparlers, évitant soigneusement de conclure, heureux de gagner du temps, se fiant au hasard, qui n'aide d'ordinaire que ceux qui s'aident eux-mêmes. Il n'a pas vu que le seul moyen qu'il eût de se sauver était de vouloir quelque chose et de dire hautement ce qu'il voulait.

Il semble que dans les derniers jours de novembre le duc de La Torre ait conçu de tardives inquiétudes, qu'il ait eu un réveil subit. Lorsqu'il partit inopinément de Madrid pour aller prendre en personne le commandement de l'armée du nord, cette résolution lui fut inspirée par des avis menaçans qu'il avait reçus. Le parti alphonsiste entretenait avec plusieurs généraux des intelligences qui n'étaient un secret pour personne; on parlait sans trop de mystère d'un prochain *pronunciamiento*, et selon l'usage qui règne à Madrid, ville où l'on complote à ciel ouvert, on réglait d'avance le détail de l'événement, comme on règle le cérémonial d'une fête. Le maréchal espéra que, par sa présence, il retiendrait le soldat dans le devoir, et il est certain que son départ contrecarra les desseins de ses ennemis et les obligea d'en ajourner l'exécution. Ils appréhendaient de le voir remporter sur les carlistes un avantage signalé, et regagner ainsi des chances et les sympathies de l'armée. Ils furent bientôt rassurés. Soit qu'il fût contrarié par les rigueurs de la saison, soit qu'il balançât entre plusieurs plans de campagne, le maréchal ne fit rien, et cette inaction de trois semaines rendit cœur aux alphonsistes. Ce fut assez de l'entente des deux généraux Martinez Campos et Jovellar pour faire éclater le mouvement retardé, qui en quelques heures gagna de proche en proche avec une rapidité prodigieuse. Toute l'armée s'y associa, et l'on put dire, en employant la parole de Tacite, « que l'audacieuse entreprise ne rencontra point d'obstacles, que peu la conçurent, qu'un plus grand nombre la désirait, que tous la souffrirent. »

Le duc de La Torre, qui était sur les lieux, paraît avoir reconnu sur-le-champ l'impossibilité où il était de résister à l'entraînement général. La solitude se fit en un jour autour de lui, et il se sentit glisser dans le vide. Il se résigna de bonne grâce et se hâta de rendre les armes à sa mauvaise fortune. On rapporte que, lorsqu'arrivèrent à Madrid les premières nouvelles de l'insurrection, le ministre de la puissance étrangère qui était le plus bienveillante au maréchal dit tout haut que cette levée de boucliers avorterait misérablement, qu'il suffisait d'un acte de vigueur pour en avoir raison. Il parlait encore quand une dépêche annonça que le maréchal avait résigné ses pouvoirs. Il y avait mis tant d'empressement qu'on put le soupçonner d'une entente de la dernière heure avec ses adversaires. Cet empressement s'explique mieux par le désir de n'être point traité en ennemi par les vainqueurs et de ne point se voir fermer les portes de l'Espagne. Quelques jours plus tard, à Biarritz, il ne faisait pas difficulté d'avouer qu'il aurait dû s'attendre à ce qui venait d'arriver, ajoutant que les Espagnols sont une nation monarchique et qu'il les approuvait d'être revenus à leurs princes légitimes. Au surplus il se disait à jamais dégoûté de la politique, résolu à ne plus se mêler de rien, à vivre en ermite dans ses terres d'Andalousie. L'avenir montrera ce qu'il faut penser d'un si profond désabusement. L'Es-

pagne est le pays des occasions, et s'engager à ne plus les chercher n'est pas s'engager à les fuir. On a pu lire il y a quelques jours dans un journal de Madrid, dirigé par M. Sagasta, que, dans l'intérêt de la nouvelle royauté, il convient qu'il se forme au plus tôt un parti d'opposition constitutionnelle, que le chef de ce parti est désigné d'avance, qu'il n'y a pas à le chercher.

L'Europe assista à la retraite forcée du duc de La Torre avec plus de curiosité que de chagrin; c'était dans la politique générale une équivoque de moins. La France en particulier s'est crue dispensée de le regretter. Elle n'avait eu guère à se louer de ses procédés à son égard; son attitude avait paru agressive et provocante, on ne pouvait oublier certain mémorandum, qui ressemblait à un brûlot et que l'empereur d'Allemagne dans un entretien privé avait qualifié d'étrange. L'Europe, un instant émue, s'était demandé avec anxiété ce que signifiait cette incartade inopinée, quel était le secret dessein de ceux qui l'avaient faite, et s'ils avaient résolu de brouiller les cartes. M. le duc Decazes, qui s'entend à calmer les questions, sut dissiper cet émoi par son sang-froid et sa tranquille habileté, tandis que son ambassadeur à Madrid s'appliquait à inspirer au gouvernement espagnol quelques doutes sur l'approbation qu'il pouvait attendre de Berlin pour son zèle intempérant. Au reste, le maréchal et ses ministres se défendaient bien fort des intentions qu'on leur imputait; ils accusaient le marquis de La Vega d'avoir outre-passé ses instructions, de s'être laissé emporter par son humeur altière et fougueuse; on le représentait comme un homme qui n'agissait qu'à sa tête et qui, loin de se conformer aux ordres de son gouvernement, n'acceptait pas même ses conseils. On peut admettre que les desseins du duc de La Torre et de son monde étaient moins profonds et moins noirs qu'on n'a été d'abord tenté de le supposer; il n'en est pas moins vrai que, dans l'intérêt de la paix, il faut se féliciter de ne plus voir à Madrid un de ces gouvernemens nécessiteux et caducs, qui, incapables de se soutenir par eux-mêmes, cherchent au dehors un appui nécessaire, se mettent ainsi à la discrétion d'autrui et se condamnent à une politique de complaisance, à ce point que, quoi qu'ils disent, on les accuse toujours d'être le porte-voix de quelqu'un.

Si le duc de La Torre a été regretté quelque part, ce ne peut être qu'à Berlin, où l'on avait si activement travaillé pour lui. Cependant on n'y a pas pris publiquement son deuil. Les feuilles qui expriment d'ordinaire la pensée de M. de Bismarck se sont empressées d'insinuer qu'en recommandant le maréchal à la bienveillance de tous les gouvernemens de l'Europe, il ne s'était point flatté que son protégé pût se maintenir longtemps, que sa seule préoccupation avait été de préparer en Espagne le rétablissement de l'ordre social et de faire acte de politique conser-

vatrice. Personne ne songe à contester la redoutable clairvoyance de M. de Bismarck; est-il nécessaire à sa gloire qu'on le tienne pour infaillible? et n'a-t-il pas déclaré lui-même, dans une dépêche qui a figuré au procès du comte d'Arnim, que les hommes d'état ne doivent pas se piquer de trop prévoir, que leur habileté consiste à se tenir toujours en mesure de profiter de l'imprévu? On affirme que peu de jours avant qu'éclatât le *pronunciamiento* alphonsiste, le chancelier de l'empire allemand avait reçu de son ministre à Madrid des nouvelles rassurantes touchant la solidité du gouvernement qu'il avait fait reconnaître par l'Europe. Au surplus, il est permis de douter qu'en prêtant son puissant concours au duc de La Torre il n'ait pas eu d'autre but que de rendre un service désintéressé aux principes conservateurs. Il a fait souvent profession d'une absolue liberté d'esprit à cet égard, il n'a jamais dissimulé qu'à son sens les principes avaient fait leur temps, et qu'il ne réglerait jamais sa conduite que sur ses intérêts. Apparemment le duc de La Torre devait dans sa pensée lui servir à quelque chose, et il est possible que le citron soit tombé de sa main avant qu'il en eût entièrement exprimé le jus. Ceux qui se flattent de tout savoir assurent que le véritable objectif de la politique prussienne dans la Péninsule était l'unité ibérique, c'est-à-dire la réunion de l'Espagne et du Portugal sous le même sceptre. Contentons-nous de croire que, jalouse d'étendre partout sa clientèle, elle aurait vu avec plaisir régner à Madrid un prince qui lui aurait dû sa couronne, et qu'à son défaut elle eût volontiers prêté les mains à la continuation d'un régime provisoire, dont la faiblesse avait besoin de protection et de conseils. La restauration des Bourbons n'a pu lui être particulièrement agréable; c'est la seule royauté qui ait quelques racines dans ce sol tremblant de la Péninsule, fissuré et crevassé par les révolutions, la seule qui puisse se flatter de subsister par elle-même et prétendre à quelque indépendance. M. de Bismarck a été un trouble-fête dans ces jours d'allégresse; il a jeté un nuage sur le retour triomphal du jeune roi par ses réclamations impérieuses et acerbes au sujet d'un bâtiment de commerce allemand qui, à vrai dire, avait plus souffert de la tempête que de la fusillade des carlistes. Il tenait à rappeler au nouveau souverain, dès le lendemain de son avénement, qu'il avait à se mettre en règle avec lui et qu'il est dangereux d'encourir son déplaisir. Ce premier avertissement peut avoir d'heureux effets, s'il empêche le nouveau gouvernement espagnol de donner trop de gages au parti clérical; ses exigences vont toujours au-delà de toutes les concessions qu'on peut lui faire, et M. de Bismarck n'admet pas qu'on lui concède rien. La crainte de Berlin est aujourd'hui le commencement de la sagesse politique, et il est bon de la ressentir dans une juste mesure.

C'est l'armée qui a rappelé de son exil le prince des Asturies et l'a ramené sur son trône. Ainsi s'est évanouie l'illusion du petit nombre

d'Espagnols qui se plaisaient à croire que l'ère des *pronunciamientos* était close. Il en faut prendre son parti, l'armée est en Espagne un véritable corps politique, dont l'action est intermittente, mais décisive. Si elle se fait trop souvent l'instrument de coupables ambitions, souvent aussi elle représente la véritable opinion du pays et la fait prévaloir tantôt contre la couronne, tantôt contre le parlement, intervenant tour à tour en faveur de l'ordre ou de la liberté. Il est fâcheux pour l'Espagne que ses soldats se mêlent si volontiers des affaires de l'état; sa consolation est que, par une exception singulière, ils ne font pas de la politique de caserne. « Ces prétoriens, comme on l'a dit, ont l'esprit parlementaire, ils goûtent la discussion et se plaisent à lui faire sa part dans le gouvernement des choses humaines. » Une fois encore ils viennent d'imposer à leur pays, non une dictature, mais une monarchie modérée et qui a promis d'être libérale. Ce qui est certain, c'est que le pays n'a pas protesté. Après tant de mécomptes et d'avortemens, la restauration a paru le seul remède à un état de trouble, de malaise, de crises incessantes et ruineuses, dont tout le monde était las. L'Espagne a fait fête à Alphonse XII; sa personne et sa jeunesse ont plu, et tous les témoins oculaires tombent d'accord que les réjouissances publiques qui ont célébré son entrée à Madrid ne ressemblaient point à ces manifestations banales qu'organise une police bien dressée. Il s'est passé ce jour-là quelque chose entre le jeune souverain et le cœur de son peuple. Cependant il ne faut pas se faire d'illusions. La royauté n'est pas un talisman qui opère des miracles, ni un philtre qui guérisse tous les maux, et à l'époque où nous vivons ce sont moins les qualités brillantes qui font besoin aux rois que cet esprit de suite, ce bon sens, cette solidité d'esprit et de caractère par lesquels les particuliers fondent leur fortune. Le roi Alphonse XII se trouve aux prises avec une situation difficile et laborieuse. Les fêtes ne durent qu'un jour, les lampions s'éteignent, les questions restent. Elles sont nombreuses en Espagne et réclament toutes impérieusement une solution. Quand le gouvernement espagnol n'aurait pas d'autres adversaires sur les bras que les carlistes et les insurgés de Cuba, cela serait assez pour lui procurer beaucoup d'occupation et beaucoup de souci; mais il a encore d'autres difficultés à résoudre. Lord Palmerston disait un jour à la chambre des communes que de l'avis de tous les sages il y avait deux choses sur lesquelles les dieux immortels eux-mêmes n'avaient pas de pouvoir, — les événemens passés et l'arithmétique. Le problème d'arithmétique que doit résoudre en l'an de grâce 1875 un ministre des finances espagnoles est vraiment effrayant. Bien qu'on ait dit que l'Espagne est le seul pays où deux fois deux ne font pas quatre, quand elle propose un arrangement à ses créanciers, elle est bien obligée d'adopter leur manière de compter. Le malheur est que toutes les questions dont elle est appelée à

s'occuper ne sont pas seulement compliquées, ce sont des questions coûteuses. Il faut beaucoup d'argent pour continuer la guerre contre les carlistes, il en faudra beaucoup aussi pour conclure un *convenio* avec eux et désintéresser les principaux partisans du prétendant. Il faut de l'argent pour payer l'arriéré de toutes les pensions et retraites qu'avait supprimées la république et qu'on croit sage de rétablir; il en faut encore pour satisfaire l'église, qu'il importe de ne pas avoir contre soi et qui se plaint depuis longtemps que les révolutions, après l'avoir dépouillée de ses biens, lui refusent l'indemnité qu'elles lui avaient promise. Le nouveau gouvernement possède sur les administrations qui l'ont précédé un avantage considérable : il inspire beaucoup plus de confiance, et les écus croient à sa durée. Le ministre des finances est parvenu à solder intégralement en janvier les traitemens des fonctionnaires, et il a pu envoyer à l'armée les fonds qu'elle réclamait. Ce premier succès mérite d'être noté, il est propre à donner de l'espoir pour l'avenir.

Ce n'est pas seulement l'arithmétique qui cause de graves embarras au gouvernement espagnol, il a aussi des comptes à régler avec les événemens passés. La révolution de septembre avait donné à l'Espagne une constitution démocratique et presque républicaine, avec laquelle le roi Amédée n'a pu gouverner et dont le roi Alphonse pourrait encore moins s'accommoder; mais cette constitution a proclamé des principes sur lesquels il est difficile de revenir. Elle a établi dans la Péninsule le suffrage universel et la liberté religieuse. Que fera-t-on de la liberté religieuse? que fera-t-on du suffrage universel? Quelle constitution va-t-on donner à l'Espagne, et comment s'y prendront les conseillers du jeune roi pour protéger son trône contre les envahissemens de la démocratie sans soulever une opposition dangereuse, sans fournir des griefs et un cri de guerre communs à tous les mécontens? On affirme que le président du conseil, M. Canovas del Castillo, n'éprouve aucune inquiétude à cet égard, que ses plans sont arrêtés, et qu'il saura en assurer l'exécution. Ses amis et ses admirateurs, nombreux à Madrid, s'accordent à dire qu'il possède les qualités d'un homme d'état, une vive intelligence des situations, l'art de manier les esprits et les intérêts. Très versé dans l'histoire de son pays, sur laquelle il a publié de remarquables études, il s'est formé de bonne heure à la pratique des affaires dans une administration présidée par le général O'Donnell, dont il possédait la confiance. Il n'a pas seulement la réputation d'un habile orateur, d'un *debater* accompli; il a su acquérir cette autorité du caractère qui s'obtient par la rectitude et l'uniformité de la conduite. Il déplora plus que personne les fautes durement expiées de la reine Isabelle, mais il n'a point pris part à la révolution qui l'a renversée. Il avait prédit sa chute, il annonça aussi les malheurs qui attendaient le roi Amédée; il refusa de le servir, mais ne travailla point contre lui. Dès les

premiers jours de la république, il prévit qu'elle périrait par les utopies et les utopistes, et il prépara de longue main la restauration qui vient de s'accomplir et qui est en grande partie son ouvrage. Il faut souhaiter qu'il conserve au pouvoir toute sa clairvoyance et ce don précieux des Espagnols, cette sérénité de l'esprit, cette bonne humeur naturelle, que n'effarouchent point les menaces d'une situation embarrassée, et qui, jointe au bon sens, réussit quelquefois à faire facilement des choses difficiles.

Mais quels que puissent être les talens et l'habileté de ses ministres, c'est à l'habileté et aux talens de ses généraux que le roi Alphonse XII doit d'abord faire appel. Il ne régnera véritablement sur l'Espagne que du jour où les lignes de défense, les défilés et les redoutables retranchemens au pied desquels le maréchal Concha a succombé, auront été forcés, du jour où Estella sera prise et où les carlistes, abattus par ce grand coup, en seront réduits à traiter. On avait pu espérer que ce jour était proche. Malheureusement le plan du général Laserna paraît s'être heurté contre des obstacles inattendus. On est parvenu à débloquer, à ravitailler Pampelune, à resserrer les lignes d'opération des carlistes; mais les corps qui s'avançaient de deux côtés sur Estella se sont vus arrêtés dans leur marche victorieuse. La grande forteresse naturelle que don Carlos tient ou affecte de tenir pour imprenable est encore intacte, l'assaut qu'on annonçait est différé. Après avoir reçu le baptême du feu et charmé les troupes par sa bonne contenance, le roi a quitté le quartier-général pour retourner à Madrid. Les ovations et les empressemens l'accompagnent partout sur sa route. Le vieil Espartero lui a conféré l'ordre de Saint-Ferdinand, dont il est grand-maître, et lui a fait hommage du grand-cordon qu'il a porté dans ses campagnes. Le jeune souverain a été acclamé à Logrono, acclamé à Burgos et à Valladolid. Toutefois il ne doit pas se dissimuler qu'une victoire décisive de ses généraux le mettra seule en état de se faire respecter des partis, qui tiennent leurs regards braqués sur les champs de bataille de la Navarre et de la Biscaye, et dans l'incertitude de l'événement calculent les chances qui leur restent. Le gouvernement le sait; aussi prend-il ses précautions, il décrète des mesures contre les associations et les individus dangereux; il vient d'expulser le dernier ministre du roi Amédée, M. Ruiz Zorrilla, aujourd'hui partisan de la république unitaire, et qui doit éprouver quelque orgueil en pensant qu'on le considère comme un danger.

Quand arrivera à Madrid la nouvelle de l'écrasement presque définitif du carlisme, la situation prendra un nouvel aspect, et le trône une assiette plus solide; mais alors même le roi Alphonse aura toujours à se défendre, partant à se surveiller beaucoup. Il n'a pas le droit de faire des fautes. Il a le bonheur de représenter aujourd'hui en Espagne le seul régime possible et d'être presque nécessaire. Cela n'empêchera pas

qu'il n'ait de nombreux ennemis, parmi lesquels figurent déjà, avec les républicains demeurés fidèles à leurs regrets, avec les radicaux qu'on a toujours contre soi quand on ne se livre pas à eux, tous les aventuriers qui n'ont pas trouvé leur compte à la restauration, tous les fonctionnaires qui ont perdu leur place, tous ceux à qui on a refusé de l'avancement, tous les généraux jaloux des honneurs décernés aux promoteurs du dernier *pronunciamiento*. Il est appelé à gouverner un pays où les ambitions sont dévorantes, où aucun parti ne reste longtemps sous le coup de sa défaite, où les revanches sont tenues pour infaillibles, un pays où la mobilité des imaginations égale la violence des passions, où les mécontentemens se propagent et se coalisent avec une facilité qui tient du miracle. Puisse-t-on lui avoir enseigné aussi que, si l'Espagne a le goût et le talent des conspirations, ses rois, atteints de la contagion universelle, ont souvent pris plaisir à ourdir des complots contre leurs ministres, et qu'à la longue c'est une manière de conspirer contre soi-même!

***

ESSAIS ET NOTICES.

ENQUÊTES INDUSTRIELLES.

Le Fer et la Houille, par M. Louis Reybaud, de l'Institut; Paris 1873. — *La Houille ou l'Exploitation des houillères en Angleterre*, par M. Warington W. Smith, traduction de M. Gustave Maurice; Paris 1874.

M. Louis Reybaud a reçu de l'Académie des Sciences morales et politiques la mission d'étudier le régime de nos manufactures. Il a examiné successivement les industries de la soie, du coton et de la laine; sa dernière étude traite du fer et de la houille. Cet ensemble de travaux fait connaître dans tous ses détails la France industrielle, les progrès de la production, l'organisation des grandes usines, la condition matérielle et morale des populations ouvrières. Que de changemens introduits dans nos fabriques depuis cinquante ans! L'industrie s'est transformée, le travail des bras a été remplacé par celui des machines; aux modestes ateliers ont succédé de vastes établissemens dont la production atteint des chiffres énormes. S'il n'était résulté de cette révolution qu'un accroissement de produits, la statistique aurait suffi pour le constater en indiquant avec plus ou moins de précision les résultats qui sont dus aux découvertes de la science, au meilleur emploi des forces de l'homme, à la réforme des lois intérieures ou internationales qui régissent le mouvement des échanges; mais il y a autre chose dans cette transformation.

On se demande quelle influence a pu exercer sur le sort des ouvriers le régime moderne de l'industrie. A côté du capital, qui trouve des emplois plus abondans et plus variés, quelle est la part de la main-d'œuvre? Le taux et le mode de rémunération du labeur manuel sont-ils librement réglés, et les salaires sont-ils plus élevés? Les progrès industriels, en déplaçant trop souvent les populations ouvrières, en les attirant vers les villes et en les agglomérant, ont-ils amélioré leur condition matérielle et leur sentiment moral? Il y a longtemps déjà que ces questions ont été posées et débattues avec passion. De là sont sortis tant de systèmes sur l'organisation du travail, la plupart inspirés par les rêves de ces réformateurs socialistes qui ont fourni à M. Louis Reybaud l'occasion de si vives et si justes critiques. Les utopies sont cependant vivaces, surtout quand l'intérêt politique les alimente, et il importe que les économistes aient l'attention tournée constamment vers ces problèmes du travail industriel dont l'étude intéresse des millions de familles. Des enquêtes périodiques et fréquentes sont nécessaires. Il appartient aux académies de les ordonner, car, de la part des gouvernemens, elles risqueraient d'être suspectes, et notre Institut ne pouvait mieux choisir son explorateur qu'en confiant cette mission à celui de ses membres qui s'est occupé avec le plus de persévérance, et sans parti-pris politique, de la situation économique et morale des ouvriers.

L'enquête sur le fer et sur la houille contient la description la plus complète de ces deux industries. Elle a été faite sur place, au Creusot, à Anzin, à Fourchambault, dans le bassin de la Loire, en Lorraine, en Franche-Comté et en Champagne. Une partie de ces études a été publiée d'abord dans la *Revue*. Nos lecteurs connaissent donc la méthode d'observation qui a été adoptée par M. Louis Reybaud, et qui donne tant de prix à ses travaux. L'aridité trop connue, mais cependant exagérée, de l'économie politique, disparaît. C'est un exposé simple et facile; les faits abondent, les chiffres inévitables sont rendus presque attrayans par le commentaire, les opinions théoriques sont dépouillées de toute pédanterie, et, dans un sujet où il est surtout question du sort des hommes qui gagnent à la sueur de leur front le pain de chaque jour, le sentiment moral et charitable ne fait jamais défaut. La conclusion de l'enquête, c'est qu'en France le travail de la houille et du fer est organisé dans des conditions généralement satisfaisantes; la patronage est exercé avec intelligence dans les grandes usines que M. Louis Reybaud a visitées sur les divers points du territoire, et le sort des ouvriers s'est notablement amélioré. Les grèves qui ont en d'autres temps désolé ces industries n'auraient donc plus de prétextes légitimes; elles seraient absolument contraires à l'intérêt des ouvriers, et ne serviraient que les desseins de l'insurrection socialiste dont l'Internationale porte le drapeau.

Des investigations analogues, récemment faites en Angleterre, aboutissent aux mêmes conclusions. M. Warington W. Smith, inspecteur-général des mines et membre de la Société royale de Londres, a publié un traité sur l'exploitation des mines de houille dans la Grande-Bretagne. Ce traité, qui est fort apprécié en Angleterre, vient d'être traduit par M. G. Maurice, ingénieur civil, qui y a joint de nombreuses notes. On compte dans le royaume-uni plus de 3,000 mines de houille en activité; la production annuelle dépasse 100 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'elle excède de plus du double celle des autres pays, et l'accroissement de l'exploitation est si rapide que les ingénieurs anglais en sont arrivés à discuter sérieusement sur la durée plus ou moins longue de la richesse houillère. La population qui travaille dans les mines est donc très considérable, et toutes les informations recueillies dans les enquêtes s'accordent à établir que les salaires sont plus élevés que dans la plupart des autres industries. Les houillères anglaises n'en sont pas moins exposées à des grèves très fréquentes; en ce moment même, plus de 100,000 ouvriers ont déserté le travail. Cette calamité ne saurait être attribuée à un désordre économique par suite duquel le capital se serait fait une part trop large aux dépens de la main-d'œuvre; elle ne s'explique pas davantage par l'antagonisme politique : il faut donc en chercher la cause dans la propagande de l'Internationale, qui excite la lutte entre les classes sociales, et qui arme d'abord les ouvriers contre les patrons. Il est permis d'espérer, d'après les rapports de M. L. Reybaud, que cette propagande, combattue d'ailleurs par la loi, ne s'étendra pas facilement aux houillères françaises, dont la prospérité est secondée par l'accord qui existe entre les grandes compagnies et leurs nombreux ouvriers.

Nous n'avons fait que citer sur ce point spécial l'opinion de M. Warington Smith. Le traité de l'ingénieur anglais et de son traducteur, M. G. Maurice, se recommande par la clarté des renseignemens techniques et par l'abondance des informations; il contient sur les houillères de l'Angleterre une enquête à peu près semblable à celle que M. L. Reybaud a consacrée aux houillères de la France, et il mérite à tous égards l'attention qui est due aux plus utiles travaux de l'économie industrielle.

C. LAVOLLÉE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1875

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.